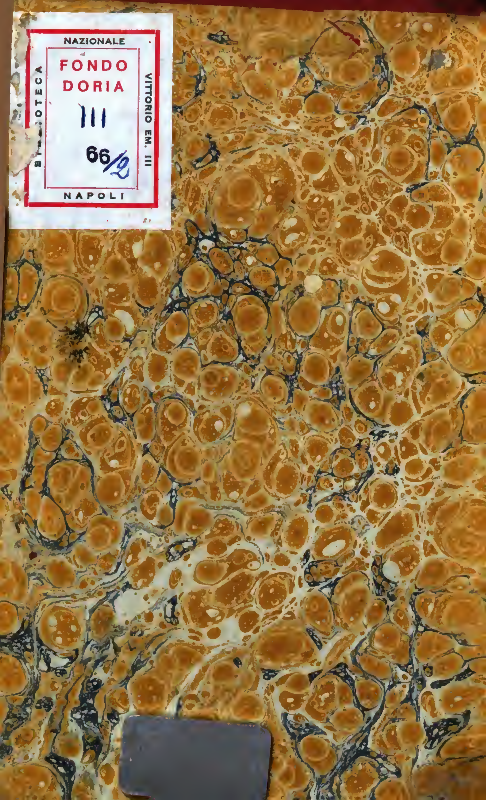
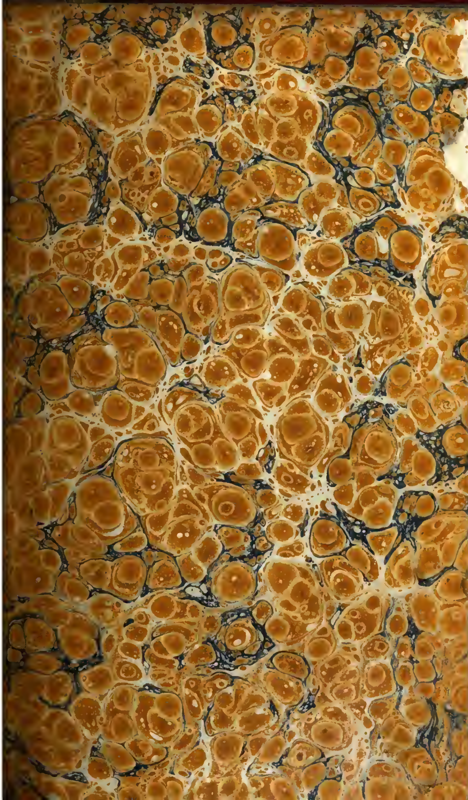

NAZIONALE
FONDO
DORIA
III
66/2
NAPOLI
VITTORIO EM. III





HISTOIRE

PHYSIQUE, CIVILE ET MORALE

DES

ENVIRONS DE PARIS.

TOME II.

IMPRIMERIE MOREAU,
Rue Montmartre, n°. 39.

HISTOIRE

PHYSIQUE, CIVILE ET MORALE

DES

ENVIRONS DE PARIS,

DEPUIS LES PREMIERS TEMPS HISTORIQUES JUSQU'A NOS JOURS;

CONTENANT l'Histoire et la Description du pays et de tous les lieux remarquables compris dans un rayon de vingt-cinq à trente lieues autour de la Capitale; enrichie d'une belle Carte des Environs de Paris, et de beaucoup de gravures représentant les principaux Édifices, tels qu'Églises, Palais, Châteaux, Maisons de plaisance, Canaux, Vues pittoresques, etc., etc.

PAR J. A. DULAURE,

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

TOME SECOND.

PARIS,

GUILLAUME, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE HAUTEFEUILLE, N. 14;

PONTHIEU, PALAIS-ROYAL, GALERIES DE BOIS, N. 252;

P. CORNEILLE, RUE DE LA FEUILLADE, N 4

1825.


Biblioteca Nazionale
V. E. III
NAPOLI

HISTOIRE
PHYSIQUE, CIVILE ET MORALE
DES
ENVIRONS DE PARIS.

SUITE DU LIVRE III.

CHAPITRE IV.

JOUARE ET PONTCHARTRAIN, MONTFORT-LAMAURI, ANET ET IVRY, DREUX, CHATEAUNEUF.

§. Ier.

JOUARE ET PONTCHARTRAIN.

On comprend sous le nom de Jouare plusieurs hameaux situés sur la route de Paris à Dreux, environ à trois lieues et demie au nord-ouest de Chevreuse.

Jouare paraît être la position antique désignée par *l'itinéraire* d'Antonin sous le nom de

Diodurum : c'est l'opinion de l'exact d'Anville.

Les hameaux qui aujourd'hui composent le lieu de Jouare sont : les Bordes, Chenevières, les Mousseaux, Ergal, la Dauberie, la Richarderie, le Moulin-Neuf, la Piqueterie, Château-Vilaine, plusieurs habitations isolées et le château de Pontchartrain. La commune de Jouare appartient au département de Seine-et-Oise, arrondissement de Versailles, canton de Chevreuse. La population s'élève à 1,243 habitans.

De tous ces lieux, le château de Pontchartrain est le seul auquel se rattachent quelques souvenirs historiques; il fut bâti, près de la grande route, par le chancelier de France, petit-fils de ce Pontchartrain qui reçut de Henri IV la charge de secrétaire des commandemens de Marie de Médicis, à laquelle il fut d'un grand secours dans les temps orageux de sa régence. Il entra conseiller au parlement à l'âge de dix-sept ans, fut nommé ensuite premier président au parlement de Bretagne, puis ministre et secrétaire d'état, enfin chancelier en 1699.

Après la mort du chancelier, le château passa au comte de Maurepas, son fils, qui ne laissa point de postérité; il appartint ensuite au duc

de Brissac, gouverneur de Paris, et enfin à M. des Tilliers, dans la famille duquel il se trouve aujourd'hui. Il a toujours conservé le nom de son fondateur. Le château de Pontchartrain, fort bien bâti, et d'un aspect très-agréable, est situé dans une large vallée, coupée par de petits ruisseaux qui serpentent dans un jardin anglais, et entourent l'édifice. Le parc est bordé presque entièrement par la rivière de Mandre, qui, par des canaux, répand ses eaux dans l'intérieur; de magnifiques bosquets, ornés d'arbustes de toutes espèces, et même de plantes exotiques, multiplient les agrémens de ce jardin.

§. II.

MONTFORT-LAMAURI.

Petite ville située à peu de distance à gauche de la route de Paris à Brest, à neuf lieues un quart de la première, à quatre de Rambouillet, et à quatre de Houdan.

Le château de ce nom, pendant les temps affreux de la féodalité, a, comme tous ceux des grands vassaux, fourni sa part de cala-

mités à la population du pays et des lieux circonvoisins.

Amalric, nommé vulgairement *Amauri*, sous le règne du roi Robert, c'est-à-dire dans les premières années du XIe. siècle, fit fortifier le château d'Epernon et de Montfort. C'est pourquoi l'un de ces châteaux porta le surnom d'Amauri. *Amalric* eut deux fils : Amalric et Simon II. Ce dernier enleva au monastère de Coulon l'église de Villemend qu'il fut obligé de restituer [1].

Au mois d'octobre de l'an 1097, le roi d'Angleterre, Guillaume-le-Roux, et le comte de Poitiers, Guillaume VII, assiégèrent la place de Montfort. Simon II se défendit avec courage. Les princes assiégeans, avec une armée nombreuse, ne prirent ni Montfort ni Épernon; ils dévastèrent tout le voisinage et se retirèrent. Simon II eut un fils, Amalric, et une fille, Bertrade, qu'il donna à Foulques Rechin, comte d'Anjou, un des hommes les plus vicieux de son temps, et qui avait déjà deux épouses vivantes. Bertrade renonça au comte Rechin, et

[1] *Recueil des historiens de France*, tome X, page 311 et la note C.

s'unit à Philippe Ier, roi de France, dont elle eut deux fils et une fille.

Un des descendans des ducs de Montfort devint comte d'Évreux qui dépendait alors de la Normandie. En 1159, il livra toutes les places qu'il possédait en France, telles que Rochefort, Montfort, Épernon et autres, au roi d'Angleterre, duc de Normandie : ce qui fut très-fatal au roi de France. Ce comte mourut et laissa deux fils : l'un, Amalric, fut comte d'Évreux; et l'autre eut les châteaux que son père possédait dans le royaume de France : c'est-à-dire, Montfort, Épernon, etc. C'est ce Simon qui, en 1153, dévasta entièrement les terres d'Asselin Goelle, et qui, en 1173, fut pris au siége d'Aumale par Philippe, comte de Flandre.

Le premier que l'histoire nous montre sur la scène politique était, vers ce temps, l'un des plus puissans barons du royaume; il entra dans la querelle du comte de Mantes avec Louis VI, dit le Gros; mais tous deux furent promptement réduits à l'obéissance; et bientôt on les voit, réunis sous la bannière royale, marcher sur la Normandie, dont le roi d'Angleterre était maître à cette époque.

Plus tard la ville de Montfort elle-même

tomba au pouvoir des Anglais; mais deux fois elle leur fut enlevée par Philippe II, en 1189 et en 1203.

C'est encore un Simon de Montfort qui dirigea cette guerre cruelle contre les malheureux Albigeois, et dans laquelle il n'épargna ni cruautés ni perfidies; il trouva la mort sous les murs de Toulouse; trop faible châtiment des nombreuses atrocités dont il s'était rendu coupable.

Telle était la profonde immoralité du temps qu'un des historiens de cette croisade, Pierre, abbé de Vaucernai, n'a pas rougi de faire l'éloge des crimes qu'y commirent le légat du pape et Simon de Montfort, après le récit d'une trahison d'autant plus révoltante qu'elle était couverte par les plus augustes cérémonies de la religion, dans les transports d'admiration que lui cause cette action criminelle, il s'écrie : *O fraude pieuse du légat! ô piété frauduleuse!* [1]

Amauri de Montfort fut obligé, après d'inutiles tentatives, d'abandonner le plan de conquête de Simon son père; il devint connétable,

[1] *O legati fraus pia! ô pietas fraudulenta!*

en 1230, après la mort de Mathieu de Montmorency, et partit avec ce titre pour la Palestine.

Plusieurs autres seigneurs de Montfort ont fait les guerres d'outre-mer; et on les retrouve dans tous les troubles civils qui ont agité le royaume à différentes époques.

Avant la révolution, la ville de Montfort était le siége de deux bailliages, d'une élection, d'une maîtrise particulière des eaux et forêts, et d'un grenier à sel; elle avait un couvent de capucins, un autre de religieuses de l'ordre de Saint-Augustin, un prieuré nommé Saint-Laurent, et un Hôtel-Dieu.

C'est aujourd'hui un chef-lieu de canton, le siége d'une justice de paix et la résidence d'une brigade de gendarmerie. On y voit sur une montagne les restes d'un ancien château fort. L'église paroissiale est remarquable par son ancienneté, sa construction, sa grandeur et ses vitraux. La population de Montfort se monte à 1,744 habitans, y compris ceux de plusieurs maisons de campagne des environs.

Parmi ces habitations, il faut remarquer le château de Groussay, appartenant à madame la duchesse de Charost; le château de Bluché, la maison du Bel-Air.

§. III.

ANET, IVRY.

Anet est un bourg assez considérable situé entre les rivières d'Eure et de Vesgue, dans une vallée à trois lieues vers le nord de Dreux, à seize à l'ouest de Paris.

Ce bourg, ancienne châtellenie, est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Dreux et le siége d'une justice de paix. La population est d'environ 1,500 habitans.

Ce qui l'a rendu particulièrement célèbre, c'est le château bâti par Henri II pour sa maîtresse, la fameuse Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, sur l'emplacement de celui qu'on nommait le château du roi de Navarre.

Diane de Poitiers est l'une des femmes qui, parvenues à la brillante et honteuse condition de maîtresses royales, ont montré le plus de grandeur d'âme.

Les catholiques en ont dit beaucoup de bien, et les huguenots beaucoup de mal. On l'accuse d'avoir obtenu la grâce de son père, condamné à avoir la tête tranchée, en se livrant aux désirs de François I[er]; mais ce fait n'est pas bien

avéré. Plusieurs auteurs justifient François Ier. de cette inculpation, et peignent son caractère sous des couleurs fort séduisantes.

On sait que le roi, ayant voulu reconnaître une fille qu'il avait eue d'elle, Diane lui répondit: « J'étais née pour avoir des enfans légitimes de vous. J'ai été votre maîtresse, parce que je vous aimais; je ne souffrirai pas qu'un arrêt me déclare votre concubine. »

Le roi étant à l'extrémité, la reine Catherine de Médicis lui envoya l'ordre de rendre les pierreries de la couronne et de se retirer dans un de ses châteaux. *Le roi est-il mort?* demanda-t-elle à celui qui était chargé de cette commission. — *Non, madame*, répondit celui-ci, *mais il ne passera pas la journée.*—« Eh bien! » répliqua-t-elle, je n'ai donc point encore de » maître; et je veux que mes ennemis sachent » que, quand ce prince ne sera plus, je ne les » craindrai point. Si j'ai le malheur de lui sur- » vivre long-temps, mon cœur sera trop oc- » cupé de la douleur de sa perte pour que je » puisse être sensible aux chagrins qu'on vou- » dra me donner. »

Voici le portrait qu'en a laissé Brantôme, historien contemporain : « Je la vis six mois

» avant sa mort, si belle encore que je ne sache
» cœur de rocher qui ne s'en fût ému.... C'est
» dommage que la terre couvre un si beau
» corps; elle était fort débonnaire, charitable
» et aumônière. Il faut que le peuple de France
» prie Dieu qu'il ne vienne jamais favorite du
» roi plus mauvaise que celle-là, ni plus mal-
» faisante. »

Saint-Foix dit qu'elle avait les chevaux extrêmement noirs et bouclés, la peau très-blanche, les dents, la jambe et les mains admirables, la taille haute et la démarche la plus noble. Elle n'en fut pas moins la maîtresse du roi, et par conséquent dans la classe des femmes méprisées.

Si elle avait des qualités, elle n'était pas sans défauts: Diane abusa cruellement de son ascendant sur l'esprit du roi. Elle se montra une des plus actives persécutrices des protestans.

On croit que c'est la seule des maîtresses des rois de France, pour qui l'on ait frappé des médailles. Les moins rares portent la figure de cette duchesse, d'un côté, et de l'autre, ces mots : *Omnium victorem vici. J'ai vaincu le vainqueur de tous.*

Le château d'Anet avait été construit par le



CHATEAU D'ANET.

plus habile architecte du temps, Philibert Delorme, abbé commandataire de l'abbaye d'Ivry, bien que, à en croire Voltaire, l'amour seul ait eu part à sa construction [1].

Lui-même en ordonna la superbe structure;
Par ses adroites mains, avec art enlacés,
Les chiffres de Diane y sont encor tracés.

En effet, ces monumens de la tendresse du roi subsistaient encore avant la révolution sur les cheminées et sur la plupart des fenêtres des appartemens.

L'entrée du château offrait un portique composé de quatre colonnes doriques, dont l'archivolte était décorée en festons de bronze et d'une figure du même métal, représentant Diane environnée de chiens et de sangliers. Dans l'attique de ce bâtiment, était une horloge ornée de plusieurs chiens de bronze. A chaque heure, ces chiens couraient et aboyaient après un cerf également en bronze, qui, de son pied droit de devant, frappait les heures.

La chapelle était ornée de pilastres, de statues et de bas-reliefs. On y remarquait les peintures des vitres, ainsi que le pavé à compartiment, l'un des premiers ouvrages en ce genre.

[1] *Voyez* la gravure.

Ce château que l'amour avait construit avec une magnificence peu honorable pour la mémoire de Henri II, dont la faiblesse d'ailleurs était extrême, est aujourd'hui entièrement détruit.

Dans une chapelle succursale qu'on apercevait à gauche en arrivant au château, était au milieu du chœur le tombeau de Diane de Poitiers, morte le 22 avril 1566, âgée de soixante-six ans. Quatre sphinx de marbre blanc soutenaient un sarcophage, sur lequel cette duchesse était représentée à genoux, les mains jointes devant un livre ouvert posé sur un prie-Dieu.

Sur ce tombeau étaient deux inscriptions latines, l'une en prose; je rapporte l'autre qui est en vers.

Hic tecum meditans, paulisper siste viator.
Prole opibusque potens, gelido tamen ecce Diana
Marmore proteritur, vermibus esca jacens.
Terra cadaver habet, sed mens, tellure relictâ,
Morte novans vitam, regna beata petit.

Diane de Poitiers avait aussi fondé dans Anet un hôpital pour douze pauvres femmes veuves et trois filles.

Au mois de février 1583, la châtellenie d'Anet fut érigée en principauté; mais une opposition

survenue à l'enregistrement des lettres-patentes, qui n'étaient pas revêtues de toutes les formalités requises, empêcha leur entérinement.

Le château d'Anet a été possédé successivement, depuis Diane de Poitiers, par madame la duchesse de Mercœur, M. le duc et madame la duchesse de Vendôme, le prince Joseph-Louis de Vendôme, leur fils; par madame la princesse de Condé, M. le duc et madame la duchesse du Maine, M. le prince de Dombes et M. le comte d'Eu; revenu ensuite à Louis XV, ce monarque en avait transmis la propriété au duc de Penthièvre. Une aile de ce magnifique château, l'ancienne chancellerie, les murs, la rotonde et deux pyramides de la chapelle, ont seuls résisté aux orages de la révolution.

Dans le voisinage d'Anet on voit le camp d'Ivry, célèbre par la fameuse bataille de ce nom, où Henri IV fut, pour la seconde fois, vainqueur du duc de Mayenne, dont l'armée était bien plus nombreuse que la sienne. On a élevé dans l'endroit du combat une pyramide qui consacre cette victoire mémorable. Elle est

haute d'environ cinquante pieds et entourée d'une grille en fer.

Lorsque le prince Henri de Prusse fit son voyage en France, le duc de Penthièvre lui donna une fête à Anet, et le conduisit dans la plaine où avait eu lieu la bataille d'Ivry. Une jeune bergère, vêtue de ses habits de fête, gardait son troupeau près de la pyramide; elle s'avança avec une corbeille de fleurs, présenta des bouquets à tout le monde et un laurier au prince étranger, qui le déposa sur le socle de la pyramide, et rendit par cette action un hommage très-ingénieux à la mémoire de Henri IV.

§. IV.

DREUX.

Ville située sur la route de Paris à Brest, et sur la rivière de Blaize, à dix-huit lieues de Paris, et à sept lieues au nord de Chartres.

Ce que nous avons dit sur les premiers temps historiques de Chartres nous dispense d'entrer ici dans de longs détails au sujet des druides, nom dans lequel on veut retrouver l'étymologie de celui de Dreux. On dit, pour appuyer cette

opinion, que cette ville est une des plus anciennes de la France, qu'elle fut fondée par un nommé *Druis* ou *Drus*, descendant de Noé, qui, le premier, établit dans la Gaule des prêtres appelés *Druides*, du nom de leur fondateur. On croit aussi que dans cette ville était le principal collége des druides, dont César fait mention dans ses commentaires, et qu'il place sur les confins du pays chartrain; mais ce ne sont que des fables. La ville de Dreux tire son nom des *Durocasses*, petite nation dont elle était le chef-lieu [1].

Comme beaucoup d'autres, ce chef-lieu reçut le nom de sa nation, et fut appelé *Durocasses*, *Durocassis*, dont on fit *Drocæ* et *Drocis*, enfin *Dreux*.

Les environs de ce chef-lieu furent dans les temps de barbarie le théâtre de batailles sanglantes et jouent un rôle assez important dans nos annales. On voit qu'en 1031 il existait un comté de Dreux [2]; on y battait monnaie [3]. Ce comté

[1] *Voyez* ce que nous avons dit à ce sujet, en parlant de Chartres.

[2] *Recueil des historiens de France*, tome x, page 625.

[3] Dumoulin, dans son histoire de Normandie, parle d'une somme de 1,000 liv., monnaie de Dreux, de 1090.

fut, en 1137, donné en apanage à Robert de France, fils de Louis-le-Gros.

Il est inutile d'entrer ici dans l'énumération des guerres que, pendant le moyen âge, se livraient les seigneurs : elles ne se rattachent pas à l'ensemble de l'histoire; nous passerons donc sous silence plusieurs combats entre les comtes de Dreux et leurs voisins; mais l'une de ces guerres mérite d'être mentionnée, parce qu'elle eut des conséquences graves : c'est celle qui, en 1020, s'éleva entre le comte de Chartres et le duc de Normandie au sujet de Dreux.

Le comte avait épousé Mathilde, sœur du duc. Cette princesse étant morte sans enfans, le château de Dreux, qui lui avait été donné pour dot, devait retourner au prince son frère; mais Eudes refusa de le rendre. On arma de part et d'autre. Richard avait fait bâtir le fort de Tillières sur la rivière d'Aure; il y mit une forte garnison qui chaque jour faisait des courses jusqu'aux portes de Dreux et ravageait tout le territoire. Le comte forma le dessein de surprendre cette forteresse incommode. Il fut lui-même surpris, battu et mis en déroute. Cet échec ne le rebuta point; il suscita tant d'ennemis au duc que ce prince, craignant d'être

accablé, eut recours aux puissances du Nord, sa patrie. Olave, roi de Norwège, et Lacman, roi de Suède, faisaient alors une cruelle guerre aux Anglais; ils vinrent au secours de leur compatriote, descendirent en Bretagne, où ils firent d'affreux ravages, surprirent Dol qu'ils saccagèrent, et s'avancèrent à grandes journées vers le pays chartrain.

On se souvenait encore en France des fureurs des Normands. Leur abord inopiné répandit une consternation générale. Robert, qui en prévit toutes les suites, n'oublia rien pour délivrer son royaume de deux hôtes si dangereux, et il interposa son autorité d'une manière tellement efficace, qu'il vint à bout d'accommoder les deux rivaux. Le comté de Dreux demeura au duc, la ville au comte; et le château de Tillières ne fut point rasé. L'un des deux rois normands, Olave, se fit baptiser à Rouen, et prit le nom de Robert. Tous deux se rembarquèrent, comblés des présens du monarque français.

La possession du duché de Normandie donna plusieurs fois aux rois d'Angleterre sujet de prendre les armes contre les rois de France: ces vassaux étaient très-turbulens; et les pro-

vinces voisines avaient toujours quelques désastres à redouter de ces dissensions continuelles ; ainsi, par exemple, les Anglais prirent, en 1188, la ville de Dreux sur le roi de France, et la brûlèrent, ainsi que plusieurs villages des environs; c'étaient là les fruits ordinaires de ce système féodal sous lequel gémirent trop longtemps nos pères.

Passons maintenant au temps de Charles v, c'est-à-dire à la dernière moitié du xive. siècle, pour trouver à Dreux des faits dignes d'être mentionnés ici. Charles v s'était, par une sage et habile administration, mis à même d'augmenter le patrimoine de la couronne; le comté de Dreux fut l'une de ses acquisitions : il l'obtint par échange du vicomte de Thouars et de Marguerite de Thouars, femme de Guy-Turpin ; dès-lors ce comté resta dans la maison royale jusqu'au moment où il fut donné au connétable Stuard par Charles vii, qui était souvent forcé de recourir à ces libéralités pour retenir dans son parti des vassaux trop souvent tentés de réunir leurs armes aux armes de l'étranger.

Plus tard, le comté de Dreux passa dans la maison d'Albret. Il devint ensuite le sujet d'un

long procès entre les seigneurs d'Albret et les comtes de Nevers, procès qui eût été plus long encore si le procureur-général n'y fût intervenu pour le roi, et n'eût mis les parties d'accord, en réclamant l'objet de leurs discussions. Il soutint que Dreux ayant fait partie de l'ancien domaine de la couronne, n'avait pu être donné à la maison d'Albret.

La reine Catherine de Médicis obtint ce comté en 1559 pour partie de son douaire; elle le rendit en 1569; et alors il fut érigé en duché-pairie pour faire partie de l'apanage de François, duc d'Alençon, le dernier de ses fils.

La ville de Dreux fut le théâtre d'une des batailles les plus sanglantes dont l'histoire des guerres civiles ait conservé le souvenir. C'est dans la plaine qui s'étend au-dessus de cette ville, entre les rivières d'Eure et de Blaise, qu'eut lieu cette fameuse journée de Dreux, où figurèrent, tant du côté des catholiques que dans les rangs des protestans, les deux plus renommés capitaines de l'époque.

L'armée des catholiques était commandée par le connétable de Montmorency; celle des calvinistes par le prince de Condé et par l'amiral Coligni. Plusieurs officiers distingués péri-

rent dans le combat. Jacques d'Albon, dit le maréchal de Saint-André, y fut pris et tué par un gentilhomme huguenot. Gabriel de Montmorency, seigneur de Montbron, âgé de vingt ans, y périt; et le duc de Nevers y tomba blessé mortellement par son confident, dont le pistolet partit par hasard.

L'infanterie du roi se signala par une honteuse fuite. Le capitaine d'Ossun fut aussi lâche qu'il avait été brave jusqu'alors. Il gagna Chartres toujours en fuyant. Plus tard, il conçut un tel chagrin de sa conduite qu'il ne voulut point reparaître et qu'il mourut de désespoir. Catherine de Médicis, apprenant cette déroute, dit tranquillement : *Eh bien! nous prierons Dieu en français.*

Cependant le succès des huguenots ne dura pas; le prince de Condé, qui les commandait, fut pris par le duc de Guise [1], et les catholiques restèrent maîtres du champ de bataille.

En 1593, Henri IV prit d'assaut la ville de Dreux, après quinze jours d'une vigoureuse

[1] On rapporte que le prince de Condé, étant, en cette occasion, obligé de partager le lit du duc de Guise, son ennemi, dormit fort tranquillement à son côté.

résistance. Les habitans, trop affaiblis, et voyant leur ville ravagée et à demi brûlée, s'étaient retirés vers le château ; mais les troupes qui le défendaient leur fermèrent les portes. Ces malheureux, désespérés, se jetèrent dans les fossés, où ils restèrent quelques jours sans aucune nourriture, exposés à l'ardeur du soleil, repoussés également par les ennemis et par ceux de leur parti : presque tous périrent de misère. Les habitans, qui s'étaient réfugiés dans une tour nommée *la Tour grise*, furent ensevelis, écrasés sous les débris de cette tour, qu'on renversa par l'effort d'une mine. Le petit nombre de ceux qui restaient encore vivans sur les monceaux de voûte et de murailles était tué par les assiégeans à coups d'arquebuses ; mais Henri IV en eut compassion ; il défendit aux soldats de tirer sur eux ; bien plus, il envoya ses gens pour les aider à sortir de ces décombres, et leur donna à chacun un écu avec la liberté de se retirer où ils voudraient.

La prise de cette ville causa beaucoup de dissensions entre les chefs des ligueurs qui se reprochèrent réciproquement d'avoir laissé prendre cette place importante.

Ici l'histoire de Dreux se confond dans l'histoire générale de France.

DESCRIPTION.

Cette ville avait avant la révolution une collégiale, deux paroisses et deux couvents; l'un de capucins, l'autre de filles dites du Saint-Sacrement, une maison d'orphelines, un collége et un hôpital. C'était le siége d'un bailliage et d'un présidial, d'une élection, d'une maîtrise particulière des eaux et forêts, d'un grenier à sel et d'une subdélégation de l'intendance de Paris.

Aujourd'hui l'hôpital subsiste; mais il ne reste que l'une des deux paroisses. La duchesse douairière d'Orléans fit construire une chapelle sur les débris de l'église collégiale, lieu de la sépulture des princes et des princesses des maisons de Toulouse et du Maine.

Dreux maintenant est le siége d'une sous-préfecture du département d'Eure-et-Loir, d'un tribunal de première instance, d'un tribunal de commerce, d'une justice de paix, et la résidence d'un lieutenant et d'une brigade de gendarmerie. Sa population est de 5 à 6000 ha-

bitans, y compris les hameaux des Fénots, des Haut et Bas-Buissons, de Flouville, de Rieuville; les maisons isolées des Châtelets, le château de Comte-Ville et les maisons de Foulonval.

Dreux possède plusieurs fabriques de serges drapées, de toiles, de couvertures de laine, de moquettes à tapis, de bonneteries et de chapeaux. Il s'y tient une foire de trois jours le 1er. septembre.

BIOGRAPHIE.

Dreux se glorifie d'avoir donné le jour à Jean Rotrou; c'est aussi dans cette ville qu'il mourut. En 1650, une maladie épidémique ravageait Dreux. Rotrou, lieutenant particulier du bailliage, pressé par ses amis de quitter ce lieu empesté, répondit que sa conscience ne le lui permettait pas; et qu'étant le seul qui pût maintenir le bon ordre dans ces circonstances malheureuses, il serait un mauvais citoyen s'il s'éloignait. Il succomba.

Rotrou, dont l'âme était naturellement grande et le génie vraiment tragique, se montra toujours l'admirateur et l'ami de Corneille. En vain Richelieu s'efforça de le faire entrer

dans la ligue contre l'auteur du Cid; ses offres même furent dédaignées. Le Winceslas et le Chrosoès de Rotrou se jouent encore sur la scène française.

Philidor, l'un des plus agréables et des plus féconds musiciens français, naquit aussi dans cette ville.

§. V.

CHATEAUNEUF-EN-THIMERAIS.

L'origine de cette petite ville, située à six lieues, au N. O. de Chartres, et à cinq au S. O. de Dreux, remonte jusqu'au milieu du XIe. siècle.

Dans les anciens documens, ce lieu était nommé *Castrum Theodemerense*. En l'an 1060, ce château, récemment construit par un seigneur nommé Guazon, fut assiégé par Henri Ier., roi de France [1].

De *Theodemerensis* on fit le *Thimer*, qui devint le nom du château, et le pays qui l'environnait fut nommé *Thimerais*.

En l'an 1115, on trouve un Gervaise, dont

[1] *Recueil des Historiens de France*, tome XI, page 431.

le fils, Hugues, possédait le Châteauneuf en Thomerai.

En l'an 1128, un seigneur de Châteauneuf, Gervais Ier., partit pour la croisade, et reçut la croix de Bernard, premier abbé de Tiron.

« Les Hugues et les Gervais du Châtel, dit » Dreux-du-Radier [1], sont célèbres dans l'his-» toire des XIIe. et XIIIe. siècles. » Mais cette maison s'est fondue dans celles de Dreux et de Pont-Audemer ; le Thimerais passa ensuite dans les mains des seigneurs du grand Perche, et y resta jusqu'à Charles IV, dernier duc d'Alençon ; Châteauneuf fut, en 1314, érigé en baronnie-pairie, en faveur de Charles de Valois. Il échut enfin à la maison de Bourbon, qui le possédait, lorsqu'en 1589 il fut pris et pillé par les troupes du duc de Mayenne, et repris par celles de Henri IV.

Avant la révolution, Châteauneuf et le Thimerais étaient régis par une coutume particulière, rédigée en 1552 ; il y avait un bailliage royal, une maîtrise particulière des eaux et forêts et deux églises : l'une paroissiale, dédiée à la vierge, et située dans la ville ;

[1] *Tablettes de la France*, tome I, page 140.

l'autre, située dans le faubourg, autrement dit Thimer, consacrée à saint Pierre. Dans ce faubourg était un prieuré en commande, de l'ordre de saint Benoît, dépendant de l'abbaye de saint Florentin de Bonneval. On y comptait 185 feux.

Aujourd'hui, Châteauneuf fait partie du département d'Eure-et-Loire, et de l'arrondissement de Dreux; c'est un chef-lieu de canton, et le siége d'une justice de paix.

SECONDE PARTIE.

Route de Paris à Evreux.

LIVRE PREMIER.

DE PARIS A SAINT-GERMAIN.

CHAPITRE PREMIER.

COUP-D'OEIL GÉNÉRAL.

Après avoir donné un aperçu sur la nature du sol, nous décrirons d'abord le plat-pays qu'arrose le cours sinueux de la Seine, puis nous passerons anx collines qui le dominent.

Il est reconnu que la plaine qui sépare Paris de Saint-Germain, participe beaucoup de la formation du sol que nous avons at-

tribué au bois de Boulogne [1], c'est-à-dire, au *limon d'atterrissement,* composé de sables de toutes couleurs, de marne, d'argile, de cailloux roulés, et plus particulièrement de ces grands corps organisés, tels que troncs d'arbres pétrifiés, et ossemens de toute espèce d'animaux mammifères.

On peut dire encore que toute la vallée de la Seine offre de fréquens exemples de la disposition du sol d'atterrissement en caps avancés, mais bas et composés de sable ou de cailloux roulés; le sol qui porte la forêt du Vesinet, Chatou et Geneviliers, est un vaste plateau calcaire élevé, placé à une certaine distance du lit actuel de la Seine, et d'une plaine toujours formée de limon brunâtre près de la rivière, de sable fin vers le milieu, et de gros sable ou même de cailloux, vers le pied du plateau; ainsi, le sol sablonneux et caillouteux du bois de Vesinet, comme celui du bois de Boulogne, etc., appartient presque totalement à la partie la plus ancienne et la plus élevée de la formation d'atterrissement.

[1] *Voyez* tome I, page 4.

Du reste, ce sol n'a pas une épaisseur constamment égale : il renferme quelquefois des blocs de grès et de meulières épars.

En général, le limon d'atterrissement forme un cordon qui borde les deux côtés de la Seine ; au-delà de ce cordon règne le calcaire grossier ou à cérites, qui s'étend à une distance plus ou moins grande.

Les parties plus élevées, telles que les coteaux qui bordent la rive gauche de la Seine, offrent nécessairement une autre nature de sol. Elles appartiennent au plateau du mont Valérien ou au plateau de Marly.

Le plateau du mont Valérien est limité à l'est, par la vallée de Sèvres.

Nous avons dit que le terrain de Sèvres et de Saint-Cloud est composé de craie, d'argile plastique et de calcaire marin; il est ici le même.

« En suivant ce plateau du sud au nord, » disent MM. Cuvier et Brongniard[1], on ren-» contre encore d'autres carrières qui en font » voir la structure. On en trouve d'abord une

[1] *Géographie universelle des environs de Paris*, page 121, première édition.

» derrière le palais de Saint-Cloud et dans » l'enceinte même de ce palais. Il y en a deux » autres sur la pente S. E. : 1°. une au sud-est » du mont Valérien, du côté de Suresne, et » presque au pied de ce monticule : ce qui est » une nouvelle preuve de la position du gypse » sur le calcaire marin ; 2°. deux autres sur les » deux côtés de la route, en descendant au » pont de Neuilly. C'est dans les couches de » marnes calcaires de celles-ci qu'on a trouvé » ce lit de quartz cristallisé dodécaèdre, bisal- » terne, mêlé de chaux carbonatée équiaxe, et » de chaux fluatée, dont nous avons fait men- » tion plusieurs fois.

» Sur la pente du nord-ouest du même pla- » teau, on remarque les grandes et belles car- » rières de Nanterre, qui bordent les deux » côtés de la grande route, à la descente du » plateau. Ni ces carrières, ni celles du *loup*, » qui se trouvent plus au nord, et qui ont » une étendue imposante, ne nous ont offert » aucune particularité. On sait qu'on trouve » sur les parois des fissures des carrières » de Nanterre ce calcaire cotonneux, qu'on » nomme vulgairement *farine fossile*.

» En suivant le bord septentrional du pla-

» teau que nous décrivons, on arrive aux
» crayères de Bougival : elles sont surmon-
» tées, comme celles de Meudon, de bancs de
» calcaire marin. Les plus inférieurs de ces
» bancs sont friables et remplis de chlorite;
» ils contiennent en outre des coquilles ma-
» rines, souvent nacrées, et d'espèces très-va-
» riées, semblables à celles de Grignon; ces
» bancs reposent sur une couche de sable très-
» épaisse. Cette disposition est donc absolu-
» ment semblable à celle qu'on observe à Meu-
» don, sur le bord méridional du même pla-
» teau. »

Le grand coteau sableux qui domine la forêt de Marly couvre, au-delà du plateau qu'on vient de décrire, la rive gauche de la Seine; mais ce pays est dépendant du plateau de Saint-Germain, dont nous parlerons dans le livre suivant.

A Marly, on trouve de l'argile plastique, comme dans tout le sud de Paris, depuis Gentilly jusqu'à Meudon. Cette argile est employée, selon ses diverses qualités, à faire de la faïence fine, des grès ou des creusets, et des étuis à porcelaine, ou enfin de la poterie rouge, qui acquiert quelquefois la dureté du grès. Dans

des fouilles faites à Marly, en 1810, on a trouvé au-dessous des bancs calcaires et dans les fausses glaises un grand nombre de coquilles blanches comprimées et très-friables; on y remarque, quoiqu'elles soient en général assez difficiles à caractériser, à cause de leur grande décomposition, des cythérées semblables au *cytherea nititula*, mais plus épaisses; on y retrouve aussi des turritelles.

CHAPITRE II.

NEUILLY-SUR-SEINE, PUTEAUX, SURESNE, LE MONT-VALÉRIEN, NANTERRE, RUEL, LA MALMAISON, BOUGIVAL, LUCIENNES, MARLY-LE-ROI, PORT-MARLY, CHATOU ET CROISSY.

§. Ier.

NEUILLY-SUR-SEINE.

Gros village, dans une très-belle situation sur la rive droite de la Seine, et sur la grande route de Saint-Germain, à trois quarts de lieue des barrières de Paris.

Long-temps Neuilly ne fut qu'une dépendance de la paroisse de Villiers-la-Garenne. Là, vis-à-vis le chemin de Nanterre, était établi, en 1222, un port nommé *portus de Lulliaco*, ou *Lugniacum*, d'où l'on fit d'abord *Nully*, puis *Neuilly*.

En 1606, il n'existait pas encore de pont à Neuilly, et l'on traversait la rivière avec un bac; mais un événement imprévu, qui manqua

de faire périr Henri IV et sa suite, détermina la construction d'un pont sur cette route.

Ce roi revenait de Saint-Germain avec la reine, son épouse, dans un carrosse à quatre chevaux; les ducs de Montpensier, de Vendôme, la princesse de Conti, et le cardinal du Perron, les accompagnaient dans la même voiture. Lorsqu'on fut arrivé à Neuilly, proche de la Seine, les chevaux, qu'on avait oublié de faire boire, se précipitèrent dans l'eau malgré les efforts du cocher, et entraînèrent la voiture dans un endroit si profond que, sans les prompts secours de MM. *de l'Isle-Rouhot* et *Chastaigneraye*, qui se jetèrent dans l'eau avec leurs manteaux et leurs épées, le roi et sa compagnie se seraient infailliblement noyés. Ce prince, étant hors de danger, se remit dans l'eau pour aider à retirer la reine; cette princesse avait bu même un peu d'eau; ce qui fit dire à la marquise de Verneuil, maîtresse du roi, qui n'était pas de la partie : *Si j'avais vu ce spectacle, je me serais mise à crier, la reine boit!*

Cette chute guérit Henri IV d'un grand mal de dents; il en plaisantait, en disant que jamais il n'avait trouvé de meilleure recette.

Le pont que l'on construisit à l'occasion de cet événement ne dura que trente-cinq ans ; il fut en partie détruit en 1638. Louis XIII le fit réparer ; en attendant, on y suppléa par des bacs ; mais ces réparations ne lui donnaient pas une consistance bien durable, et l'on fut obligé de reconstruire, un peu plus haut, le magnifique pont en pierre que l'on voit aujourd'hui.

La longueur de ce pont, d'environ sept cent cinquante pieds, est alignée avec la grande allée des Tuileries. Cinq arches le composent ; très-surbaissées et d'une courbure sans exemple, elles ont chacune cent vingt pieds d'ouverture et trente pieds de hauteur sous clé. La construction est moins solide que commode pour la navigation, et plus étonnante par sa hardiesse que par sa beauté.

La poussée des arches, qui est très-considérable, a été rejetée contre les deux culées, auxquelles on a donné cinquante-deux pieds d'épaisseur. Les piles en ont treize, et les voûtes cinq à la clé.

On a employé pour cette construction une excellente pierre de Saillancourt, dont on remarque des morceaux d'une longueur extraordinaire. Une pierre du parapet a trente-six

pieds de longueur. Ce pont a été construit d'après les dessins de M. Perronnet, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Le décintrement fut exécuté avec solennité, le 22 septembre 1772, en présence du roi et d'une foule de curieux. Il dura cinq minutes; et Louis XV passa le premier sur le pont dans sa voiture.

Dès lors Neuilly commença à prendre de l'importance; et Villiers-la-Garenne, dont il dépendait autrefois, en est à son tour devenu une dépendance.

En 1815, il y eut à Neuilly plusieurs engagemens entre les Français et les Anglais; le village et le pont furent abandonnés aux puissances étrangères par composition. Le lord Wellington établit, le 6 juillet, son quartier-général dans la maison de Saint-James; mais il en partit deux jours après. Alors les troupes anglaises et prussiennes pillèrent et ravagèrent cette belle propriété.

Comme le village de Neuilly est tout-à-fait moderne, il est en général bien bâti; on y remarque surtout un grand nombre de maisons de campagne charmantes, dont quelques-unes peuvent être placées parmi les plus belles que

l'on connaisse. De ce nombre sont celles qu'on nomme de Sainte-Foix et de Saint-James.

La première, située près du pont de Neuilly, est construite sur plusieurs terrasses qui descendent vers les bords de la Seine : elle fut bâtie, en 1755, par le comte d'Argenson. Son architecture est à la fois simple et élégante ; de vastes et magnifiques jardins appartiennent à cette maison, autrefois appelée le Château ; elle est aujourd'hui la propriété du duc d'Orléans, qui, pour l'embellir encore, vient d'y joindre une île qu'il a fait élever sur la Seine.

La seconde n'est pas moins élégante. Elle a appartenu à la princesse Borghèse, qui y donnait souvent des fêtes brillantes, auxquelles son frère lui-même assista plus d'une fois. Les jardins sont dessinés dans le genre anglais ; ce qu'on y remarque, surtout, c'est le *rocher*. Les petites choses ne produisent qu'un effet nul ou ridicule ; les grandes choses étonnent : l'habile dessinateur de ce jardin l'a fort bien senti. Ce rocher immense s'élève en forme de voussure, et semble protéger un péristyle d'ordre ionique couronné d'un fronton, dont l'architecture, décorée d'ornement, fait un contraste bien frappant avec la forme rustique du

rocher. Au milieu est une voussure en cul de four, d'où s'élève une gerbe qui semble jaillir du fond. Aux deux côtés sont deux portes d'une construction analogue à l'ensemble du bâtiment; au-dessus de chacune s'élève un piédouche, soutenant un bassin avec un jet, dont l'eau retombe en nappe.

L'intérieur de ce rocher est composé de plusieurs chambres et galeries souterraines, et principalement d'une belle salle de bains décorée en stuc. Au-dessus de ce rocher est un vaste réservoir pour le jeu des eaux.

Le *château de Villiers*, appartenant au duc d'Orléans, est encore une des habitations les plus remarquables. Le poète Desmahis, dans son *Voyage à Éponne*, parle d'une petite maison située à gauche du pont de Neuilly, où se réunissaient autrefois Courtin, La Fare et le joyeux Chaulieu.

Le hameau *des Ternes*, situé près de la barrière du Roule, est rempli de jolies maisons de campagne; on distingue celle qui porte le nom du *Château*.

Le village de Neuilly fait partie du département de la Seine et de l'arrondissement de Saint-Denis; c'est un chef-lieu de canton. Sa

population est de 2,860 habitans, presque tous blanchisseurs de linge.

§. II.

PUTEAUX.

Ce village est situé à trois quarts de lieue à l'est de Nanterre, à une lieue et demie de Paris.

Les anciens titres donnent à ce village le nom de *Puteoli;* on le voit désigné plus tard dans les chroniques de Saint-Denis sous celui d'*Aigue-pointe;* c'était alors un hameau dépendant de la paroisse de Suresne, où les habitans étaient tenus d'offrir à Saint-Denis chacun un cierge éteint le jour de la Toussaint et le jour de Noël, et un troisième allumé le jour de la Chandeleur; on voit même qu'ils furent excommuniés pour avoir refusé de payer ce tribut.

Les habitans de Puteaux furent affranchis en 1248, par Guillaume, abbé de Saint-Denis. Un autre abbé, de l'abbaye de Saint-Germain, Guillaume Briçonnet, qui avait droit de nomination à la cure de Suresne, leur permit de construire une chapelle, mais à condition qu'elle ne serait jamais érigée en paroisse, et qu'ils ne recevraient les sacremens qu'à Su-

resne, où ils assisteraient à l'office, les jours de Pâques, de la Pentecôte, de la Toussaint, de Noël et de la Purification. La chapelle fut bâtie en 1523. En 1573, elle devint succursale de Suresne; enfin, en 1717, les habitans de Puteaux représentèrent qu'il y avait dans leur village 500 communians, que la fabrique était riche. D'après ces représentations, l'église succursale fut érigée en paroisse. « En conservant » cependant, dit l'abbé Lebeuf [1], des marques » de son ancienne dépendance. Par exemple, » le clergé de cette nouvelle paroisse est tenu » de venir avec les habitans à Suresne, le jour » de Pâques, et d'y chanter compliès dans leur » ancienne église paroissiale. Le lendemain, le » clergé de Suresne se transporte avec les pa- » roissiens, dans l'église de Puteaux, où il » chante la grand' messe. Outre cela, chaque » année, les marguilliers de Puteaux doivent » offrir le pain bénit, à Suresne, le dimanche » dans l'octave de saint Leufroy, leur ancien » patron. » La seigneurie de Puteaux passa des abbés de Saint-Denis à la communauté de Saint-Cyr.

[1] *Histoire du diocèse de Paris*, tome VIII, page 85.

Plusieurs personnes d'un rang élevé ont eu des maisons de campagne dans cet endroit : telles sont la maison de la duchesse de Guiche; celle du duc de Grammont, acquise plus tard par le duc de Penthièvre, et qui appartient aujourd'hui à madame de Rosier; on la nomme *Faventine*.

Vis-à-vis Puteaux, la Seine forme une île, où un M. de Bourges, correcteur des comptes, donna souvent, dans une maison de campagne qu'il y possédait, des fêtes et des divertissemens. Les habitans de ce village cultivent beaucoup les roses. Il est un champ immense, nommé *Champ de Coq*, qui en est tout planté.

Puteaux fait partie du département de la Seine, arrondissement de Saint-Denis, canton de Nanterre; sa population est de 1,000 habitans.

§. III.

SURESNE.

Village situé sur la rive gauche de la Seine, à deux lieues, à l'ouest de Paris.

Ce nom paraît dériver de ces mots : *sur*

Seine, et la position de ce lieu, près le bord de la Seine, semble confirmer cette étymologie. Cependant le plus ancien titre qui mentionne ce lieu lui donne le nom de *Surisnas*. Charles-le-Simple, au mois de mars 918, fit présent de Suresne à Robert, abbé laïque de Saint-Germain-des-Prés, et à ses moines. Mais cette dénomination n'est pas une raison pour repousser l'étymologie précédente : dans les temps barbares, on dénaturait les noms déjà corrompus, en les latinisant.

C'est vers ce temps, à ce qu'on présume, que Suresne commença à devenir une paroisse séparée de Nanterre. Voici ce qu'en cette occasion, rapporte l'abbé Lebeuf [1]. « Saint Leufroy, abbé du diocèse d'Évreux, dans le » VIIIe. siècle, y mourut en 738. Les moines » de son abbaye, s'étant réfugiés à Paris, avec » le corps de leur saint abbé, à cause de la » crainte des Normands, s'en retournèrent » lorsque la paix fut faite avec eux; mais les » religieux de Saint-Germain, chez qui ils » avaient caché ces reliques, ne voulurent » point les rendre, et se contentèrent de leur

[1] *Histoire du diocèse de Paris*, tome VII, article Suresne.

» en laisser emporter un bras. La terre de » Suresne ayant été donnée alors à la même » abbaye de Saint-Germain, comme pour sup- » pléer aux terres de l'abbaye de la Croix-Saint- » Leufroy, dont elle avait espéré jouir, on » songea à y bâtir une église, et à y ériger une » cure. Ainsi, ce fut alors, c'est-à-dire, depuis » l'an 918, que les hameaux de Suresne et de » Puteaux furent démembrés de Nanterre, » chef-lieu de toute la péninsule. L'église fut » dédiée sous le titre de Saint-Leufroy, dont » l'abbaye possédait le corps, et dont on dé- » tacha sans doute quelques particules, pour » la cérémonie. Il n'y a pas d'apparence qu'il » y eût eu une église en ce lieu, avant le » transport de ce saint corps à Paris, et avant » la donation de Suresne au monastère qui » possédait cette relique.

» L'église de Saint-Leufroy, de Suresne, re- » çut encore, par la suite, deux fois des reli- » ques de son saint patron. En 1222, lorsque » le corps fut transféré de la vieille châsse dans » une nouvelle, l'abbé de Saint-Germain en » fit tirer une côte, qu'il donna à la même pa- » roisse; et de rechef, en 1508, les anciennes » reliques ayant été perdues ou brûlées dans

» le temps des guerres de la religion, le clergé » du lieu vint recevoir, à Paris, un petit os de » la jambe du même saint, que les habitans » promirent de rapporter à l'abbaye, en temps » de guerres ou autres dangers. »

Suresne eut beaucoup à souffrir dans les guerres de la ligue : quelques ligueurs s'étant réfugiés dans le clocher de l'église de Saint-Leufroy, et refusant de se rendre, l'armée royale y mit le feu. Les traces en subsistent encore.

Bientôt ce bourg devint célèbre par les conférences qui y furent tenues en 1593, entre les catholiques royaux et les archevêques, conférences dans lesquelles on fit sentir à Henri IV la nécessité où il était d'embrasser la religion catholique. On prépara les logemens pour les députés de la ligue et ceux du roi. Afin que le hasard seul fixât l'habitation de chacun, on donna à un paysan un quart d'écu pour jeter le sort à croix ou pile. Il arriva que le quartier où était l'église échut aux catholiques : ce qui fut jugé de bon augure.

Sur la fin du dernier siècle, M. Héliot, ancien secrétaire de la feuille des bénéfices, fonda le couronnement d'une rosière, à Suresne :

cette fête se célébrait tous les ans, le jour de l'Assomption, avec beaucoup de cérémonie.

Suivant les statuts, le curé doit choisir trois filles de Suresne, au-dessus de dix-huit ans, à l'issue des vêpres, et notifier son choix aux syndics et marguilliers de la paroisse, qui se réunissent ensuite vers les six heures du soir pour procéder, par la voix du scrutin, à l'élection de la rosière. Le présent est de trois cents francs. Cette cérémonie respectable se faisait avec beaucoup d'appareil, et attirait à Suresne, ce jour-là, un grand nombre de personnes, pour lesquelles une vierge de dix-huit à vingt ans était un objet de curiosité.

Cette institution de M. Héliot s'est maintenue. La cérémonie du couronnement est toujours accompagnée de la même pompe, et attire comme autrefois un grand concours de spectateurs.

Il paraît que Suresne s'était acquis autrefois un autre genre de célébrité; pendant long-temps, ses vins furent cités parmi ceux de France, les plus estimés. Un poète du XVIIe. siècle, Raoul Bouterays, a célébré, dans un long poëme latin, intitulé *Lutetia*, les vins de Suresne, qu'il place sur la même ligne

que ceux d'Orléans. D'autres écrivains ont été beaucoup plus loin; et la réputation de ce coteau s'est tellement répandue, qu'en 1724 et 1725 des docteurs de la faculté de médecine de Paris soutinrent des thèses publiques pour prouver que ce vin l'emportait en qualité sur les meilleurs de Bourgogne et de Champagne. Il faut avouer que de nos jours il a bien perdu de sa réputation. Aujourd'hui, un grand changement s'est opéré, si ce n'est dans le palais des buveurs, du moins dans la culture de la vigne ou dans le territoire. Le vin de Suresne passe pour un des plus mauvais que produisent les vignobles des environs de Paris. La seule cause est qu'on n'y attend pas, pour vendanger, que le raisin soit mûr.

Ce village, dépendant de l'arrondissement de Saint-Denis et du canton de Nanterre, compte 1,200 habitans. Il est situé dans une position agréable, sur le bord de la Seine, et renferme plusieurs jolies maisons de campagne. En 1633, Colbert y possédait une maison de plaisance, et M. de Lyonne une autre en 1669; mais la plus remarquable était celle que le duc de Chaulnes avait acquise de la marquise de Flamanville.

§. IV.

LE MONT VALÉRIEN ou LE CALVAIRE.

On nomme ainsi la montagne la plus élevée de toutes celles qui bornent l'horizon de la capitale; elle est située à deux lieues et un quart à l'O. de Paris, sur la rive gauche de la Seine, entre les deux routes de Versailles et de Saint-Germain.

On a pensé que le nom de cette montagne lui venait de *Valérien*, père de l'empereur *Gallien;* quoi qu'il en soit, ce lieu est depuis un temps fort reculé habité par des ermites et plusieurs communautés de moines, qui s'y sont succédé jusqu'à la révolution.

En 1400, il y existait déjà un anachorète nommé *Antoine*, dont la vie austère est prônée dans les *OEuvres de Jean Gerson*, qui n'oublie pas de raconter combien sa cellule était étroite.

Cet ermitage fut ensuite habité par sœur *Guillemette Faussart*, native de Paris, laquelle, sous le règne de Henri II, fit bâtir la chapelle et une grande cellule, par le moyen des aumônes de quelques dévots particuliers; *et ce*

qui est émerveillable, dit naïvement du Breuil, *de nuit ayant prié Dieu, elle prenait de l'eau au pied du mont, et portait au sommet d'icelui, en telle quantité qu'elle suffisait aux maçons tout le long du jour*. Elle mourut en 1561.

Jean Housset, adolescent, succéda à sœur *Guillemette*; on remarque qu'il parlait très-laconiquement, *et fuyait en ses devis la prolixité des paroles*; l'auteur déjà cité assure aussi que Jean Housset avait des visions chaque fois qu'il psalmodiait.

Les premiers ermites du mont Valérien avaient élevé sur cette éminence trois grandes croix, qui rappelaient la montagne du Calvaire, où Jésus-Christ fut crucifié entre deux voleurs. Ce rapprochement frappa l'imagination d'un jeune licencié de Sorbonne, Hubert Charpentier, qui résolut d'y établir une communauté, dans le but de maintenir le culte de la croix, que les calvinistes avaient, dit-on, tâché d'abolir; et il obtint de Louis XIII, en 1633, la permission d'y bâtir une église de la Sainte-Croix et un couvent pour les prêtres destinés à la servir.

Voici comment ce fait est rapporté dans un petit ouvrage contenant toutes les cérémonies

usitées au Calvaire[1] : Hubert Charpentier, d'abord grand-vicaire de l'archevêque d'Auch, « ne fut pas plutôt dans les fonctions du mi- » nistère qu'il se livra tout entier au salut des » âmes ; et, pour le faire avec plus de succès, il » inspirait à tout le monde la dévotion à la » croix ; il parlait souvent des souffrances de » Jésus-Christ, et avec tant de fruit que les » plus grands libertins en étaient touchés jus- » qu'à en verser des larmes. Le nouveau mis- » sionnaire s'attira bientôt la confiance de tous » les peuples. On venait en foule pour écouter » et profiter de ses instructions ; on le regar- » dait déjà dans le pays comme un apôtre sus- » cité du ciel, pour attirer à Dieu tous les peu- » ples qui auraient le bonheur de l'écouter.

» Il fit bâtir un Calvaire à Betharan, dans le » diocèse de Lescar, et forma un autre établis- » sement à Garaison, où le Seigneur répandit » ses bénédictions. La foi s'accrut, les crimes » disparurent ; et l'on vit en très-peu de temps » d'heureux changemens dans les cœurs.

[1] *Pélerinage du Calvaire, sur le Mont-Valérien, etc.*, par M. de Pontbriant, prêtre agrégé du Mont-Valérien, pag. 2-8.

» Des fruits si abondans ne firent qu'exciter
» encore davantage le zèle du saint mission-
» naire ; les effets merveilleux et les prodiges
» éclatans qu'il avait vu s'opérer dans ses cour-
» ses apostoliques par la vertu de la croix lui
» firent naître le dessein de ranimer une dévo-
» tion si précieuse, et de la faire embrasser à
» un plus grand peuple. Incertain de quel côté
» il tournerait ses pas, l'esprit de Dieu lui ins-
» pira, pour notre bonheur, de venir planter
» la croix à la porte de la capitale de ce royau-
» me, qui, par la multitude prodigieuse de ses
» habitans et la magnificence de ses édifices,
» était regardée dès-lors comme la plus belle
» et la plus considérable ville du monde, mais
» aussi comme le théâtre où le luxe et la vanité
» régnaient avec le plus d'empire. Ce saint prê-
» tre se persuada qu'en élevant un Calvaire à
» côté de cette superbe ville il opposerait une
» barrière à l'impiété et au libertinage ; il es-
» pérait même que l'objet adorable de notre
» rédemption, placé sur un lieu éminent, se-
» rait pour tous ces riches sensuels un conti-
» nuel avertissement de pénitence, et que
» peut-être plusieurs de ces mondains, aperce-
» vant ce nouveau Calvaire, auraient honte de

» couler leurs jours dans l'oisiveté et la mol-
» lesse, et viendraient au pied de la croix de
» Jésus-Christ briser leurs idoles, et lui faire
» l'heureux sacrifice de leur vanité.

» Animé par de si grandes espérances, il
» quitta, au grand regret des peuples, le dio-
» cèse d'Auch, et vint, sans différer, où le
» Seigneur l'appelait : la Providence le con-
» duisit sur le Mont-Valérien. Il vit que cette
» montagne dominait sur tout Paris ; que, par
» son heureuse situation, elle présentait un
» spectacle qui, en effaçant tout ce que l'art
» a jamais inventé de plus beau, donnait à
» l'homme une riche idée de la grandeur et de
» la magnificence du Créateur. Tous ces vil-
» lages, remplis de peuples fidèles, dont la
» montagne est environnée, lui assuraient pour
» la croix un grand nombre d'adorateurs. Il
» apprit même des habitans que, du temps de
» François Ier., on y avait planté trois croix,
» et qu'on y avait trouvé une grande pierre
» sur laquelle étaient représentées les circons-
» tances de la passion de Jésus-Christ : ce qui
» faisait qu'on lui avait donné le nom de *Mon-*
» *tagne des Trois-Croix*.

» M. Charpentier ne pouvait désirer un en» droit plus propre et plus convenable à son » dessein : aussi se détermina-t-il à y bâtir son » Calvaire. Mais comment réussir et lever les » obstacles qui se présentaient? Ce terrain ap» partenait à plusieurs seigneurs qui n'avaient » nulle envie de le céder. Messieurs de Sainte» Geneviève et les religieux de Saint-Denis y » avaient des prétentions; il fallait du crédit » et des sommes considérables pour l'acquérir, » et y faire un établissement tel qu'il le dési» rait; il n'avait par lui-même aucune res» source; il se trouvait sans biens, sans appui; » on lui faisait même chaque jour de nouvelles » difficultés; et, à ne consulter que ses propres » forces, son projet ne pouvait réussir. Mais » le saint homme, qui avait éprouvé plus d'une » fois que Dieu n'abandonne jamais ceux qui » travaillent pour sa gloire, ne se décourage » pas. Dès qu'il eut obtenu la permission de » M. l'archevêque de Paris de bâtir son Cal» vaire, plein de confiance dans le secours du » Ciel, il va en cour, obtient une audience de » M. le cardinal de Richelieu, lui expose sim» plement son projet et les fruits qu'il en es» père. Ce grand ministre lui fit un accueil des

» plus favorables, lui promit sa protection; et, » pour l'en assurer davantage, il lui fit dès ce » moment de grandes libéralités.

» Un si heureux commencement lui fit espé- » rer de nouveaux succès. Son projét s'étant » répandu à la cour et à la ville, il y trouva » de grands protecteurs. M. le prince de Conti » et M. le cardinal de la Rochefoucault, alors » abbé de Sainte-Geneviève, employèrent leur » crédit pour le faire réussir; et en très-peu » de temps toutes les difficultés s'évanouirent.

» Dès que M. Charpentier se vit en posses- » sion du terrain, il planta trois croix sur cette » montagne, fit bâtir une église et une maison » pour servir de retraite à plusieurs prêtres » qu'il s'était associés; il obtint des lettres-pa- » tentes de Louis XIII au mois de février 1640, » qui furent enregistrées au parlement; elles » donnent permission d'établir une congréga- » tion de prêtres au Mont-Valérien, pour y » vivre conformément aux statuts de M. de » Gondy, alors archevêque de Paris, avec le » pouvoir auxdits prêtres de s'établir partout » où les évêques voudraient les appeler. »

Des priviléges furent accordés par Louis XIV à cette congrégation chrétienne : ce qui y attira

plusieurs ecclésiastiques qui lui consacrèrent leurs biens et le reste de leurs jours.

Cependant, après la mort de Charpentier, arrivée en 1650, ses confrères, ennuyés du séjour du Calvaire, vendirent, en 1663, leur communauté aux Jacobins de la rue Saint-Honoré. De leur côté, les ermites, fatigués aussi de la solitude, vendirent leur communauté aux mêmes jacobins; mais le chapitre de la cathédrale de Paris, dont dépendaient les deux communautés, refusa de ratifier les traités, et se hâta même d'y placer d'autres prêtres; aussi, dit Saint-Foix: « Lorsque les religieux se présentèrent » pour en prendre possession, la montagne » souffrit une espèce de siége. Les prêtres et les » jacobins formaient les deux armées; les gens » de Nanterre vinrent au secours des premiers; » les religieux étaient secondés par les habitans » du village de Gonesse, où ils ont une mai- » son. On opposa la force à la force. Il y eut » un boulanger de tué, d'autres paysans bles- » sés ou faits prisonniers; et les jacobins devin- » rent maîtres de la place. Cette guerre ecclé- » siastique fit tant d'éclat que le roi ordonna » au parlement de prendre au plus tôt connais- » sance de cette affaire; et, par un arrêt con-

» tradictoire, intervenu en 1664, les logemens » et les biens furent restitués à leurs premiers » possesseurs. Cette aventure fut célébrée dans » plusieurs écrits, et surtout dans une pièce » de deux mille vers de la composition de *Jean* » *Duval*, prêtre et bachelier en théologie : elle » parut imprimée l'année de l'arrêt du parle- » ment sous ce titre : *Le Calvaire profané par* » *les Jacobins de la rue Saint-Honoré*, etc.

Le Calvaire attirait autrefois un grand concours de dévots, qui venaient la nuit du lundi et du vendredi-saint pour faire des stations : les uns portaient une croix bien pesante, ou se faisaient fustiger en chemin ; d'autres, ne pouvant jouer des rôles si difficiles, se contentaient d'être simplement spectateurs bénévoles. Comme ces actes de dévotion se célébraient à la renaissance du printemps, et dans le milieu de la nuit, les pélerins et les pélerines faisaient souvent des stations dans le bois de Boulogne, avant d'en faire sur la montagne du Calvaire. La galanterie et le plaisir remplacèrent plus tard le zèle et la pénitence ; et plusieurs péchés se commirent au lieu même de leurs expiations.

Les religieux, pour attirer davantage les fidèles par l'appât de la curiosité, avaient fait construire derrière le grand autel de leur église une représentation du tombeau de Jésus-Christ, orné de statues de grandeur naturelle; et, pour faciliter l'accès de la montagne, ils avaient pratiqué dans les endroits les plus difficiles des rampes et des terrasses. De chaque côté de ces rampes, de distance en distance, des chapelles, qui figuraient les stations de la passion, étaient également décorées de figures de grandeur naturelle, et offraient les principaux actes de la passion de Jésus-Christ. Ces chapelles étaient fermées; et les bonnes gens jetaient, par dévotion, de la monnaie à travers les barreaux de la porte [1].

Ces pélerinages, et les désordres qu'ils entraînaient, furent enfin sagement réformés:

[1] Le charlatanisme, qui pénètre partout, s'établit jusque sur la montagne du Calvaire. Pour réveiller la générosité des bonnes âmes, et les déterminer à jeter dévotement beaucoup de monnaie dans les chapelles où sont représentés les mystères de la passion, on y cloua par terre plusieurs pièces de monnaie. Mais l'humidité, qui n'avait pas laissé la même empreinte sur le fer des clous que sur le cuivre des gros sous, fit découvrir la sainte ruse.

en 1697, l'archevêque de Paris défendit aux prêtres de la croix d'ouvrir dorénavant leurs chapelles pendant la nuit du jeudi au vendredi-saint; et enfin les deux communautés furent supprimées par suite du décret de l'assemblée constituante, du 18 août 1791.

Cependant l'église et les bâtimens des couvens subsistèrent long-temps encore; et, lors de la tenue du concile convoqué à Paris par Napoléon, ils devinrent le rendez-vous d'un grand nombre de prêtres et d'évêques, qui toutes les nuits, y tenaient des conciliabules. Napoléon, déjà indisposé par l'issue du concile, donna sur-le-champ aux grenadiers de sa garde l'ordre de se rendre sur le Mont-Valérien, d'y saisir les *conspirateurs*, et de raser jusqu'aux fondemens et le couvent et l'église. Une nuit suffit : tous ceux que les grenadiers rencontrèrent furent arrêtés; et la maison fut détruite de fond en comble.

Toutefois, comme une aussi belle position ne pouvait rester inoccupée, Napoléon voulut que sur les ruines de l'ancienne communauté s'élevât un édifice destiné à recevoir une succursale de la maison d'Écouen; plus tard il changea d'avis, et voulut en faire une caserne.

Ce bâtiment touchait à sa fin, lorsque l'empereur fut précipité du trône.

Depuis cette époque, le Mont-Valérien fut donné aux pères de la Foi, qui habitent de temps en temps les restes des monumens renversés sous l'empire. Ces religieux ont converti une partie de la caserne en église, dont la façade et le chœur sont seuls achevés [1]. Le fond de l'église est encore à construire; les deux ailes du monument sont destinées aux logemens des pères qui paraissent préférer le tourbillon du monde à la solitude du Calvaire.

Les pélerinages à la croix ont aussi repris leur ancienne ferveur; et cette dévotion, réchauffée, attire, chaque année, le 3 mai et le 14 septembre, sur la route du Calvaire, une certaine quantité de mendians, de dévots, de curieux, etc.

Dans le cours de cet ouvrage, il a été plusieurs fois, et il sera plusieurs fois encore question de reliques de la vraie croix; c'est surtout en parlant du Calvaire, et de la parcelle de cette croix qu'on y conserve, qu'il

[1] *Voyez* la gravure.

Couché, fils direx.

LE CALVAIRE.

convient de donner des détails sur l'authenticité de cette relique, ce qui suit est extrait du petit livre imprimé à l'usage des fidèles qui fréquentent le Calvaire [1].

L'impératrice sainte Hélène, depuis qu'elle avait embrassé la foi catholique, était tourmentée par le désir de découvrir la vraie croix : ses tentatives, souvent répétées, furent toujours infructueuses. Elle voulut, à l'âge de quatre-vingts ans, accompagner, dans la Terre Sainte, son fils Constantin, bien résolue à relever les temples détruits par les juifs et par les païens.

« Sainte Hélène eut des conférences avec les » chrétiens les plus vertueux de Jérusalem, et » fit venir même quelques juifs qui passaient » pour instruits, afin de savoir ce qu'était de- » venue la Sainte-Croix [2]. » Elle n'apprit rien de positif, sinon que, selon la tradition, les juifs l'avaient cachée sous terre, à côté du Calvaire ; mais on ignorait en quel lieu ; et l'étendue de la montagne rendait très-hasardée l'entreprise de sainte Hélène. Cependant cette impératrice ne se rebuta point. « Elle fit fouiller dans un

[1] *Pélerinage du Calvaire, sur le Mont-Valérien*, par M. de Pontbriant, prêtre agrégé du Mont-Valérien.

[2] *Pélerinage du Calvaire, etc.*, page 216.

» endroit que l'Esprit-Saint semblait lui indi-
» quer. Un grand nombre de soldats et d'habi-
» tans du pays furent employés par ses ordres
» à ce grand travail. Après bien des peines et
» du temps qu'il fallut pour remuer une quan-
» tité prodigieuse de terre, l'on découvrit en-
» fin le Saint-Sépulcre, auprès duquel on
» trouva trois croix.

» Ce fut une grande joie pour sainte Hélène,
» et pour tous ceux qui l'accompagnaient, d'a-
» percevoir ce monument si respectable. La joie
» cependant fut bientôt troublée par la diffi-
» culté de reconnaître la croix du Sauveur d'a-
» vec celles des deux larrons : le titre de celle de
» Jésus-Christ et les clous avec lesquels il avait
» été attaché auraient pu la faire reconnaître ;
» mais on les en avait arrachés, ils étaient
» confondus dans la terre ; et, quelques indices
» que l'on eût, les preuves paraissaient trop
» faibles pour s'en contenter.

» Dans cette circonstance, sainte Hélène fit
» apporter un mort ; l'on appliqua sur le ca-
» davre les croix l'une après l'autre ; les deux
» premières ne firent aucun effet ; mais à la
» troisième on vit le mort se lever tout-à-
» coup, et, comme un autre Lazare, ressusciter

» à la voix du Sauveur. A la vue d'un prodige » si éclatant, tout le monde se prosterna pour » adorer ce bois sacré; et, dans le même mo- » ment, on fut témoin d'un autre miracle non » moins éclatant:

» Saint Macaire, évêque de Jérusalem, pour » augmenter la foi des peuples, fit transporter » les trois croix chez une dame de la ville, » qui était à l'extrémité, et qui était même » agonisante; ce fut là qu'en présence de l'im- » pératrice, et d'un grand nombre de person- » nes qui l'avaient suivie, il appliqua sur la » malade les croix des deux larrons, mais inu- » tilement. A l'approche de celle du Sauveur, » la moribonde ouvrit les yeux, sortit du pro- » fond assoupissement où elle était ensevelie; » la joie parut sur son visage, et elle rendit » elle-même grâce à Dieu de sa guérison [1]. »

La découverte dont nous venons de parler fut faite l'an 326 de l'ère chrétienne.

Sainte Hélène envoya *un morceau considérable* de la vraie croix à l'empereur Constantin, son fils, qui le reçut avec une joie et un respect inexprimables. De là viennent toutes

[1] *Pélerinage du Calvaire, etc.*, pages 217, 218, 219.

ces reliques de la vraie croix conservées dans un grand nombre d'églises, et entre autres au Mont-Valérien. Voici ce qu'on trouve encore à ce sujet dans l'ouvrage.

« Le morceau de la vraie croix, qu'on voit » sur le Mont-Valérien, est une relique des » plus authentiques : elle a appartenu à Ma- » nuel Comnène, qui gouverna l'Empire d'O- » rient, depuis l'an 1143 jusqu'à l'an 1180; et » elle est parvenue dans la suite des temps à » madame la princesse Palatine, qui la légua, » en 1683, aux religieux de l'abbaye de Saint- » Germain-des-Prés, avec sa croix de pierre- » ries.

» Cette pieuse princesse attesta, dans son » testament, avoir vu cette portion de la » vraie croix dans les flammes sans brûler; » et madame la duchesse de Brunswick, sa » fille, dit que ce prodige arriva en présence » de plusieurs princes et personnes de qualité.

» Les religieux de Saint-Germain, se voyant » en possession de ce sacré dépôt, pour ré- » pondre aux pieuses intentions de madame la » princesse Palatine, crurent qu'il était de leur » devoir de consacrer cette sainte relique à la » vénération publique : ce qu'ils firent le 29

» septembre 1684, dans une translation solen-
» nelle, où feu M. de Harlay officia pontifica-
» lement. Ces religieux, en mettant le bois de
» la vraie croix dans un reliquaire, coupèrent
» une petite croix dont ils firent présent à
» M. Hugues Jannon, prêtre, ancien obédien-
» cier de l'église collégiale de Saint-Just, à
» Lyon.

» Le sieur Jannon, après avoir gardé plu-
» sieurs années cette relique, la donna à sa
» mort à M. de la Chetardie, curé de Saint-
» Sulpice, qui, du consentement de M. le car-
» dinal de Noailles, archevêque de Paris, la
» remit à MM. les prêtres du Mont-Valé-
» rien [1]. »

La croix, signe adopté par les premiers chrétiens, était-elle la même que la croix instrument de supplice? Il est certain que les croix des premiers siècles du christianisme différaient beaucoup pour la forme de celles qu'on voit de nos jours.

[1] *Pélerinage du Calvaire, etc.*, p. de 242 à 245.

§. V.

NANTERRE.

Village situé sur la route de Paris à Saint-Germain, à peu près à égale distance de l'un et de l'autre.

L'abbé Lebeuf place Nanterre parmi les lieux les plus anciens du diocèse de Paris; il est du moins connu d'une manière certaine depuis le ve. siècle: il portait alors le nom de *Nemetodorum*. D'après cette dénomination, il paraît que ce lieu était consacré [1], du temps des Gaulois; ainsi, dans le même endroit, un culte moderne aurait succédé à un culte antique.

[1] Tous les noms géographiques qui commencent par la racine *nem*, indiquent des sanctuaires. Ainsi : *Namnetes*, Nantes; *Nemosus*, Nîmes; *Nemosus* ou *Nemetis*, Clermont en Auvergne; *Nemetacum*, Arras; *Nemetes*, peuple de l'Alsace, etc., désignent tous un lieu consacré à quelques divinités. Le poète Fortunat, qui écrivait dans un temps où la langue celtique était encore en vigueur, à propos du mot *vernemetis*, dit que *nemetis* signifie *fanum* (lieu sacré).

Nomine vernemetis voluit vocitare vetustas
Quod quasi fanum ingens gallica lingua refert.

Ainsi de Nanterre, qui du temps des Gaulois était un lieu de culte.

« Ce lieu se trouve sur la route que saint Germain, évêque d'Auxerre, tint pour aller gagner un port de mer, lorsqu'il fut envoyé dans la Grande-Bretagne par les évêques de l'église gallicane, vers l'an 429. Saint Germain, y passant, y discerna la fille de Sévère, habitant de ce lieu, parmi la multitude de personnes qui s'étaient assemblées pour le voir, avec saint Loup, évêque de Troyes. Il la fit approcher, la mena à l'église, où il récita les prières de nones et de vêpres; et, le lendemain, il lui fit déclarer, ainsi qu'elle le lui avait promis la veille, qu'elle désirait embrasser l'institut des vierges chrétiennes: il l'affermit dans cette résolution, et lui donna une pièce de cuivre, où était gravée la figure de la croix, lui disant de la porter à son cou, au lieu de ces colliers que les filles mondaines portaient. » Saint Germain, dit-on, assura les parens de cette jeune fille qu'à sa naissance [1] les anges en avaient été si joyeux qu'ils avaient fait ce jour-là une grande fête dans le ciel.

[1] *Histoire du diocèse de Paris*, par l'abbé Lebeuf, tom. VIII, pag. 113 et suivantes.

A la mort de Geneviève, il s'opéra une foule de miracles sur son tombeau. On éleva dessus une chapelle; et la jeune fille fut presque aussitôt déclarée sainte. Alors la ville de Paris, elle-même, se mit sous sa protection, et la prit pour patrone.

Un poète du XIII[e] siècle raconte l'un de ces miracles; c'est la cécité soudaine de la mère de sainte Geneviève, pour avoir empêché sa fille d'aller à l'église, où l'attendait saint Germain, et sa guérison par la grâce de Dieu.

Cette guérison miraculeuse est sans doute l'origine des fréquens pélerinages, qu'une multitude de personnes affligées viennent faire à Nanterre pour y chercher des consolations.

Il n'est plus fait mention de Nanterre jusqu'à l'an 591, où Clotaire II y fut baptisé. En le tenant sur les fonts, Gontrand lui adressa ces paroles : *Croissez, mon enfant, rendez-vous digne du grand nom que vous portez, et devenez aussi puissant que Clotaire.*

On voit par une bulle d'Alexandre III qu'en 1163 Nanterre appartenait à l'église de Sainte-Geneviève de Paris; en 1223, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés était en contestation avec celle de Sainte-Geneviève sur la dîme

d'un canton de Nanterre. Les habitans de Nanterre étaient encore soumis à un droit assez singulier envers le maréchal de France. « Ils lui devaient chaque année, le jour de » saint Jean, trois sous pour son droit de » maréchaussée : outre cela, tous généra- » lement, excepté les hôtes de l'abbaye, de- » meurans dans le cimetière, devaient au même » maréchal de France, le lendemain de Pâques, » un denier, et un pain de la grandeur du pied » d'un cheval. *Unum panem ad magnitudinem* » *pedis equi*[1]. »

Du reste l'histoire de Nanterre offre peu d'événemens dignes d'être rapportés. On sait seulement qu'en 1346 les Anglais, qui venaient de prendre et de brûler Saint-Germain-en-Laye, firent éprouver aux habitans de Nanterre les mêmes désastres; et qu'en 1411 ce fut un des lieux où les mêmes Anglais, réunis aux Armagnacs, commirent le plus de cruautés : « pendant les uns, dit l'auteur de la Vie de » Charles VI[2], noyant les autres, ou exigeant

[1] *Histoire du diocèse de Paris*, par l'abbé Lebeuf, t. VIII, pag. 113 et suivantes.

[2] Le Laboureur, *Histoire de Charles* VI, page 784.

5.

» des malheureux habitans plus de rançon » qu'ils n'avaient de bien. »

Il y avait à Nanterre deux églises : la paroisse, qui est du titre de saint Maurice, et dont la tour paraît être de la fin du XIIIe. ou du commencement du XIVe. siècle ; et la chapelle de sainte Geneviève, la plus ancienne des deux. Suivant la tradition, cette église était située à la place de la maison des père et mère de cette sainte. Au milieu était un puits qui servait au ménage de cette famille : c'est pourquoi l'eau qu'on en tire a la réputation de faire beaucoup de miracles.

Autrefois le peuple venait en foule s'en abreuver. On en remplissait un baquet de pierre, auquel étaient attachées avec une chaîne deux grandes cuillers de fer, où les dévots buvaient à longs traits cette liqueur miraculeuse. L'eau du puits de cette chapelle opéra en 1590, dit l'abbé Lebeuf, un prodige sur les cheveux du marquis de Soubise ; et il arriva une autre merveille, dit-il encore, sur un gentilhomme huguenot de sa compagnie.

Louis XIII, à son retour de Savoie, en 1630, vint à cette chapelle rendre grâce à la sainte de la guérison d'une maladie. La reine, son

épouse, qui, pour avoir un fils, avait fait des vœux dans toutes les églises où était un saint un peu en réputation, vint dans cette chapelle le 3 janvier 1636, y fit ses dévotions, et y laissa des présens d'argenterie et de linge. Plusieurs autres personnes distinguées ont fait également des dons à cette église. Le puits ci-dessus mentionné subsiste encore dans une petite cour; mais la chapelle est détruite. Sur le puits est placé d'un côté un tronc, de l'autre un seau toujours rempli, et un verre pour la commodité des buveurs. A côté, on voit une figure de sainte Geneviève.

En dehors du bourg, sur le chemin de Chatou, était aussi une très-petite chapelle de sainte Geneviève, placée, à ce qu'on assure, dans l'endroit où cette bergère gardait les troupeaux de son père. Les gens de bonne foi, qui croyaient que la protection des bienheureux s'achetait, jetaient, par la porte, des pièces de monnaie, afin de se rendre la sainte favorable.

Cette dernière chapelle a été détruite; et sur son emplacement on a élevé une simple croix en bois, pour en perpétuer le souvenir.

Nanterre était autrefois un lieu fortifié, entouré de tours, et flanqué de murs; on voit

encore les restes de ces fortifications, qui, depuis la révolution, ont presque partout été remplacées par des promenades garnies d'arbres. Sa population, qui s'élevait en 1726, de 1,858, est aujourd'hui de 2,860. C'est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Denis, et la résidence d'une brigade de gendarmerie; le Calvaire fait partie de la commune de Nanterre.

En 1815, Nanterre fut témoin d'un engagement des plus vifs, où un bataillon prussien fut taillé en pièces par les Français.

§. VI.

RUEL.

Fort village situé près de la grande route de Paris à Saint-Germain, à deux lieues de la capitale, et à une lieue et demie de Marly.

Si Ruel est le même que le *Rotalajum* ou *Rotalagencis villa*, dont parle Grégoire de Tours, comme le soutient M. De Vallois, et après lui Piganiol, il fut la première maison de campagne que les rois de la première race ont eue aux environs de Paris; mais si les noms latins cités par cet historien signifient *Roule*,

comme le prouve assez bien Sauval, alors le bourg de *Ruel* ne doit point se prévaloir de cette haute antiquité.

« Il est certain[1] qu'il y avait anciennement » sur la montagne, au midi et au couchant » de Ruel, bien plus de bois qu'on n'en voit » aujourd'hui. Les premiers rois de France » en firent couper pour se bâtir en ce lieu un » château, d'où ils allaient chasser dans ces » forêts contiguës et voisines; et, par la suite, » ce lieu, qui était du territoire de Nanterre, » en a été détaché lorsqu'il s'y est trouvé un » nombre suffisant d'habitans pour y former » une paroisse. »

Dans les chartes, ce lieu, situé dans le pays appelé *Pincerais*, est nommé *Rioilum, Rioilus, Riogilus*. En 817, l'empereur Louis-le-Débonnaire donna au monastère de Saint-Germain-des-Prés une pêcherie située sur la rivière de Seine, dans le lieu de *Rioilus*, nom que tous les annotateurs traduisent par *Ruel.*

En 870, Charles-le-Chauve fait don à l'abbaye de Saint-Denis, du lieu (*villa*) de Ruel (*Rio-*

[1] *Histoire du diocèse de Paris*, par l'abbé Lebeuf, tom. VII, page 146.

gilum) avec toutes ses dépendances, à condition que les moines de Saint-Denis feront après sa mort, nuit et jour, devant l'autel de la Sainte-Trinité, brûler sept luminaires : un pour son père Louis ; un autre pour sa mère Judith ; un troisième pour lui ; un quatrième pour Hyrmintrude, autrefois son épouse ; le cinquième pour sa femme Richilde, reine ; le sixième pour tous ses enfans morts ou vivans, et le septième pour Boson et Widon, et ses autres familiers. Il veut aussi que le réfectoire de cette abbaye soit éclairé par quinze flambeaux [1].

Depuis ce temps, l'abbaye de Saint-Denis fit des augmentations à la terre de Ruel ; et cette propriété était devenue très-considérable, lorsqu'en 1635 elle fut vendue au cardinal de Richelieu, moyennant 12,000 livres de rente [2].

Après la mort du cardinal, cette vente fut révoquée ; et les abbés continuèrent d'en jouir jusqu'à ce que la mense abbatiale fût attribuée

[1] *Recueil des historiens de France*, tome VIII, page 629.

[2] *Gallia christiana*, tome VII, colonne 414. — *Histoire du diocèse de Paris*, par Lebeuf, tome VII.

à la communauté royale de Saint-Cyr (*Voyez* tome I, article Saint-Cyr).

Richelieu choisit Ruel pour son séjour ordinaire : il fit réparer, augmenter, et considérablement embellir le château et les jardins ; en sorte que sa maison de Ruel surpassait en magnificence toutes les maisons royales alors existantes. C'est dans ces vastes jardins que l'on vit pour la première fois des cascades artificielles.

Pendant le gouvernement de ce fameux ministre, il se passa à Ruel plusieurs événemens importans, qui tous caractérisent sa puissance tyrannique. Le malheureux maréchal *de Marillac* y fut condamné le 28 mai 1632 ; et c'est encore dans le même château que se faisait, dit-on, une foule d'exécutions secrètes, où la vie des citoyens était sacrifiée à la cruelle politique de ce cardinal. On a beaucoup parlé des *oubliettes* du château de Ruel.

Un autre homme y finit ses jours le 18 novembre 1632 : c'est le père *Joseph*, capucin, aussi adroit, et plus ferme peut-être que le cardinal, dont il était le conseil. Il fallait à ce ministre un homme qui le secondât dans ses projets : il le trouva dans un couvent de capucins.

Sous le règne de Louis XIII, il mourut à Ruel un nommé *Zaga-Christ*, qui se qualifiait de roi d'Éthiopie. Les uns le reconnurent pour tel ; d'autres le regardèrent comme un aventurier ; le cardinal de Richelieu en faisait peu de cas. Après sa mort, on lui fit l'épitaphe suivante :

Ci-gist du roi d'Éthiopie
L'original ou la copie.
Fut-il roi, ne le fut-il pas?
La mort termine les débats.

Après la mort du cardinal de Richelieu, le château de Ruel échut à sa mère, la duchesse d'Aiguillon. Celle-ci en jouissait lorsque la cour, en 1648, menacée par la fronde, s'y retira. Quelques années plus tard, Louis XIV manifesta le désir d'en faire l'acquisition ; et, comme les désirs de Louis XIV étaient à peu près des ordres, la duchesse d'Aiguillon envoya à Colbert un mémoire des sommes énormes auxquelles s'étaient élevés les embellissemens et les réparations de cette terre, avec une lettre où elle exprime le regret qu'elle aura de se défaire de sa propriété. Ce mémoire, qui serait encore effrayant de notre temps, et qui

donne une idée de la fortune du cardinal-ministre, se montait à 929,000 francs [1].

Quant à la ville, elle eut beaucoup à souffrir, en 1346, des troupes anglaises de Henri IV, qui, après avoir saccagé Saint-Germain-en-Laye, firent une irruption sur Ruel, où elles pillèrent et ravagèrent ce qu'elles ne réduisirent pas en cendres. Cependant, tout fut bientôt réparé; et, lorsque Richelieu vint s'y fixer, la ville commença à se peupler, car, la plupart des affaires publiques se traitant à Ruel, un grand nombre des membres du conseil y achetèrent ou y firent bâtir des maisons de campagne.

On a donné à Ruel le titre de ville; il est certain que ce lieu était entouré de murs, et que sa population s'était considérablement accrue depuis le séjour de Richelieu : il y avait en 1709 cinq cents feux; et le Dictionnaire universel de la France y compte, en 1726, 1934 habitans.

Depuis, l'importance de cette ville diminua par degrés; et son château, sous les successeurs de Richelieu, perdit sa vogue. Cette terre su-

[1] Voyez ce mémoire détaillé dans le *Voyage de M. Delort aux environs de Paris.*

bit, en 1793, le sort de toutes les propriétés nationales, et, après avoir passé entre les mains de plusieurs acquéreurs, devint le domaine du maréchal Masséna. En 1815, Ruel fut, par les troupes anglo-prussiennes, pris et pillé; les Prussiens dévastèrent le parc du château, pendant que les Anglais couraient sur la Malmaison.

Aujourd'hui, Ruel conserve encore un air de ville : les rues y sont bien pavées, les maisons bien bâties, et ses monumens méritent quelque attention.

L'église de la paroisse est belle pour une église de village; la première pierre en fut posée l'an 1584, par *Antoine,* premier du nom, roi titulaire de Portugal, et par ses fils, Don *Emmanuel* et Don *Christophe,* qui se trouvaient alors à Ruel. Le portail de cette église, dû à la munificence du cardinal de Richelieu, a été élevé par l'architecte *Le Mercier,* le même qui a fait le portail de la Sorbonne, à Paris; il est orné des ordres dorique et ionique. On y voit deux statues sculptées par *Sarrasin.*

Dans l'intérieur, on élève un monument sépulcral à la mémoire de Joséphine.

En bâtissant cette église, on a conservé le

clocher de l'ancienne église : il est de forme octogone, bâti dans le genre de toutes les églises de l'Angleterre : ce qui a fait penser qu'il fut l'ouvrage des Anglais, qui multiplièrent ces sortes de clochers, pendant leur séjour en France.

A l'extrémité de la paroisse, sont les ruines d'une ancienne chapelle, dédiée à saint *Cucuphat,* que les gens du pays appellent *Quicuenfat,* et que quelques-uns honorent encore par des pélerinages et des bougies, peut-être à cause de la singularité de son nom [1].

On voit, à l'entrée du village de Ruel, du côté de Paris, de superbes casernes bâties en même temps, et sur le même plan que celles de Courbevoie : elles se composent de trois corps de logis, précédés d'une grande cour, fermée par une grille élégante. Ces casernes furent, en 1814, de même que celles de Courbevoie, converties en hôpital militaire, pour recevoir les soldats russes, blessés sous les murs de Paris; en 1815, elles furent occupées par les

[1] Ce saint Cucuphat est fêté à Barcelone, le 25 juillet. Suivant les légendaires, il fut un des bienheureux qui souffrirent le martyre sous l'empereur Dioclétien.

troupes prussiennes; aujourd'hui elles sont affectées aux Suisses.

Le parc du château a été fort embelli par le général Masséna, pendant qu'il en était propriétaire. La superficie de ce parc est de 160 arpens. Il fit aussi réparer et décorer le château.

Le village de Ruel fait partie du département de Seine-et-Oise, et de l'arrondissement de Versailles, canton de Marly-le-Roi; sa population est de 2,524 habitans.

§. VII.

LA MALMAISON.

Ce château, situé sur la route de Saint-Germain, au-delà du village de Ruel, est l'un des plus renommés des environs de la capitale.

Ce lieu tire son nom de *mala domus*, ou mauvaise maison. En 1244, elle n'était encore qu'une simple grange dépendante de la paroisse de Ruel. On voit, au XIVe. siècle, des hommages de ce fief rendus à l'abbé de Saint-Denis. En 1622, Christophe Perrot, conseiller au parlement, en était le seigneur.

Au commencement de la révolution, la Malmaison était devenue l'un des plus agréables séjours des environs de Paris; Delille, dans

son poëme des *Jardins*, le place parmi ceux qui ont mérité de fixer son attention, et Delille avait été à même d'apprécier tous les agrémens qu'il offrait. C'est là qu'il traduisit une partie des Géorgiques.

En 1792, la Malmaison, vendue comme propriété nationale, fut achetée par M. Lecouteux de Canteleux, qui fut depuis sénateur. Joséphine Tascher de la Pagerie, veuve Beauharnais, en fit peu de temps après l'acquisition. Elle mit dès-lors tous ses soins à embellir cette retraite, déjà connue par la beauté de ses jardins et des eaux abondantes qui les arrosaient. C'est à la Malmaison que se retirait Joséphine, lorsque son second mari, suivant le cours de ses victoires, volait à ces destinées inouïes qui en ont fait un homme extraordinaire; elle y donnait des fêtes brillantes que son époux savait faire tourner au profit de son ambition.

C'est à la Malmaison, a-t-on écrit, que furent préparés tous les ressorts qui devaient opérer la fameuse révolution du 18 brumaire.

Devenue impératrice, Joséphine conserva sa prédilection pour la Malmaison : c'est là qu'elle passait tous les momens que lui laissaient les obligations de son rang. La Malmaison reçut

alors de grands embellissemens; l'impératrice y établit un musée consacré surtout à l'histoire naturelle, et où elle avait réuni les productions de toutes les parties du monde. Par ses soins, un jardin botanique, une ménagerie et une école d'agriculture, y furent établis.

« Le jardin botanique contenait, soit en » plein air, soit dans des serres chaudes, toutes » les plantes les plus rares que l'art et la pa» tience de l'homme ont pu faire végéter dans » notre climat[1]. La ménagerie, l'une des plus » complètes de l'Europe, renfermait tous les » animaux terrestres, aquatiques et volatiles » qui peuvent vivre dans notre atmosphère. » Enfin, l'école d'agriculture, établie dans le » genre de celle de Rambouillet, était consa» crée à des expériences utiles, qui toutes » avaient pour but de perfectionner le premier » des arts, et de contribuer autant qu'il était » en elle au bonheur du peuple français, en » préparant pour lui de nouvelles sources de » richesses et de prospérité. Dans ces divers » établissemens, l'utile était toujours à côté de

[1] Les *plantes rares de La Malmaison* ont été peintes par M. *Redouté*, et décrites par M. *Bonpland;* 1 vol. in-folio, sur jésus superfin vélin. Paris, *librairie de Guillaume*.


Civeton del. *Couché, fils dir.*

LA MALMAISON.

» l'agréable ; et Joséphine, au milieu de ses jar-
» dins, entourée de ses superbes mérinos et
» des autres animaux consacrés aux besoins de
» l'homme, semblait à tous les Français une di-
» vinité bienfaisante, uniquement occupée du
» désir et du soin de les rendre heureux......
» Elle a sacrifié des sommes immenses à orga-
» niser ces divers établissemens, et elle n'a pas
» songé une seule fois à prodiguer l'or à l'ef-
» fet de se construire un palais digne de celle
» qui était alors la femme du plus puissant mo-
» narque de l'Europe. La modeste habitation
» de la Malmaison[1], composée d'un simple rez-
» de-chaussée et d'un premier étage, parut tou-
» jours suffisante à son ambition. Mais, si l'as-
» pect de ce réduit champêtre n'annonçait point
» à l'étranger l'impératrice des Français, le ré-
» cit de ses vertus, de sa douce bienfaisance, les
» pleurs d'amour que répandaient, en parlant
» d'elle, tous les habitans des villages voisins,
» la faisaient bien vite reconnaître; et le voya-
» geur s'en retournait pénétré d'admiration
» pour une femme qui semblait ne vouloir *ré-*
» *gner* que pour se faire chérir.[2] »

[1] *Voyez* la gravure.
[2] *Dictionnaire historique, etc., des environs de Paris*, p. 404.

La Malmaison avait fait les plus chères délices de Joséphine pendant la période de sa grandeur; après sa déchéance, elle fit sa plus douce consolation.

En 1814, l'empereur de Russie vint plusieurs fois visiter Joséphine à la Malmaison. Il lui semblait digne de la majesté royale d'honorer par de respectueux hommages l'illustre infortunée, sur laquelle reposèrent pendant neuf ans les destinées de l'Europe. Ce passage rapide de la puissance suprême à une condition presque ignorée; ces souvenirs si glorieux, ce malheur si présent; plus encore, les grâces, l'aménité de Joséphine, devaient naturellement exciter la vénération profonde d'un monarque tout récemment porté par la fortune au comble de la prospérité.

Le 26 mai, Alexandre avait accepté le dîner offert par Joséphine; le soir, il désira se promener dans les jardins; Joséphine, malgré le froid, voulut l'accompagner et lui montrer toutes les curiosités de son habitation; elle était déjà malade; le soir elle se trouva plus mal, et trois jours après elle n'était plus.

Alors la Malmaison passa au prince de Beauharnais, et devint, en 1815, le refuge où Na-

poléon, après la bataille de Waterloo, alla cacher son désespoir.

Le 1er. juillet 1815, la Malmaison fut ravagée et pillée par les troupes anglaises et prussiennes. Voici ce qu'on lit dans un journal du temps : « Cette belle propriété, où depuis » quinze ans les produits les plus brillans des » arts, les recherches les plus curieuses du » goût, les chefs-d'œuvre de nos plus habiles » artistes se trouvaient réunis, offre aujourd'hui l'aspect le plus triste. Les statues de » Canova, de Cartelier, de Lemot, etc.; les tableaux charmans de Vernet, de Taunay, de » Richard, ont été détruits par le sabre et les » baïonnettes des Anglais et des Prussiens. » Quand la victoire faisait tomber l'Italie en » notre puissance, les tableaux de Raphaël et » les statues antiques venaient décorer nos muséum. Nos ennemis ont appris de nous l'art » de vaincre; ils devraient bien avoir appris » en même temps à ne pas déshonorer leur victoire. »

Aujourd'hui, la Malmaison a bien perdu de son ancienne splendeur : tout y dénote l'absence de celle qui l'habitait ; une partie du parc a même été convertie en terre labourée, et l'on

ne voit guère, de toutes les richesses empruntées par Joséphine à l'histoire naturelle, qu'un beau troupeau de mérinos. La Malmaison est encore dans la famille du prince Eugène[1].

§. VIII.
BOUGIVAL.

Village situé près de la grande route de Paris à Saint-Germain, sur la rive gauche de la Seine, à une lieue à l'est de Marly et à trois lieues un quart à l'ouest de Paris.

Ce lieu est mentionné pour la première fois dans quelques titres du XIIIe. siècle. Il avait pour seigneurs ceux de Marly; le comte d'Assy portait ce titre en 1683, et vendit, la même année, son domaine à Louis XIV.

L'église de Bougival, petite et bien bâtie, paraît être du XIIe. siècle. A l'extrémité occidentale de cette église est gravée, sur un marbre blanc, l'épitaphe suivante :

« Cy gissent honorables personnes, sieur *Rennequin* » *Sualem*, seul inventeur de la machine de Marly, etc. »

ce qui dément formellement la plupart des

[1] Les journaux avaient annoncé, depuis la mort du prince, que le baron de Roschild était devenu propriétaire de la Malmaison. Il paraît qu'il n'en a jamais été question.

histoires qui donnent à l'ingénieur Deville l'honneur d'avoir inventé cette machine.

On peut présumer, avec quelques écrivains, que cet ingénieur s'empara de la découverte du *sieur Sualem,* ainsi que de l'honneur et du profit qui en résultèrent. Sualem, retiré à Bougival, y termina une vie abreuvée d'amertume et de dégoûts.

Cette machine de Marly, si merveilleuse, si étonnante sous le siècle de Louis XIV, où l'art de la mécanique était dans son enfance, paraît aux mécaniciens du XIXe. siècle une conception mesquine et trop compliquée.

L'église de Bougival est sous le titre de la Vierge; mais elle reconnaît pour second patron saint Avertin, fameux pour guérir de la folie. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans l'abbé Lebeuf: « On y en conserve, dit-on, une relique; mais il » n'y a pas de preuve que la vénération de ce » saint ait commencé autrement que par une » confrérie, car on n'aperçoit aucun rapport » entre l'abbaye de bénédictins de Saint-Florent de Saumur, qui revendiquait au XIIe. siè» cle l'église de Notre-Dame de Bougival et » Saint-Avertin, qui était d'un ordre tout dif» férent...... La chapelle de saint Avertin, que

» l'on invoque contre les maux de tête, est dans » le fond du même côté; et l'on y voit son » buste de bois doré, élevé au-dessus du réta- » ble, avec une capsule de reliques sous ce » buste; mais la principale est un morceau de » son chef renfermé dans la tête de cette figure, » et qu'on aperçoit sous un cristal [1]. »

L'abbé Lebeuf pense qu'il s'agit ici de saint Aventin, qui fut évêque de Chartres, et non de saint Avertin, mort en Touraine l'an 1189, et il ajoute que, les deux diocèses de Paris et de Chartres étant confondus l'un avec l'autre, le saint évêque aura pu opérer dans les environs de Bougival « quelques miracles, dont » le souvenir aura déterminé à lui ériger une » statue. A Châteaudun, où son tombeau est » dans l'église de Saint-Médard, il est invoqué » contre les maux de tête. Mais, par la suite » des temps, la ressemblance des noms Aven- » tin et Avertin aura fait confondre l'un avec » l'autre, en sorte que saint Avertin est re- » gardé aujourd'hui comme second patron de » Bougival, et qu'il y a une confrérie en son » honneur. »

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome VII, p. 167 et 169.

Le village de Bougival fait partie de l'arrondissement de Versailles et du canton de Marly-le-Roi. Sa population, qui en 1726 n'était que de 563 habitans, s'élève aujourd'hui à 951, en y comprenant les hameaux de *Saint-Michel* et de *la Chaussée*. L'exploitation de la craie est la principale occupation des habitans de cette commune.

La Chaussée. Ce hameau doit son origine à une pêcherie que fit construire dans la Seine Charles Martel, et qui, en l'an 817, fut donnée par Louis-le-Débonnaire au monastère de Saint-Germain-des-Prés. Il s'appelait alors *Caroli-Vanna, Charlevanne*.

En 1122, Louis-le-Gros voulut faire construire dans ce lieu un château ou une forteresse, pour empêcher ses ennemis de venir faire des courses près de Paris; « mais Robert, » moine de Coulombs, résidant au prieuré de » Saint-Germain-en-Laye, vint lui remontrer » qu'en bâtissant un fort en cette place il di» minuerait le don qu'avait fait le roi Robert » des dîmes de vin à ce prieuré; et le roi chan-

» gea de dessein[1]. » Ainsi toute une province fut exposée aux ravages, afin que les moines de Saint-Germain pussent continuer à boire le même nombre de coups. Il faut tout dire aussi : le vin de ce canton était en réputation ; et le même abbé Lebeuf nous dit que « les moines » de Saint-Denis recherchaient fort les vignes » de Charlevanne. »

Dès l'an 1224, il y avait à Charlevanne une léproserie qui formait une espèce de communauté. Quinze paroisses avaient le droit d'y placer leurs malades : ce qui fait supposer qu'elle était une des plus riches du royaume.

En 1346 les Anglais s'emparèrent de Charlevanne, qu'ils pillèrent et brûlèrent. Ce lieu n'est plus connu aujourd'hui que sous le nom de la Chaussée. On y voit un vieux château, qui n'est remarquable que par son antiquité, et pour avoir été le séjour de Gabrielle d'Estrées. C'est une maison bâtie en briques, d'ailleurs peu remarquable ; cette maison appartenait en dernier lieu au marquis de Mesme ; elle est située sur la grande route même.

Le hameau de *Saint-Michel* prend son nom

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome VII.

d'une chapelle de ce saint qui existait au moins dès le XIIIe. siècle. L'abbé Lebeuf en fait même remonter la fondation au IXe., pour remercier le saint guerrier de ce que les Normands avaient été repoussés de ce lieu.

Nous ne devons pas omettre de parler ici du château dit pavillon de la Jonchère, charmante habitation située sur le penchant de la colline qui s'étend jusqu'à la Celle-Saint-Cloud. Il a appartenu au général Bertrand.

§. IX.

LUCIENNES ou LOUVECIENNES.

Village situé sur la pente d'une montagne, près et à gauche de la grande route de Paris à Saint-Germain, à trois lieues trois quarts de la capitale.

Le nom de Louveciennes vient sans contredit de celui de *Mons Lupicinus*, que porta la montagne sur laquelle il est situé : c'est ainsi qu'elle est nommée dans un acte du IXe. siècle. Cette terre appartenait alors au monastère de Saint-Denis; depuis cette époque, il n'en est plus question qu'au XIIe. siècle. Dans le siècle suivant, les seigneurs de Marly s'attribuaient

des droits de suzeraineté sur Louveciennes, et Maubuisson qui était un canton du territoire. Vers la fin du XVIIe. siècle, la seigneurie de ce lieu appartenait à Jacques de Beringhen, premier écuyer du roi et chevalier de ses ordres.

Ce qui a surtout rendu Luciennes fameux, c'est le pavillon bâti par la trop célèbre Dubarry, maîtresse de Louis XV. Ce château avait, dit-on, coûté plus de 6 millions.

La beauté du local, le talent des artistes, tout avait concouru à produire un chef-d'œuvre. Cinq croisées de face en tout sens éclairent ce bâtiment, de forme carrée; la façade présente un péristyle de quatre colonnes ioniques, dont le fond est orné d'un grand bas-relief sculpté par Lecomte.

Rien n'était plus riche et plus recherché que les meubles et les ornemens de ce petit palais; les tables, les feux, les chambranles de cheminées, les serrures, etc., étaient d'un fini précieux; mais, comme le bon goût prescrit des bornes au beau, on s'éloigne du beau lorsqu'on le pousse jusqu'à l'excès.

Ce qui concourait surtout à l'agrément de ce séjour, c'est la superbe vue dont on jouit à Luciennes.

On sait qu'à la mort de Louis XV la comtesse Dubarry fut reléguée dans l'abbaye de Pont-aux-Dames, près de Meaux, d'où Louis XVI la retira en lui rendant, avec une forte pension, son château de Luciennes. Désormais étrangère à la cour, où elle n'eût jamais dû paraître, madame Dubarry ne songea plus qu'à embellir son domicile jusqu'au moment de la révolution, où sa maison devint le rendez-vous des courtisans dignes d'une telle patrone. On prétend même que dans le temps elle ne fit courir le bruit qu'on lui avait volé ses diamans, que pour en assurer la valeur à quelques émigrés, valeur qu'elle-même leur porta en Angleterre. On sait que cette femme finit ses jours sur l'échafaud révolutionnaire, avec toute la faiblesse qu'on devait attendre d'une âme comme la sienne.

Le pavillon de madame Dubarry fait aujourd'hui le principal ornement de la propriété de M. Lafite, dont le château a succédé à l'ancien château seigneurial. Luciennes est en outre embelli par plusieurs autres maisons de campagne, dont la plus remarquable, qui appartint jadis à la princesse de Conti, est maintenant à madame Hacar.

Nous parlerons de l'aquéduc de Luciennes dans le paragraphe suivant.

Le village de Luciennes fait partie du département de Seine-et-Oise, arrondissement de Versailles, canton de Marly. Sa population est de 713 habitans.

§. X.

MARLY-LE-ROI.

Marly-le-Roi est un village situé sur la pente d'une montagne, à trois quarts de lieue au sud de Saint-Germain-en-Laye, et à une lieue trois quarts de Versailles.

On voit que dès le XIe. siècle il y avait à Marly deux églises : l'une sous le titre de Notre-Dame, qui dans la suite, dit l'abbé Lebeuf, prit le titre de Saint-Étienne, parce que les habitans furent bien aises d'avoir un patron différent de celui du prieuré de Notre-Dame ; l'autre dédiée à saint Vigor ; mais ces deux paroisses furent, au XVIIe. siècle, réunies en une seule, et l'on démolit la première. Quelque temps après, le prieuré du lieu se réunit aussi à la cure de Marly ; et l'église priorale fut abattue afin d'en faire servir les matériaux à la réédification de celle de Saint-Vigor.

Les seigneurs de Marly ne remontent guère qu'au XIe. siècle; du moins nous n'en connaissons point avant cette époque. Les plus anciens sont Hervé de Marly et Bouchard de Marly, l'aïeul et le père de ce Mathieu de Montmorency, seigneur de Marly en 1150, qui, après s'être distingué dans les guerres de Philippe-Auguste, se croisa et alla mourir près de Constantinople. Cette mort fut fort sensible, dit Villehardouin, parce que ce « Mathius était un » des meillors chevaliers del roiaume de » France, et des plus prisiez et des plus amez. »

La terre de Marly resta dans cette famille jusqu'à l'an 1356, où elle passa à Bertrand et Thibaud de Levis; en 1660, elle fut érigée en comté. « Je trouve, dit l'abbé Lebeuf[1], que depuis ce temps-là le roi Louis XIV l'avait eue » par sentence de décret et adjudication aux » requêtes du palais...... Cependant l'édit de » décembre 1693 l'a dite acquise par ce prince, » en vertu d'un contrat d'échange fait le 20 » mai 1693 avec Louis Philippeaux, comte de » Pontchartrain, ministre et secrétaire d'état, » pour Neaufle-le-Châtel et ses dépendances... » Il est certain par l'édit subséquent que la

[1] *Histoire du diocèse de Paris*, tome VII, p. 196.

» terre de Marly fut incorporée au domaine de
» Versailles. »

Louis XIV se plaisait si fort à Marly qu'il résolut d'en faire une résidence royale ; on y construisit en effet un magnifique château où il dépensa des sommes considérables. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans les mémoires de Sain' Simon.

« Le roi, lassé du beau et de la foule, se
» persuada qu'il voulait quelquefois du petit et
» de la solitude. Il chercha autour de Versailles
» de quoi satisfaire ce nouveau goût; il visita
» plusieurs endroits; il parcourut les coteaux
» qui découvrent Saint-Germain, et cette vaste
» plaine qui est au bas...... On le pressa de
» s'arrêter à Luciennes.....; mais il répondit
» que cette heureuse situation le ruinerait; que,
» comme il voulait un lieu, il voulait aussi une
» situation qui ne lui permît pas de songer à y
» rien faire.

» Il trouva, derrière Luciennes, un vallon
» étroit, profond, à bords escarpés, inaccessi-
» ble par ses marécages, sans aucune vue, en-
» fermé de collines de toutes parts, extrême-
» ment à l'étroit, avec un méchant village sur
» le penchant d'une de ces collines, qui s'ap-

» pelait Marly. Cette clôture, sans vue, ni » moyen d'en avoir, fit tout son mérite; l'étroit » du vallon, où on ne pouvait s'étendre, y » ajouta beaucoup; il crut choisir un ministre, » un favori, un général d'armée.

» Ce fut un grand travail de dessécher ce » cloaque de tous les environs, qui y jetaient » leurs voieries, et d'y rapporter des terres.

» L'ermitage fut fait : ce n'était que pour y » coucher trois nuits du mercredi au samedi, » deux ou trois fois l'année, avec une douzaine » de courtisans, en charge, les plus indispen- » sables; peu à peu l'ermitage fut augmenté. » D'accroissement en accroissement, les colli- » nes furent taillées pour faire place et y bâtir, » et celles du bout largement emportées pour » donner au moins une échappée de vue fort » imparfaite; enfin, en bâtimens, en jardins, » en eaux, en aquéducs, en ce qui est si cu- » rieux sous le nom de *machine de Marly;* en » parcs, en forêts ornées et renfermées, en » statues, en meubles précieux; Marly est de- » venu ce qu'on le voit encore, tout dépouillé » qu'il est depuis la mort du roi, en forêts » toutes venues et touffues, en grands arbres » qu'on y a apportés sans cesse de Compiègne,

» et de bien plus loin, dont les trois quarts » mouraient, et qu'on remplaçait aussitôt en » vastes espaces de bois et d'allées obscures, » subitement changées en d'immenses pièces » d'eau, où l'on se promenait en gondole, re- » mises en forêts à n'y pas voir le jour, dès le » moment qu'on les plantait. Je parle de ce que » j'ai vu en six semaines, en bassins changés » cent fois, en cascades de même, en figures » successives et toutes différentes, en séjours » de carpes ornés de dorures et de peintures » les plus exquises, à peine achevées, rechan- » gées et rétablies autrement par les mêmes » maîtres une infinité de fois.

» Cette prodigieuse machine dont on vient » de parler, avec ses immenses aquéducs, ses » conduits et ses réservoirs monstrueux, uni- » quement consacrés à Marly; que si on ajoute » les dépenses de ces continuels voyages, qui » devinrent enfin au moins égaux aux séjours » de Versailles, souvent presque aussi nom- » breux, et, tout à la fin de la vie du roi, le » séjour le plus ordinaire. On ne dira pas trop » sur Marly en comptant par milliards[1]. »

[1] Saint-Simon, *Mémoires*, tome 1, pages 135, 139.

Au bas d'une superbe cascade, et au-dessus des plus somptueux jardins, s'élevait un gros pavillon isolé qui dominait sur une vaste esplanade enrichie de terrasses, de cascades, de parterres, de bosquets, de pièces d'eau, de plusieurs chefs-d'œuvre de sculpture; terminée par un lointain très-varié et très-riche, et bordée d'allées d'ifs, de portiques en verdure, et de douze pavillons qui faisaient allusion aux douze signes du zodiaque, comme le principal pavillon, au palais du Soleil[1]. Ces douze pavillons, dont l'architecture faisait un contraste si agréable avec les masses de verdure qui les séparaient et les couronnaient, servaient de logement aux ministres et aux princes. La muse du chantre des *Jardins*, enflammée à la vue de tant de richesses, que l'art et la nature avaient prodiguées dans ces beaux lieux, les a chantés de cette manière :

C'est là que tout est grand, que l'art n'est point timide;
Là, tout est enchanté : c'est le palais d'Armide;

[1] On sait que Louis XIV aimait à être comparé au soleil; qu'il avait pris cet astre pour devise. Dans toutes les constructions qu'il fit établir, le soleil figurait comme l'emblème du roi : les artistes et les courtisans s'empressaient de seconder ce travers d'esprit, cette vanité ridicule et pitoyable.

C'est le jardin d'Alcine, ou plutôt d'un héros
Noble dans sa retraite et grand dans son repos,
Qui cherche encore à vaincre, à dompter des obstacles,
Et ne marche jamais qu'entouré de miracles.
Voyez-vous et les eaux, et la terre, et les bois,
Subjugués à leur tour, obéir à ses lois;
A ces douze palais, d'élégante structure,
Ces arbres marier leur verte architecture;
Ces bronzes respirer; ces fleuves suspendus,
En gros bouillons d'écume à grand bruit descendus,
Tomber, se prolonger dans des canaux superbes;
Là, s'épancher en nappe; ici, monter en gerbes;
Et, dans l'air s'enflammant aux feux d'un soleil pur,
Pleuvoir en gouttes d'or, d'émeraude et d'azur?
Si j'égare mes pas dans ces bocages sombres,
Des faunes, des Sylvains, en ont peuplé les ombres,
Et Diane et Vénus enchantent ce beau lieu.
Tout bosquet est un temple, et tout marbre est un Dieu;
Et Louis, respirant du fracas des conquêtes,
Semble avoir invité tout l'Olympe à ses fêtes.

On arrivait, par une magnifique avenue, à une cour ronde, où aboutissaient les cours destinées pour les écuries et remises. De cette cour, on passait à une avenue longue de 115 toises, environnée de terrasses bordées d'arbres, et qui conduisait à l'avant-cour. Sa forme ronde était terminée par deux pavillons, dont l'un servait de salle des gardes, et l'autre de chapelle.

C'est surtout par ses jardins que Marly acquit une réputation prodigieuse. Une chose, entre autres, faisait l'admiration de tous les visiteurs : en face du château, du côté de la montagne, était une place appelée *amphithéâtre*, occupée par un grand bassin, l'une des plus belles pièces d'eau de Marly : « C'était proprement, dit Piganiol, une rivière qui, en tombant de fort haut sur 63 degrés de marbre, formait des nappes d'eau d'une beauté que rien n'égalait ence genre. »

Ce bassin et cette cascade, lorsque Louis XV les fit changer, étaient presque entièrement ruinés, parce qu'on avait fait jouer les eaux très-fréquemment pendant la minorité de ce prince, et son séjour à Marly. Il aurait fallu des sommes considérables pour les rétablir; on prit le parti de les détruire en 1728; et on y substitua un grand tapis de verdure.

Les jardins hauts, situés du côté de la route de Versailles, consistaient en plusieurs belles allées, dans l'une desquelles on voyait le Laocoon fondu par les *Kellers*. Ces allées conduisaient à un belvéder orné de deux groupes de bronze. L'un représentait Hercule qui tue l'hydre; l'autre, Diane, d'après l'antique placé dans la ga-

lerie de Versailles. Cet ouvrage est également des *Kellers*.

Les jardins dont nous venons de parler furent plantés par Durusé.

En parcourant le parc, on pouvait voir les trois grands réservoirs, qui contenaient environ cinq arpens; les eaux qui les remplissaient provenaient de la machine de Marly, et étaient conduites par l'aquéduc.

Le duc de Saint-Simon nous a conservé[1] quelques scènes de famille qui se rattachent au château de Marly, et qui doivent trouver place ici; on sera bien aise de voir quelquefois en déshabillé le grand roi et sa brillante cour:

« Un jour, dit-il, nous fûmes d'un voyage » de Marly, où il arriva une scène singulière. » Le roi et monseigneur y tenaient chacun une » table à même heure et en même pièce, soir » et matin; les dames s'y partageaient sans af- » fectation, sinon que madame la princesse de » Conti était toujours à celle de monseigneur, » et ses deux autres sœurs toujours à celle du » roi. Il y avait, dans un coin de la même pièce, » cinq ou six couverts qui n'étaient tenus par

[1] *Supplément aux Mémoires*, tome I, page 304.

» personne, et où se mettaient indifféremment
» tantôt l'un, tantôt l'autre.

» Celle du roi était plus proche du grand sa-
» lon, l'autre plus voisine des fenêtres et de la
» porte, par où, sortant de dîner, le roi allait
» chez madame de Maintenon, qui alors dînait
» souvent à la table du roi, se mettait vis-à-vis
» de lui (les tables alors étaient rondes), ne
» mangeait jamais qu'à celle-là, et soupait tou-
» jours chez elle. Pour expliquer le fait, il
» fallait mettre ce tableau au net.

» Les princesses n'étaient que légèrement
» recommandées, et madame la princesse de
» Conti, intérieurement de fort mauvaise hu-
» meur du goût de monseigneur pour la Chouin,
» qu'elle ne pouvait ignorer, et dont elle n'o-
» sait donner aucun signe.

» A un dîner pendant lequel monseigneur
» était à la chasse, et où sa table était tenue
» par madame la princesse de Conti, le roi
» s'amusa à badiner avec madame la duchesse,
» et sortit de cette gravité qu'il quittait rare-
» ment, et, à la surprise de la compagnie,
» jouait avec elle aux olives. Cela fit boire
» quelques coups à madame la duchesse; le roi
» fit semblant d'en boire un ou deux; et cet

» amusement dura jusqu'au fruit. A la sortie » de table, le roi, passant devant madame la » princesse de Conti pour aller chez madame » de Maintenon, choqué peut-être du sérieux » qu'elle lui marqua, lui dit assez sobrement » que sa gravité ne s'accommodait pas de leur » ivrognerie.

» La princesse, piquée, laissa passer le roi; » puis, se tournant vers madame de Châtillon » dans ce moment de chaos, où chacun se la- » vait la bouche, lui dit qu'elle aimait mieux » être grave que sac à vin, entendant quelques » repas allongés que ses sœurs avaient faits » depuis peu ensemble.

» Ce mot fut entendu de madame la duchesse » de Chartres, qui répondit assez haut, de » sa voix lente et tremblante, qu'elle aimait » mieux être sac à vin que sac à guenilles, par » où elle entendait Clermont et des officiers des » gardes-du-corps, qui avaient été, les uns » chassés, les autres éloignés à cause d'elle.

» Ce mot fut si cruel qu'il ne reçut point de » repartie, et qu'il courut sur-le-champ par » Marly, et de là dans Paris et partout. Ma- » dame la duchesse, qui avait bien de la grâce » et de l'esprit, et l'art des chansons salées,

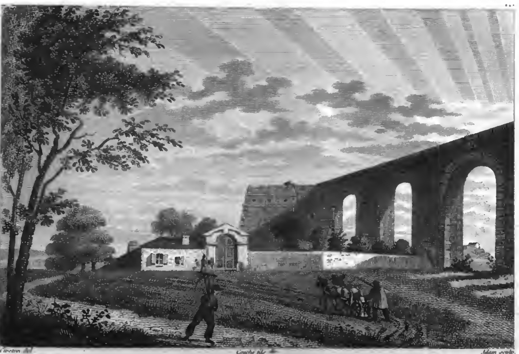
» en fit d'étranges sur le même ton. Le roi, » instruit de ces tracasseries, entra dans celles » qu'il trouva de part et d'autre trop fortes; » monseigneur s'en mêla aussi. Il leur donna » un dîner à Meudon, où madame la prin- » cesse de Conti alla seule, et arriva la pre- » mière; les deux autres y furent menées par » *Monsieur*. Elles se parlèrent peu; tout fut » aride; et elles revinrent de tout point comme » elles étaient allées.

» La fin de cette année fut orageuse à Marly. » Madame la duchesse de Chartres et madame » la duchesse, plus ralliées par l'aversion de » madame la princesse de Conti, se mirent au » voyage suivant à un repas rompu, après le » coucher du roi, dans la chambre de madame » de Chartres, au château. Monseigneur joua » tard dans le salon; en se retirant chez lui, il » monta chez les princesses, et les trouva qui » fumaient des pipes qu'elles avaient envoyé » chercher au corps-de-garde suisse.

» Monseigneur, qui en vit les suites si cette » odeur gagnait, leur fit quitter cet exercice; » mais la fumée les avait trahies. Le roi leur fit » le lendemain une rude correction, dont la » princesse de Conti triompha.

» Cependant ces brouilleries se multiplièrent ; et le roi, qui avait espéré qu'elles finiraient d'elles-mêmes, s'en ennuya ; et, un soir » à Versailles, après souper, dans son cabinet, » il leur parla très-fortement, et conclut par » leur assurer que, s'il en entendait parler davantage, elles auraient chacune des maisons » de campagne où il les enverrait pour longtemps, et où il les trouverait fort bien. La menace eut son effet ; et le calme et la bienséance » les réunirent et suppléèrent à l'amitié. »

Après la mort de Louis XIV, le régent conçut le projet de détruire Marly ; et peut-être ce projet eût-il alors été mis à exécution, si le duc de Saint-Simon ne lui eût fait sentir que la dépense de l'entretien de Marly n'était pour le roi *qu'un point dans la carte* ; « que ce n'était » pas ces petits objets qu'il devait regarder, » mais considérer combien de millions avaient » été jetés dans cet ancien cloaque, pour en » faire un palais de fées, unique en toute l'Europe, par la forme, unique encore par la » beauté de ses fontaines, unique aussi par la » réputation que celle du feu roi lui avait donnée ; que c'était un des objets de la curiosité » de tous les étrangers de toute qualité qui ve-



Civeton del. Couché fils dir. Adam sculp.

AQUÉDUC DE LOUVECIENNE, or LUCIENNE.

» naient en France ; que cette destruction retentirait par toute l'Europe, avec un blâme » que ces basses raisons de petites épargnes ne » changeraient pas.... En effet, Marly fut conservé et entretenu ; et c'est le cardinal Fleury » qui, par avarice de procureur de collége, l'a » dépouillé de sa rivière, qui en était le plus » superbe agrément[1]. »

Il ne reste plus aujourd'hui du château que des ruines. Cependant une seule dépendance est encore debout ; celle qu'on appelait *le Chenil*. Elle est maintenant une des jolies maisons de campagne que l'on compte en assez grand nombre à Marly.

Aquéduc de Marly[2]. Cet aquéduc, qu'on nomme aussi aquéduc de Luciennes, ouvrage digne des Romains par sa construction simple, solide et majestueuse, est composé de trente-six arcades, et sa longueur est de 330 toises ; aux deux extrémités sont deux châteaux d'eau. Par le moyen de la machine de Marly, l'eau y est élevée de la Seine, à la hauteur de 600 pieds, et de là elle est amenée dans des réservoirs qui alimentent les fontaines et jets de Versailles.

[1] *Supplément aux Mémoires*, tome I, pag. 38 et suivantes.
[2] *Voyez* la gravure.

Marly-le-Roi est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Versailles. Sa population est de 1,052 habitans.

§. XI.

PORT-MARLY.

Le Port-Marly est un petit village situé sur le bord de la Seine et sur la route de Saint-Germain, au bas du coteau que dominent Luciennes et Marly-le-Roi; ce village n'offre de remarquable que la fameuse machine qui porte les eaux de la Seine à Versailles.

Machine de Marly. Voici la description succincte de cette machine telle qu'on la voyait autrefois : les détails techniques et multipliés que nécessiterait une description complette seraient aujourd'hui d'un faible intérêt, et nous éloigneraient du plan que nous nous sommes prescrit dans cet ouvrage.

Le bâtiment principal, qui était sur la Seine, contenait quatorze roues, composées chacune de deux manivelles, produisant des mouvemens verticaux, qui, par des coudes, devenaient horizontaux. Ces mouvemens horizontaux, ou, si l'on veut, inclinés comme la pente de la mon-

tagne, prolongés et multipliés depuis la rivière jusqu'à l'extrémité supérieure, produisaient seuls tous les refoulemens et toutes les aspirations. Sur la rivière, huit équipages menaient soixante-quatre corps de pompes ; à mi-côte, soixante-dix-neuf, et quatre-vingt-deux au puisard supérieur. Toutes ces pompes faisaient monter les eaux sur une tour distante de la rivière de 610 toises, et de 500 pieds plus haut que le bout des tuyaux aspirans qui étaient dans les coursières.

Les soixante-quatre pompes qui étaient dans la rivière aspiraient l'eau du fond des coursières de 13 pieds ou environ de haut, la refoulaient par le même mouvement de la même pompe qui l'avait aspirée, et la faisaient monter par cinq conduites de 8 pouces, qui étaient raccordées à ces pompes, jusqu'au puisard de mi-côte, éloigné de la rivière de 100 toises, et de 140 pieds plus haut que le fond des coursières.

L'eau que les soixante-quatre pompes de la rivière avaient élevée jusqu'à mi-côte était conduite, par un tuyau de fer de 18 pouces de diamètre, dans un réservoir d'où elle était distribuée dans les deux puisards par deux con-

duites de plomb d'un pied, et relevée par 79 pompes refoulantes et renversées, qui la poussaient jusqu'au puisard supérieur par quatre conduites de 8 pouces, et trois autres de 6 pouces. Ce puisard était distant de celui de mi-côte de 224 toises, et de 160 pieds plus haut que le dessous des pompes de mi-côte.

Des soixante-dix-neuf corps de pompes qui étaient à mi-côte, il y en avait quarante-neuf qui étaient menées par les sept petites chaînes qui ne dépassaient point les puisards, et qui étaient attelées chacune de sept corps de pompes. Les trente autres étaient menées dans le puisard à côté par cinq grandes chaînes, qui étaient attelées chacune de six corps de pompe, et passaient jusqu'au puisard supérieur.

Il faut remarquer que les sept petites chaînes relevaient, avec les vingt-huit pompes aspirantes, les eaux de source de mi-côte, par les équipages qui étaient attelés entre la rivière et mi-côte, parce que ces eaux étaient plus basses que ce dernier point.

L'eau que les soixante-dix-neuf pompes de mi-côte avaient montée jusqu'au puisard supérieur, conduite dans un réservoir par deux tuyaux d'un pied, était relevée par quatre-

vingt-deux pompes renversées et refoulantes, qui la faisaient monter jusque sur la tour par six conduites de fer de 8 pouces. La tour était distante de ce puisard de 290 toises, et plus haute de 170 pieds que le fond de ces pompes.

Arrivée dans la tour, l'eau entrait dans l'aquéduc, qui avait 330 toises de longueur; et de là elle était conduite, par deux tuyaux de fer de 18 pouces, jusqu'aux réservoirs de Marly, distans de 350 toises.

Il y avait plusieurs réservoirs : ceux de Marly et de Louveciennes fournissaient l'eau à Marly seulement ; ceux du Chenais, de Rocquencourt, de Chevreloup et de Trianon, n'en donnaient qu'à Trianon.

Quand les eaux de la Seine étaient hautes, la machine était dans sa force, et donnait en vingt-quatre heures 779 toises et un sixième cube, qui valent 27037 muids et demi d'eau. Quand les eaux étaient basses, elle donnait environ la moitié moins.

Cette machine, merveilleuse pour le temps, était en mouvement jour et nuit. L'inventeur est un nommé *Rennequin Sualem*. On prétend qu'il ne savait pas même lire. (*V.* BOUGIVAL.)

Tout ingénieuse qu'était cette machine, de-

puis long-temps on s'apercevait que son produit diminuait au point de faire craindre son anéantissement; et les dépenses onéreuses pour son entretien faisaient désirer un nouveau mécanisme plus simple, ou au moins la rectification des défauts qui s'y annonçaient trop sensiblement.

C'est d'après cette considération que le comte *d'Angivilliers,* directeur et ordonnateur général des bâtimens, proposa trois prix à décerner par l'académie des sciences, à ceux qui auraient fourni les meilleures pièces.

Ce concours, proposé en 1783 pour l'année 1785, ne produisit, à cette époque, aucune pièce satisfaisante. L'académie proposa le même sujet pour l'année 1787; et, le 18 avril de la même année, les prix furent distribués.

Sous le gouvernement impérial, la machine se détériorait chaque jour; et on chercha les moyens de la remplacer par une autre moins compliquée et plus active. « Tous les » savans ingénieurs hydrauliques nationaux et » étrangers, a dit un écrivain, ont été appe- » lés pour concourir à ce grand œuvre. Le » belier hydraulique de M. Mongolfier parut » d'abord mériter la préférence, et on s'occupa

» même, depuis 1808 jusqu'en 1810, des travaux préparatoires nécessaires à son établissement. Ce projet ayant ensuite été abandonné, M. Baader, ingénieur allemand, en présenta un autre, qui fut examiné, en 1812, par la première classe de l'institut. Dans le même temps, MM. Perrier avaient proposé d'adapter à l'objet demandé le système des pompes à feu. Ce dernier plan avait été définitivement adopté; et déjà l'on s'occupait activement de son exécution, lorsque les invasions successives de la France y ont mis un empêchement momentané[1]. » Depuis, les travaux ont été repris; et on espère voir bientôt la pompe en pleine activité.

Le Port-Marly, qui était avant la révolution un hameau de Marly-le-Roi, est maintenant une commune du département de Seine-et-Oise, arrondissement de Versailles, canton de Marly-le-Roi. Sa population est de 431 habitans. On voit dans ce village plusieurs maisons de campagne remarquables et un fort beau château.

[1] *Dictionnaire historique et topographique des environs de Paris*. Article *Port-Marly*.

§. XII.

CHATOU ET CROISSY.

Chatou est un village agréablement situé sur la rive droite de la Seine, qu'on y passe sur un pont, et sur l'une des routes de Paris à Saint-Germain, à une lieue à l'E. de cette dernière ville et à trois à l'O. de Paris.

On a fait beaucoup de recherches sur l'étymologie du nom de Chatou, mais ce qu'on en sait de positif ne remonte pas au-delà du XIIIe. siècle. On l'appelait alors *Chato*, ce qui ferait penser que dès lors son nom latin s'était perdu. L'église de Chatou paraît dater de la même époque; d'ailleurs, on voit par les pouillés que déjà Chatou était une cure au XIIIe. siècle; et cependant on n'y comptait, en 1470, que 30 habitans.

L'abbaye de Saint-Denis avait la seigneurie de Chatou comme celle de tous les lieux voisins; mais elle partageait cette seigneurie avec l'abbaye de Malenoüe et avec quelques seigneurs séculiers.

On voit dans ce village un château. Du parc

de ce château se prolonge une terrasse fort étendue qui borde la rivière; il est de plus embelli d'une grotte faite sur les dessins de Soufflot, et d'une vaste pièce d'eau.

De l'autre côté de ce château, près de la forêt de Vésinet, est une autre belle maison nommée la *Faisanderie*. Elle est également remarquable par la simplicité de sa construction, qui représente un modeste ermitage, et par l'élégance de son parc, qui renferme un grand nombre d'arbres étrangers.

Il y a encore à Chatou plusieurs maisons de campagne charmantes, entre autres celle qui a appartenu à M. Lenormand, et celle de M. Maine. Cette dernière est située sur le bord de la Seine; on y voit de beaux couverts et une terrasse de 300 toises de longueur.

Le pont de Chatou n'existe que depuis le XVIIe. siècle. En 1650, on passait encore la Seine dans un bac; mais à cette époque, M. Portail, premier président du parlement, en fit construire un en bois, qu'il céda quelques années après au roi moyennant une rente noble et féodale de 6500 livres de rente. Ce pont, dont la longueur et le peu de largeur sont extraordinaires, fut rompu en 1815 pour arrêter

la marche des troupes étrangères, et rétabli depuis.

Le village de Chatou fait aujourd'hui partie du département de Seine-et-Oise, arrondissement de Versailles, canton de Saint-Germain. Sa population est de 993 habitans. Il se tient tous les ans, dans la forêt de Vésinet, une foire qu'on peut comparer à celle des loges dans la forêt de Saint-Germain.

CROISSY.

Village situé dans une très-belle position sur la rive droite de la Seine, vis-à-vis la Malmaison, à une lieue à l'E. de Saint-Germain, à trois lieues à l'O. de Paris.

En 1211, l'église de Croissy fut donnée, par l'évêque de Paris, au prieur de Saint-Léonard de Noblat en Limousin. L'église était sous l'invocation de Saint-Martin; mais bientôt elle passa sous celle de Saint-Léonard, probablement parce que les religieux ses compatriotes apportèrent du Limousin des reliques de ce saint.

Dès le XIIIe. siècle, l'église de Croissy était comptée au nombre des cures de l'évêché de

Paris. Cent ans après, dit l'abbé Lebeuf, on la regardait encore comme une cure régulière; mais on ignorait de quel ordre elle était. Un religieux de l'ordre de Citeaux en fut pourvu par l'évêque de Paris en 1584.

Le prieur le plus célèbre de tous ceux qui ont possédé ce prieuré et régi la cure est l'abbé de Vertot, qui sut allier à la pratique des devoirs de son état l'étude des belles-lettres et de l'histoire. C'est à Croissy qu'il écrivit l'histoire de la conjuration de Bragance, publiée depuis sous le titre de *Révolutions de Portugal.*

La seigneurie de Croissy appartint anciennement aux seigneurs de Marly; mais, au xve. siècle, elle avait passé dans la famille des Hennequin.

Croissy est dans une position charmante; aussi y remarque-t-on un grand nombre de belles maisons et un château avec de très-vastes dépendances.

Croissy fait partie du département de Seine-et-Oise et de l'arrondissement de Versailles, canton de Saint-Germain. Sa population est de 485 habitans.

L'île *dite* la Loge, que forme la Seine entre

ce village et la Malmaison, appartient à M. le marquis d'Aligre, pair de France, qui possède l'une des plus jolies maisons de plaisance de Croissy.

CHAPITRE II.

CLICHY, MOUCEAUX, ANIÈRES, GENEVILLIERS, COLOMBES, COURBEVOIE, BEZONS, ARGENTEUIL, HOUILLES, CARRIÈRES, MONTESSON, SARTROUVILLE.

§. I.

CLICHY.

Le village de Clichy est situé dans une plaine, entre la rive droite de la Seine et la route de Saint-Denis à Versailles, à trois quarts de lieue au N.-E. de Neuilly, et à égale distance des barrières de Paris.

Le nom latin de Clichy est *Clippiacum*, formé de la racine *clip*, dans lequel on croit reconnaître la signification de *clappier*, lieu où l'on élève des lapins : explication que semble en effet fortifier le surnom de *la Garenne* donné à Clichy.

Le village de Clichy-la-Garenne est très-ancien; et son territoire paraît avoir primitivement compris tout le pays où depuis s'élevè-

rent *Saint-Ouen, le Roule* et *Villiers-la-Garenne;* il faut rapporter à cette étendue de pays ce qu'on trouve dans les anciennes chartes touchant ce lieu, où les rois de France eurent un palais dès les commencemens de la monarchie.

La première mention relative à Clichy date de 625; c'est dans ce village et à cette même époque que Dagobert se maria avec Gomatrude, qu'il répudia quatre ans plus tard également dans cet endroit, où il épousa ensuite Nantechilde, suivante de sa première femme. Dagobert y fit son séjour le plus ordinaire; il affectionnait tellement Clichy, qu'il engagea la plupart des hommes de sa cour à y bâtir des maisons; il existe encore des pièces de monnaie frappées à Clichy du temps de Dagobert.

Le 26 mai 627, Clotaire y convoqua, dans son palais à Clichy, un concile mixte, composé d'évêques et de laïques, afin de régler les affaires de son royaume.

Le 1er. mai 636, un autre concile s'assembla dans ce lieu. Agile y fut établi abbé de Rebais, monastère récemment fondé par saint Éloy.

Le 22 juin 653, Clichy fut encore le lieu d'assemblée d'un concile où assistèrent vingt-

quatre évêques, et où l'on confirma les priviléges de l'abbaye de Saint-Denis.

Ces assemblées prouvent que Clichy, ou plutôt son palais, jouissait, sous la première race, d'une grande considération, qu'il perdit depuis que les moines de Saint-Denis en furent devenus les seigneurs.

Clovis II et Thierry III, successeurs de Dagobert, firent aussi leur séjour à Clichy.

En 741, Charles Martel gratifia l'abbaye de Saint-Denis de ce domaine; et Clichy fut l'une des terres que les religieux destinèrent à leur fournir de la volaille entre Pâques et Noël.

On ne sait pas précisément de quelle époque date l'origine de la paroisse de Clichy; on sait seulement que saint Médard, dont la mort arriva vers l'année 545, en fut le patron de temps immémorial : ce qui ne permet guère d'assigner à la paroisse une ancienneté plus reculée que la fin du VIe. siècle. Au XVIIe., on conservait dans l'église de Clichy des reliques de ce saint. « Charles Moreau, premier valet » de garde-robe du roi, ayant obtenu de Jac- » ques de Nuchèze, évêque de Challan, abbé » de Saint-Étienne de Dijon, un morceau du » chef de ce saint évêque de Noyon, tiré de

» la châsse conservée en la même église de Dijon, l'archevêque de Paris permit, le 17 août » 1660, vu les attestations, de l'exposer dans » l'église de Clichy [1]. »

Dans ce même siècle, l'église de Clichy eut deux curés célèbres; un M. Bourgoin, qui devint général des prêtres de l'Oratoire, et l'illustre et modeste Saint-Vincent-de-Paule, à qui l'on doit la construction de l'église, telle qu'elle est aujourd'hui.

Peu de seigneurs de Clichy ont laissé un nom digne d'être cité dans l'histoire. Cette terre fut long-temps dans la famille des Beaumont; au XVII[e]. siècle, elle appartenait à un Macé de la Bazinière; en 1671, Édouard-François Colbert, comte de Maulevrier, et Nicolas de Bautru, marquis de Vaubrun, lieutenant-général des armées du roi, la possédaient en commun; enfin, elle appartenait, en 1755, au fermier général Grimod de la Reynière.

C'est dans ce village que se tenait pendant les années 1795, 1796, 1797, ce fameux club, dit *la société de Clichy;* club plusieurs fois dénoncé aux conseils comme travaillant à la con-

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome III, page 70.

tre-révolution et au rétablissement de la monarchie, et qui fut tout-à-fait anéanti lors de la révolution du 18 fructidor an 5.

En 1815, Clichy ne fut livré aux troupes étrangères qu'après la convention militaire du 3 juillet; mais combien ce village eut à souffrir de sa généreuse résistance! A peine entrés, les Anglais et les Prussiens y commirent un pillage général.

On voit à Clichy plusieurs maisons notables, sans compter le château seigneurial, qui existe encore ; on distingue surtout celle de M. Barré, ancien directeur du Vaudeville ; on y a établi plusieurs fabriques, dont une de céruse : cette céruse l'emporte en qualité sur les plus estimées des pays étrangers.

Clichy appartient à l'arrondissement de Saint-Denis et au canton de Neuilly-sur-Seine. Sa population est de 137 habitans, y compris le hameau de *Mouceaux*, dont nous allons dire un mot, celui des *Batignoles*, et les habitations isolées de *Courcelles* et de la *Planchette*.

§. II.

MOUCEAUX.

Hameau dépendant de Clichy, situé aux portes de Paris. Les Chroniques de Saint-Denis parlent de ce hameau vers l'an 1363. En 1529, il y eut une chapelle sous l'invocation de Saint-Étienne, martyr. Long-temps la seigneurie de ce lieu appartint à la famille des Charron ; en 1746, elle fut vendue au fermier général Grimod de la Reynière, seigneur de Clichy.

Mouceaux est bien bâti, et l'on y voit plusieurs maisons remarquables; mais ce qui a donné tant d'importance à ce hameau, c'est le château que le duc d'Orléans y fit construire, et où il dépensa des sommes considérables: on a donné à ce lieu le nom de *folies de Chartres*. Le parc est planté dans le genre anglais ; on y trouve tout ce que l'imagination peut enfanter pour embellir un jardin de ce genre : des débris gothiques, des ruines grecques, de superbes péristyles, des bains ornés de statues, des obélisques égyptiens, des kiosques. Toutes ces créations de l'art dont quelques-unes existent encore, contras-

taient partout avec la simplicité villageoise et l'aimable irrégularité des campagnes, des bosquets, des coteaux plantés de vignes, des rochers, des ruisseaux et des sentiers qui serpentaient. Des cabanes, des groupes d'arbres formaient le paysage le plus piquant.

Ce joli parc a été exécuté d'après les dessins de M. *Carmontel*. M. *de la Fosse* en a publié dix-sept vues avec les explications.

M. l'abbé Delille, dans son poëme, en parlant des jardins où l'art fait régner le printemps même au milieu des frimas, cite Mouceaux pour modèle :

J'en atteste, ô Mouceaux, tes jardins toujours verts;
Là, des arbres absens les tiges imitées,
Les magiques berceaux, les grottes enchantées,
Tout vous charme à la fois. Là, bravant les saisons,
La rose apprend à naître au milieu des glaçons;
Et les temps, les climats, vaincus par des prodiges,
Semblent de la féerie épuiser les prestiges.

La convention nationale décréta que Mouceaux ne serait point vendu, mais entretenu aux frais de l'État, pour y fonder des établissemens d'utilité publique. « Bonaparte, à » son avènement au trône, en fit cadeau à » l'ex-archichancelier Cambacérès; mais ce» lui-ci, trouvant que l'agrément de cette pro-

» priété ne compensait point suffisamment la » dépense qu'il était obligé d'y faire pour son » entretien, la rendit quatre ou cinq ans après » au donataire. Napoléon réunit alors Mou» ceaux à son domaine particulier; et, à l'épo» que de sa chute, en 1814, le roi, de retour » en France, la rendit au fils du premier pos» sesseur, S. A. R. le duc d'Orléans [1]. »

Depuis la construction des murs de clôture de Paris, le parc de Mouceaux se trouve compris dans l'enceinte de la capitale; mais, afin que ce mur d'enceinte ne privât point de la vue des campagnes environnantes, le propriétaire obtint qu'il fût bâti dans le fond d'un vaste fossé.

§. III.

ANIÈRES.

Le village d'Anières est situé à une lieue et demie et presque au nord de Paris, sur la rive gauche de la Seine.

Un savant a donné ainsi l'étymologie d'Anières : *Asinariæ*, *à gregibus asinorum dictæ* [2].

[1] *Dictionnaire historique et topographique des environs de Paris*. Article *Mouceaux*.

[2] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome VII.

Il faut croire que le territoire d'Anières nourrissait autrefois beaucoup d'ânes.

Le plus ancien titre connu qui fasse mention de ce village est une bulle de l'an 1158; Anières y est mentionné sous le titre de cure, ce qui reporte nécessairement son origine beaucoup plus haut. A cette époque, la paroisse comprenait le territoire qui composa depuis celle de Genevilliers; mais depuis six cents ans environ, ce village en est détaché.

Les abbés de Saint-Denis étaient seigneurs d'Anières; et, pour assurer la conservation de leurs droits, un de leurs officiers allait chaque année y tenir une assise sur le bord de la Seine. « L'abbé y fait faire l'appel de tous les justi- » ciables, lit-on dans l'histoire du diocèse de » Paris[1], et juge les causes qui sont en état de » l'être; ensuite celui qui a la ferme du bac est » obligé de donner à dîner, dans une maison » voisine, aux bénédictins qui s'y trouvent, et » aux officiers de la justice. »

Les habitans d'Anières furent, comme tous ceux des villages voisins, affranchis en 1248 par l'abbé de Saint-Denis.

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome VII.

Il y eut de tous temps à Anières de fort jolies maisons de campagne ; « mais celles qui ont » appartenu à la feue duchesse de Brunswick » et à la marquise de Parabère, dit Piganiol, » sont belles et méritent d'être vues. » Le prince palatin Édouard de Bavière, et sa femme Anne de Gonzague de Clèves, princesse de Mantoue, y eurent une maison dans le XVIIe. siècle. C'est en faveur de cette princesse que s'opéra, avant 1683, dit le même Piganiol, un miracle insigne à Anières. Anne de Gonzague, palatine, avait eu de Casimir, roi de Pologne, retiré en France, un reliquaire du bois de la vraie croix, venant de l'empereur Manuel Comnène. Un prince peu religieux ayant osé le jeter au feu, ce morceau resta dans les flammes sans brûler; la princesse et la duchesse de Brunswick attestèrent ce prodige.

M. Voyer-d'Argenson avait aussi fait bâtir à Anières une maison charmante; comme on travaillait à aplanir le terrain, « on découvrit dans » la partie placée entre le chemin et le bord de » la rivière, dont le dessous n'est que de gravier à la profondeur de deux à trois pieds, » dans le gravier même, des squelettes humains sans tombeau de bois ni de pierre, et

» disposés de tous sens indifféremment s les uns
» couchés sur le côté gauche, d'autres quasi sur
» le ventre, et situés dans leur longueur, d'o-
» rient en occident, ou du midi au nord, beau-
» coup d'entre eux ayant avec eux une bouteille
» de terre de différentes couleurs et grandeurs,
» depuis la capacité d'une chopine jusqu'à la
» contenance de trois à quatre pintes; j'en ai
» vu sur le lieu un grand nombre. Il y en avait
» aussi de verre de la capacité d'une pinte, et
» des écuelles ou coupes de terre rouge, au-
» trement terre sigillée. A l'un de ces cadavres
» était une ancienne agrafe, *fibula*, de cuivre
» jaune, qui avait servi à attacher ses habits,
» sur le bord de laquelle on lisait en caractères
» romains capitaux, assez bien formés et sans
» abréviations, et qui m'ont paru être du
» IVe. siècle de J.-C., *Domini morte vivas*, et
» au revers, aussi sur le bord, *Utere felix*.
» On y a aussi trouvé un sabre de fer.

» Dans ce grand nombre de squelettes, on
» n'en a vu qu'un seul renfermé dans un cer-
» cueil composé de tuiles antiques longues de
» plus d'un pied, et qui ont des bords rele-
» vés aux deux côtés : c'était le cadavre d'un en-
» fant de quinze ans ou environ. On a aussi

» découvert une place dont tout le gravier était
» noirci et attendri par la chaleur du feu qui
» avait peut-être servi à brûler un corps.

» M. le comte de Caylus parle de la décou-
» verte des squelettes, et il assure avoir ouï
» dire qu'un roi Dagobert de la première race
» avait eu une maison de campagne dans le ter-
» rain d'Anières ou plus haut; on sait d'ailleurs
» que cet endroit a été considérable autrefois[1].»

Le village d'Anières fait aujourd'hui partie du département de la Seine, arrondissement de Saint-Denis.

§. IV.

GENEVILLIERS.

Village situé dans une plaine à deux lieues au N. de Paris, et à égale distance au N.-E. de Nanterre.

Nous avons déjà assigné l'époque où ce village commença à former une paroisse distincte de celle d'Anières; au mois de février 1302 Genevilliers fut érigé en cure. Aucune église, peut-être, ne posséda plus de reliques que celle de ce lieu. Elle fut dédiée à l'évêque d'Acqs, «qui renferma dans l'autel, des re-

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome III.

» liques de saint Barthélemi, des compagnons » de saint Denis, des saints Maurice, Eutrope, » Alexandre, Valentin et Patrocle, Zenon et » Cyr[1]. »

Cette terre appartint de temps immémorial à l'abbaye de Saint-Denis, qui affranchit ses habitans en même temps que ceux d'Anières.

Le village de Genevilliers souffrit beaucoup des guerres civiles qui désolèrent la France, et surtout les environs de Paris, sous les règnes de Charles v, de Charles vi et de Charles vii. Le parti d'Orléans s'en rendit maître en 1411, et le mit au pillage; Antoine de Craon le reprit la même année; et, dans ces deux circonstances, les malheureux habitans purent apprécier jusqu'où se porte ordinairement la fureur des partis dans les guerres civiles.

Le village de Genevilliers, situé à l'extrémité de la péninsule que forment en cet endroit les sinuosités de la Seine, est très-sujet aux inondations.

« En 1740, lors de la grande inondation où » la Seine, à Paris, atteignit le deuxième étage » des maisons situées sur le Port-au-Blé, Ge-

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome iii.

» nevilliers fut presque entièrement détruit.
» Les jetées furent emportées par la violence
» du courant. La masse énorme des eaux
» qu'elles retenaient, se précipitant tout-à-coup
» avec fureur par les passages ouverts, en-
» traîna, balaya avec elle les hommes et les
» bestiaux qui se trouvaient sur son passage.
» Elle fit aussi écrouler toutes les maisons qui
» n'étaient point solides : ce qui causa encore
» une grande perte d'hommes et de bestiaux ;
» car ils étaient écrasés par les débris, et em-
» portés par le débordement. Il fallut que le
» gouvernement vint au secours de ces malheu-
» reux habitans, et leur fournît les moyens de
» réparer les pertes immenses qu'ils avaient
» faites [1]. »

Les habitans, de leur côté, formèrent dès lors tout le long de la Seine des espèces de jetées qu'ils appellent *noues*, et qui aujourd'hui les défendent complètement des ravages de même espèce.

Le maréchal de Richelieu possédait à Genevilliers une charmante maison de campagne, avec un très-beau jardin. Au nord de ce jar-

[1] *Dictionnaire historique, etc., des environs de Paris.*

din, il fit bâtir, en 1752, une glacière dont l'aire était élevée au-dessus de la hauteur de l'inondation de 1740; elle formait un cône immense, couronné d'un bois taillis. Le sommet supportait un salon magnifiquement décoré, et représentait un petit temple rond surmonté d'un dôme terminé lui-même par une statue de Mercure; à l'aplomb de chaque colonne de ce dôme était placée la statue d'une divinité. Cette maison appartient aujourd'hui à la famille Portalis; et son pavillon fait encore l'admiration de tous ceux qui la visitent.

Du reste, le village de Genevilliers n'a rien de remarquable. Il fait partie du département de la Seine, arrondissement de Saint-Denis.

§. V.

COLOMBES.

Colombes est un village situé à deux lieues au N.-O. de Paris, à une lieue un quart au N.-E. de Nanterre, et à une demi-lieue au S. d'Argenteuil.

Les plus anciens titres qui font mention de ce village ne remontent pas au-delà du XIIIe. siècle. A cette époque, Colombes appartenait à

l'abbaye de Saint-Denis ; son église, ou du moins la tour qui est vers le nord du bâtiment, semble même remonter au XIIe. siècle : ce qui suppose que déjà ce lieu était un village assez considérable pour le temps. L'église est l'une de celles où s'était établi l'usage de faire chaque année, le premier jour de mai, une procession à travers les vignes, et d'y porter le Saint-Sacrement pour les préserver des vers. Plus tard, les exorcismes parurent plus convenables.

Les habitans de Colombes furent, en 1248, compris dans l'affranchissement que firent les abbés de Saint-Denis ; et, en 1667, le roi leur accorda l'établissement d'un marché par semaine et de deux foires par an.

Henriette-Marie de France, troisième fille de Henri IV et douairière d'Angleterre, faisait sa demeure ordinaire au château de Colombes ; elle y mourut, le 10 septembre 1669, à l'âge de soixante ans.

La communauté de Saint-Cyr succéda, dans la seigneurie de ce lieu, à l'abbaye de Saint-Denis.

Le village de Colombes était autrefois entouré de murs. Dans l'église, on lisait avant la révolution une inscription « faisant connaître

» l'établissement d'une école gratuite de trente » pauvres garçons de Colombes, que le curé » choisira, et qui sera conduite par un prêtre. » Cette fondation est faite par Léonard Polle, » bourgeois de Paris, commissaire des pauvres » du grand bureau en 1678, moyennant la » somme de 2500 livres[1]. Je n'y ai point aperçu, continue le même auteur, d'inscription » concernant la fondation d'un hôpital, pour » les passans et pour les pauvres du lieu, par » Magdeleine, Geneviève, Pétronille, et Marie » Charles, filles d'Alexandre Charles, marchand à Paris. Le curé, qui était alors Marin » Prévôt, aumônier, prédicateur du roi, goûta » si fort ce projet qu'il offrit de payer de son » côté 150 livres annuellement. Le contrat est » de 1665, 30 mai. Il fut arrêté que les hospitaliers de ce lieu pratiqueraient la règle de » saint Augustin, et que Louise Galleran, ancienne religieuse, se joindrait à elles. »

Aujourd'hui, Colombes est l'une des communes les plus considérables du département de la Seine; son château, qu'on appelait le grand château, pour le distinguer du second,

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome III.

fut rasé en 1793. Le petit château est aujourd'hui une charmante propriété appartenant à la princesse de la Moscowa : on remarque encore à Colombes plusieurs maisons de campagne charmantes.

Ce village appartient au département de la Seine, arrondissement de Saint-Denis. Sa population était en 1745 de 2550 habitans, en y comprenant le hameau de *Courbevoie*, qui en faisait alors partie, à peu près la même qu'au temps où l'abbé Lebeuf écrivait son *Histoire du diocèse de Paris;* elle ne s'élève plus aujourd'hui qu'à 1650, mais sans y comprendre Courbevoie.

§. VI.

COURBEVOIE.

Ce lieu n'était, avant la révolution, qu'un hameau de la paroisse de Colombes : c'est aujourd'hui une commune du département de la Seine, arrondissement de Saint-Denis, canton de Nanterre. Il est situé au N.-O. et à une lieue un quart de Paris, sur une hauteur à droite, en quittant le pont de Neuilly.

L'ancienneté du hameau de Courbevoie re-

monte au XIIIe. siècle ; il en est fait mention dans deux titres de l'an 1209, sous le nom de *Curva Via*, parce que le chemin était en effet tortueux en cet endroit. Peu à peu, l'accroissement du lieu et la grande distance qui le séparait de Colombes y nécessitèrent la construction d'une chapelle.

La terre de Courbevoie, comme celle de Colombes, relevait en partie des moines de Saint-Denis, en partie des seigneurs laïques. Les habitans furent affranchis en même temps que ceux de Colombes, c'est-à-dire en 1248.

Il existait aussi à Courbevoie, avant la révolution, un couvent dit *des Pénitens*, détruit aujourd'hui.

« En 1814, dit l'auteur du *Dictionnaire* » *historique des environs de Paris* [1], après les » événemens mémorables qui venaient de changer le sort de la France, le gouvernement » provisoire, créé pendant les premiers jours » de l'occupation de la capitale par les armées » coalisées, fit établir, dans les casernes de » Courbevoie, un hôpital militaire destiné aux » soldats blessés des puissances alliées. Ils y

[1] Article *Courbevoie*.

» reçurent, de la générosité française, des » soins si tendres et si multipliés, que les » chefs des armées coalisées crurent devoir en » faire leurs remercîmens officiels aux autorités » locales par la voie des journaux. »

Sur le plateau qui domine Courbevoie, s'élèvent les magnifiques casernes de ce village, qui furent construites sous le règne de Louis XV, et que les gardes suisses ont longtemps occupées. C'est l'édifice le plus remarquable de cette commune.

Le village de Courbevoie est encore peu considérable. Au bas de la côte où il est situé, se trouve un château assez bien bâti.

§. VII.

BEZONS OU VEZONS.

Bezons ou Vezons est un village situé à deux lieues et demie de Paris, sur la rive droite de la Seine. Là est un pont en bois récemment construit, sur lequel on passe cette rivière moyennant un péage.

Ce village remonte à une haute antiquité, puisqu'on trouve des monnaies du temps des rois de la première race, portant *Vezonno*

vico [1]. Cependant il n'y avait encore que douze maisons en 1470.

En 1381, les habitans de Bezons plaidèrent afin d'être déchargés du guet pour le château de Saint-Germain. En 1404, Charles IV les exempta du *droit de prises*, en vertu duquel les *chevauchées et preneurs royaux* enlevaient des maisons des habitans les meubles et les denrées qui s'y trouvaient, sans les payer, pour le service de la cour [2]. Les habitans furent délivrés de ce brigandage, à condition qu'ils améneraient chaque année, à Paris, quatre charrettes de feurre ou de paille.

Les seigneurs le plus anciennement connus de la terre de Bezons sont les Chanterel, qui la transmirent à la famille des Bazin.

La foire de Bezons s'ouvre tous les ans le dimanche après la fête de saint Fiacre. Autrefois, des cavalcades de masques y venaient de Paris pour danser et s'y faire remarquer de la foule qu'y rassemblaient à la fois la beauté du lieu et l'agrément de la saison. L'affluence était

[1] Leblanc, *Traité des monnaies*, page 67.

[2] J'ai parlé dans mon *Histoire de Paris* de cette indigne exaction, à laquelle cette capitale et plusieurs autres villes de France étaient assujetties.

immense et la gaîté très-vive. Une comédie intitulée *la Foire de Bezons*, représentée sous le règne de Louis XV, donna de la célébrité à cette joyeuse réunion. Cette foire dure trois jours; mais le concours des amateurs y a beaucoup diminué.

On voit dans ce village l'ancien château bâti par le maréchal de Bezons, et une maison de campagne qui offre une particularité remarquable. Le parc, dessiné par Le Notre, renferme de belles eaux, qui sont conduites dans l'intérieur de la maison par le mécanisme d'un moulin à vent.

Ce village fait partie du département de Seine-et-Oise, arrondissement de Versailles, canton d'Argenteuil. Sa population est de 554 habitans.

§. VIII.
ARGENTEUIL.

Village ou gros bourg, situé à deux lieues et demie au N.-O. de Paris, sur le bord de la Seine.

Deux choses, dit l'abbé Lebeuf, ont rendu Argenteuil mémorable; premièrement, un monastère de l'ordre de saint Benoît, recomman-

dable par son antiquité et par les reliques qui y sont conservées ; en second lieu, le territoire du pays, célèbre par la bonté de son vin. Pour nous, l'histoire de ce lieu nous offre tour à tour le tableau des dévastations des Normands et des fureurs sanglantes du fanatisme ; l'exemple de la vie déréglée des ordres religieux de l'un et de l'autre sexe ; et le motif d'une longue et vive discussion entre l'abbé de Saint-Denis et l'évêque de Paris.

Les premiers titres où Argenteuil est mentionné le désignent sous les noms d'*Argentoïalum*, d'*Argentogilum* et d'*Argentolium*. « Un riche seigneur français, nommé Ermenric, et Nummane, son épouse, y fondèrent, au VIIe. siècle, un monastère de filles, dont le roi Clotaire III approuva l'établissement vers l'an 665. Les fondateurs se soumirent dès lors à l'abbaye de Saint-Denis ; car les grands monastères d'hommes avaient quelquefois alors des monastères de filles de leur dépendance [1]. »

L'abbesse s'appelait Leudesinde ; et l'abbaye était sous le titre de la Sainte-Vierge, de Saint-Pierre et de Saint-Paul. Le gouvernement de ce

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome IV, page 2.

monastère appartenait aux abbés de Saint-Denis.

Il paraît que l'abbaye commençait déjà à décliner, puisque nous voyons Charlemagne donner ce prieuré à l'une de ses filles, Théodrate, que les historiens représentent comme fondatrice d'un nouveau monastère de bénédictines. « Il y a preuve, dit l'abbé Lebeuf, qu'il faut » toujours citer dans ces matières, que ce mo- » nastère était rempli de religieuses de la fa- » mille royale et de celles qui étaient protégées » par les princes; et cela fut ainsi jusqu'aux » guerres des Normands, auquel temps elles » furent obligées de s'enfuir [1]. »

En effet, les incursions des Normands et des Danois le long des bords de la Seine devinrent très-fatales à la paix de ce monastère, et furent peut-être le germe de ces désordres scandaleux qui autorisèrent les prétentions de *Suger*, abbé de Saint-Denis, sur cette communauté. Il fit valoir d'anciens droits que les religieux de Saint-Denis avaient sur l'abbaye d'Argenteuil; et, pour leur donner plus de poids, il prétexta la conduite irrégulière des religieuses de son temps. L'évêque de Paris, qui avait toujours

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome IV, page 2.

exercé sa juridiction sur cette communauté, s'opposa fortement aux projets de *Suger*. Les religieuses, de leur côté, qui craignaient avec raison leur expulsion, se présentèrent pour se défendre. Grands débats entre les parties, d'où s'ensuivit une espèce de concile qui se tint dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, au commencement de 1129. Le légat qui y présidait décida par sa sentence qu'il fallait chasser les filles de leur monastère, et y mettre en place des moines bénédictins. Voici un fragment de cette sentence apostolique, que le pape approuva, mais avec de grandes restrictions: « ... Comme nous étions actuellement occupés » à délibérer des moyens de réformer divers » monastères du royaume, tombés dans le re- » lâchement, on s'est récrié au milieu de l'as- » semblée sur l'état pitoyable d'un monastère » de femmes, nommé *Argenteuil*, où les reli- » gieuses menaient depuis long-temps une vie » infâme, qui déshonorait leur profession et » causait un scandale public. Sur quoi, les avis » de l'assemblée allant à les faire chasser de ce » lieu-là, le vénérable Suger, abbé de Saint- » Denis, a produit les priviléges de son ab- » baye, confirmés par le siége apostolique, et

» a fait voir, par des titres authentiques, que
» le monastère d'Argenteuil appartenait de
» droit à son église, etc. »

Quelle que fût la justice des droits de l'une et de l'autre partie, il est évident, comme le remarque un auteur, que les moines de Saint-Denis aspiraient beaucoup moins à la conversion qu'aux biens des Religieuses d'Argenteuil. Les bénédictins remplacèrent donc ces religieuses, qui furent forcées de se réfugier dans différentes communautés. La prieure était la fameuse *Héloïse*, qui se retira à cette époque, avec sept ou huit de ses compagnes, au Paraclet, maison qu'Abailard leur céda, et qui, par les soins de cette célèbre religieuse, devint une des plus brillantes abbayes du royaume. C'est dans l'église de cette abbaye que fut déposé son tombeau, où ses cendres étaient confondues avec celles de son cher Abailard, aussi fameux par ses amours et ses malheurs que par son savoir et la persécution de saint Bernard, son ennemi. Leur mausolée est aujourd'hui placé dans un des cimetières de Paris, *dit* le cimetière du Père-Lachaise.

« Au reste, dit l'abbé Lebeuf, lorsque les
» moines de Saint-Denis vinrent demeurer dans

» ce prieuré, la règle était déjà beaucoup dé-
» chue de son ancienne sévérité; et ce qui re-
» gardait la nourriture des religieux faisait une
» des plus importantes affaires de ce monastère.
» On voit, par une charte de l'an 1200, que la
» fonction de chef de cuisine était dans ce cou-
» vent un office héréditaire, dont Hugues, abbé
» de Saint-Denis, régla alors les droits con-
» jointement avec Hugues, prieur du lieu. Le
» réglement parle de pitances de chair pour le
» couvent. Le queux, ou cuisinier, était tenu
» de cuire dans sa maison tous les oiseaux que
» les moines achetaient, de quelque espèce
» qu'ils fussent; et moyennant, le droit de pain
» et de vin conventuel que le couvent lui ac-
» corda et à ses héritiers, il fit la remise des
» queues de tous les poissons, qui lui étaient
» dues, et de quelques rentes assises sur des
» vignes, à Orgemont [1]. »

En octobre 1567, Bourry, capitaine protestant, avec un régiment de fantassins, s'empara sans peine d'Argenteuil, villette revêtue de légères murailles.

Argenteuil est encore fameux par une par-

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome IV, p. 5 et 6.

ticularité importante aux fidèles croyans. Ce monastère possédait une précieuse relique, que les moines assuraient être *la robe sans couture de notre Seigneur*. *Charlemagne*, disaient-ils, qui l'avait reçue de l'impératrice *Irène*, la donna à sa fille *Théodrate*, abbesse de cette maison. Lors des incursions des Normands, cette relique disparut, et resta ignorée pendant plus de deux cents ans; mais un religieux bénédictin, qui connaissait la valeur de cette *robe sans couture*, et les conséquences de sa possession, eut soin d'avoir une révélation qui l'instruisit du lieu où elle était cachée; et on ne manqua pas de la trouver dans une vieille muraille. C'est en l'année 1156 que se fit cette importante découverte. La dévotion et le respect que le peuple conserva pour cette *robe sans couture* y attiraient tous les ans, le jour de l'Ascension et le lundi de la Pentecôte, une foule de dévots et beaucoup d'offrandes. Les incrédules élevèrent des doutes sur l'authenticité de cette relique; mais on sut ce qu'il fallait penser de leur critique; et cette *robe sans couture* n'en fut pas moins regardée par les moines comme un trésor précieux, qui, en alimentant la foi du peuple, augmentait les

revenus du monastère. Malheureusement cette robe n'était pas la seule dans le monde chrétien.

On accourait de toutes les parties de la France pour visiter la relique; les prélats, les princes s'y rendaient. Henri III voulut faire hommage à la sainte robe; Louis XIII y vint trois fois; Marie de Médicis, femme de Henri IV; Anne d'Autriche, le cardinal de Richelieu, honorèrent aussi cette relique de leur visite. Au siècle dernier, on voyait encore dans l'église du prieuré d'Argenteuil le tombeau d'un chevalier de Hautepierre, qui, pour avoir voulu par dévotion faire couper un morceau de cette relique, avait, dit-on, été frappé de mort subite.

Quant à la ville ou au bourg d'Argenteuil, car les auteurs ont été partagés sur le titre que méritait ce lieu, on voit que du temps du roi Jean, c'est-à-dire au XIVᵉ. siècle, elle comprenait 117 feux, ou environ 583 habitans, au rapport du continuateur de Nangis; mais elle eut tellement à souffrir des guerres entre les Armagnacs et les Bourguignons qu'en l'an 1470 elle ne comptait plus que 100 habitans. Le parti d'Orléans pilla la châsse, foula aux pieds les reliques du prieuré, enleva les vases sacrés de la paroisse, et brisa les fonts baptismaux.

Afin d'éviter à l'avenir de pareils accidens, François Ier., en 1544, permit aux habitans, d'entourer le bourg de murailles, et de le fortifier de tours et de fossés. Les fortifications furent en effet construites : il s'éleva une enceinte de trois quarts de lieue de circuit, avec seize portes : huit le long du port et huit du côté de la campagne. Cependant toutes ces précautions n'empêchèrent pas les Huguenots de s'emparer du bourg vingt ans après, de mettre le feu à l'église du prieuré, et de rendre « la robe de notre » Seigneur la fable et le jouet de l'impiété [1]. »

Il y avait dans ce temps un hôpital à Argenteuil.

Les bénédictins du prieuré furent pendant long-temps les seuls religieux d'Argenteuil; mais, dans la suite, il s'y établit des frères de la Charité-Notre-Dame, espèce d'hospitaliers qui y tinrent un hôpital pour les pèlerins et les pauvres enfans. Cet hôpital fut, en 1629, cédé aux augustins-déchaussés, qui l'administrèrent jusqu'en 1672 : époque où les biens de tous les ordres hospitaliers furent donnés à l'ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare, ainsi que les établissemens qu'ils possé-

[1] *Antiquités des villes*, ouvrage attribué à Duchêne.

daient. Dès lors les augustins-déchaussés obtinrent à Argenteuil une autre église et un couvent, situés à l'extrémité du bourg du côté du nord.

Il y eut aussi dans cet endroit un couvent de filles de l'ordre de Citeaux, fondé en 1635; mais elles n'y restèrent que très-peu de temps.

Enfin, en 1646, les ursulines y établirent aussi une petite colonie de quatre religieuses, qui prospéra tellement que bientôt le couvent compta cent recluses, et un nombre égal de pensionnaires.

La situation d'Argenteuil est l'une des plus agréables des environs de Paris. Toutefois ce bourg par lui-même n'offre rien de remarquable, si ce n'est un hôpital fondé par saint François-de-Paule. L'abbaye est totalement détruite et remplacée par des vignes et des jardins. De tous les autres couvens ou chapelles, il ne reste que l'église paroissiale, dont la construction mérite de fixer l'attention.

Pendant le jeudi de l'Ascension et les fêtes de la Pentecôte, Argenteuil est encore le rendez-vous de tous les habitans des villages voisins, qui viennent en pèlerinage visiter la robe *sans couture*.

Dans les environs est le *château du Marais*,

qui faisait autrefois partie des domaines de Saint-Denis, et qui fut possédé par le comte de Mirabeau; depuis, il est devenu la propriété du vice-amiral Decrès, qui, au moyen de différens travaux, a rendu ce domaine l'un des plus remarquables des environs de Paris, par la distribution de ses jardins, de ses eaux et de ses plantations. Ce château a été vendu plusieurs fois depuis la révolution.

Le bourg d'Argenteuil appartient à l'arrondissement de Versailles; c'est un chef-lieu de canton et le siége d'une justice de paix. Sa population, qui, au XIVe. siècle, était, comme il a été dit, de 583 âmes, s'élève aujourd'hui à 4,423 habitans.

Entre Argenteuil et Colombes, partie sur le bord de la Seine, partie sur trois îles formées par le fleuve, était, avant la révolution, une des plus belles propriétés des environs de Paris, appelée *Moulin-Joli*. Le hasard fit découvrir à M. Watelet, l'un de nos peintres les plus distingués, ce charmant paysage dont il fut tellement enchanté qu'il en devint bientôt possesseur. Ce qui reste aujourd'hui de *Moulin-Joli* est fort peu de chose. Le temps, les hommes et les débordemens de la Seine, ont presque tout effacé.

§. IX.

HOUILLES ET CARRIÈRES.

Houilles est un village situé à une lieue à l'O. d'Argenteuil, à trois lieues au N.-O. de Paris, presque dans le centre de la troisième presqu'île formée par la Seine, entre Paris et Saint-Germain.

Dans un acte qui remonte plus haut que saint Louis, le nom de ce village est écrit, en langue vulgaire, *Holles*. Il y existait une cure dès le XIIIe. siècle.

Les habitans de Houilles plaidèrent, en 1381, à l'effet d'être déchargés du guet pour le château de Saint-Germain; et le plus ancien seigneur connu de Houilles, Pierre d'Aunoy, obtint de Charles VI, en 1404, l'exemption de prises et de fournitures à la cour, moyennant quatre charretées, par an, de feurre ou de fourrage. Cette terre passa ensuite dans la famille des Boucher, dont plusieurs furent conseillers au parlement.

Il y avait anciennement à Houilles, prevôté, haute, moyenne et basse justice, qui relevait

de Montmorency; la seigneurie relevait d'Eaubonne.

« Le village de Houilles, dit l'abbé Lebeuf,
» fut, en 1648, affligé d'une maladie autant in-
» curable qu'elle était inconnue, et qui enle-
» vait chaque jour six personnes. Cette déso-
» lation cessa après que les habitans eurent fait
» vœu devant l'autel d'aller processionnel-
» lement à Notre-Dame de Pontoise offrir un
» cierge de vingt livres. En 1686, la même mala-
» die étant revenue, les habitans renouvelèrent
» ce vœu le 14 mai, ainsi que l'atteste M. de
» Charmolue, alors curé. »

La plaine de Houilles est renommée par les chasses qu'y firent Henri III, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Il y avait même encore avant la révolution entre Houilles et Carrières une croix, appelée la *croix des dîne-chiens*, parce que Henri IV faisait, dit-on, dîner ses chiens en cet endroit.

Le village de Houilles, où passe actuellement une route nouvelle qui conduit de Bezons à Maison, appartient à l'arrondissement de Versailles, canton d'Argenteuil; sa population est de 1227 habitans.

CARRIÈRES SAINT-DENIS.

Ce village est situé sur la pente d'une des collines qui bordent la rive droite de la Seine, à une lieue et demie au S.-O. d'Argenteuil, et à trois et demie au N.-O. de Paris.

On a donné à Carrières le surnom de Saint-Denis, parce que ce village appartenait à l'abbaye de ce nom.

Au XIIe. siècle, ce village était assez considérable pour fournir au guet du château de Saint-Germain; mais ses habitans furent, en 1381, exemptés de cette charge, ainsi que du droit de *prise* pour le service de la cour. En 1404, les abbés de Saint-Denis avaient à Carrières un château fort, dont les restes se voyaient encore au milieu du XVIIIe. siècle.

Ce village appartient à l'arrondissement de Versailles, canton d'Argenteuil; sa population est de 946 habitans.

§. X.

MONTESSON.

Montesson est un village situé dans la troisième presqu'île que forme la Seine, entre Pa-

ris et Saint-Germain, à trois lieues et demie de Paris, et à une demi-lieue de Saint-Germain, sur une élévation nommée anciennement *Mons Taxonis*, d'où est venu le nom du village.

Une cure était établie à Montesson en 1366, quoique cent ans plus tard il n'existât dans ce lieu que quatre habitans. On ne sait point de quelle paroisse fut alors détaché le territoire qui forma celle-ci; il est probable qu'il était dépendant de Houilles.

On ne connaît point non plus de seigneurs de Montesson plus anciens que la nourrice de Louis XIV.

Les habitans de Montesson plaidèrent, en 1381, à l'effet d'être déchargés du guet pour le château de Saint-Germain.

Il y avait sur cette paroisse, et sur le bord de la Seine, une seigneurie dite de *La Borde*. Le seigneur obtint de Henri III, en 1582, que cette terre serait désormais appelée *Vailly-la-Borde*, avec défense de l'appeler autrement « sous peine d'amende arbitraire. » Ordonnance vaine! les souverains ont souvent voulu opérer des changemens de nom géographique; ils l'ont tous tenté sans succès. Le pouvoir des rois ne s'étend pas sur la routine.

Montesson appartient à l'arrondissement de Versailles, canton d'Argenteuil; sa population est de 1149 habitans.

§. XI.

SARTROUVILLE ou SERTROUVILLE.

« Lorsque nos rois, dit l'abbé Lebeuf, eu-
» rent accordé aux églises de l'abbaye Saint-
» Denis et d'Argenteuil certain terrain inculte
» du voisinage, entre autres la forêt dite *Cor-*
» *moletus*, qui régnait sur les coteaux et émi-
» nences qu'on voit entre Épinay et Cormeille,
» l'expérience ayant fait connaître que le ter-
» ritoire de ces coteaux, exposés au midi, pro-
» duisait de bon vin, le premier village qui se
» forma au bas fut *Sartrouville*, nom qui, dans
» sa vraie origine, signifie village des Vigne-
» rons [1] », étymologie fort suspecte.

Ce village est situé sur la rive droite de la Seine, à trois lieues et demie au N.-O. de Paris. On retrouve dans son église des parties qui paraissent remonter au XIe. siècle.

Il est certain que vers cette époque le monastère d'Argenteuil était en partie seigneur

[1] *Histoire du diocèse de Paris*, tome III, pages 57 et 58.

de Sartrouville ; l'abbaye de Saint-Denis lui succéda.

Il existait autrefois à Sartrouville un usage que nous avons remarqué ailleurs. « Comme » la récolte du vin fait toute l'espérance des » habitans de cette paroisse, l'usage s'y était » introduit avant l'an 1660, lorsqu'on s'apercevait que les vers mangeaient les raisins, de » porter en procession le Saint-Sacrement dans » les vignes. M. de Gondi ou ses vicaires-généraux défendirent de le faire en cette année-là. » Il fut ordonné que l'on ferait seulement l'exorcisme des vers dans un carrefour de la campagne, et que l'on retournerait ensuite à » l'église pour y chanter la messe *De necessitatibus*, à laquelle le Saint-Sacrement serait » exposé [1]. »

Sartrouville fait partie de l'arrondissement de Versailles, canton d'Argenteuil; sa population est de 1740 habitans. On y voit le clocher de son église, qui est très-élevé et d'une construction remarquable par sa légèreté. Il y a aussi plusieurs jolies maisons de campagne, entre autres celle dite *la Vaudoire*, au S.-O. et à une petite distance du village.

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome III, page 60.

LIVRE II.

DE SAINT-GERMAIN A POISSY.

CHAPITRE PREMIER.

COUP-D'OEIL GÉNÉRAL.

Nous allons décrire ici le plateau de Saint-Germain-en-Laye; et sous ce nom il faut comprendre non-seulement le sol qui porte la forêt de Saint-Germain, mais encore celui que, vers le sud, couvre la forêt de Marly. Saint-Germain et ses environs forment la matière de ce livre.

« On sait qu'on monte rapidement lorsqu'on
» veut gagner le sommet de ce plateau à Saint-
» Germain même. Ses bords escarpés présen-
» tent la coupe des couches calcaires qui le
» composent : on voit dans les couches infé-
» rieures les grains de chlorite et les espèces
» de coquilles qui annoncent le voisinage de la
» craie.

» La colline de Luciennes appartient à ce » plateau : les fouilles qu'on vient d'y faire, » depuis le pied de l'aquéduc de Marly, qui » est situé sur le sable de son sommet, jus- » qu'au premier réservoir de Marly, près de » sa base, font très-bien connaître la nature de » cette colline.... On a percé successivement » les sables sans coquilles des hauteurs, les » marnes du gypse, le calcaire marin jusqu'à » l'argile plastique qui recouvre la craie, et » qui a ici une épaisseur considérable.

» Ce plateau descend au nord, en pente in- » sensible, vers la Seine, et se confond avec le » terrain d'alluvion, par lequel il est en grande » partie recouvert [1]. »

Il faut faire ici la même remarque que nous avons faite plus haut : les bords immédiats de la Seine présentent du limon d'atterrissement et des cailloux roulés.

En sortant de la presqu'île formée par la Seine entre Saint-Germain et Poissy, on trouve au sud, d'abord de l'argile plastique et du gypse, et au-delà, du sud-est au nord-ouest,

[1] *Essai de géographie minéralogique*, par MM. Cuvier et Brongniard, chap. II, §. 9.

un banc de meulière, de grès et de sable, sans coquilles : c'est sur ce dernier sol qu'est située la forêt de Marly.

L'étendue de pays que nous considérons ici porte donc deux forêts : celle de Saint-Germain et celle de Marly.

La première est regardée comme l'une des plus belles de France ; elle est la plus vaste des environs de Paris ; les arbres y sont en général fort élevés, et fournissent à la capitale le meilleur bois qu'on y consomme. Plusieurs routes, très-larges et très-unies, la coupent en divers sens ; et, afin que le voyageur ne puisse s'égarer dans ce nouveau labyrinthe, des poteaux plantés dans tous les carrefours, de distance à distance, indiquent les chemins et les lieux où ces routes aboutissent. « Plusieurs croix se trouvent aussi élevées dans cette forêt en mémoire » de certains événemens remarquables qui y » sont arrivés, ou par d'autres causes aujourd'hui inconnues. Près de la route de Poissy, » dans un bocage, on voit la *Croix Pucelle*, » ainsi nommée parce qu'une jeune fille qu'un » vil séducteur avait attirée dans l'épaisseur de » la forêt aima mieux se tuer en cet endroit » que répondre à ses désirs. Sur la même

» route est la *croix de Poissy*, érigée en 1640 » par le roi Louis XIII. Plus loin, se trouve la » *croix Montchevreuil*, monument de recon- » naissance élevé par les habitans de ces can- » tons à la mémoire du capitaine de Montche- » vreuil, qui avait, par ses soins, rendu cette » route praticable. Sur le chemin de la Muette, » on trouve la *croix de Berry*, placée en 1540 » par les parens d'un individu de ce nom que » des voleurs avaient assassiné dans cet en- » droit. Enfin, non loin de là, est la *croix* » *de Noailles*, autre monument de la recon- » naissance de la ville de Saint-Germain, qui » l'érigea à côté d'un pavillon de chasse que le » maréchal avait fait bâtir au milieu de la » forêt [1]. »

La forêt de Marly s'étend depuis Rocquencourt et Marly jusque vis-à-vis de Poissy, mais sur une largeur peu considérable, et ne dépasse guère en étendue carrée la moitié de celle de Saint-Germain. Elle forme à peu près notre limite sud-ouest dans ce livre.

L'étendue du pays dont nous venons de par-

[1] *Dictionnaire historique, etc., des environs de Paris*, page 353.

ler renferme un grand nombre de lieux; nous les diviserons en trois chapitres : 1°. Saint-Germain; 2°. toute la partie septentrionale, y compris Poissy; 3°. toute la partie méridionale jusqu'à la limite sud de la forêt de Poissy.

CHAPITRE II.

SAINT-GERMAIN-EN LAYE.

§. Ier.

HISTOIRE DE LA VILLE.

Saint-Germain et son château royal.[1] sont situés sur une montagne, au pied de laquelle coule la Seine, et sur la route de Paris à Caen, à quatre lieues et demie à l'O. de Paris, à deux lieues et demie au nord de Versailles.

La ville de Saint-Germain est l'une des moins anciennes des environs de Paris.

Dans les temps reculés, la capitale était entourée de forêts; celle que renfermait le circuit de la Seine, depuis Aupec jusqu'à Poissy, portait, du temps de Charlemagne, le nom de *Lida-Sylva.* Avant le règne du roi Robert, c'est-à-dire avant le XIe. siècle, il n'y avait dans toute cette étendue qu'une église du titre de Saint-Vandrille, appartenant à l'abbaye de Fontenelles. Le roi Robert en fit construire une nou-

[1] *Voyez* la gravure.



SAINT GERMAIN-EN-LAYE.

velle sur la crête de la colline qui supportait la forêt de *Lida*, et la dédia à saint Germain, et à saint Martin, évêque de Paris. Cette église, qui possédait déjà, vers le milieu du même siècle, des terres assez considérables, fut donnée à l'abbé de Coulombs, au diocèse de Chartres.

Plusieurs rois de France se plurent à augmenter les biens du monastère; et, environ cent ans après sa fondation, il s'éleva dans ce lieu un château, qu'on appelait tout simplement Saint-Germain. Un diplôme de Louis-le-Gros, daté de 1124, porte *actum publicè apud sanctum Germanum.... adstantibus in palatio nostro, etc.*

Depuis cette époque, il n'est plus question du monastère ni du village de Saint-Germain, qu'à l'occasion des disputes continuelles des abbés et des évêques de Paris; nous n'entrerons pas ici dans ces détails.

Un seul prieur de Saint-Germain-en-Laye, vers le milieu du xve. siècle, fixa l'attention des historiens : « Les chroniques de Saint-Denis, » Monstrelet et Gaguin, racontent que ce prieur » nommé Guillaume Édeline ou Hedelin, le- » quel, auparavant, avait été augustin et était » docteur en théologie, fut arrêté à Évreux,

» en 1453, pour crime de magie. On l'accusait » de quelques pactes faits pour avoir la faveur » d'une dame. Il reconnut qu'il s'était donné au » diable; qu'il avait assisté au sabbat ou con- » sistoire des malins esprits, et qu'il s'y était » transporté à l'aide d'un balai sur lequel il » montait. Il revint de son erreur, et fut con- » damné à une prison perpétuelle, au pain et à » l'eau[1]. » Le prieuré fut, par lettres-patentes de 1671, réuni à la cure de Saint-Germain.

L'établissement du monastère de Saint-Germain avait attiré quelques paysans dans cette partie de la forêt de Laye. Le château royal y attira des seigneurs: telle fut l'origine de la ville de Saint-Germain. Elle était déjà considérable lorsqu'elle fut, en 1346, prise et pillée par les Anglais, qui y firent un *copieux butin*, et la réduisirent ensuite en cendres, ainsi que le château. Les Anglais s'emparèrent une seconde fois de Saint-Germain, en 1419, pendant les troubles qui signalèrent le règne de Charles VI, et y exercèrent les mêmes ravages.

C'est à Saint-Germain que s'éleva, sous le règne de Charles IX, la première manufacture

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome III, page 216.

de glaces, à l'instar de celles de Venise : le procédé fut apporté en France par un Vénitien nommé Thesco Mutio, que le roi naturalisa et anoblit en 1561. Henri IV voulut aussi donner à Saint-Germain une marque de bienveillance toute particulière, et exempta les habitans de toutes charges et impôts : privilége qu'ils ont conservé jusqu'en 1789, où cessèrent tous les priviléges. Cette circonstance contribua peut-être plus que tout à l'éloignement qu'ont toujours montré les habitans de Saint-Germain pour les principes de la révolution.

Les habitans prenaient si peu la peine de cacher leurs opinions que la ville fut plusieurs fois déclarée en état d'insurrection : « bien différente en cela de la ville de Versailles, qui, » dit un écrivain, honorée du séjour royal des » Bourbons, et plus à même de connaître de » près leur vie privée, fut la première à se » déclarer contre eux, et à embrasser tous » les principes qui devaient renverser leur » trône [1]. »

Le 3 juillet 1815, les Prussiens prirent pos-

[1] *Dictionnaire historique, etc., des environs de Paris*, article *Saint-Germain-en-Laye*.

session de Saint-Germain; et l'on a remarqué que, restés dans la ville depuis cette époque jusqu'au 20 octobre, ils n'y avaient commis aucun excès. On ne peut pas en dire autant des Anglais, qui leur succédèrent; peu s'en fallut qu'ils ne traitassent cette ville comme ils l'avaient traitée jadis. « On assure, continue le » même auteur, qu'ils volaient dans les rues jus- » qu'aux bonnets des femmes, pour faire des ja- » bots de chemises. » La ville de Saint-Germain se souviendra long-temps de leurs dévastations.

§. II.

HISTOIRE DU CHATEAU.

Château vieux.—Nous l'avons déjà dit: un acte de Louis-le-Gros ne laisse aucun doute qu'il existait déjà sous son règne un château royal à Saint-Germain : ce château paraît avoir été la demeure favorite de plusieurs rois successeurs de Louis-le-Gros, et avoir pris des accroissemens rapides.

Après Louis-le-Gros, son fils Louis-le-Jeune, Philippe-Auguste, saint Louis, Philippe-le-Hardi, Philippe-le-Bel, y firent de fréquens séjours.

Nous avons dit aussi que, lorsqu'en 1346 Édouard III, prétendant au trône de France, prit la ville de Saint-Germain, et y mit le feu, le château devint, comme la ville, la proie des flammes. Les malheurs du règne de Jean ne permirent pas de le réparer entièrement; et ce soin fut laissé à Charles V, roi paisible et ami des constructions, qui, dit Christine de Pisan, *fit moult notablement réédifier le châtel de Saint-Germain en* 1370.

Pendant le règne suivant, en 1390, le roi Charles VI et la reine Isabeau de Bavière « étant » allés prendre l'air au château en Laye, à » l'heure que l'on chantait la messe devant eux, » et que le conseil était assemblé d'un autre » côté pour aviser à mettre de nouveaux im- » pôts et à établir une taille générale, le ciel, » qui était serein, s'obscurcit en peu de temps, » l'espace d'une lieue seulement, qui faisait le » tour du château; et il survint une infinité » d'éclairs et de coups de tonnerre. Le vent » brisa toutes les fenêtres, et mit en morceaux » tout le vitrage de la chapelle de la reine, » qu'il porta jusqu'aux pieds de l'autel. On fut » obligé de cesser le chant, pour finir plus tôt la » messe, de crainte que le vent n'emportât la

» sainte hostie. Tout le monde se jeta par terre ; » le conseil même cessa. Les plus grands ar- » bres de la forêt furent arrachés ; et on rap- » porta à la cour que le tonnerre était tombé » entre Saint-Germain et Poissy, sur quatre » officiers du roi, dont il avait consumé les os » et le dedans du corps, en sorte qu'il ne leur » était resté que la peau, qui était noire comme » du charbon. Ce mal inopiné, arrivé dans ce » canton, fit un grand bien au peuple du » royaume. La reine remontra que le ciel s'é- » tait opposé à l'établissement de l'impôt ; et » cette princesse, qui était près d'accoucher, » obtint qu'il n'y en aurait point [1]. »

Quelques années après cette aventure, les Anglais, aidés par Isabeau de Bavière, s'emparèrent de nouveau du château de Saint-Germain, et le pillèrent comme la première fois.

En 1435, le parti du dauphin Charles, ou des Armagnacs, s'empara du château de Saint-Germain, et de presque toutes les places qui avoisinaient Paris ; mais, trois ans après, en 1438, les Anglais le reprirent. Voici comment

[1] *Histoire de Charles* VI, à l'an 1390.

l'auteur du Journal de Paris, sous Charles VI et Charles VII, rapporte cet événement.

« Un religieux de Sainte-Geneviève, prieur » de Nanterre, nommé *Carbonnet*, parvint à » se concilier l'amitié du capitaine du château » de Saint-Germain. Il entrait privément dans » l'intérieur de cette forteresse, sans inspirer » la moindre méfiance; il savait où les clefs des » principales portes étaient déposées. Un jour » il les prit furtivement (sans doute pour en » faire fabriquer de semblables), et, sans être » aperçu, les remit à leur place. Muni de ses » fausses clefs, le prieur Carbonnet se rendit » promptement à Rouen, s'adressa au comte » de Warwick, qui commandait dans cette » ville, et lui promit de le rendre maître du » château de Saint-Germain, s'il consentait à » lui donner trois cents saluts d'or. Le comte » de Warwick accepta la proposition; le moine » partit avec une troupe anglaise, et l'introduisit dans le château. La trahison fut connue; » environ quinze jours après, le religieux fut » arrêté et condamné à être détenu perpétuellement dans une prison, chargé de fers et réduit au pain et à l'eau [1]. »

[1] *Journal de Paris*, page 179.

Louis XI, qui n'aimait guère le séjour de la campagne, peut-être parce que le sentiment de sa tyrannie ne lui permettait pas d'y vivre sans crainte, fit don, en 1482, à un président de la chambre des comptes, son premier médecin (Jacques Coytier), des place, château, prevôté et seigneurie, de Saint-Germain-en-Laye, etc.; mais, à la mort du roi, le parlement cassa la donation, et rendit à la couronne la propriété aliénée.

C'est à Saint-Germain qu'eut lieu la célébration du mariage de François 1er. Ce prince en aimait beaucoup le séjour; il fit relever l'ancien bâtiment, qui tombait en ruines, et le fit construire de nouveau. Tous les arts, rappelés alors en France, concoururent à l'ornement de ce château.

Plus tard, et afin de donner plus d'agrément encore au séjour de Saint-Germain, on fit enclore de murs 416 arpens de bois de la forêt, ce qui formait à cette époque un parc très-considérable, et l'on y enferma toutes espèces de bêtes fauves, telles que cerfs, daims, sangliers, qu'on amena de Fontainebleau.

En 1547, pendant le séjour de Henri II à Saint-Germain, eut lieu le fameux duel de

Jarnac et de la Chateigneraie. Ces deux seigneurs étaient liés de la plus tendre amitié; quelques propos indiscrets les brouillèrent sérieusement; et la Chateigneraie demanda à François Ier. la permission d'un combat à outrance. Ce prince la refusa constamment; et la permission ne fut obtenue que sous Henri II, le 10 juillet 1547. Le combat se fit en champ clos dans le parc de Saint-Germain, en présence du roi, du connétable de Montmorency, et de quelques autres seigneurs. La Chateigneraie, après avoir reçu une blessure très-dangereuse au jarret, tomba par terre. Sa vie était à la discrétion de Jarnac, mais il ne voulut point la demander; plusieurs fois le vainqueur supplia le roi de la lui faire accepter. Enfin, le roi, se laissant gagner par les prières de Jarnac et par celles du connétable, donna ordre qu'on portât la Chateigneraie dans sa tente pour le panser; mais la honte d'avoir été vaincu jeta ce seigneur dans un tel désespoir qu'il rendit bientôt mortelles des blessures peu dangereuses par elles-mêmes, en s'obstinant à arracher les appareils qui les couvraient : il mourut trois jours après, à peine âgé de 28 ans. Le coup de Jarnac a depuis passé en proverbe pour signi-

fier une ruse, un retour imprévu de la part d'un ennemi. L'intervalle des formalités qui précédaient ces sortes de combats avait été employé par les deux champions à s'exercer dans les armes. Jarnac avait, dit-on, si bien profité des leçons d'un maître d'escrime qu'en s'exerçant avec lui il ne manquait jamais le coup qu'il porta à la Chateigneraie. Ce combat en champ clos est le dernier qui se soit vu en France. Le regret qu'eut Henri II de la mort de la Chateigneraie, son favori, lui fit jurer qu'il n'en permettrait plus.

Déjà la ligue, en 1574, menaçait la tranquillité de la France; Charles IX et sa cour, ne se croyant plus en sûreté à Paris, se retirèrent à Saint-Germain; mais, un devin ayant prédit à Catherine de Médicis qu'elle mourrait près de Saint-Germain, cette reine quitta au plus vite la ville. Elle voulut habiter le Louvre; mais, se rappelant encore qu'il était sur la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, elle abandonna les constructions qu'elle y avait fait commencer.

L'assemblée des notables, convoquée en 1583 par Henri III, pour la réformation des abus, se tint à Saint-Germain-en-Laye : on

sait que le résultat de cette convocation fut de préparer tous les élémens de la guerre civile.

Château neuf. — Henri IV aima fort le séjour de Saint-Germain, de même que Marie de Médicis [1]. « Quand le cœur du roi fut épris » des charmes de la belle Gabrielle, ce prince » galant et libéral, qui déjà lui avait prouvé » son amour par le don d'une infinité de mai- » sons de campagne aux environs de Paris, » voulut encore lui donner une preuve de sa » tendresse en bâtissant pour elle, à deux cents » toises de l'ancien château, une nouvelle et » belle habitation, qu'on appela le *Château* » *neuf;* l'une des ailes de ce bâtiment s'appe- » lait même le *Pavillon de Gabrielle* [2]. »

Voici une lettre de ce roi à sa maîtresse, qui caractérise la destination du château neuf de

[1] Elle en parlait un jour au maréchal de Bassompierre; et, pour lui exprimer la satisfaction que lui procurait ce séjour, elle disait : *Quand j'y suis, j'ai un pied à Saint-Germain et l'autre à Paris.* Le galant Bassompierre, se rappelant que le village de Nanterre est placé au milieu de ces deux villes, lui répondit : *En ce cas, madame, je voudrais être à Nanterre.*

[2] *Dictionnaire historique des environs de Paris*, article *Saint-Germain.*

Saint-Germain : « Mon cher cœur, yls ont bien
» fayt le diable vers ma fame. Je vous voyrré
» demayn au matyn, et vous conterré tout. Je
» veus fayre des myenes, c'est pourquoy je ne
» desyre pas qu'an ce tamps là vous soyes ycy,
» afyn que lon ne vous acuse de ryen. Je man-
» voys demayn à Saint-Germayn. Prépares vous
» à partyr demayn, car mardy je joueré mes
» jeus, et vous voyrres si je suys le mettre. Je
» te donne le bon soyr, mes cheres amours, et
» un mylyon de besers. H. »

Selon Mathieu, c'est dans la construction de cet édifice qu'eut lieu, pour la première fois, l'application des principes hydrauliques propres à élever les eaux plus haut que leur source.

Peu à peu, l'ancien château fut bientôt oublié; et le château neuf devint le plus fréquenté. Ce château était orné de bustes et de médaillons : un de ces bustes ressemblait parfaitement au président *Fauchet*, auteur des *Antiquités françaises et gauloises*. Cet historien sollicitait depuis long-temps la récompense de ses travaux littéraires auprès de Henri IV, qui, pour s'en débarrasser, lui dit un jour à Saint-Germain, en lui montrant le buste qui lui ressemblait : *Monsieur le président, j'ai*

fait mettre là votre effigie pour perpétuelle mémoire. Fauchet, peu content de ce succès, composa les vers suivans :

J'ai trouvé dedans Saint-Germain
De mes longs travaux le salaire :
Le roi de pierre m'a fait faire :
Tant il est courtois et humain.
S'il pouvait aussi bien de faim
Me garantir que mon image,
Ah! que j'aurais fait bon voyage!
Je retournerais dès demain.
Viens, Tacite, Salluste, et toi
Qui as tant honoré Padoue ;
Venez ici faire la moue
En quelque coin, ainsi que moi.

Henri IV lut ces vers, et donna à *Fauchet* le titre d'historiographe de France, avec une pension de 600 écus.

Louis XIII était à Saint-Germain lorsqu'il fut atteint de la maladie qui le mit au tombeau. Dans un de ces intervalles de repos que lui laissait le mal, il voulut voir encore une fois le beau paysage qui se développait aux regards depuis les fenêtres du château ; ses yeux s'arrêtèrent sur le lieu où reposaient ses aïeux. Ce spectacle le frappa ; il se retourna du côté des spectateurs, et, leur montrant les tours de

Saint-Denis, il leur dit d'une voix émue · *Mes amis, voilà ma dernière demeure*, et il se tut.

Revenu de ce moment de mélancolie, il voulut faire célébrer avant sa mort, dans la chapelle du château, le baptême du dauphin (Louis XIV), qui n'avait pas encore eu lieu. Au retour de la cérémonie, il demanda à son fils quel était le nom qu'on venait de lui donner; celui-ci répondit avec force: *Je m'appelle Louis* XIV. Louis XIII vit dans cette réponse un pronostic de sa fin prochaine, et reprit avec humeur: *Pas encore, mon fils;* puis il ajouta peu de temps après: *mais ce sera peut-être bientôt, si c'est la volonté de Dieu.* Il mourut en effet quelques jours plus tard, le 14 mai 1643.

Dès qu'il fut en âge d'avoir une volonté, Louis XIV, qui ne se plut jamais à Paris, fixa sa résidence à Saint-Germain, lieu de sa naissance. Il fit faire de grands embellissemens au château, et des changemens considérables au parc: la direction de tous ces travaux fut confiée à Le Notre. C'est lui qui dessina cette magnifique terrasse commencée par Henri IV, et qui n'a peut-être rien de comparable en Europe, ainsi que ce vaste parterre devenu aujourd'hui un tapis de verdure, ombragé par une

belle allée d'arbres touffus, sous lesquels viennent se délasser les habitans de Saint-Germain. A l'ancien château furent ajoutés les cinq gros pavillons dont il est flanqué, parce que ce château ne pouvait plus suffire à la cour du monarque le plus fastueux de l'Europe [1].

[1] Voici d'après un mémoire manuscrit du temps de Louis XIV, le montant des dépenses faites au château de Saint-Germain et au Val, montant à 6,455,561 liv. 18 sous: somme énorme pour le temps, et qui représenterait aujourd'hui un capital beaucoup plus fort.

« Cette maison, illustrée par la naissance du roi, est très-» ancienne. Elle consiste en deux châteaux : l'un vieux, » l'autre neuf. Le vieux château est beaucoup plus beau et » mieux bâti que le neuf; ils ne sont séparés l'un de l'autre » que par une grande basse-cour, qui pourrait servir de ma-» nége.

» Le Val est un jardin dépendant de Saint-Germain, que » Sa Majesté fait entretenir avec soin, et qui produit une in-» finité de beaux fruits dans toutes les saisons, surtout des » précoces; je ne dis rien des autres dépendances de Saint-» Germain, crainte d'ennuyer. »

années.	l.	s.	d.
1664.	193,767	15	6
1665.	179,478	14	9
1666.	59,124	11	6
1667.	56,255	8	4
1668.	120,271	18	3
1669.	515,214	19	»
Report.	1,124,113	7	4

Cependant tant de merveilles ne pouvaient satisfaire l'ambition de Louis XIV ; on raconte qu'il fut question d'y construire un palais propre à la résidence ordinaire des rois ; mais on

années.		l.	s.	d.
	D'autre part. . . .	1,124,113	7	4
1670		597,429	1	4
1671		361,020	11	11
1672		208,516	13	»
1673		97,379	4	3
1674		112,168	19	11
1675		130,306	18	2
1676		176,118	14	10
1677		194,303	14	2
1678		196,770	5	9
1679		447,401	14	4
1680		607,619	9	2
1681		279,509	9	2
1682		662,826	13	4
1683		490,695	9	8
1684		300,218	19	»
1685		189,598	»	7
1686		47,618	4	5
1687		50,450	2	1
1688		152,950	18	10
1689		33,176	13	6
1690		25,388	15	3
	Somme totale. . . .	6,455,561	18	»

Le mémoire ne va que jusqu'en 1690, et ne fait par conséquent aucune mention des dépenses postérieures à cette année.

préféra, à la magnifique situation de Saint-Germain, le local sauvage de Versailles; et cette préférence est attribuée à la volonté particulière de Louis XIV.

On prétend que le clocher de Saint-Denis, qu'on aperçoit de Saint-Germain, épouvantait l'âme de ce grand roi. La vue continuelle du lieu qui devait être sa dernière demeure, l'aurait entretenu dans des idées lugubres et affligeantes; c'est pourquoi Saint-Germain ne fut point adopté. « Saint-Germain, dit saint » Simon, lieu unique pour rassembler les mer» veilles de la vue, l'immense plein-pied d'une » forêt toute joignante, unique encore par la » beauté de ses arbres, de son terrain, de sa » situation, l'avantage et la facilité des eaux » de source sur cette élévation, les agrémens » admirables des jardins, les hauteurs des ter» rasses, qui, les unes sur les autres, pou» vaient aisément se conduire dans toute l'é» tendue qu'on aurait voulu, les charmes et les » commodités de la Seine; enfin, une ville toute » faite, et que sa position entretenait par elle» même, il l'abandonna pour Versailles, le plus » triste et le plus ingrat de tous les lieux[1]. »

[1] *Mémoires*, tome I, page 128.

Nous avons vu qu'une discussion sur la hauteur d'une fenêtre avait entraîné une guerre extrêmement calamiteuse pour la France; aujourd'hui, la vue des tours de Saint-Denis épouvante Louis XIV et le porte à enfouir des millions dans un cloaque : voilà les grands rois.

Avec Louis XIV, la cour disparut donc de Saint-Germain; elle y fut remplacée par la douce et intéressante la Vallière, qui cherchait à y oublier les infidélités de son royal amant, en faisant aux pauvres tout le bien qui dépendait d'elle; mais cet esprit de bienfaisance même fit perdre leur protectrice aux habitans de Saint-Germain. Voici comme est raconté le fait dans un ouvrage auquel j'ai déjà emprunté plus d'un passage. « Madame de la Vallière apprend » qu'un village voisin de Saint-Germain vient » d'être la proie d'un incendie. Elle forme aussitôt le projet d'en secourir les infortunés habitans. Afin d'y réussir plus sûrement, elle » fait prier le curé du lieu de venir la trouver. » Il se présente; mais quelle est la surprise de » madame de la Vallière en reconnaissant dans » ce pasteur celui qui, dans son enfance, l'avait » instruite des mystères de la religion! Aussitôt » le souvenir de tous ses chagrins se réveille à

» l'aspect du guide de ses premières années;
» elle verse dans le sein du pasteur d'abondantes larmes; et, lui racontant toute la suite de ses infortunes, elle lui demande ses conseils. Celui-ci répond mal à sa confiance, ou plutôt il lui répondit selon l'esprit de son temps : il lui donna le conseil de se retirer dans un cloître; et madame de la Vallière, qui trouvait des consolations inespérées dans l'exercice d'une bienfaisance toujours active, abandonna ses protégés de Saint-Germain, et alla s'ensevelir vivante dans le couvent des Carmélites, à Paris. »

A madame de la Vallière succéda dans le château de Saint-Germain un roi d'Angleterre, Jacques II, qui, deux fois précipité du trône, vint cacher en France sa honte et ses souvenirs; là, il ne s'occupait qu'à converser avec des moines, et à toucher des écrouelles, qu'il ne guérissait pas. Ce roi mourut à Saint-Germain en 1718; un poète a dit de lui :

> C'est ici que Jacques second,
> Sans ministres et sans maîtresse,
> Le matin allait à la messe,
> Et le soir allait au sermon.

C'est le dernier personnage historique qui ait habité le château de Saint-Germain.

§. III.

DESCRIPTION.

La ville de Saint-Germain est fameuse par la beauté de sa situation et par la pureté de l'air qu'on y respire; c'est l'une des plus peuplées des environs de Paris, quoique le nombre de ses habitans soit beaucoup moindre qu'il n'était au moment de la révolution; l'exemption que lui avait accordée Henri IV, et qui lui fut enlevée à cette époque, peut en être la cause. Saint-Germain devenait assez ordinairement le séjour des rentiers retirés des affaires : ce qui donnait à sa population une physionomie toute particulière qui n'a point échappé au pinceau du caustique Mercier: « Si l'on veut, dit-il, voir des êtres » bien vides d'idées, bien ennuyés, lourdement » maussades, et pour qui le temps alonge son » cours, il faut visiter les bourgeois de Saint- » Germain. Ces rentiers, aux jambes cylindri- » ques, n'aperçoivent, ne rêvent qu'aux portes » fermées ou ouvertes de l'Hôtel-de-Ville (c'é- » tait à l'Hôtel-de-Ville que les créanciers de

» l'État allaient, avant la révolution, toucher » leurs rentes). Paie-t-on? tout va bien; le » reste de l'univers peut se dissoudre. Heureux » celui qui se nomme Aaron, Abraham, An- » toine! il est payé le premier; on envie son sort.

» Les bourgeois de Saint-Germain, quand » ils font un mauvais rêve, voient en songe une » liasse d'*acquits au comptant*, ou voient fer- » mer les portes de l'Hôtel-de-Ville; alors ils » se réveillent, trempés d'une sueur froide: » une comète embrasée, avoisinant la terre, les » effraierait moins que ce rêve dur et pénible.

» Curieux en botanique! Allez, allez voir, sur » la terrasse ou à l'entrée de la forêt, ces plantes » qui font aujourd'hui ce qu'elles ont fait hier: » elles marchent, en vérité; elles digèrent; » elles tiennent une canne; elles font entendre » quelques sons; elles manient des cartes. La » végétation va son train; et l'hiver les con- » centre dans des serres chaudes, jusqu'à la » renaissance du printemps. Ces plantes ont » des bas, des culottes, une veste et un habit. » Botanistes modernes! Classez-moi ces végé- » taux ambulans, dont le sommet est couronné » d'une perruque ronde demi-poudrée. » Plusieurs de ces traits sont exagérés, sans doute;

mais aussi quelques-uns sont vrais encore aujourd'hui; ce qui prouve que, s'il est facile de tyranniser les peuples, il l'est beaucoup moins de changer leurs mœurs et leurs habitudes. Bonaparte disait de Saint-Germain, qu'il n'avait de bon que son air et sa forêt.

Nous avons parlé des principaux monumens de Saint-Germain; reprenons-les en détail.

L'*ancien château* [1] est aujourd'hui une caserne; ainsi, c'est plutôt par son état passé que par son état présent qu'il mérite les regards. Ce château était très-solidement bâti; dans sa construction on a employé beaucoup de briques. Sa forme était à peu près celle du vieux château de Chantilly, ce qu'on n'apercevait bien exactement qu'en se plaçant dans la cour; des fossés l'entouraient. Le comble était une voûte en dalles de pierre, qui formait une terrasse d'où l'on jouissait de la vue la plus étendue.

La partie du château qui faisait face à l'occident contenait une pièce très-spacieuse, qui servait de salle de bal et de spectacle.

La chapelle était située dans la partie du château qui regardait le midi; elle renfermait ce

[1] *Voyez* la gravure.

que la ville de Saint-Germain avait de plus rare, et ce qui devait le plus piquer la curiosité des amateurs des beaux-arts. Des peintures à fresque, à la vérité un peu dégradées, ornaient la voûte de cette chapelle. *Le Brun* avait fourni les dessins de la plus grande partie de cette peinture; *Vouet* en avait fait plusieurs autres, et les avait peints presque tous, excepté quelques cartouches et médaillons, qui étaient de la main du célèbre *Le Sueur*.

Le tableau du maître-autel représentait la Cène, peinte par *Le Poussin*: nommer ce grand maître, c'est faire l'éloge de l'ouvrage. Ce beau tableau a été transporté dans le *Muséum* du Louvre.

Dans la sacristie, on voyait deux tableaux de moyenne grandeur, au milieu desquels était placé un crucifix d'ivoire. Celui qui était à gauche représentait une Vierge allaitant son enfant; un autre enfant soufflait le feu d'un réchaud sur lequel était placé un vase de lait. Les figures de la Vierge et de l'Enfant-Jésus étaient pleines de noblesse et de grâce; tout était peint avec la plus grande vérité : c'était un ouvrage du *Corrège*.

Le tableau qui faisait pendant était une mère

de pitié. Cet ouvrage, plein d'expression, était d'*Annibal Carrache*.

Le Christ d'ivoire était, dit-on, de *Michel-Ange*. Quoique très-beau, on pouvait douter qu'il fût de ce grand maître.

Ces trois précieux morceaux avaient été donnés par le *cardinal Mazarin*.

En sortant du château, on arrivait au *Boulingrin*, pièce de gazon, ainsi nommée pour la première fois en France par Henriette d'Angleterre, femme de *Monsieur*, frère de *Louis* XIV. La terrasse présente une vue immense, étonnante par son étendue et sa variété : sa longueur est de 1200 toises sur 15 de large; d'un côté, la forêt de Saint-Germain l'ombrage dans toute son étendue; de l'autre, une forêt qu'on voit presque en plan, la rivière de Seine, des campagnes, des châteaux, un vaste lointain, offrent le tableau le plus agréable.

Le *château neuf*, situé sur la croupe de la montagne, avait différens jardins, soutenus par trois terrasses qui s'abaissaient graduellement jusqu'au bord de la Seine, et couvraient un terrain en pente de 20 toises de hauteur. Il n'existe aujourd'hui que ce qui existait avant la révolution : des ruines.

Il fut un moment question de rebâtir ce château ; et le comte d'Artois fit jeter les fondemens d'un nouvel édifice ; mais l'émigration vint suspendre ce projet comme tant d'autres.

La *forêt de Saint-Germain* est une des plus belles du royaume ; elle est percée de routes magnifiques, et passe pour produire le meilleur de tous les bois qui servent à l'approvisionnement de Paris. Cette forêt, dont le sol sablonneux permet d'y chasser en tous temps, renferme une grande quantité de cerfs, de daims, de chevreuils, de sangliers, destinés aux plaisirs des princes.

Dans l'enceinte treillagée, on élève des biches et des cerfs ; c'est là aussi qu'est la *faisanderie*, au milieu d'un grand terrain clos de murs.

Le parc qui joint le château, et qui fait partie de la forêt, est remarquable par la beauté et l'ancienneté de ses plantations.

L'étendue de cette forêt est de 5,550 arpens 32 perches, selon l'évaluation de M. Prudhomme.

La Muette est un pavillon placé dans la forêt de Saint-Germain, au centre de huit routes ; bâti par François Ier. pour y jouir du plaisir de voir les bêtes fauves qui se retiraient dans cet

endroit, lorsqu'elles étaient lassées par la chasse. Il a été reconstruit par Louis XV et achevé par Louis XVI; il est surmonté d'un belvéder, d'où l'on découvre une charmante vue.

Le *château du Val* est un petit bâtiment situé au bout de la grande terrasse, à une des extrémités du petit parc. Ce n'était autrefois qu'un simple pavillon pour les haltes de chasse. Louis XIV le fit rebâtir dans un autre genre par *J.-H. Mansard.*

La maison *des Loges* est aussi placée dans la forêt, au bout de la grande route qui est en face du vieux château.

En 1644, Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, fonda en cet endroit un couvent d'Augustins-Déchaussés. Cette princesse y fit bâtir, dans un coin du jardin, un petit pavillon, qui subsiste encore, et où elle allait très-souvent lorsqu'elle était à Saint-Germain. C'est là que fut exilée madame Dubarry pendant la dernière maladie de Louis XV. Plus tard, on y établit une succursale de la maison d'Écouen; enfin, une ordonnance de 1816 en a subordonné l'organisation à la maison royale de Saint-Denis. Ce lieu est célèbre par la foire qui s'y tient tous les

ans, le premier dimanche après le 30 août : elle dure trois jours.

Saint-Germain renferme aussi un grand nombre de maisons de campagne, parmi lesquelles il faut citer en première ligne celle qui porte le nom d'*Hôtel de Noailles*, vendu dans la révolution à un marchand bonnetier de Paris. C'est assurément l'une des belles maisons des environs de la capitale, aussi remarquable par la simplicité de sa construction que par l'étendue de ses jardins.

L'architecture est de Mansart ; le jardin est très-agréablement dessiné dans le genre anglais. Le bon goût, qui en a banni les froids alignemens et l'ennuyeuse uniformité, a évité aussi l'excès contraire : on n'y voit ni cette ridicule affectation de produire des contrastes à chaque pas, ni ces nombreuses irrégularités exécutées avec effort, qui choquent également l'œil et l'esprit de celui qui se promène. Ici la nature, libre dans ses mouvemens, ne dérobe aucune de ses beautés ; partout elle se montre belle sans contrainte.

L'heureuse disposition des groupes d'arbres et d'arbrisseaux, l'agréable mélange des couleurs du feuillage des uns et des fleurs des

autres, le verd des prairies, les masses d'ombres, enfin tout ce que l'on rencontre dans ce jardin, forment un ensemble tout-à-fait enchanteur.

On parcourt ce joli séjour avec le plaisir d'y rencontrer toujours de nouveaux objets, de nouveaux tableaux intéressans; son étendue et sa noble décoration le distinguent de la plupart des jardins anglais, qui ressemblent moins à un lieu de promenade qu'à un magasin d'*obélisques*, de *pyramides*, de *Kiosques*, etc.

Dont la profusion, stérilement féconde,
Renferme en un jardin les quatre parts du monde.

Il se trouvait, avant la révolution, deux maisons religieuses à Saint-Germain; l'une était un couvent de Récolets, l'autre un couvent d'Ursulines; la première fut fondée en 1690; l'autre dut son institution, en 1681, à madame de Montespan. Il existe encore aujourd'hui un hôpital destiné à recevoir les malades et les vieillards des deux sexes. On voit aussi à Saint-Germain plusieurs maisons d'éducation.

La ville de Saint-Germain est peu commerçante; son principal commerce est celui des cuirs; la tannerie la plus considérable

est connue sous le nom de Manufacture royale.

Saint-Germain, que sa population met au rang des villes les plus considérables des environs de Paris, n'est, à cause du voisinage de Versailles, qu'un chef-lieu de canton, le siége d'une justice de paix, et la résidence d'une brigade de gendarmerie. La population de cette commune est de 9,000 habitans.

Saint-Germain a vu un exemple de cette amitié que nous offre la Grèce fabuleuse dans Oreste et Pilade. *Jean de Pechmeja* et *Jean-Baptiste-Léon Dubreuil* étaient liés d'amitié dès leur enfance; venus tous les deux à Paris, l'un s'y livra à l'étude de la littérature, l'autre à l'étude de la médecine. Retirés à Saint-Germain, logemens, sociétés, biens, peines, plaisirs, tout fut commun entre eux; la mort même ne put les séparer. Dubreuil mourut le 17 avril 1785, et Pechmeja, désespéré, suivit quelques jours après son ami dans la tombe. Ils furent renfermés sous même pierre; et l'on y grava ces lignes:

Ici reposent deux amis : l'estime, la reconnaissance et la plus tendre amitié leur ont élevé ce monument, etc.

Sur deux tables de marbre d'Égypte, furent gravées en lettres d'or deux inscriptions :

Sur la première :

JEAN-BAPTISTE-LÉON DUBREUIL, *écuyer, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, médecin du roi et des hôpitaux de cette ville, né à Villefranche de Rouergue, le* 19 *avril* 1743, *mort à Saint-Germain-en-Laye, le* 17 *avril* 1785, *universellement regretté pour ses rares vertus, sa tendre humanité, ses profondes connaissances dans son art, et le noble usage qu'il en a fait.*

Sur la seconde table :

JEAN-JOSEPH PECHMEJA, *né à Villefranche de Rouergue, le* 25 *janvier* 1741, *aussi estimé par les qualités du cœur que par les talens de l'esprit; il avait consacré sa vie à son ami, et l'a perdue peu de jours après lui, le* 8 *mai* 1785.

CHAPITRE III.

LE PEC ET SAINT-LÉGER, MAREIL-SOUS-MARLY ET FOUQUEUX, L'ÉTANG, SAINT-NOM DE LA BRETÈCHE.

§. Ier.

LE PEC ET SAINT-LÉGER.

Le Pec est un village situé sur le bord de la Seine et sur le penchant de la montagne que domine Saint-Germain-en-Laye.

« On disait, il y a deux cents ans, *Aupec*, » dit l'abbé Lebeuf, pour indiquer la paroisse » au-dessus de laquelle la ville de Saint-Germain-en-Laye s'est élevée ; et ce langage était » raisonnable, parce qu'il était tout naturellement dérivé du latin *Alpicum* ou *Alpecum*, » qui est le nom que ce lieu porte dans un titre » de plus de mille ans. » En effet, ce village est connu dès le commencement du VIIe. siècle. C'était alors une terre du fisc ; mais, en l'an 704, le roi Childebert III donna Aupec à l'abbaye de Fontenelle ou de Saint-Vandrille, en

Normandie; et cette abbaye le conserva d'autant plus soigneusement que c'était alors un vignoble considérable d'où elle tirait annuellement 350 muids de bon vin. On y élevait aussi beaucoup de cochons. Dans le voisinage de cette terre, dit le livre des miracles de saint Vandrille, « était situé un château de Marly où » demeurait un chevalier formidable nommé » Ervaud. Il entreprit de ravir la terre d'Au» pec au monastère de Saint-Vandrille, pen» dant que Hurfrede et Vautier, religieux en» voyés par l'abbé Girbert, en gouvernaient » les biens. Il commença par en enlever tous » les porcs que les frères avaient engraissés, » pour avoir de quoi assaisonner leurs mets; » mais le saint patron lui apparut, et lui fit une » si grande peur, qu'il s'empressa de restituer » les porcs ou la valeur de ceux qu'il ne put » rendre. » Cet événement se rapporte à la fin du XIe. siècle[1].

Le prieuré de Saint-Vandrille était l'un de ceux qui devaient le piment à Notre-Dame de Paris, le jour de l'Assomption.

Voilà à peu près tout ce qu'on sait de plus ancien sur le village d'Aupec.

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome III.

Le territoire de cette paroisse autrefois très-étendu, diminua considérablement du côté de l'occident, lorsque Saint-Germain fut érigé en cure; toutefois il comprit encore les hameaux de Grand-Champs, de Demonval au-dessous de Mareil, de la Montagne près de l'Étang, et d'Échafour ou de Vésinet du côté de Croissy. Nous reviendrons sur quelques-uns d'entre eux.

En 1596, Henri IV affranchit pour toujours les habitans *du Pec* de toutes tailles, impositions et subsides, à la réserve du taillon, pour les dédommager de l'abandon qu'ils avaient fait de dix-huit ou vingt arpens destinés aux jardins du château qu'il élevait à Saint-Germain, pour sa maîtresse, la duchesse de Verneuil[1]. Cet affranchissement fut confirmé par les successeurs de Henri IV, Louis XIII et Louis XIV; mais, en 1688, les habitans du Pec, voulant montrer leur zèle pour la guerre qui commençait alors, se soumirent volontairement à la taille qu'ils avaient payée jadis. Leur village fut bientôt ruiné; la plupart des maisons tombèrent faute d'entretien; et ils furent obligés, en 1722, de deman-

[1] *Voyez* Saint-Germain, *Château neuf.*

du pont du Pec et de la forêt du Vésinet. Au commencement du dernier siècle, dans ce lieu, où l'on fit défricher trois cents arpens de terre, on établit des fermes, des laboureurs et des vignerons, en sorte qu'il s'y réunit soixante ou quatre-vingts personnes; on y fit aussi construire une chapelle, et l'on obtint qu'un chapelain pût y dire la messe, chanter vêpres dimanches et fêtes, et conserver le Saint-Sacrement et les saintes huiles.

La forêt ou le bois du Vésinet a long-temps porté le nom de *Bois de la Trahison*, parce que, dit Pasquier, la tradition était que le *preux Roland* y avait été assassiné par le *traître Ganelon*. Selon le même auteur, il y avait dans ce bois une mare d'un côté de laquelle une branche d'arbre surnageait comme sur toute autre pièce d'eau, tandis que de l'autre elle tombait aussitôt au fond : conte du bon vieux temps!

Demonval est le *Demonvallis* d'une charte de 1177.

SAINT-LÉGER.

Saint-Léger était autrefois un village avec paroisse; son église avait été fondée, en 668,

par Childéric II, sous l'invocation du saint évêque d'Autun, dont le nom fut donné au village. Le voisinage de Saint-Germain a beaucoup nui à Saint-Léger. Louis XIV en fit renfermer presque toutes les dépendances dans l'enceinte de la forêt, en sorte qu'aujourd'hui ce n'est plus qu'un hameau composé de quelques maisons situées au pied de Saint-Germain, du côté du midi, ou plutôt un quartier de la ville. C'est à Saint-Léger que le spirituel Boufflers avait, dans les derniers temps de sa vie, une petite maison de campagne.

§. II.

MAREIL-SOUS-MARLY ET FOURQUEUX.

Mareil est un village situé sur le penchant de la colline qui borde la rive gauche de la Seine, à une demi-lieue au S. de Saint-Germain, et à quatre lieues à l'O. de Paris.

On voit par les anciens diplômes que, dès le temps des rois de la première race, les moines de Saint-Denis avaient reçu de la libéralité de ces rois des biens situés à Mareil, puisqu'on trouve un jugement du maire Pepin qui reconnaît la propriété de l'abbaye sur ces biens.

Plusieurs autres actes font mention de Mareil aux VIIIe., XIe., XIIe. et XIIIe. siècles; l'église de ce lieu fut donnée, en 1060, aux moines de Coulombs, qui depuis ce temps ont nommé à la cure; on voit cependant que, dans le siècle suivant, un prêtre séculier était curé de Mareil.

On compte un grand nombre de seigneurs de Mareil; les habitans furent affranchis de la servitude, en 1335, en même temps que ceux de Fourqueux.

Ce qu'il y a de plus remarquable à Mareil, c'est son église, qui, dit l'abbé Lebeuf [1], date du XIIIe. siècle; elle est toute construite en pierre de taille, voûtée et pavée, avec une aile de chaque côté. La nef est ornée de galeries dont les arcs sont supportés par de petits piliers carrés. Le portail de la façade et celui du côté sont du XIIIe. siècle; la tour du clocher latéral paraît être du XIIe., à l'exception du sommet, qui est moderne et terminé par un pavillon d'ardoise.

Mareil fait aujourd'hui partie du département de Seine-et-Oise, arrondissement de Versailles, canton de Marly; sa population est de 369 habitans.

[1] *Histoire du diocèse de Paris.*

Fourqueux est un petit village à une demi-lieue au S.-O. de Saint-Germain. La terre de Fourqueux était autrefois seigneuriale, avec haute, moyenne et basse justice. Le village, situé sur le penchant d'une colline, ne forme qu'une seule rue très-longue; il renferme un château de construction moderne, dont le parc, de 130 arpens, est contigu à la forêt de Marly : une portion de ce parc est plantée dans le genre paysagiste.

§. III.

L'ÉTANG.

L'Étang est un village situé dans une vallée assez profonde, et entouré par la forêt de Marly, à un quart de lieue à l'O. de Marly, à quatre un quart à l'O. de Paris.

« Qu'un village, dit l'abbé Lebeuf, ait été » formé en cet endroit, qui ne paraissait pas » fort sain, je n'en vois aucune raison, sinon » celle de loger les vignerons qui cultivaient » les vignes plantées en assez grande quantité » entre ce lieu et Mareil.... Le premier vestige » de l'existence de ce lieu est une charte du don » que fit, vers les années 1140 ou 1150, au

» prieuré de Saint-Germain, un habitant de » l'Étang. »

L'église de ce village en prouve d'ailleurs l'antiquité; les piliers du chœur paraissent appartenir à la fin du XIIe. siècle.

La seigneurie de l'Étang n'est guère mentionnée qu'au XVe. Au commencement du siècle suivant, elle appartenait à la famille Séguier, qui la conserva jusqu'à la fin du XVIIe.

La *Lombarderie* est le hameau le plus considérable de la commune de l'Étang; plusieurs autres ont été compris dans le parc de Marly. Nous devons dire un mot de celui de *Chevaudeau*, ainsi que d'un lieu nommé aujourd'hui *la Maison-Rouge*, situé dans la partie de la forêt de Cruye, dépendant de la paroisse de l'Étang.

L'un et l'autre existaient vers la fin du règne de Charlemagne; car, dans un état des biens de l'abbaye de Saint-Germain, on voit qu'elle avait dans cette forêt deux églises : l'une à Chambourcy, l'autre au lieu dit *les Maisons*. *Chambourcy* existe encore.

A trois quarts de lieue vers le midi de l'Étang, est le lieu dit *Maison-Rouge*, auquel touchait la chapelle de Saint-Michel de Chevau-

deau, qui appartint de temps immémorial à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. La chapelle de ce petit prieuré était encore debout en 1714, mais en très-mauvais état; et, depuis vingt ans, on n'y disait plus la messe; elle fut détruite; et à sa place fut élevée une croix.

« A l'égard de la Maison-Rouge, dit l'auteur » précité, qui a transmis jusqu'à nos jours l'an- » cien nom du village de Maisons, situé en la » forêt de Cruye, on lit qu'en 1724 le duc » d'Antin la céda au roi à titre d'échange. » Elle fut alors comprise dans le nouveau parc de Marly.

Le village de l'Étang appartient à l'arrondissement de Versailles et au canton de Marly-le-Roi; sa population est de 300 habitans.

§. IV.

SAINT-NOM DE LA BRETÈCHE.

Le village de Saint-Nom est situé à cinq lieues et demie à l'O. de Paris, à une lieue et demie à l'O. de Saint-Germain, dans une plaine.

Les avis ont été partagés sur le saint dont ce village a tiré son nom; quelques auteurs en ont fait un saint de l'église d'Orient; l'abbé Le-

beuf pense que saint Nom fut un de ces co-évêques que les évêques employaient, pour se soulager, sur les confins de leurs diocèses : ce qui était encore en usage au IXe. siècle dans le pays de Pincerais, où sont situés deux villages du titre de Saint-Nom. Voici comment il s'exprime à ce sujet : « Entre Saint-Nom de » Levis [1] et Saint-Nom de la Bretèche, l'on » trouve deux enfoncemens que le diocèse de » Chartres fait dans celui de Paris; de sorte » que, pour aller de l'un à l'autre, il faut tra- » verser une de ces langues de terre; puis on » se retrouve dans le diocèse de Paris; ensuite » on traverse une seconde langue de terre char- » traine, pour se retrouver de nouveau sur le » territoire parisien. C'était là ce canton où » saint Nom annonçait la parole de Dieu. Il » pouvait demeurer à Levis ou à la Bretèche, » ou successivement dans ces deux lieux, mais » plus ordinairement à Villepreux ou à Jouare. » On ne sait pas au vrai dans lequel des deux » lieux de son nom il est décédé; il reste seu- » lement quelque souvenir qu'on avait presque

[1] Ce village, peu considérable, est situé près de la petite rivière d'Ivette, à une lieue trois-quarts à l'O. de Chevreuse.

» tout son corps autrefois à la Bretèche; mais » ce qui doit porter à croire que ce serait plu- » en ce lieu qu'il serait mort et qu'il aurait » reçu la sépulture, c'est que le corps de ce » saint, entier ou presque entier, est conservé » à Villepreux, qui n'est qu'à demi-lieue de là; » et qu'il est tout simple de dire que, lors des » guerres de la religion, la châsse y aura été » mise en refuge comme dans un lieu de sûreté, » puisqu'il était muré, qu'il y avait une forte » tour, et qu'il était entouré d'eau...

» Pour ce qui est du mot Bretèche, on sait » que, chez les anciens, *Breteschia* signifiait un » château ou tour de bois dont on fortifiait un » lieu, et que cette tour ou château était » terminé par quelque édifice qui avançait par » le dehors. Il y en avait sans doute un en ce » lieu, situé sur le bord de la forêt de Cruye[1]. »

Dès le XIIe. siècle, il y avait à la Bretèche une cure dont la nomination appartenait à l'abbé de Marmoutier. Elle avait été démembrée de celle de Villepreux.

On ne connaît que peu de seigneurs de ce village; encore ceux dont l'histoire a conservé

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, t. VII, p. 236, 237.

les noms ne méritent pas qu'on fasse mention d'eux. Saint-Nom de la Bretèche était un marquisat; le château existe encore; les jardins et le parc sont contigus à la forêt de Marly.

Saint-Nom forme, avec le hameau de la Bretèche, qui est plus considérable que lui, et les maisons isolées dites le Val-Martin et la Tuilerie-Bignon en partie, une commune de l'arrondissement de Versailles, canton de Marly, d'environ 843 habitans.

CHAPITRE IV.

MAISONS, LE MESNIL-LE-ROI ET CARRIÈRES-SOUS-BOIS, ACHÈRES, POISSY.

§. I.

MAISONS.

MAISONS est un village situé sur la rive gauche de la Seine, à une lieue et demie au N. de Saint-Germain, à quatre au N.-O. de Paris.

Le village de Maisons, quoique peu important malgré son heureuse situation, remonte cependant à une époque éloignée. En 1373, la seigneurie de Maisons-sur-Seine appartenait à un chevalier de la famille des Aunay, seigneur de Poissy; ce hameau dépendait alors de Sartrouville, qui n'en est séparé que par la Seine.

Maisons ne commença à prendre de l'importance que lorsque le surintendant des finances René de Longueil y eut fait bâtir, par François Mansart, l'un des plus beaux châteaux qui se trouvent dans les environs de Paris.

Ce château fut possédé plus tard par le pré-

sident des Maisons ; Voltaire s'y plaisait fort ; le président y rassembla un jour ce que la cour et la ville avaient de plus aimable. Le poète devait y lire sa tragédie de *Marianne,* mais il se sentit indisposé. Sur les neuf heures du soir, la fièvre se déclara ; la petite vérole se manifesta bientôt, et troubla la fête ; la maladie fut maligne. Au bout d'un mois, Voltaire, encore très-faible, voulut revenir à Paris ; comme il montait en voiture, le feu éclata dans la chambre qu'il quittait, et embrasa, en grande partie, une des ailes du château.

Depuis, le château de Maisons devint la propriété du comte d'Artois : le roi, son frère, et Marie-Antoinette y avaient chacun un appartement.

Dans la révolution, le château de Maisons fut vendu comme propriété nationale. Il fut acheté plus tard par le duc de Montebello, dont l'épouse l'a revendu à M. Lafitte, qui le possède encore.

Trois longues avenues, disposées en croix, accompagnées chacune de deux pavillons ornés d'architecture, mènent à ce magnifique château. La principale a pour perspective deux pavillons décorés de colonnes doriques.

Sur la gauche de la seconde avant-cour, est le superbe bâtiment des écuries, décoré de pilastres doriques accouplés, et terminé par deux pavillons à pans, avec des portes grillées, ornées de sculptures. Un avant-corps de six colonnes portant des vases, surmonté d'un attique avec un lanternon, où est l'horloge, occupe le milieu.

Au centre des écuries est un manége couvert, au-dessus duquel règne une galerie; au fond, d'autres petites écuries, et une grotte servant d'abreuvoir.

Le château, isolé, est dans la position la plus avantageuse. On prétend que Voltaire, décrivant le Temple du Goût, faisait allusion au château de Maisons, dans les vers suivans :

Simple en était la noble architecture;
Chaque ornement à sa place arrêté,
Y semblait mis par la nécessité;
L'art s'y cachait sous l'air de la Nature;
L'œil satisfait embrassait sa structure,
Jamais surpris et toujours enchanté.

La façade du côté de la cour est décorée de deux ordres d'architecture; le dorique règne dans le pourtour; au-dessous est l'ionique an-

tique, orné de quatre vases; il est surmonté d'un attique en pilastres corinthiens; le comble est en forme de terrasse, bordée d'un balcon de fer. Les deux pavillons carrés qui sont aux deux extrémités de cette façade forment avant-corps; et à la hauteur de l'entablement dorique sont deux bâtimens avancés qui servent de terrasse. L'harmonie qui règne dans toute cette composition est une nouvelle preuve du génie de *François Mansart*.

Ce château est entouré de fossés secs, bordés d'une terrasse qui règne autour de la principale cour.

Au milieu de cette cour est un bassin; aux deux côtés, sont deux quinconces; celui de la gauche est terminé par l'orangerie, bâtiment d'une architecture très-gracieuse.

Le parc est d'une vaste étendue, et répond, par sa distribution, à la magnificence du château. Toute cette belle propriété, dans laquelle on remarque encore de superbes bergeries, est entourée par la forêt de Saint-Germain.

Quant au village, il n'offre de remarquable qu'un beau pont en pierre sur la Seine, et en face du château; près de là, sur un bras de la même rivière, est un moulin à farine qui

renferme une machine hydraulique, par le moyen de laquelle les eaux de cette rivière sont conduites dans l'intérieur du château et dans ses jardins.

Le village de Maisons-sur-Seine appartient à l'arrondissement de Versailles, canton de Saint-Germain-en-Laye; sa population est de 826 habitans.

Près de là est le village de *Mesnil-le-Roi*, situé entre la forêt de Saint-Germain et la Seine. Ce village, qui n'a rien de remarquable, forme, avec celui de *Carrières-sous-Bois*, une commune de 458 habitans.

§. II.

ACHÈRES.

Achères est un petit village situé au N.-O. de la forêt de Saint-Germain, entre cette forêt et la Seine, à une lieue au N. de Poissy, et à une lieue trois quarts au N.-O. de Saint-Germain.

Ce lieu, peu important d'ailleurs, est très-connu par les revues que faisait Louis XIV dans la plaine qui porte le même nom. Le Dictionnaire géographique de la France, publié

en 1763, y compte 87 feux. Il faisait alors partie du diocèse, du parlement, de l'intendance et de l'élection de Paris.

Aujourd'hui, le village d'Achères appartient à l'arrondissement de Versailles et au canton de Saint-Germain-en-Laye; sa population est de 433 habitans.

§. III.

POISSY.

Petite et ancienne ville située sur la grande route de Paris à Caen, à l'une des extrémités de la forêt de Saint-Germain-en-Laye, sur la rive gauche de la Seine.

Le premier nom de cette ville est *Pisciacum*. De son nom et de sa situation sur le bord de la Seine, les étymologistes ont tiré la conséquence qu'elle devait son origine à quelques établissemens de pêcheurs : ce qui en effet présente tous les caractères de la vraisemblance.

Dès l'an 868, Poissy devait être déjà considérable, puisque Charles-le-Chauve y tint une assemblée nationale des grands et des prélats du royaume. L'histoire ne dit pas si les rois de France avaient alors un château à Poissy; mais

on sait qu'ils y en possédèrent un à la fin du xe. siècle, puisque Robert, fils de Hugues Capet, qui monta sur le trône en 997, faisait souvent des séjours dans son château de Poissy. Sa femme Constance, connue par son caractère impérieux et cruel, avait aussi à Poissy une maison contiguë à celle de son mari.

Poissy joua même un rôle dans les troubles qui suivirent la mort de ce roi : Henri, premier du nom, avait recueilli la couronne de son père en qualité de fils aîné ; mais l'altière Constance[1], qui l'aimait moins sans doute que ses autres enfans, forma le dessein de le renverser du trône, où ses intrigues n'avaient pu l'empêcher d'arriver. Quelques-uns de ces seigneurs que les chefs de partis trouvent toujours prêts à prendre les armes, embrassèrent la cause de Constance, et plusieurs villes, au nombre desquelles se trouvait Poissy, levèrent l'étendard de la révolte. « C'était alors, dit Vely[2], des

[1] L'histoire rapporte que le roi Robert étant à Poissy, et voyant un pauvre qui lui demandait l'aumône, détacha de sa lance un ornement d'argent fort riche, dont la reine lui avait fait présent, et que, l'ayant lui-même mis dans le sac du mendiant, il lui recommanda secrètement de prendre bien garde, en sortant, de n'être point aperçu par la reine.

[2] *Histoire générale de France*, tome II, page 346, in-12.

» places considérables, et d'autant plus im-
» portantes qu'elles étaient plus voisines de la
» capitale. »

Le roi, secondé par le duc de Normandie, que sa cruauté fit surnommer *Robert-le-Diable*, et par quelques autres vassaux fidèles, marcha contre les rebelles, les battit dans plusieurs occasions, et leur enleva la ville de Poissy.

Dès lors Poissy ne figure guère dans l'histoire qu'au XIIIe. siècle, où l'on voit un Robert de Poissy prendre la croix pour aller exterminer les Albigeois.

Quelque temps avant, saint Louis fut baptisé à Poissy [1]. Il paraît que ce roi conserva toujours une prédilection pour ce lieu. Quand il voulait signer son nom sans énoncer sa qualité de roi, il signait *Louis de Poissy* ou *seigneur de Poissy*.

[1] Le père Monfaucon, dans ses *Monumens de la monarchie française*, assure que saint Louis ne naquit point à Poissy, comme on le croit communément; mais qu'il y fut baptisé. Il cite une dissertation manuscrite, où l'on rapporte trois chartres, deux de Louis XI, et une de Henri IV, par lesquelles ces princes donnent exemption de tailles et impôts aux habitans de la Neuville en Hez, dans le Beauvoisis, en considération de ce que saint Louis est né dans ce lieu.

Philippe-le-Bel fit bâtir à Poissy une belle église et un couvent de religieuses de l'ordre de Saint-Dominique, qu'il fonda en 1304 et dota richement; il accorda même de grands priviléges au couvent, notamment celui de n'avoir d'autres juges que le roi ou son parlement.

Une tradition qui n'est appuyée sur aucun monument historique porte que cette église fut élevée sur l'emplacement du château, et le maître-autel dans le lieu même où était placé le lit de la reine Blanche, lorsqu'elle mit saint Louis au monde, et que c'est pour cela que cette église n'est pas orientée selon l'usage. Philippe-le-Bel voulut qu'après sa mort son cœur fût déposé dans l'église de Poissy. En effet, en 1687, les ouvriers employés à des réparations trouvèrent, dans un caveau, une espèce d'urne dans laquelle deux plats d'argent étaient enveloppés d'une étoffe d'or et rouge, avec cette inscription :

Cy deden est le cueur du roi Philippe, qui fonda cette église, qui trépassa à Fontainebleau la veille de saint André 1314.

L'église de Poissy ne fut terminée qu'en 1330, par Philippe de Valois.

Sous ce même Philippe, en 1346, les Anglais, plus que jamais animés contre la France, et secondés dans leur haine par le roi de Navarre, Charles-le-Mauvais, s'emparèrent de Poissy, qui échappa comme par miracle aux flammes qui ravagèrent Saint-Germain, Ruel, Nanterre, etc.; mais sous Jean, son successeur, Poissy fut, par le traité de 1359, rendu à la couronne.

Cependant, comme si cette malheureuse ville eût été le point de mire des Anglais, elle tomba encore, en 1419, sous le règne et pendant la démence de Charles VI, au pouvoir du duc de Glocestre, ainsi que Saint-Germain et plusieurs autres villes.

Mais ce qui a rendu Poissy le plus célèbre dans l'histoire, ce sont les conférences connues sous le nom de *colloques de Poissy*, qu'y tinrent en 1561, dans le chœur de l'abbaye, les docteurs catholiques et protestans [1].

Charles IX et sa cour étaient présens à ces assemblées; son chancelier en fit l'ouverture. Les chefs des deux partis commencèrent à se disputer méthodiquement, puis ils en vinrent aux

[1] *Voyez* l'article *Pontoise*, au tome suivant.

injures. *Théodore de Bèze* s'abandonna à son emportement, et avança des choses dont il se repentit ensuite. Il dit en pleine assemblée que *Jésus-Christ est aussi éloigné de l'eucharistie que le ciel l'est de la terre*. Le P. Laînes, Espagnol, traita les protestans de *loups*, de *singes* et de *serpens*; et c'est à peu près tout ce que produisirent ces conférences, qui ne servirent à rien, si ce n'est à prouver l'inutilité de les employer en pareil cas.

Il y avait à Poissy, avant la révolution, un couvent de Capucins, un de religieuses de l'ordre de Saint-Dominique, un autre d'Ursulines.

On comptait huit princesses du sang royal qui avaient été religieuses dans le monastère de Saint-Dominique, sans parler de *Catherine d'Harcourt*, dont la mère était de la maison de Bourbon, et de *Marie de Bretagne*, fille d'*Artus* II du nom, duc de Bretagne.

Au milieu du chœur des religieuses était un tombeau sous lequel reposait le cœur de Philippe-le-Bel, fondateur de ce monastère; sur ce tombeau, on voyait la figure de ce roi, tenant d'une main un sceptre, de l'autre, une main de justice.

Les trois maisons religieuses dont on vient

de parler, ont été, comme toutes les autres, supprimées pendant la révolution; les bâtimens eux-mêmes sont si complètement détruits qu'on n'en trouve plus aucun vestige.

L'église paroissiale de Poissy passe pour avoir été bâtie par le roi Robert; l'architecture cependant ne paraît pas plus ancienne que le XIIe. ou le XIIIe. siècle; elle est d'ailleurs très-belle, et donne une idée avantageuse de la ville dont elle fut destinée à devenir la paroisse [1].

L'on conserve dans une chapelle de la nef de cette église, à gauche, les fonts sur lesquels saint Louis fut baptisé. Ces fonts, qui n'ont rien de gothique, sont gravés dans les Monumens de la monarchie française du père *Montfaucon*.

Dans tous les temps, des hommes adroits ont tiré parti de la superstition des peuples: il s'en trouva qui attribuèrent à la raclure de ces fonts la vertu fébrifuge. On mettait, en payant, de cette raclure dans un verre d'eau; on l'avalait; et le miracle était accompli. Une pompeuse inscription latine gravée sur une

[1] *Voyez* la gravure.

table de marbre, atteste les miraculeux effets de la raclure de ces fonts.

Les vitres de la même chapelle représentent l'accouchement de la reine Blanche ; au bas est le quatrain suivant :

Saint Louis fut un enfant de Poissy,
Et baptisé en la présente église;
Les fonts en sont gardés encore ici,
Et honorés comme relique exquise.

Cette inscription, n'étant certainement pas du siècle de saint Louis, et n'appartenant qu'au XVIe. siècle, ne fait point autorité.

A côté de la chapelle des fonts, on lit sur une table de marbre l'épitaphe suivante :

A la mémoire de noble demoiselle Marguerite Gallois, femme de noble homme François Pommeret, escuyer, sieur de la Valade, et de noble demoiselle Pommeret, leur fille. Ici leurs corps gissent; passans, priez Dieu pour eux.

Décédée le 29 *novembre* 1614, *âgée de dix-neuf ans.*

Celle qu'avait hymen à mon cœur attachée,
Et qui fut icy bas ce que j'aimais le mieux,
Allant changer la terre en de plus dignes lieux,
Au marbre que tu vois sa dépouille a cachée.
Comme tombe une fleur que l'hiver a séchée,
Ainsi fut abattu ce chef-d'œuvre des cieux;

Et, depuis le trépas qui lui ferma les yeux,
L'eau que versent les miens n'est jamais étanchée.
Ny prières, ny vœux, ne m'y peuvent servir;
La rigueur de la mort se voulut assouvir;
Et mon affection n'en peut avoir dispense.
Toi, dont la piété vient sa tombe honorer,
Pleure son infortune; et, pour ta récompense,
Jamais autre douleur ne te fasse pleurer.

Au milieu du chœur, est une tombe de cuivre, sous laquelle furent enterrés *Philippe* et *Jean* de France, fils de Louis VIII, et de Blanche de Castille, comme le marque l'inscription qui est autour, en quatre mauvais vers latins. Ces deux princes moururent fort jeunes.

A Poissy, existe encore un hôpital ancien. Lorsque Napoléon décréta qu'il serait, dans chaque département, formé des dépôts de mendicité, cette ville fut le lieu choisi pour y établir celui du département de Seine-et-Oise. On éleva les bâtimens sur l'emplacement qu'occupait jadis le couvent des religieuses de Saint-Dominique.

Vers ce temps, Poissy au lieu de ses murailles et de ses tours, etc., obtint un marché très-renommé et très-fructueux: depuis le XIIIe. siècle, il en existait un dans cette ville.

Ce marché fut considérablement renforcé lorsqu'on lui adjoignit le marché des bestiaux pour l'approvisionnement de Paris, qui auparavant se tenait dans un village du Val de Gally, nommé Choisy-aux-Bœufs. Sous Louis XIV, le marché de Poissy éprouva une atteinte fâcheuse : « Le ministre Colbert, qui venait d'acquérir la terre de » Sceaux, et n'épargnait rien pour donner quel» que illustration à ce village, peut-être aussi » pour augmenter la valeur de ses propriétés, » fit transférer le marché de Poissy à Sceaux, » et obtint, pour effectuer cette translation, » des lettres-patentes de Louis XIV. Cette con» duite n'était pas fort généreuse ; mais alors » Colbert était tout-puissant ; et les habitans de » Poissy furent obligés de souffrir cette injus» tice sans se plaindre. Cependant, le ministre » étant mort, ils demandèrent que le marché » dont on les avait privés fût rétabli, et ils » firent appuyer leurs réclamations par les mar» chands bouchers de Paris. Le duc du Maine, » à qui appartint la terre de Sceaux après la » mort de Colbert, fut plus généreux que le » ministre : il n'apporta aucun obstacle à la » demande des habitans de Poissy ; il se con» tenta de garder un marché dans son village ;

» et celui de Poissy fut rétabli par lettres-pa-
» tentes de Louis XIV, en 1701. »

Ce marché se tient les jeudis de chaque semaine; une caisse, établissement fameux par plusieurs débats « et modèle de ce que peut,
» en fait de police, une administration sage, est
» établie à Poissy, au compte et au profit de la
» ville de Paris. Elle est instituée pour payer
» au comptant, aux marchands de bestiaux, le
» prix de tous ceux qu'ils vendent aux bouchers
» de Paris et du département de la Seine, et
» pour avancer aux bouchers le montant de
» leurs achats, jusqu'à concurrence du crédit
» ouvert à chacun d'eux par M. le préfet de la
» Seine. »

Indépendamment de ce marché, il s'en tient deux autres, le mardi et le vendredi de chaque semaine; ceux-ci sont beaucoup moins importans que le premier.

La ville de Poissy appartient à l'arrondissement de Versailles; c'est un chef-lieu de canton, le siége d'une justice de paix, et la résidence d'une brigade de gendarmerie. Sa population est de 2,643 habitans, y compris le hameau de *Bethemont* et l'ancien fief de *Villiers*.

LIVRE III.

DE POISSY A ÉVREUX.

CHAPITRE PREMIER.

COUP-D'OEIL GÉNÉRAL.

UNE grande étendue de pays se développe devant nous ; Poissy et Évreux, de l'est à l'ouest; Gaillon et Ivry, du nord au sud, en sont les limites. Entre ces limites se présente une variété infinie de terrains : ici disparaissent presque entièrement le limon d'attérissement et les cailloux roulés. En général, le fond du sol offre du calcaire grossier ou à cérites.

Sur la rive droite de la Seine, depuis Poissy jusqu'au-delà de Mantes, le calcaire est interrompu par des brèches de gypse, de meulières, de grès et de sable sans coquilles, de craie et de marne marine ; sur la rive gauche, à peu

près jusqu'à la même distance, on trouve surtout du gypse, et des marnes marines entrecoupées de calcaires grossiers, de craie, de meulières, de grès et de sable sans coquilles.

Au-delà de Mantes, les deux côtés de la Seine offrent en grande quantité de l'argile plastique et des marnes marines entrecoupées de craie.

Plus loin, enfin, et dans les environs d'Évreux, le sol uni, ou légèrement entrecoupé de coteaux, est formé de bonne terre végétale, argileuse en beaucoup d'endroits, et reposant dans d'autres sur des bancs de calcaire. Au haut des coteaux, la terre couvre légèrement le tuf; le long de la Seine, on trouve quelques sables stériles.

Quant à l'irrigation du pays compris entre Poissy et Évreux, nos limites actuelles, on sait que le bassin de la Seine, qui forme notre ligne de démarcation au nord, le parcourt dans toute sa longueur, en s'écartant légèrement après Mantes, et que dans cette partie de son cours ce fleuve reçoit, vers la rive gauche, un ruisseau vis-à-vis de Meulan; plus loin, la Mandre, coulant du sud au nord; àMantes, la Vaucouleur, dans la même direc-

tion ; et enfin, au nord d'Évreux, la rivière d'Eure, qui, après avoir arrosé Chartres, Dreux et Pacy, reçoit l'Iton, qui baigne elle-même Évreux, et, grossie de ses eaux, va se jeter dans la Seine.

Cette petite rivière d'Iton offre ceci de remarquable, qu'après avoir long-temps roulé ses eaux au midi d'Évreux elle disparaît sous terre pour reparaître une lieue plus loin, et reprendre son cours avec plus de rapidité qu'auparavant.

Nous pourrions nous étendre ici sur les productions agricoles de ce canton ; mais nous avons dit à l'article *Versailles* quels sont les principaux objets de commerce du département de Seine-et-Oise ; nous dirons, en parlant d'Évreux, quels articles fournit le département de l'Eure, sur les confins desquels nous nous trouvons : cela nous dispense de nous arrêter ici à cet objet.

Il ne nous reste qu'à parler des lieux situés entre Poissy et Évreux : ils sont en grand nombre; mais, comme nous l'avons déjà fait en nous éloignant de notre point central, les lieux principaux deviendront seuls l'objet de nos recherches, en y rattachant les endroits secondaires

qui les avoisinent. Ces lieux sont : 1°. les Alluets-le-Roi, Triel, Meulan, Mantes et Limay; 2°. Rosny, Laroche-Guyon, Vernon, Gaillon, Pacy et Villiers; 3°. Évreux.

CHAPITRE II.

LES ALLUETS-LE-ROI, TRIEL, MEULAN, MANTES ET LIMAY.

§. Ier.
LES ALLUETS-LE-ROI.

Le village des Alluets-le-Roi, peu considérable, est situé sur la gauche et à quelque distance de la Seine et de la route de Paris à Caen, à sept lieues vers l'O. de Paris, à deux à l'O. de Poissy.

Cette commune porte, depuis un temps immémorial, le nom des Alluets-le-Roi, *Allodia regis*, nom qu'elle tire sans doute des priviléges extraordinaires accordés par les rois à ses habitans dès le XIIe. siècle, et peut-être longtemps avant. Il paraît que très-anciennement il existait dans la plaine des Alluets une exploitation de meules, ce qui souvent a fait donner au village, dans les anciens actes, le nom de *Molerias de Allodiis*[1].

[1] Voyez *Mémoires de la Société des antiquaires*, tome III, pag. 476 et suiv.

Cette exploitation put donner au village beaucoup d'importance dans un temps où les communications entre Paris et la Champagne ou la Normandie, d'où viennent aujourd'hui les pierres meulières, étaient souvent impossibles; aussi reconnaît-on encore tout autour du village les vestiges d'une ancienne enceinte, consistant en un mur accompagné de tourelles; aussi les anciennes chartes nous font-elles connaître et l'antiquité du lieu et l'importance qu'il obtint de bonne heure : la plus ancienne que nous connaissions est de l'an 1174. C'est une charte de Louis VII, portant, « nous » et Gazon de Poissy qui tient de nous comme » partie de son fief, la moitié de la ville dite » aux *Meulières-les-Alleux*, et la garde de la » forteresse dudit lieu, avons concédé à perpétuité aux hommes dudit lieu, les priviléges » suivans; savoir: qu'ils soient à perpétuité libres et exempts de toute tôte et taille, d'ost » et de chevauchée [1], de corvées et de toutes » autres taxes et impôts par toutes nos terres, » excepté ce qu'on nomme *plena lex*, qui sera » rachetable en une amende de 12 deniers seulement, etc. »

[1] *C'est-à-dire* de service militaire à pied et à cheval.

Il était aussi accordé aux habitans des Alluets de ne pouvoir être cités en justice que dans le lieu même ou à Poissy.

Un autre acte de 1580 prouve non-seulement que les habitans des Alluets avaient toujours conservé ces priviléges, mais encore qu'ils se faisaient délivrer par leur greffier seigneurial des espèces de certificats au moyen desquels ils prétendaient jouir dans tout le royaume d'immunités fort étendues [1].

On doit penser que dès long-temps les rois cherchaient à attirer aux Alluets une population considérable, et, relativement à la position de ce lieu sur un plateau, à en faire pour leurs domaines, de ce côté, un boulevard qui arrê-

[1] Cet acte est ainsi conçu « .... Pardevant Jacques Bertrand, greffier en la privauté des Alluets-le-Roi, pour » *Messieurs les habitans et seigneurs dudit lieu*, certifie à tous » qu'il appartiendra, que *Jean Thierry* est manant et habitant demeurant aux Alluets-le-Roi, lequel veut jouir et » user des droits de franchise, prérogatives, libertés qu'il a » plu aux feus rois de France, avoir donnés et octroyés aux» dits habitants; qui sont tels, qu'ils sont passés, quittes » et exempts de toutes tailles et impositions, passe-ports, » taxes, péages, passage, mesurage, minage, rouage, bar» rage, gabelle, pour aller quérir le sel où bon leur sem» blera; francs d'archers, pionniers, chevaux d'artillerie,

tât au besoin les entreprises des ducs de Normandie et des comtes de Meulan, possesseurs de tous les environs des Alluets, et dont les terres ne furent réunies à la couronne qu'en 1204.

Tous ces priviléges furent confirmés sous vingt-quatre rois; car on trouve encore, du temps de Louis XIII, un acte qui ne laisse aucun doute à cet égard. Dans cet acte, le sieur *Le Guey* prend le titre de prevôt des Alluets pour les habitans, seigneurs et dames de ce village : il est de 1635.

Aussi nous dirons avec l'auteur précité : « Les » habitans des Alluets des deux sexes étaient » donc reconnus, sous le ministère même du » cardinal de Richelieu, comme étant tous sei-

» ban, haut-ban, arrière-ban; de gros vingtième, huitième, » quatrième et généralement de tous autres subsides dus au » roi notre sire, mis ou à mettre par tout le royaume de » France, comme il appert par les lettres de franchise qu'il » a plu auxdits feus rois de France, leur avoir données et » octroyées; même par les lettres de confirmation et relief » qu'il a plu au roi à présent régnant, roi de France et de » Pologne, leur avoir confirmées. Par quoi je prie tous ceux » qu'il appartiendra de ne donner aucun trouble ni empê- » chement audit Jean Thierry, portant les présentes, à ce » qu'ils n'en prétendent cause d'ignorance. »

» gneurs et dames de leur village, et ayant au-
» torité pour faire et rendre en leur nom, et
» par leurs officiers, la justice moyenne et
» basse [1]. »

Cependant la communauté, se trouvant épuisée, avait engagé une première fois, en 1618, à un sieur Berthier de Clairbois, *habitant, et comme tel co-seigneur dudit lieu,* la moyenne et basse justice des Alluets, pour la somme de 1200 livres; à sa mort les habitans des Alluets rentrèrent dans leurs droits en remboursant aux héritiers le prix de la concession. C'est sur ces entrefaites que fut fait l'acte prérelaté; l'année suivante, 1636, les habitans des Alluets engagèrent une seconde fois leur seigneurie.

Quant à la haute justice de ce village, le domaine royal l'avait engagée successivement à différens seigneurs; à l'époque de la révolution, elle appartenait au vicomte de Boisse, seigneur de Maulle.

Le village des Alluets est situé, comme nous l'avons dit, sur un plateau assez élevé. Le clocher de son église est l'une des stations qui ont

[1] *Mémoires de la Société des Antiquaires*, tome III, page 497.

servi à dresser la grande carte de France dite de Cassini.

Ce village appartient au département de Seine-et-Oise, arrondissement de Versailles, canton de Poissy. Sa population est de 533 habitans.

Dans le voisinage des Alluets sont :

1°. *Orgeval,* qui forme, avec plusieurs hameaux, une commune de 1635 habitans; l'ancienne abbaye d'Abbecourt en fait partie. L'église de cette abbaye fut consacrée, en 1191, par le fameux archevêque de Cantorbery, Thomas Becquet, qui fuyait alors en France les persécutions du roi d'Angleterre Henri II. Près de cette abbaye on trouva, au commencement du dernier siècle, une fontaine d'eau minérale.

2°. *Morainvilliers*, près de la forêt des Alluets, et à deux lieues à l'O. de Poissy; sa population est de 526 habitans.

3°. *Crépières*, qui, avec le hameau des Flambertins, forme une commune de 681 habitans. Le château de Wideville en fait partie.

4°. *Mareil-sur-Mandres*, village situé dans

une vallée traversée par la petite rivière de Mandres ; sa population est de 353 habitans.

5°. *Herbeville,* avec le château de Boulemont, formant une commune de 237 habitans.

6°. *Maulle-le-Buat,* sur la même rivière ; bourg autrefois considérable, avec le titre de marquisat, et qui forme aujourd'hui, avec les hameaux de Saint-Léonard-du-Coudray et du Val Durand, une commune de 1154 habitans. On y voit un château appartenant au comte de Caraman et plusieurs maisons de campagne.

7°. *Bázemont,* près de la forêt des Alluets, qui n'est remarquable que par son château ; sa population est de 399 habitans.

§. II.

TRIEL.

Triel est un bourg peu considérable situé sur la rive droite de la Seine, à une lieue et demie au N.-O. de Poissy, et à sept lieues au N.-O. de Paris, sur la route de Caen, aux deux côtés de laquelle est bâti ce bourg.

On ne voit pas que Triel ait joué un grand rôle dans l'histoire du moyen âge ; son nom est

à peine mentionné dans les chroniques, quoique, par sa position, il eût pu devenir un point important, surtout à l'époque où la France, encore hérissée de tours et de châteaux, offrait plutôt l'aspect d'un pays livré à toutes les horreurs de la barbarie que celui d'une contrée civilisée. Peut-être le voisinage de Poissy et de Meulan sont-ils cause du peu d'accroissement et d'importance du bourg de Triel.

Quoi qu'il en soit, avant la révolution ce bourg faisait partie de l'élection de Paris; mais il était du diocèse de Rouen et du grand vicariat de Pontoise : la justice y était administrée par un prevôt dont les sentences ressortissaient au châtelet de Paris. Il y avait à Triel une église paroissiale, la seule du bourg, dont plusieurs chapelles contenaient des reliques de saints particuliers au pays, tels que saint *Égobille*, premier disciple de saint Nicaise, et sainte *Mille*. Il y avait en outre, sur la hauteur et dans une position très-agréable, un beau château qui appartenait à madame la princesse de Conti.

Aujourd'hui, le bourg de Triel n'offre plus rien de remarquable; son château est démoli, et quelques maisons de campagne seulement embellissent ses environs. Il y a à Triel un hos-

pice civil desservi par les sœurs de la charité; on y passe la Seine sur un bac.

Le bourg de Triel appartient à l'arrondissement de Versailles et au canton de Poissy; sa population, en y comprenant les hameaux de Pise-Fontaine et de Cheverchemont, est de 1,716 habitans.

Dans le voisinage de Triel, il ne faut pas omettre Verneuil, Vernouillet, Équevilly, situés tous trois sur la rive gauche de la Seine, en face de ce bourg; et surtout Andresis, sur la rive droite de la même rivière et à quelque distance à l'est de Triel.

Verneuil est remarquable par son château, dont la position, sur l'une des collines qui bordent la rive gauche de la Seine, est des plus agréables: il est entouré de belles avenues et de bois considérables. On trouve en outre à Verneuil deux jolies maisons de campagne, dont l'une est l'ancien fief du *Petit Bazinval.* Sa population est de 583 habitans.

Vernouillet, situé sur une colline, renferme une maison de campagne charmante; la distribution des jardins et du parc, et les eaux su-

perbes qui les arrosent, en font un séjour très-agréable; la population de Vernouillet est de 969 habitans.

Équevilly ou *Fresne*, à une certaine distance de la Seine, avait, avant la révolution, un beau château, détruit aujourd'hui. Ce village, qui appartient au canton de Meulan, a une population de 486 habitans.

Andresis est un grand village formé d'une seule rue d'environ trois quarts de lieue de longueur, près du confluent de la Seine et de l'Oise : c'était autrefois une baronnie avec une maison seigneurale dont le chapitre de Notre-Dame de Paris fut propriétaire : on y remarque aujourd'hui un grand nombre de maisons de campagne; quelques-unes sont très-agréables. On en distinguait surtout une très-belle, assise près la rive droite de la Seine, et dont les jardins s'étendaient jusque sur une des îles de cette rivière : cette maison a appartenu à une princesse de France, dont le boudoir, ainsi que je l'ai vu de mes propres yeux, était *orné* de peintures obscènes.

La population d'Andresis est de 895 habitans.

§. III.

MEULAN.

La ville de Meulan est placée sur la rive droite de la Seine, et dans une île de ce fleuve, à peu près à égale distance de Poissy et de Mantes, à huit lieues de Paris.

L'histoire n'offre pas un grand nombre de particularités remarquables sur cette ville pendant le moyen âge.

Vers l'an 880, Guillaume de Jumièges qualifie ce lieu de *Municipium Mallenti;* en l'an 918, Charles-le-Simple donna au monastère de Saint-Germain-des-Prés, entre autres biens, *cinq mans* dans le territoire de *Mellant.*

Vers le milieu du XIe. siècle, Galeran, comte de Meulan, se révolta contre Henri Ier. : son comté fut confisqué au profit du monarque et réuni à la couronne.

En 1346, la ville de Meulan, prise par les Anglais, fut encore, en 1359, inquiétée par le roi de Navarre, Charles-le-Mauvais, qui y fit plusieurs incursions; elle fut prise, en 1363, par Duguesclin, et, en 1417, par le duc de Bourgogne.

Dans les guerres civiles et étrangères sous le règne et pendant la démence de Charles VI, la ville de Meulan fut, comme toutes celles des environs de Paris, ravagée, pillée, ensanglantée tour à tour par les Anglais, les Armagnacs, les Bourguignons, et par des brigands étrangers à tous les partis. Le premier jour de l'an 1422, le parti des Armagnacs s'empara du pont de Meulan et se livra à tous les crimes de la guerre. Cette place fut reprise par les Bourguignons. Les Armagnacs ou ceux du parti du dauphin Charles, après avoir conclu une trève, le 24 septembre 1435, reprirent Meulan la nuit suivante; cette prise fit renchérir les denrées dans Paris. Enfin cette ville fut définitivement réduite sous l'obéissance de Charles VII de même que tout le reste de la France; elle fut, comme Mantes, donnée par Henri II à Catherine de Médicis.

Les anciens comtes de Meulan étaient en même temps seigneurs de Mantes. Cette dernière ville dépendait de la première; mais dans la suite on dit: *Comtes de Mantes et de Meulan*, parce que Mantes devint plus considérable.

Vers l'an 1189, Robert, comte de Meulan, accorda une commune à cette ville; cette com-

mune fut gouvernée par un maire et douze pairs, élus tous les ans. En 1320, la commune fut supprimée; et le prevôt acquit le droit de gouverner seul les affaires de la ville; en 1637, il fut créé à Meulan un corps-de-ville composé d'un maire, de trois échevins élus de deux ans en deux ans, d'un procureur du roi et d'un greffier; mais ordinairement les charges de lieutenant-général, de prevôt et de maire étaient réunies dans la même personne; de même les offices de procureur du roi et de greffier étaient exercés par le procureur du roi et le greffier du bailliage[1].

Il y eut de bonne heure à Meulan, dans une petite île que forme la Seine vis-à-vis de cette ville, un fort avec une église paroissiale et un couvent de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, sous le titre de Saint-Nicaise. Il fut ainsi nommé, dit-on, parce qu'après que ce saint évêque de Rouen eut souffert le martyre à *Vadiniac* ou *Gany-sur-Epte*, son corps fut transporté dans l'église de Meulan, où, depuis, l'on fonda ce prieuré conventuel de l'ordre de Saint-Benoît; mais plus tard, l'un de

[1] Du Plessis : *Description de la Haute-Normandie*, tome II, page 249.

ses abbés trouva le lieu si agréable, qu'il voulut en avoir la propriété pour y bâtir une maison de plaisance. Il obtint ce qu'il désirait, et le titre du prieuré fut transféré à une église de la ville. Le fort fut assiégé inutilement par Mayenne pendant cinq semaines.

Sous Louis XIV, un couvent de religieuses de l'Annonciade s'établit aussi à Meulan. Voici comme on raconte la chose : Sœur Charlotte du Puy de Jésus-Maria, supérieure d'un petit couvent de l'Annonciade de Montdidier, abandonné des religieuses en 1636, tant à cause de sa pauvreté qu'à cause des guerres qui désolaient toute la Picardie, vint chercher un asile à Paris. La réputation de sa vertu étant parvenue jusqu'à la reine Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, cette princesse eut envie de l'entretenir en particulier. Charlotte du Puy fut engagée, par les larmes et les prières de la reine, à faire des vœux pour qu'il plût à Dieu de donner un dauphin à la France; elle demeura long-temps en oraison aux pieds d'un crucifix qu'elle tint toujours dans ses bras et qu'elle ne quitta que pour dire à la reine : « Madame, » parce que vous avez pleuré devant Dieu, les » semaines d'affliction et les années de larmes

» seront abrégées ; vos soupirs ont avancé le
» temps ; il est arrêté dans le ciel que le prince
» qui doit vous rendre la plus heureuse des mè-
» res, et faire de la France la plus glorieuse des
» nations, paraîtra bientôt. Dieu vous donnera
» un fils avant la fin de cette année ; et votre
» joie surpassera vos vœux et votre espé-
» rance. » La reine le crut, dit l'abbé Expilly [1], et sa foi fut récompensée, car peu de temps après elle devint grosse [2].

Cependant, voulant témoigner sa reconnaissance à la bonne religieuse, la reine résolut de fonder un couvent de filles de l'Annonciade, et laissa à la mère Charlotte du Puy le choix de l'endroit le plus convenable pour y bâtir ce couvent : la religieuse choisit Meulan.

Aussitôt Louis XIII accorda des lettres-patentes pour l'établissement de cette communauté, dès le 18 mai 1538, quatre mois avant la naissance du prince. Les premières lettres que donna Louis XIV, parvenu au trône, furent pour l'entier accomplissement

[1] *Dictionnaire géographique des Gaules et de la France*, article *Meulan*.

[2] On sait que cette reine demandait alors un fils à toutes les églises, à tous les saints, à toutes les saintes.

du vœu de sa mère. Il y est dit qu'en action de grâces pour son heureuse et désirée naissance, il accorda au monastère de Meulan les priviléges, franchises et prérogatives accordés au premier monastère des Annonciades établi dans la ville de Bourges ; les guerres civiles qui signalèrent la minorité du roi suspendirent l'exécution du bâtiment de ce monastère jusqu'en 1670 ; et il ne fut même achevé qu'en 1683, par les soins de Colbert[1]. Au-dessus du grand portail de l'église on grava cette inscription latine :

D. O. M.
Ob spem, divinitùs
factam, optatæ per
viginti et tres annos
prolis, votum
à matre susceptum
Ludovicus Magnus
solvit.

La ville de Meulan avait, outre son couvent des Annonciades et son prieuré de Saint-Nicaise, deux paroisses : celle de Saint-Nicolas et

[1] D'après un mémoire manuscrit du temps de Louis XIV, dressé par le fils de celui qui « allié de la supérieure.... négocia auprès de la reine-mère » l'accomplissement de son projet, les bâtimens du couvent coûtèrent à Louis XIV, qui en posa la première pierre, 88,412 liv. 10 s. 1 d.

celle de Notre-Dame, un couvent de *Pénitens* et un *Hôtel-Dieu;* on y voyait un pont de pierre sur la Seine.

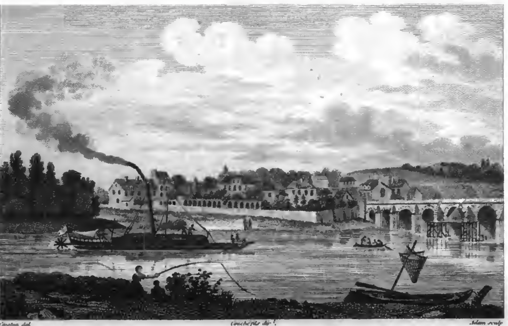
Aujourd'hui, Meulan, bâti en amphithéâtre [1] sur cette rivière, ne renferme plus que la paroisse de Saint-Nicolas. Celle de Notre-Dame a été convertie en une halle pour le marché au grain; celle de Saint-Jacques est entièrement détruite. Sur l'emplacement du couvent des Annonciades, sont deux jolies maisons qui offrent des points de vue charmans: l'Hôtel-Dieu a été conservé. Des deux ponts, l'un est remarquable par les travaux qu'y a fait faire le marquis de Roys, ingénieur des ponts et chaussées.

La population de Meulan, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Versailles, est de 1,749 habitans, y compris la maison de campagne de *Thun* et celle de *l'Ile-Belle*.

Les environs de Meulan offrent plusieurs villages agréables; tels sont Vaux, Évequemont, Tessancour, Hardricourt, Mezy, Juziers-le-Bourg, sur la rive droite de la Seine, et les Mureaux, sur la gauche.

[1] *Voyez* la gravure.





Civeton del. *Couché fils dir.* *Adam sculp.*

VILLE DE MEULAN.

Vaux est dans une belle position, au bas des montagnes qui bordent la Seine et sur la grande route. On y voit un château très-ancien et plusieurs jolies maisons de campagne, entre autres celle dite de *Beauregard*. La population de cette commune est de 969 habitans.

Évequemont, à trois quarts de lieue au N.-E. de Meulan, fut jadis une terre seigneuriale avec haute, moyenne et basse justice; le village est situé sur le penchant de la colline qui domine la Seine. Non loin de là, dans une belle position, s'élèvent un château, et une maison de campagne bâtie sur les ruines d'un ancien prieuré. La population d'Évequemont est de 328 habitans.

Tessancour fut aussi jadis une terre seigneuriale appartenant au marquis de Gaillon; on y trouve même encore les vestiges du château auquel a succédé une ferme restée dans la même famille; la population du village est de 364 habitans.

Hardricourt, à un quart de lieue de Meulan, possède, sur une éminence, une maison de campagne; sa population est de 220 habitans.

Mezy, sur la grande route, à une demi-lieue à l'O. de Meulan, est une ancienne terre sei-

gneuriale; on y voit, dans une très-belle situation, un château appartenant à la famille Mezy. La population de ce village est de 585 habitans.

Juziers-le-Bourg est une commune composée de plusieurs hameaux, tous dans une belle situation, sur la pente et au bas de la colline qui domine la Seine de ce côté; on remarque dans ces divers hameaux plusieurs maisons de campagne charmantes. La population de Juziers est de 1,011 habitans.

Les Mureaux. C'est le nom d'un village qui n'est séparé de Meulan que par le cours de la Seine. Dans cette commune, à une lieue de Meulan, est le beau château de Bécheville, appartenant à M. le comte Daru. La population des Mureaux est de 813 habitans.

§. IV.

MANTES.

La ville de Mantes est dans une position des plus agréables, sur la rive gauche de la Seine, à trois lieues au S.-O. de Meulan, et à onze au N.-O. de Paris.

Dans le XIe. siècle, ce lieu était un château

nommé *Medunta*, *Castrum Meduntæ*. Guillaume, roi d'Angleterre, sur la fin d'août 1087, fit une incursion en France, brûla et détruisit tout ce qu'il rencontra ; il se jeta sur le château de Mantes et le réduisit en cendres. Là fut incendiée une église dédiée à la vierge Marie : une récluse, qui ne crut pas nécessaire d'éviter le danger, périt au milieu des flammes.

Après cet exploit, Guillaume tomba malade, s'éloigna de Mantes, et se retira à Rouen, où il expira. Il fit plusieurs legs avant de mourir, et donna notamment une somme pour reconstruire à Mantes l'église qu'il avait brûlée.

Cette église, qui, à ce qu'il paraît, n'était construite qu'en bois, comme la plupart des édifices de ce temps, fut reconstruite en pierres

Galeran était, au XIe. siècle, comte de Mantes et de Meulan. Nous avons vu que par ses révoltes il détermina Henri Ier. à marcher contre lui et à le priver de son comté.

En 1092, le roi Philippe Ier., pour récompenser Eudes, évêque de Bayeux, de ce qu'il avait béni son mariage avec Bertrade, enlevée au comte d'Anjou, lui fit présent de l'église de Mantes.

Philippe, quelque temps après, donna le

comté de Mantes à son fils Louis; puis en 1104, du consentement de ce dernier, il accorda le même comté à Philippe, fils naturel qu'il avait eu de Bertrade ; mais ce prince était un vrai brigand; ses excès, ses vols, ses révoltes, indignèrent le roi Louis VI, son frère, qui, en 1109, s'avança vers Mantes, prit cette ville et l'en chassa.

La ville de Mantes fut alors une seconde fois réunie à la couronne. Deux ans plus tard, les habitans reçurent une charte de commune; ils eurent un maire et douze pairs; mais, par un édit de 1537, ces douze pairs furent remplacés par quatre échevins.

La reine Blanche de Castille, mère de saint Louis, et Marguerite de Provence, son épouse, concoururent à l'embellissement de l'église de Mantes, qui depuis long-temps était devenue collégiale. La couverture est due à Thibaud IV, comte de Champagne, roi de Navarre, seigneur de Mantes et gendre de saint Louis.

Charles de Navarre, que ses cruautés et ses crimes ont fait surnommer *le Mauvais*, ayant eu de Charles V le comté de Mantes, établit sa résidence ordinaire dans cette ville.

En 1363, Mantes fut prise sur les Anglais

par Duguesclin; mais, à la fin de février 1418, elle retomba au pouvoir des Anglais, qui la conservèrent jusqu'en 1449, époque où elle leur fut enlevée par les officiers de Charles VII : Mantes avait alors un château royal.

Henri IV tint à Mantes, qu'il habita à plusieurs reprises, chapitre de l'ordre du Saint-Esprit.

Le château reçut aussi Louis XIII, lors du passage de ce roi pour se rendre à l'assemblée des notables convoquée à Rouen, et lors de son retour; il fut enfin, en 1652, occupé par Mazarin, lorsque Louis XIV vint à Mantes pour apaiser les troubles que la fronde avait excités dans cette ville. Ce château fut ruiné de bonne heure; et, vers la fin du XVIIIe. siècle, il ne restait plus que ses écuries et deux anciens pans de la *tour de Gannes :* c'était le plus ancien monument de la ville.

La ville de Mantes était anciennement le chef-lieu d'une élection; elle avait une prevôté, un bailliage, un présidial, une collégiale, trois paroisses, plusieurs couvens et un hôpital.

Le couvent des Cordeliers mérite une mention particulière.

La première année de son règne, en 1226,

le roi Louis IX et la reine Blanche sa mère, firent plusieurs voyages dans la ville de Mantes; c'est à cette époque qu'on rapporte l'origine du couvent des Cordeliers. Ce monastère s'accrut considérablement, surtout par les libéralités de la maison de Créqui : dans son origine, on y comptait trois cents religieux profès.

Depuis 1506 jusqu'en 1515, le cardinal d'Amboise, archevêque de Rouen, fit réformer les cordeliers de Mantes; on leur enleva alors les riches possessions dont ils jouissaient. Les moines, pour s'en venger, accusèrent le prélat d'avoir volé et employé plus de cinquante mille écus provenant de la réforme à l'embellissement du château de Gaillon, maison de plaisance des archevêques de Rouen.

Le tabernacle de l'église des Cordeliers, d'une belle forme et d'un travail précieux, leur avait été donné par un serrurier de Paris, en échange d'une messe par an.

Les Cordeliers de Mantes se vantaient d'avoir possédé saint Bonaventure; et dans le clos du couvent était une chapelle qu'on disait avoir été sa cellule. Dans ce lieu, on voyait encore d'anciens vestiges de clôture de la vieille

ville, de même que le long du chemin de Mantes à Mantes-la-Ville [1].

On voit dans la ville deux belles fontaines qu'y fit construire le seigneur d'O, en 1590, par ordre d'Henri IV.

« Les promenades de Mantes, disait Expilly [2], sont le pont, le cimetière, l'allée ou
» l'avenue des Cordeliers, et l'île Champion.
» Celle du pont est amusante par la quantité
» de personnes et d'équipages qu'on y voit
» passer. La promenade du cimetière est sin-
» gulière; il est entouré, dans son pourtour,
» d'une belle allée d'arbres; et le tout est en-
» fermé par un corridor ou cloître qui règne
» aussi au pourtour. L'avenue du couvent des
» Cordeliers est assez fréquentée et le couvent
» bien bâti; le réfectoire surtout est un des
» meilleurs du pays. L'île Champion est un lieu
» très-agréable, bordé des deux côtés par la
» rivière de Seine, et embelli, par les soins de
» la ville, d'un beau plan d'ormes, qui forme
» une promenade d'une beauté singulière. »

Aujourd'hui la ville de Mantes ne conserve

[1] Millin, *Antiquités nationales*, tome III, art. 24, p. 7.

[2] *Dictionnaire des Gaules de la France*, article *Mantes*.

qu'une église, dite de Notre-Dame : c'est l'ancienne collégiale. On y voit, autour du chœur, six piliers d'une délicatesse remarquable; l'édifice est surmonté de deux tours fort élevées [1]. Il ne reste de l'église de Saint-Maclou que la tour qu'on regarde comme un monument précieux par son ancienneté, sa beauté et son élévation. L'Hôtel-Dieu et l'hôpital existent encore ; ils sont destinés, l'un aux malades, l'autre aux vieillards. On arrive de Paris à Mantes par deux ponts, l'un dit le pont de Limay, l'autre le pont de Mantes.

A l'extérieur de la ville, les bords de la Seine offrent encore de très-jolies promenades : l'île Champion et l'île des Cordeliers.

Il se fait tous les ans à Mantes, le jour de la Fête-Dieu, une procession curieuse à voir. Tous les corps de métiers et d'industrie y assistent avec des objets provenant de leurs ateliers; en sorte que cette procession ressemble plus à un marché où sont étalées toutes les choses nécessaires à la vie qu'à une cérémonie pieuse.

Cette ville est aujourd'hui un chef-lieu d'ar-

[1] *Voyez* la gravure.



Civeton del. · Couché fils dir. · Bernard sculp.

CATHÉDRALE DE MANTES.

rondissement du département de Seine-et-Oise. La population de cet arrondissement est de 59,534 habitans; la ville en a 3,811.

En 1820 il naquit, dans l'arrondissement de Mantes, 1,555 enfans, dont 750 garçons, 805 filles; sur ce nombre on comptait 40 enfans naturels reconnus, et trente abandonnés. Il se fit la même année 412 mariages, 314 entre garçons et filles, 22 entre garçons et veuves, 56 entre veufs et filles, 20 entre veufs et veuves.

Le nombre des décès fut de 1,627.

L'arrondissement de Mantes était porté, la même année, pour 845,328 fr. 54 cent. sur les rôles de contributions.

Les environs de Mantes offrent plusieurs villages remarquables, tels que Magnanville, Mantes-la-Ville et Gassicourt.

Magnanville avait autrefois un superbe château, dont la destinée fut assez singulière. M. Morel de Vindé, qui en avait fait l'acquisition, le vendit à condition que le nouveau propriétaire le démolirait. Plus tard, le baron Robillard, propriétaire du fonds, éleva le pa-

villon qu'on voit aujourd'hui sur son emplacement; le parc attenant est très-beau et bien entretenu.

Le village de Magnanville a une population de 88 habitans seulement.

Mantes-la-Ville est une commune dont font partie le faubourg de Saint-Lazare de la ville de Mantes, le hameau de Chantereine, et plusieurs habitations écartées, entre autres le château de Villiers. Sa population est de 788 habitans.

Gassicourt, village situé entre la grande route et la rive gauche de la Seine. L'île que forme la Seine en cet endroit porte le même nom; on y compte 299 habitans.

§. V.

LIMAY.

Le bourg de Limay n'est séparé de la ville de Mantes que par la rivière de Seine qu'on passe, dans cet endroit, sur un pont de pierre : en sorte que Limay peut être considéré comme un faubourg de Mantes.

On ne sait que peu de chose sur l'origine de ce lieu; on présume qu'il se sera formé peu à

peu à mesure que Mantes aura pris de l'accroissement ; il est ancien, puisqu'en 1376 le roi de France, Charles v, fonda à Limay une maison de Célestins. Elle était située entre des rochers et les carrières de pierre de Saint-Aubin ; on la dédia à la sainte Trinité. L'enclos et le coteau de cette maison étaient renommés pour leurs bons vins.

Avant la révolution, Limay avait, outre la maison de Célestins, un couvent de capucins tout près du bourg.

La population de ce bourg était, en 1770, de 285 feux. Il dépendait du diocèse de Rouen, du parlement et de l'intendance de Paris ; il était compris dans l'élection de Mantes.

Aujourd'hui Limay est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Mantes, et le siége d'une justice de paix. Le couvent des Célestins est converti en une belle maison de campagne ; celui des capucins est détruit ; on y trouve un ermitage de *Saint-Sauveur*, taillé dans le roc. Tous les ans, le second dimanche de carême et le 6 août, il s'y fait un pélerinage qui attire beaucoup de monde.

Il existe aussi, dans les environs de Limay, un roc d'où coule une source si abondante,

qu'au moyen de tuyaux pratiqués jusque sur le pont elle alimente et les fontaines publiques de la ville de Mantes, et un grand nombre de maisons particulières.

La population de Limay est actuellement de 1,409 habitans.

§. VI.

ROSNY ET ROLLEBOISE.

Rosny est un bourg situé à une lieue trois quarts à l'ouest de Mantes, sur la rive gauche de la Seine, et dans une île que forme le fleuve en cet endroit.

La terre de Rosny était une seigneurie très-considérable qu'Anne de Melun, fille de Hugues, vicomte de Gaud, apporta par mariage, en 1529, dans la famille de Béthune. Le mari d'Anne de Melun fut père de François Béthune, et aïeul de Maximilien qui naquit à Rosny en 1559; c'est en faveur de ce dernier que la baronuie de Rosny fut, en 1601, érigée en marquisat par Henri IV.

Plus tard Olivier de Senozan, receveur-général du clergé, acquit cette terre, qui resta plusieurs années dans sa famille. Dans l'une des



CHATEAU DE ROSNY.



deux îles que forme la Seine, était, vis-à-vis de Rosny, un beau château avec un parc très-étendu, dont madame duchesse de Berri est aujourd'hui propriétaire.

La population de Rosny est de 584 habitans.

Dans les environs, et à moins d'une lieue à l'ouest de Rosny, est le village de Rolleboise, traversé par la route de Paris à Caen.

Rolleboise dépendait autrefois du parlement de Paris, du diocèse et de l'intendance de Rouen, et de l'élection de Chaumont et de Magny. Il y avait, en 1770, un feu privilégié, et 67 feux taillables.

Aujourd'hui ce village appartient à l'arrondissement de Mantes et au canton de Bonnières. On voit à côté de l'église, sur la pointe d'une montagne, les fondations d'une tour qui fut, après un assez long siége, prise au moyen de la mine par les bourgeois de Rouen, que conduisait Duguesclin.

La population de Rolleboise est de 412 habitans.

CHAPITRE III.

LA ROCHE-GUYON, VERNON-SUR-SEINE, GAILLON, PACY-SUR-EURE ET VILLIERS.

§. I.

LA ROCHE-GUYON.

Bourg ancien et considérable situé sur la rive droite de la Seine, à trois lieues à l'E. de Vernon et à seize de Paris.

Le rocher auquel est adossé ce village, ainsi que le château, qui lui a donné quelque célébrité, renferme une chapelle creusée dans la pierre à une élévation considérable, et dont l'origine paraît remonter à une très-haute antiquité. Par un privilége spécial qui date d'une époque fort reculée, on y conserve toujours le Saint-Sacrement. On prétend même que ce fut dans les environs de ce rocher que saint Nicaise fut martyrisé, avec sainte Pience ou Pienche, qui habitait alors le pays. Ce saint n'est pas le saint Nicaise, archevêque de



Couche fils direx

LA ROCHE - GUYON .

Reims : il lui est de beaucoup antérieur, et vivait vers le IIIe. siècle ; il prêchait, dit-on, dans le Vexin à l'époque même où saint Denis annonçait l'Évangile sur les rives de la Seine. Du reste, les uns en font un évêque ; les autres lui donnent le titre de prêtre. Gany-sur-Epte, à une demi-lieue de la Roche-Guyon, est regardé comme le lieu de son martyre [1].

On peut croire que ce rocher fut, dès les premiers temps de la féodalité, le séjour d'un de ces petits despotes qui se partageaient alors la France : la tour qui le surmonte est d'une construction fort ancienne. La tradition en fait même un ouvrage des Romains ; mais on sait combien de monumens du moyen âge ont été désignés comme tels sans aucune probabilité. Quoi qu'il en soit, le premier seigneur connu de ce lieu est un Hugues Ier., vicomte de Mantes. Cet Hugues était de la maison des comtes de Meulan ; Hilledoin, son fils, fonda en 1052 le prieuré de Saint-Martin-la-Garenne, qui fut détruit pendant la révolution. Le fils d'Hilledoin, nommé Guyon, laissa à la seigneurie le nom qu'elle a toujours porté depuis, et qu'elle

[1] Baillet, *Vie des Saints*, in-folio, tome III, mois d'octobre.

a transmis au village bâti dans la suite autour de ses murailles.

La demeure seigneuriale ne consistait alors qu'en cette tour antique. Quelques bâtimens plus spacieux et plus commodes s'élevèrent, avec le temps, au bas du rocher; mais, dans les momens de danger, les habitans se réfugiaient dans la tour. Les seigneurs étaient au premier rang parmi ceux du pays; ils entretenaient une garnison nombreuse dans leur forteresse, regardée comme la clef du Vexin; de ce côté, en effet, cette tour garantissait Paris des attaques des Normands et des Anglais: tel était la Roche-Guyon au XIe. siècle. On voit combien il était important pour les faibles monarques qui régnaient alors à Paris, d'avoir dans ses seigneurs des vassaux fidèles; mais ils ne méritaient guères la confiance.

L'un d'eux abandonna pourtant le parti royal pour se ranger du côté du plus fort. En 1097, Guillaume-le-Roux, régent de Normandie, parcourait le Vexin, dont il voulait s'emparer, attendu, disait-il, que cette province avait été donnée à ses aïeux pour prix de leur valeur. « Robert, comte de Meulan, se trouvant en » cette difficulté, se jeta du côté des Normands

» et de l'Anglais; et Guyon-de-la-Roche, ga-» gné par des présens, les reçut en son châ-» teau et dans Vetheuil, et de là les Nor-» mands faisaient des courses jusqu'aux portes » de Paris [1]. »

Un peu plus d'un siècle après, le seigneur de la Roche, dit Guy 1er., fut assassiné dans son château par son beau-père [2]. Cet événement date de l'année 1109; il est raconté dans un manuscrit du XIVe. siècle, avec des détails auxquels le style du temps donne un nouveau degré d'intérêt. Voici ce récit: « *Comment Guy* » *sire de la Roche-Guyon fut meurtri par tra-* » *hison en son châtel, et comment les barons* » *du Vulxin prindrent les traîtres au châtel* » *même, et en firent justice.* Sur le rivage de » la Seine est un tertre merveilleux sur quoi » jadis fut formé un châtel trop fort et trop » orgueilleux, et est appelé la Roche-Guyon. » Il est encore si haut et ferme que à peine » peut-on voir jusqu'au sommet..... Le sire de » ce châtel avait nom *Guy*, jeune bachelier et

[1] *Histoire générale de Normandie*, par Gabriel Dumoulin.

[2] Montfaucon, *Monumens de la monarchie française*, t. II, p. 34. — 1730. — Voyez aussi *Histoire de Paris*, 2e. édition, tome II, page 136.

» preux aux armes... Il avait un serouge (beau-
» père) qui Guillaume avait nom; Champenois
» était de nation et un des plus déloyaux traî-
» tres qu'on soit au monde.... Il advint en un
» dimanche au soir qu'il entra en une église, à
» grand complot, d'autres traîteurs qu'il ot
» avec soi amenés; tous armés de hauberts sous
» leurs vêtemens... et le traître, si armé comme
» il était sous chappe, faisait aucune fois sem-
» blant d'aourer, et toutefois regardait-il par
» où il pust entrer à celui *Guyon*. Et tout
» comme il aperçut un huis par où celui *Guyon*
» venait à l'église. Là s'adressa maintenant et
» entra ens à force, lui et toute sa déloyale
» compagnie. Sitôt, comme ils furent ens, si
» cachèrent leurs épées et courut celui *Guil-*
» *laume* sus à celui *Guyon*, l'épée traite,
» comme fourcené, et occit celui *Guyon*, qui
» garde ne cuidait avoir de nulli; et quand
» sa femme, qui tant était prude femme et
» vaillante, veist ceci, se prit par les cheveux
» comme esbaye, comme femme hors de sens,
» après courut à son mari, sans paour de mort,
» sur lui se laissa cheoir, et le couvrit de soi-
» même contre les coups d'épée, et commença
» à crier en telle sorte et manière : *Occis-moi*,

» *dit-elle, très-déloyal meurtrier, qui t'ai des-*
» *servi et laisse monseigneur.* Les coups que
» les traîteurs jetaient sur son mari, recevaient
» elle-même et disait : *Doux ami, doux époux,*
» *qu'as-tu fait à ces gens dont ne soyez-vous*
» *bons amis ensemble, comme gendre doit être*
» *vers son seigneur, et sire vers son gendre?*
» *Quelle fourcenerie est-ce? Vous êtes tous en-*
» *ragiés et hors du sens.* Et les traîteurs la
» prindrent par les cheveux et l'arrachèrent de
» dessus son mari, toute despiécée et déglai-
» vée, et presque toute détranchée, et la lais-
» sèrent toute enverse d'une part aussi comme
» morte, après retournèrent à son seigneur et
» le paroccisèrent tout maintenant, et le firent
» mourir de mort cruelle et tous les enfans
» aussi qu'ils purent là trouver. Et quand ils
» eurent ce fait, si cherchèrent partout céans
» s'ils trouveraient plus nulli; lors leva la tête
» la pauvre dame, qui à une part gisait toute
» étendue; et, quand elle connut son seigneur
» qui jà était mort, et gisait tout dépiécé parmi
» la salle, si s'efforça tant par son amour qu'elle
» vint à lui, si dépiécée comme elle était, toute
» rampante à guise de serpent, et si sanglant
» comme il était le commença à baiser aussi

17.

» comme s'il fût tout vif, et, à ploureuse chan-
» son, lui commença à rendre son obsèque en
» telle manière : *Monseigneur ami, mon cher*
» *époux, qu'est-ce que je vois de vous? Avez-*
» *vous desservi par la merveilleuse contenance*
» *que vous meniez avec moi à ma compagnie,*
» *ou parce que vous avez mis jus et valau-*
» *quiers la félonie et la déloyauté de votre père,*
» *votre ayeul et votre bisayeul?* Tant en dit seu-
» lement et puis chet pâmée comme morte[1]. »

Le meurtrier, s'étant ainsi emparé du châtel, essaya de s'en faire reconnaître seigneur; mais les vassaux, au lieu de se ranger sous sa bannière, réclamèrent vengeance auprès des barons voisins. Ceux-ci s'assemblèrent en armes et vinrent assiéger la tour. Sur le point d'en devenir les maîtres, ils demandèrent au roi Louis-le-Gros ce qu'il fallait faire de l'usurpateur et de sa garnison. Ce prince ordonna qu'ils fussent *occis de laide mort et villainie;* en conséquence, on les tua à coups d'épée et de lance; et leurs corps, traînés sur des claies, furent jetés dans la rivière.

[1] *Annales manuscrites de France, commençant au règne de Louis-le-Débonnaire, et finissant en* 1380.

Sous le règne malheureux de Charles VI, le duc de Bourgogne ayant soumis, en 1418, toute la contrée, à l'exception de Gisors, de Pont-de-l'Arche et de la Roche-Guyon, ce dernier point fut enlevé, dans le cours de la même année, par le comte de Warwick. Une femme, fille de Jean Bureau, chambellan du roi de France, et veuve de Guy VI, sire de la Roche-Guyon, tué à la bataille d'Azincourt, occupait alors la forteresse; sommée de prêter serment au roi d'Angleterre, elle refusa, et fut dépouillée de la seigneurie. Charles VII, pour récompenser sa fidélité, la nomma quelques années après première dame d'honneur de la reine. Dans la suite, Guy VII rentra en possession de la tour par la défection d'un capitaine anglais qui en avait la garde.

La fille unique de ce Guy VII épousa Bertui de Silly, et porta dans cette maison la seigneurie de la Roche-Guyon : ce fief prit ainsi de l'importance; en 1546, on voit Louis de Silly y recevoir François Ier. et toute sa cour. Ce fut pendant le séjour de ce prince à la Roche-Guyon que le jeune comte d'Enghien, frère du roi de Navarre et du premier prince de Condé, y fut

tué par la chute d'un coffre jeté d'une fenêtre du château, suivant quelques-uns, et suivant d'autres, d'une maison de village qui existe encore. On crut que cette mort n'était pas l'effet d'un simple accident, et qu'elle avait été provoquée par de secrètes haines que suscitait le mérite de ce jeune prince.

Henry de Silly, fils du précédent, fut l'époux d'Antoinette de Pons, marquise de Guercheville; il mourut jeune, et sa veuve fixa son séjour dans le château de la Roche-Guyon. Dans le cours des guerres de la ligue, Henri IV, passant devant le château, y demanda l'hospitalité. Devenu amoureux de la dame qui la lui avait accordée, il essaya inutilement de la séduire; et, renonçant à triompher de sa résistance, il lui dit: *Puisque vous êtes véritablement dame d'honneur, vous le serez de la reine.* Il tint plus tard sa promesse. On rapporte à ce sujet que, tant que durèrent les instances du monarque, toutes les fois qu'il venait prendre gîte au château, la belle veuve, après l'avoir reçu publiquement, traversait la rivière et allait coucher à la *Vacherie*, lieu de péage situé en face du château.

Madame de Silly ayant épousé en secondes noces Charles Du Plessis, seigneur de Liancourt, cette nouvelle maison se trouva en possession de la seigneurie érigée en duché-pairie dès 1621, en faveur de François de Silly, fils du précédent, mais mort sans enfans avant sa mère.

Un fils issu du mariage de Charles Du Plessis avec madame de Silly, Roger, duc de la Roche-Guyon, fut le bienfaiteur du pays ; une rente de 2,000 livres, qu'il créa en faveur des indigens, est encore acquittée de nos jours. Son fils, Henri Roger, fut tué en 1646 au siége de Mardick ; et, la fille unique de ce dernier ayant épousé, en 1659, le duc de Larochefoucauld, fils de l'auteur des *Maximes*, la terre de la Roche-Guyon passa de la sorte à la maison Larochefoucauld. Le petit-fils du célèbre moraliste, Alexandre de Larochefoucauld, y fut exilé par Louis XV, pour avoir donné le conseil à ce prince, pendant sa fameuse maladie de Metz, de renvoyer la duchesse de Châteauroux, sa maîtresse. Cet exil dura dix ans ; mais le duc les consacra à des travaux utiles pour le pays. Il y fit ouvrir et paver plusieurs routes ; et c'est à sa munificence que les habitans du vil-

lage doivent la fontaine sur laquelle on lit l'inscription suivante:

Aquam hanc
per summa collium,
quatuor ferè abhinc millibus,
variis canalibus ....,
publicæ utilitati
addixit
Alexander ...... Rupifucaldus
anno M. DCCXLI,
curâ, labore et ingenio
Ludovici Villars, architecti.

Deux mots sont ici remplacés par des points; ce sont ceux-ci : *ductam* (amenée) et *Dux* (duc). On raconte à ce sujet dans ce pays, qu'à l'époque de la révolution, plusieurs ignorans, ayant à cœur de faire disparaître de ce monument d'utilité publique toute trace d'origine féodale, commencèrent par effacer les ornemens et armoirics qui attestaient la qualification du fondateur, puis ensuite le titre aristocratique de *dux*, et enfin le mot *ductam*, qu'ils traduisirent par le mot *duchesse*.

Le duc de Larochefoucauld agrandit aussi et embellit considérablement le château. Il y fit élever de belles écuries; mais on doit spécialement distinguer un immense réservoir creusé

dans le sommet du rocher, et qui peut contenir 2,200 muids d'eau. Cette eau est amenée par des canaux qui s'étendent dans les environs à plus d'une lieue de distance. Des tuyaux habilement disposés la portent à tous les étages de la demeure seigneuriale, ainsi que dans les jardins et basses-cours.

La duchesse d'Anville, fille d'Alexandre de Larochefoucauld, voulut imiter son père, et fut aussi la bienfaitrice du pays où l'on conserve encore précieusement sa mémoire; elle y fit ouvrir plusieurs chemins et y fonda divers établissemens de charité. Le château fut encore agrandi par elle d'un corps de bâtiment tout entier, dans lequel était une riche bibliothèque où figurait, entre autres manuscrits, celui des *Maximes*. La vertueuse duchesse vit périr au milieu de nos troubles son fils et son petit-fils. Le premier, Louis-Alexandre, duc de Larochefoucauld et de la Roche-Guyon, pair de France, membre de l'assemblée constituante et président du département de la Seine, reçut la mort à Gisors le 4 septembre 1792; le second, Armand de Rohan-Chabot, comte de Chabot, fut massacré à l'abbaye dans l'affreuse nuit du 2 au 3 septembre

de la même année. Après cette double perte, la duchesse se retira avec sa petite-fille à la Roche-Guyon; l'une et l'autre ne tardèrent pas à y être arrêtées: on les transféra à Paris. Toutes les communes des environs adressèrent alors à la Convention nationale, en faveur de leur bienfaitrice, une pétition énergique qui suspendit probablement l'arrêt dont toutes deux étaient menacées. Les événemens qui suivirent les rendirent à la liberté.

Le château et les terres qui en dépendent sont aujourd'hui la propriété de la maison de Rohan.

Les bâtimens qui composent l'antique château de la Roche-Guyon appartiennent, ainsi qu'on vient de le voir, à des temps divers; et c'est aussi ce qu'attestent les formes variées de leur construction [1]. La tour a une double enceinte de murailles, et elle communique au château par un escalier creusé dans la montagne; les jardins sont vastes et bien ordonnés; le potager a huit arpens. Une promenade établie à grands frais sur le roc, auparavant nu et aride, est surtout digne d'admiration.

La Roche-Guyon était autrefois le siége d'un

[1] *Voyez* la gravure.

bailliage ducal et la juridiction d'un grenier à sel. Le territoire des environs produit du vin; une partie du sol est en bois et prairies; il s'y tient deux foires dans l'année, et il y a marché le mardi de chaque semaine. Ce bourg, autrefois compris dans le Vexin, appartient aujourd'hui au département de Seine-et-Oise, arrondissement de Mantes, canton de Magny. Sa population est de 900 habitans.

On remarque dans les environs Haute-Ile et Vétheuil.

HAUTE-ILE.

Village situé à une demi-lieue à l'est de la Roche-Guyon; le hameau de *Chantemerle* y est annexé; et tous deux forment une commune où l'on compte 200 habitans. Haute-Ile est bâti sur une rangée de rochers voisins de la Seine. Ce village ne possède plus qu'une faible partie de château. Boileau l'habitait quelquefois; il en fait même mention, ainsi que du village, dans sa *sixième Épître*.

Oui, Lamoignon, je fuis les chagrins de la ville;
Et contre eux la campagne est mon unique asile:
Du lieu qui m'y retient veux-tu voir le tableau?
C'est un petit village ou plutôt un hameau

Bâti sur le penchant d'un long rang de collines
D'où l'œil s'égare au loin dans les plaines voisines.
La Seine, au pied des monts que son flot vient laver,
Voit du sein de ses eaux vingt îles s'élever,
Qui, partageant son cours en diverses manières,
D'une rivière seule, y forment vingt rivières;
Tous ses bords sont couverts de saules non plantés
Et de noyers souvent du passant insultés.
Le village au-dessus forme un amphithéâtre.
L'habitant ne connaît ni la chaux ni le plâtre,
Et dans le roc qui cède et se coupe aisément
Chacun sait de sa main creuser son logement:
La maison du seigneur, seule un peu plus ornée,
Se présente au dehors de murs environnée:
Le soleil en naissant la regarde d'abord;
Et le mont la défend des outrages du nord.

Boileau, dans l'édition de ses œuvres qu'il donna en 1702, avait mis en note ces mots: *Haute-Ile, petite seigneurie appartenant à mon neveu l'illustre M. Dongois.* Cet *illustre* M. Dongois était greffier en chef du parlement de Paris. C'est de ce même personnage que Voltaire, à qui cette épithète parut sans doute fort étrange, dit dans son épître à Boileau:

Chez ton neveu, Dongois, je passai mon enfance;
Bon bourgeois, qui se crut un homme d'importance.

Cette terre fut vendue, en 1748, au duc de

Larochefoucauld, qui fit abattre la plus grande partie du château.

VÉTHEUIL.

Village agréablement situé sur la rive droite de la Seine, à une lieue et demie à l'E. de la Roche-Guyon.

Vétheuil était, avant la révolution, un bourg assez considérable; et quelques hameaux voisins, qui forment aujourd'hui une commune détachée, en dépendaient. On y remarque encore les ruines d'un château fort très-ancien, qui concourait, ainsi que la tour de la Roche-Guyon, à défendre cette partie du Vexin et à couvrir Paris de ce côté. L'église offre plusieurs parties remarquables; on la croit de construction anglaise. Le portail est regardé comme un des monumens curieux en ce genre.

Le poète Vigée, mort il y a quelques années, et auteur de quelques productions estimables, avait à Vétheuil une maison de campagne. Il en a fait souvent mention dans ses ouvrages, notamment dans son poëme DES VISITES, qu'il termine ainsi :

Vétheuil, séjour champêtre et modeste héritage,
Je reconnais par toi le bonheur sans nuage,

Que le plus simple asile offre à l'ami des champs.
Puisque les doux zéphyrs, unis au doux printemps,
Des rigueurs de l'hiver consolent la nature,
Je vais de ton verger admirer la culture,
Dans leur cours fraternel suivre ces doux ruisseaux,
Dont la Seine grossit le tribut de ses eaux;
Sous tes vieux marronniers, fiers de leur ombre antique,
Jouir des lourds ébats de la gaîté rustique,
Et, loin des importuns, content d'être oublié,
Vivre pour les Beaux-Arts, la paix et l'amitié.

Vétheuil a aujourd'hui une population de 700 individus.

§. II.

VERNON-SUR-SEINE.

Cette ville, qui a long-temps dépendu des ducs de Normandie, est située sur la rive gauche de la Seine, sur l'une des routes de Paris à Rouen, à sept lieues à l'E. d'Évreux; et à dix-sept lieues à l'O. de Paris.

Son nom latin est *Vernum*, et le plus souvent *Vernonium*. Plusieurs écrivains ont confondu ce lieu avec le *Vernum*, aujourd'hui *Ver* ou *Vern*, situé près d'Ermenonville, où se tint, en l'an 755, un concile qui défendait de voyager à cheval ou en voiture le dimanche. Ce Vernum

est toujours qualifié de palais : *Vernum palatium*. Celui dont on parle ici n'est, pour la première fois, mentionné dans les monumens historiques qu'au XIe. siècle. Il y porte le titre de château : *Vernonium castrum*.

Vernon, château, situé sur les frontières de deux États, fut, pendant l'anarchie féodale, exposé à tous les désastres des guerres, très-fréquentes à cette époque malheureuse.

En 1047, Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie, avait auprès de lui son parent Guy, fils de Regnaud, comte de Bourgogne; il lui donna les châteaux de Brion et de Vernon. Après avoir joui pendant trois ans de ces châteaux et de leurs châtellenies, Guy, à l'instigation de quelques châtelains, se souleva contre le duc son bienfaiteur. Il fut vaincu et pardonné; mais, se voyant méprisé, il quitta la cour du duc de Normandie, et se retira en Bourgogne.

En 1123, Henri Ier., roi d'Angleterre et duc de Normandie, fortifia le château de Vernon et en fit construire la tour.

Les guerres qui s'élevèrent entre le roi de France Louis VII, dit le Jeune, et les ducs de Normandie, donnèrent à Vernon une triste cé-

lébrité. Ce roi avait, en 1149, investi le comte d'Anjou, Geoffroi Plangenet, et son fils Henri, qui devint roi d'Angleterre, du duché de Normandie, à condition qu'il lui ferait hommage, comme à son souverain. Le comte accepta la Normandie, mais n'exécuta pas le traité. Le roi, à la tête d'une nombreuse armée, vint, en 1151, assiéger Vernon et Neuf-Marché, et prit ces deux châteaux. Bientôt le comte d'Anjou, effrayé des succès du roi, lui fit toutes les soumissions obligées; et le roi lui rendit les deux châteaux.

Au printemps de l'an 1153, Louis VIII, instruit que Richard, fils du seigneur châtelain de Vernon, avait pillé des marchands sur le chemin royal, partit de grand matin de Mantes, arriva de bonne heure devant Vernon, et fit livrer aux flammes le bourg ou les habitations qui entouraient ce château : c'était punir plusieurs innocens du crime de leur seigneur.

Vers la fin de juillet de la même année, ce roi, à la tête d'une armée nombreuse, vint mettre le siége devant Vernon. Après quinze jours d'attaque sans succès, Thierri, comte de Flandre, dont les troupes faisaient la plus forte partie de l'armée royale, voulait se retirer; on

négocia avec Richard, le même qui avait volé des marchands sur le chemin : il fut convenu que le drapeau du roi serait arboré sur la tour de Vernon, et l'on plaça pour le garder un homme qui n'était ni du parti du roi ni de celui de Richard [1].

Il paraît que, par suite de cette négociation, Vernon fut remis entre les mains de Louis VII, puisque au mois d'août 1154, ce roi, ayant fait la paix avec le duc de Normandie, restitua au duc le château de Vernon et celui de Neuf-Marché; et que le duc, afin de le dédommager des dépenses faites pour assiéger, fortifier et défendre ce château, lui paya deux mille marcs d'argent.

Le château de Vernon resta au duc de Normandie jusqu'en 1195. A cette époque, le duc Richard, roi d'Angleterre, le céda, ainsi que *Neuf-Marché*, *Gaillon*, *Pacy*, *Ivri* et *Nonancourt*, avec leurs châtellenies, à Louis, fils de Philippe-Auguste, en faveur du mariage contracté entre ce prince et Blanche sa nièce. La remise lui fut faite dans l'année 1196; mais bientôt, la guerre s'étant rallumée entre les

[1] *Recueil des historiens de France*, tome XIII, p. 295, 296.

deux souverains, au mois de septembre 1198, une bataille eut lieu entre Gamaches et Vernon; dans laquelle Philippe-Auguste et son armée furent mis en déroute; le roi de France, poursuivi de près, se trouva fort heureux de pouvoir se réfugier dans le château de Vernon.

Ce château et son bourg restèrent sous la domination des rois de France.

Saint Louis y fonda et y fit construire un hôpital ou une Maison-Dieu dans un lieu très-aéré; il le pourvut de tout ce qui était nécessaire, y plaça vingt-cinq sœurs, deux prêtres et un grand nombre de chambrières. Cette fondation lui coûta trente mille livres.

Ce roi affectionnait beaucoup cet hôpital; quand il venait à Vernon, il allait le visiter avant de se rendre au château.

La réunion de Vernon au royaume de France ne préserva point le château et son bourg des désastres de la guerre.

En montant sur le trône de France, Philippe de Valois avait frustré les espérances des rois d'Angleterre; et ceux-ci ne pouvaient cacher leur ressentiment contre le monarque français. Après avoir inutilement porté la guerre en Flandre, les Anglais firent une descente dans

la Normandie, réunie alors à la couronne. Cette fois tout plia devant eux : Caen fut pris; Vernon et toutes les villes qui se trouvèrent sur le passage devinrent la proie des flammes.

Les règnes qui suivirent celui de Philippe IV sont marqués par de grandes calamités. Sous le roi Jean, le prince noir et Charles-le-Mauvais désolent les provinces; Charles V rétablit les affaires du royaume; mais, sous son successeur Charles VI, le mal est à son comble; la démence du roi livre la France aux factions si connues des Bourguignons et des Armagnacs; les Anglais en profitent, entrent en France, y répandent la terreur; et enfin, par un traité, leur roi se fait déclarer roi de France; il monte sur le trône, tandis que Charles VII ne compte plus sous son autorité que les provinces situées au midi de la Loire.

Cependant les choses changèrent de face sous ce règne : les conquêtes des Anglais leur furent arrachées; Vernon capitula et se rendit. On raconte que le comte d'Orgemont, gouverneur de cette place, fit prendre chez les serruriers de la ville toutes les vieilles clés qu'il put trouver, qu'il en forma un faisceau, dont il chargea le héraut envoyé vers lui au nom du

roi pour le forcer de se rendre. On fit les approches de la place; les batteries furent dressées : il capitula le lendemain.

Les rois ont plusieurs fois donné Vernon en apanage aux reines. Par la suite, ce château ressortit du bailliage de Gisors, qui fut, avec toutes ses dépendances, cédé par François Ier. à Renée de France, duchesse de Ferrare, et qui passa à sa fille Anne d'Est, mariée en secondes noces au duc de Nemours; mais Louis XIV retira ce domaine des mains de la famille de Nemours, et, plusieurs années après, donna Gisors et ses dépendances en apanage, avec le titre de vicomté, à son petit-fils le duc de Berry, qui mourut sans enfans en 1714.

Avant la révolution, Vernon avait le titre de bonne ville; elle était entourée de fortes murailles avec six portes, et de fossés profonds. On voyait encore dans son château d'anciennes fortifications, et surtout une tour en pierres de taille d'une élévation et d'une grosseur remarquables. C'est sans doute celle qu'en 1123 fit construire Henri Ier., roi d'Angleterre.

Vernon se glorifiait d'une église collégiale et paroissiale sous le titre de Notre-Dame; d'un collége où l'on enseignait les humanités et la

philosophie, d'une église paroissiale du titre de Sainte-Geneviève, d'un monastère de Saint-Louis, occupé par des chanoinesses hospitalières de Saint-Augustin, qui gouvernaient l'Hôpital-Dieu fondé par saint Louis, enfin de plusieurs couvens des deux sexes.

Aujourd'hui, il ne reste plus à Vernon que l'église de Notre-Dame, remarquable pour sa construction ancienne, et le collége fondé par Henri IV et rebâti par le duc de Penthièvre en 1773. L'ancien château de Bizy, à l'extrémité méridionale du faubourg de ce nom, a été démoli. Sur son emplacement est une jolie maison de campagne, dont le parc, très-étendu et enclos de murs, renferme de belles cascades. Il reste encore de l'enceinte dont nous venons de parler, une tour fort élevée où sont les archives de la ville.

L'extérieur de Vernon offre de belles promenades; et l'une des extrémités du pont, composé de vingt-deux arches, est terminée par deux bâtimens très-vastes, dont l'un, suivant des personnes peu instruites, fut bâti par Jules-César.

On fait à Vernon commerce de blé et de vin. On y trouve un atelier de charronnage et un dépôt d'artillerie.

La ville de Vernon appartient au département de l'Eure, arrondissement d'Évreux; c'est un chef-lieu de cânton, le siége d'une justice de paix et la résidence d'une brigade de gendarmerie. Sa population est de 3,400 habitans, y compris la paroisse de *Vernonnet*, l'un de ses faubourgs, séparé de la ville par le cours de la Seine.

§. III.

GAILLON.

Gaillon, dit *Gaillon-l'Archevêque* ou *Gaillon-sur-Seine*, est un bourg situé dans une vallée à trois lieues au N.-O. de Vernon.

Les chroniques nous apprennent peu de chose sur l'origine de ce lieu, qui, au XIIe. siècle, était un château; il fut au nombre de ceux que Richard, roi d'Angleterre, en 1195, céda à Philippe-Auguste, roi de France. Ce dernier en donna la garde et la châtellenie à un nommé Cadoc, en récompense de ses bons services.

Sous saint Louis, le domaine de Gaillon, étant revenu à la couronne, fut cédé par échange aux archevêques de Rouen, qui en firent leur maison de campagne. L'un de ces

archevêques, le cardinal Georges d'Amboise, homme immensément riche, fit, sous le règne de Louis XII, rebâtir le château, ruiné, dès l'an 1423, par les guerres des Anglais; l'archevêque y fonda aussi un collége de chanoines pour faire l'office dans la chapelle.

Plus tard, en 1578, le cardinal de Bourbon, aussi archevêque de Rouen, qui fit de grands embellissemens au château du cardinal d'Amboise, forma le projet d'établir à Gaillon une chartreuse; il commença les bâtimens, mais ne put les achever. Cette chartreuse fut, après bien des obstacles, dédiée à Notre-Dame-de-Bonne-Espérance, et nommée la chartreuse de Bourbon.

Colbert fit aussi embellir le château de Gaillon.

Le nouveau château de Gaillon, magnifique pour le temps, fut démoli pendant la révolution.

M. Lenoir, administrateur du Musée des monumens français, a retiré de ce château, pour ce Musée, plusieurs morceaux remarquables de boiserie et de sculpture; il est même parvenu à en faire transporter en détail la façade, et à la rétablir dans la première cour du Musée, où on la voit encore.

La chapelle était regardée comme un chef-d'œuvre de l'architecture du xv[e]. siècle. [1]

Gaillon est aujourd'hui un simple village dans une situation très-agréable qui appartient à l'arrondissement de Louviers ; sa population est de 1,000 habitans.

§. IV.

PACY-SUR-EURE.

Pacy est une petite ville agréablement située sur la rivière d'Eure et sur la grande route de Paris à Caen, à quatre lieues à l'E. d'Évreux, et à dix-huit lieues au N.-O. de Paris (vingt-deux lieues de poste.)

Pacy était du nombre des châteaux que Richard, roi d'Angleterre, en 1196, céda au roi de France Philippe-Auguste. Ce château, comme tous ceux de cette époque, était accompagné d'un bourg, qui s'agrandit à mesure que le régime féodal s'affaiblissait. Ce bourg acquit bientôt le caractère de ville. On sait que Pacy était considérable du temps des comtes d'Évreux de la maison de Normandie [2]; il était alors en-

[1] *Voyez* Lebrasseur, *Histoire du comté d'Évreux*, p. 17.

[2] Voyez plus bas l'article *Évreux*, chapitre IV.

vironné de bonnes murailles et de fossés profonds, et avait un château bien bastionné entouré aussi de fossés.

Dans les dernières guerres qui signalèrent l'époque de la rivalité de la France et de l'Angleterre, Pacy fut, pendant la nuit, surprise par les Anglais au moyen de grandes échelles de cordes; ces étrangers massacrèrent impitoyablement tout ce qu'ils purent rencontrer, et firent un pillage universel dans la ville, sans respecter même les églises.

Pacy avait, avant la révolution, une église paroissiale sous l'invocation de saint Aubin, avec deux autres églises : l'une de l'hôpital, dans l'enceinte de laquelle était la Maison-de-Ville ; l'autre d'une abbaye de Bénédictins. Cette abbaye fut fondée vers le commencement du XVIIe. siècle par une dame d'Albret, religieuse de l'abbaye de Saint-Sauveur d'Évreux.

Aujourd'hui, Pacy est une ville peu considérable, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Évreux, siége d'une justice de paix et résidence d'une brigade de gendarmerie. Elle a trois foires par an : la première a lieu le 1er. mars, la seconde, le 29 juin, et la troisième, le 2 novembre. Cette dernière est considérable en

chevaux et en bestiaux de toute espèce. La population de Pacy est de 1364 habitans, y compris l'ancienne paroisse de *Pacel.*

Dans les environs de Pacy sont les lieux suivans, qui méritent une mention particulière :

Cocherel, village situé à deux lieues au N.-O. de Pacy, sur la route d'Évreux à Vernon.

Caillouet, autre village peu important, presque à la même distance à l'O.

Hécourt, à une lieue et demie au S.-E.

Breuil dit *Breuil-Pont,* à peu près dans la même direction, mais un peu plus loin de Pacy.

Enfin, *Villiers-en-Desevres,* bourg considérable aussi au S.-E. et à deux lieues et demie de Pacy, avec le château de *Hallot,* dont le parc, de 20 arpens, est traversé en tous sens par de belles avenues. Il se tient tous les ans dans ce bourg une foire qui consiste principalement en bestiaux. Sa population est d'environ 450 habitans.

CHAPITRE IV.

ÉVREUX.

Évreux est une ville de Normandie, située dans une belle vallée, formée par des coteaux au nord et au midi, et arrosée par la rivière d'Iton, qui se partage avant d'entrer dans la ville, en trois bras, dont un seul la traverse; des deux autres, l'un baigne les murs; le troisième est tout-à-fait hors de la ville. La distance d'Évreux à Paris est de vingt-cinq lieues; il est à dix au sud de Rouen, et à huit au nord de Dreux.

Nous considérerons successivement la ville d'Évreux avant l'établissement de la monarchie des Francs, sous les rois de France et depuis la révolution.

§. Ier.

ÉVREUX

AVANT L'ÉTABLISSEMENT DE LA MONARCHIE DES FRANCS.

La position d'Évreux est sur le territoire

d'une nation nommée *Aulerci Eburovices* [1]. Une partie de cette nation, suivant Pline, sous le règne de Tarquin-l'Ancien, alla s'établir avec d'autres peuples de la Gaule dans les contrées septentrionales de l'Italie, contrées que les Romains nommèrent *Gaule cisalpine*.

César parle souvent, dans ses commentaires, des *Aulerci Eburovices*, restés dans leur pays natal. Il paraît que ce sont les mêmes qui, dans le monument que les navigateurs parisiens élevèrent à Jupiter sous le règne de Tibère, portent le nom d'*Évrises*.

Quand les Romains eurent subjugué la Gaule pour l'organiser à leur manière, il leur fallut établir sur le territoire de chaque nation un lieu central. Lorsque les *oppida* ou forteresses des Gaulois étaient d'un difficile accès, leurs *vici* ou leurs bourgades incommodes, ils établissaient au centre du territoire un chef-lieu auquel ils donnaient ordinairement le nom de *Mediolanum*. On comptait du temps des Romains cinq *Mediolanum* dans la Gaule.

[1] Il existait dans l'ancienne Gaule trois nations appelées *Aulerci* : les *Aulerci Brannovices*, les *Aulerci Cenomani* et les *Aulerci Eburovices*.

La nation des *Éburovices* était sans doute dans ce cas. Les Romains établirent au centre de son territoire un chef-lieu qu'ils nommèrent *Mediolanum*.

Ce fut sous le règne d'Auguste que s'opéra cette organisation, et c'est à cette époque qu'il faut placer l'origine de la ville d'Évreux.

Au milieu du IVe. siècle, vers l'an 1360, tous les chefs-lieux des nations gauloises, qui n'étaient ni colonies, ni métropoles érigées en cités, changèrent de nom, prirent celui de leurs nations respectives. *Mediolanum* reçut le titre de cité, et le nom national *Éburovices*, qui, par corruption, devint *Civitas Ebroicorum*, *Ebroicæ*, et enfin Évreux.

On a agité la question de savoir si Évreux a toujours été dans le lieu qu'il occupe aujourd'hui, parce qu'il existe dans le pays une ancienne tradition qui veut que cette ville ait une origine moderne, et que le village qui porte le nom de *Vieil-Évreux*, soit l'ancien *Mediolanum*[1]. Dans le *Vieil-Évreux* on voit en effet des masures et des restes de murailles,

[1] Le Brasseur, *Histoire civile et ecclésiastique du comté d'Évreux*; in-4°, page 4.

dans lesquelles on a trouvé plusieurs médailles d'or, d'argent, de bronze, romaines et gothiques : ce qui semblait venir à l'appui de cette opinion.

Mais Le Brasseur, dans son histoire du comté d'Évreux, prouve très-bien, selon nous, qu'elle n'a rien de fondé : aucun auteur ancien, en remontant jusqu'au XIe. siècle, n'a fait mention de la tradition dont on s'appuie ; aucun n'a élevé de doute sur la haute antiquité d'Évreux ; Le Brasseur cherche même l'origine de cette tradition ; elle vient, selon lui, « de » ce qu'autrefois, à l'endroit où est maintenant » le Vieil-Évreux, il y eut, au rapport d'une » ancienne chronique de Normandie, un châ- » teau que l'on croit avoir été bâti par Richard, » comte d'Évreux, fils de Robert ; et que, ce » château ayant été ruiné dans la suite des » guerres, le peuple lui avait donné le nom » de Vieil-Évreux.... Le peuple se porta d'au- » tant plus volontiers à nommer ainsi ce vil- » lage, que la ville qui avait été détruite plu- » sieurs fois, avait aussi été plusieurs fois » relevée et rétablie comme une ville neuve.

» On sait encore, continue-t-il, que ces » masures et ces restes de murailles qu'on

» y voit n'ont qu'une étendue très-petite en » comparaison de celle que devait avoir cette » ville, et que ces débris ne montrent tout au » plus que l'apparence d'un fort ou d'un châ- » teau ruiné. » Quoiqu'il y ait ici un peu d'exagération [1], la conséquence qu'en tire Le Brasseur n'en est pas moins fondée.

Les médailles romaines ne l'embarrassaient pas davantage; parce qu'il pouvait très-bien se faire qu'il eût existé là « un ancien fort » sur les ruines duquel Richard aurait élevé » son château [2]. »

Mais ce qui rend l'explication plus embarrassante, c'est qu'il existe en France plusieurs villes capitales qui sont dans le même cas : Toulouse a son *Vieux-Toulouse*, Poitiers, son *Vieux-Poitiers*, etc., etc. Pour que cette explication fût satisfaisante, il faudrait qu'elle pût s'appliquer aux villes que je viens de nommer.

Après la conquête de César, Évreux passa sous le joug comme les autres places de la Gaule, mais un trait particulier à celle-ci, c'est

[1] Voyez *Nouvelles recherches sur la France*, par Hérisson, tome II, p. 374 et suiv.

[2] *Histoire civile et ecclésiastique du comté d'Évreux*, pages 4 et 5.

que ses habitans, lorsqu'ils apprirent l'arrivée des légions romaines, égorgèrent leurs magistrats, parce qu'ils s'opposaient à ce qu'on fît la guerre aux Romains; ils abandonnèrent leurs habitations, en fermèrent les portes, et se réunirent aux nations soulevées pour défendre leur liberté [1].

Les Éburovices, soumis aux Romains, disparaissent de la scène historique. L'établissement du christianisme les remet en évidence.

Plusieurs ont cru que le premier apôtre envoyé à Évreux, saint Taurin, y était venu vers la fin du Ier. siècle [2]; c'est une grave erreur, car à la fin du IIIe., la foi n'avait pas encore été prêchée dans la Normandie; et l'on sait que l'église de Rouen est la plus ancienne de la province.

On ignore le temps où vivait saint Taurin, et à quelle époque il vint prêcher à Évreux. Les auteurs de la *Gaule chrétienne* [3] se conforment à l'opinion de Bouquet, qui le fait contemporain du pape Sixte II, et place sa

[1] *Cæsar, de bello gallico*, lib. 3, cap. 17.

[2] St.-Authouin et Ordery-Vital : il faut chercher la source de cette erreur dans les actes du faux Adeodat.

[3] *Gallia Christiana*, tome XI, page 564.

mort vers l'an 260. Il eut pour successeur saint Gaud, ordonné par Germain évêque de Rouen, qui mourut en 491.

§. II.

ÉVREUX SOUS LES ROIS FRANCS.

1re. *Période.* — Évreux fut l'une des villes que les Romains conservèrent le plus longtemps. Les Visigoths occupaient le midi de la Gaule, les Bourguignons la partie la plus orientale, et les Francs la partie septentrionale, tandis que les Romains se soutenaient encore dans tout le pays situé entre la Seine et la Loire; mais enfin Clovis, dirigé par les évêques, s'en empara; et toute cette partie de la Gaule lui fut soumise.

Parmi les premiers évêques d'Évreux, plusieurs furent mis au rang des saints, entre autres saint Landulphe, qui, si l'on en croit sa légende, découvrit le corps de saint Taurin : Dieu lui fit voir une colonne de lumière, qui d'une extrémité touchait au ciel, et de l'autre à l'endroit où était le corps du saint apôtre d'Évreux. Saint Landulphe, devenu évêque, fit le premier, à ce qu'on croit, bâtir sur le

tombeau de saint Taurin une petite chapelle où on conserva, dit-on, le corps du saint, quoique l'église de Chartres prétende être seule dépositaire de ce corps.

Évreux renfermait un grand nombre d'églises, chapelles et monastères; mais on n'a que des données contradictoires sur l'origine de ces pieuses fondations; l'historien du comté d'Évreux avoue que tout ce qu'il en peut dire n'est qu'incertitudes et même conjectures [1].

Ces églises étaient :

L'église paroissiale de *Saint-Pierre* qui, selon l'ancienne chronique de Rouen, fut brûlée en 1119, du temps de Henri Ier., duc de Normandie et roi d'Angleterre : c'est l'une des plus anciennes d'Évreux.

L'origine de l'église de *Saint-Léger* était antérieure aux guerres de Henri Ier.

Notre-Dame de la Ronde passait pour l'église mère et la plus ancienne de la ville; elle avait, dit-on, été bâtie sur les ruines d'un vieux temple de Diane, par saint Taurin; mais cette tradition n'est appuyée d'aucun monument authentique.

[1] Lebrasseur : *Histoire du comté d'Évreux*, page 45.

Quant à la *Cathédrale*, il est reconnu qu'elle existait déjà du temps des premiers Normands.

Le plus ancien des monastères que l'on connaisse à Évreux, est celui de *Saint-Taurin*; il serait difficile d'assigner une date certaine à sa fondation : plusieurs auteurs ont cru que ce monastère fut un des premiers fondés en Normandie [1]. L'église fut bâtie sur le tombeau de saint Taurin, auprès de la rivière d'Iton, et au bord d'un grand chemin, à la place de la chapelle élevée par saint Landulphe.

L'abbaye de la Croix-Saint-Leufroy, encore une des plus anciennes de la province, fut fondée vers l'an 696. En voici l'origine : Saint Ouen passait sur le territoire d'Évreux, dans une espèce de litière portée par deux mulets. « Étant près de la rivière d'Eure, en un en» droit où deux chemins s'entrecoupaient en » forme de croix, les deux mulets s'arrêtèrent » tout court avec tant d'opiniâtreté, qu'il n'y » eut aucun moyen de les faire avancer plus » loin..... Ceux qui accompagnaient ce saint » prélat attribuèrent cet accident au caprice » de ces animaux fantasques; le saint en jugea

[1] *Voyez* Guillaume de Jumiége : *Historia Norman.*, lib. 6.

» autrement. Il reconnut que l'immobilité de » ces deux bêtes, insensibles à tous les coups » qu'on leur donnait, venait d'une frayeur qui » les avait extraordinairement frappées. Dans » cette pensée il descendit, et eut recours à la » prière selon sa coutume. A peine eut-il com- » mencé d'élever les yeux vers le ciel, qu'il » aperçut en l'air une croix toute brillante de » lumière, et qu'il sentit son esprit éclairé d'une » céleste inspiration qui lui apprit que Dieu » avait choisi ce lieu pour être la retraite d'un » grand nombre de solitaires qui devaient se » ranger sous les étendards de la croix dans la » milice chrétienne [1]. »

L'évêque arrangea aussitôt deux morceaux de bois en croix qu'il plaça en eet endroit, et y déposa des reliques qu'il portait sur lui; après cela « il continua sa route sans que les » mulets refusassent de marcher. »

Cependant « ceci ne fut que le commence- » ment des merveilles qui arrivèrent ensuite [2]. » Dans le même endroit, pendant plusieurs nuits consécutives, on aperçut une colonne de feu,

[1] Lebrasseur, pag. 51 et 52.
[2] *Ibid.*

si lumineuse, qu'elle produisait dans toutes les contreés voisines un effet supérieur à celui du soleil. Dès lors le peuple accourut de toute part rendre ses adorations à l'auteur de ce singulier météore; leur foi fut récompensée : les malades qu'on apportait aux pieds de cette croix, y furent guéris miraculeusement; « tous » les écrivains assurent que des aveugles, des » sourds et des muets y recouvrèrent chacun » la santé et l'usage de leurs sens [1]. »

[1] Lebrasseur, page 53. Voici de quelle manière la chose est racontée dans un poème latin composé par un moine nommé Thierry, sur la vie de saint Ouen (cap. 17 ad 24 August.).

. . . .
Fixerunt gressum divino numine fixum,
Nec poterant fixi currum divellere muli.
Aurigæ stimulis, instante et verbere, mulos
Percutiunt, lacerant, stimulant, nimiumque coarctant,
Impingunt omnes, nil prorsùs proficientes.
Sed Domini servus, rerum novitate coactus,
Visus ad superi retulit spectacula cœli :
Quo crucis almifluum meruit cognoscere signum,
In quo percepit cur sic animalia fixa
Sistant, quidve ferat, vel talis fictio poscat.
. . . .
..... Postquàm geminis mundum nox vestiit alis,
Multi flammivomam subitò vidêre columnam,
Quæ fulgore suo superabat lumina Phœbi.
O Domini pietas, Domini miranda potestas!

Après la mort de saint Ouen, on bâtit une petite chapelle dans ce lieu ; et, plus tard, saint Leufroy y fonda un monastère dont il fut le premier abbé, et qu'il nomma la Croix de Saint-Ouen ; mais, comme le saint abbé fit plusieurs miracles pendant sa vie [1] ; qu'il arrêta d'un signe de croix l'incendie de son monastère ; qu'il guérit un grand nombre de personnes de maladies incurables, le peuple changea le nom du village et de l'abbaye, qui ne furent plus appelés que Croix de Saint-Leufroy. Ce dernier saint l'emporta sur saint Ouen.

2e Période. Vers le milieu du IXe. siècle, les Normands commencèrent à désoler la France, et la Normandie surtout ; d'abord, sous leur chef Hasting, ils coururent la campagne, ensuite attaquèrent les villes, et pillèrent les églises et les monastères, dont ils emportaient les richesses sur leurs vaisseaux.

Guatbert était évêque d'Évreux, lorsque les

Quàm benè sublimat vel quæ disponit opimat !
Namque locus, pridem non cultus, visitur idem
Atque frequentatur, colitur Dominoque sacratur :
In quo leprosis curatio, lumen et orbis,
Surdis ac mutis reparantur dona salutis.

[1] *Vita S. Leufredi, sæculi 3 benedict.*

Normands vinrent ravager les environs de cette ville ; en 851, il déterra les corps de saint Leufroy et de quelques autres saints, pour dérober, dit-on, ce précieux trésor à l'avidité de ces pirates infidèles.

Bientôt les succès de ces premiers aventuriers en attirèrent sur leurs pas d'autres, qui à leur tour vinrent désoler les provinces maritimes de France; et enfin, vers l'an 876, un nouvel essaim vint, sous la conduite de Rol ou Rollon, inonder la France une troisième fois. On connaît les exploits de ce guerrier, qui vint deux fois mettre le siége devant Paris.

La seconde fois il quitta cette place pour aller se rendre maître d'Évreux : on rapporte cet événement à l'an 892 [1]. Voici ce qu'en a dit un auteur, peu digne de foi à la vérité, mais le seul qui en ait parlé avec quelque détail [2] : « Le duc, ayant interrompu le siége de

[1] Voyez *Chronique* de Saint-Étienne de Caen, *voyez* aussi Guillaume de Jumiége, liv. 2, ch. 10.

[2] Dudon, doyen de Saint-Quentin. Envoyé en députation vers le duc de Normandie, Richard I, il en fut comblé de bienfaits et écrivit par reconnaissance l'*Histoire des premiers ducs de Normandie.*

» Paris, vint devant Évreux, avec une puis-
» sante armée, pour s'emparer de cette ville
» et de son évêque Sébar. Après quelque ré-
» sistance de la part des habitans, il s'en ren-
» dit maître, fit plusieurs prisonniers et enleva
» un grand butin. L'évêque Sébar se sauva
» par une grâce particulière de la Provi-
» dence; et tout le pays fut entièrement pillé
» et saccagé; on ne pouvait éviter la fureur
» des Normands, qu'en se rachetant par des
» tributs considérables; ceux qui résistaient
» étaient impitoyablement massacrés. Les moi-
» nes de l'abbaye de la croix Saint-Ouen ne fu-
» rent pas plus exempts du pillage que le reste
» des habitans du pays d'Évreux. Ils virent ra-
» vager leur monastère et leur église, et fu-
» rent obligés de s'enfuir à Paris, emportant
» avec eux ce qu'ils avaient de plus précieux:
» les reliques de saint Ouen, archevêque de
» Rouen, de saint Leufroy et de saint Agofroy,
» son frère, celles de saint Thuriaf, ancien
» évêque de Dol, et de plusieurs autres saints
» qu'ils déposèrent dans l'abbaye de Saint-
» Vincent. » C'est aujourd'hui l'abbaye de
Saint-Germain-des-Prés.

Quelque temps après ce même Rollon re-

çut du roi de France toute la partie de la Neustrie qui depuis a porté le nom de Normandie, et qui fut érigée en duché, en 911. Évreux fut compris dans ce duché; mais, comme ville frontière, elle fut attaquée par les Français, toutes les fois que quelques mésintelligences éclataient entre les ducs de Normandie et les rois de France.

L'an 996, vers le commencement du règne de Hugues Capet, Évreux eut ses comtes particuliers. Robert, de la maison de Normandie, est le premier qui ait eu ce titre, auquel il joignit celui d'archevêque de Rouen : c'était alors une chose commune de voir le même individu revêtu à la fois d'une autorité temporelle et spirituelle; les historiens peignent le jeune Robert comme « un seigneur nourri et » élevé dans la vanité, le luxe et les délices de » la cour, et nullement formé à la modestie et » à la sainteté de la vie cléricale; aussi, n'en- » visageant, dans sa dignité, que le revenu, » l'éclat extérieur et la domination, il y entra » comme dans une charge séculière, et l'exerça » long-temps d'une manière tout-à-fait scanda- » leuse, ne s'appliquant qu'aux affaires et aux » intrigues du monde, amassant du bien avec

» ardeur, le dissipant avec profusion, et se » plongeant, sans aucun égard, dans toutes » sortes de plaisirs [1]. » Il épousa, même publiquement et contre les règles de l'église, une dame Herlève dont il eut quatre enfans [2].

Des mésintelligences éclatèrent entre le comte d'Évreux et son neveu, duc de Normandie. Le comte se fortifia dans sa ville; attaqué de tous côtés, il soutint un long siége, mais enfin, obligé de capituler, il se retira, avec sa famille, à la cour de France, d'où il lança, comme archevêque, une sentence d'excommunication contre son neveu et contre la Normandie entière, qu'il mit en interdit. Le duc, épouvanté, le rappela aussitôt, et le rétablit dans son comté d'Évreux, en le dédommageant du tort qu'il lui avait causé. Robert mourut bientôt après, en 1037, plein de repentir, dit-on, sur sa conduite passée.

Ce que nous lisons dans les chroniques du temps est propre à donner une idée peu

[1] Lebrasseur : *Histoire du comté d'Évreux*, page 80.

[2] On lit dans l'*Abrégé chronologique des grands fiefs*, qu'après la mort de sa femme, il embrassa l'état ecclésiastique et fut archevêque de Rouen (in-8, page 120); c'est une erreur.

favorable de cette époque et des résultats de l'envahissement des Normands. Il paraît que la corruption des mœurs était alors dans toutes les classes. Les Normands, convertis récemment, conservaient, dans leur christianisme, des mœurs toutes payennes; les Français, encouragés par l'exemple, s'adonnaient à toute espèce de désordres. « Le clergé, qui vivait » dans une grande ignorance de ses devoirs, » ne gardait pas une plus exacte discipline. » Comme le reste des hommes, les prêtres » s'abandonnaient à toutes les passions les plus » honteuses; si bien que la licence et l'impu- » nité dans lesquelles ils vivaient, étaient une » permission publique de faire le mal [1]. » Nous avons vu l'archevêque de Rouen, marié; cet exemple fut suivi par le doyen de la cathédrale d'Évreux : « il entra, dit l'historien de » cette ville, dans les mêmes engagemens que » la plupart des clercs de ce temps-là, et » épousa une femme de condition, dont il eut » dix enfans, qui prirent tous le parti du » cloître, en divers monastères. »

Cependant, il se trouvait alors quelques

[1] Lebrasseur : *Histoire du comté d'Évreux*, page 87.

hommes dignes de figurer dans des temps meilleurs; tel fut le fils et le successeur du comte Robert. C'est à lui qu'on doit la fondation du monastère de filles de Saint-Sauveur, selon la règle de saint Benoît, monastère auquel succéda la paroisse de Saint-Nicolas qui, lorsque Philippe-Auguste incendia Évreux, fut transférée hors de la ville.

Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie, en 1066, fit la conquête de l'Angleterre, et Guillaume, comte d'Évreux, se fit distinguer dans cette campagne désastreuse.

Mais la bonne intelligence entre les ducs de Normandie et le comte ne fut pas de longue durée: le duché de Normandie avait été séparé du royaume d'Angleterre; des deux fils de Guillaume, l'un, Robert, fut duc de Normandie; l'autre, Guillaume II, roi d'Angleterre. Une guerre, en 1090, éclata entre eux; et le duc, pour désarmer le monarque, résolut de lui livrer le comté d'Évreux; le comte d'Évreux rendit hommage au roi d'Angleterre.

Quelque temps après, le roi d'Angleterre se rendit maître de toute la Normandie; et le comte se retira dans un monastère, laissant

l'administration de son comté aux mains de sa femme.

Guillaume, comte d'Évreux, mourut en 1118; comme il ne laissait pas d'enfans, son comté passa dans la maison de Montfort; mais le roi d'Angleterre, ennemi de cette famille, s'empara du comté et refusa de le rendre; Amauri de Montfort excita contre son ennemi le comte d'Anjou, le comte de Flandres et plusieurs seigneurs normands, et alla mettre le siége devant Évreux, qui lui fut livré par trahison.

Entré dans la ville, ses troupes égorgèrent la garnison du roi d'Angleterre, et, pour se venger des habitans, mirent au pillage leurs maisons et les églises même, pendant que, d'un autre côté, les siens portaient dans les environs leurs armes victorieuses. « La solitude et la » désolation furent si grandes dans la ville, » qu'on fut un an entier sans y célébrer l'office » divin [1]. »

L'année suivante, Henri Ier., roi d'Angleterre, voulant dépouiller de la Normandie son frère Robert, fit proposer au comte de

[1] Lebrasseur: *Histoire du comté d'Évreux*, page 124.

Montfort, de le laisser paisible possesseur du comté d'Évreux, s'il voulait lui rendre le château pour y mettre une garnison. Le comte refusa; Henri mit le siége devant la ville; mais, comme elle était bien défendue, il tint un conseil où il appela l'évêque d'Évreux, Rotrodus, qui, ayant jusque-là suivi son parti, n'avait pu rentrer dans cette ville; il lui soumit son projet d'y mettre le feu; l'évêque approuva ce projet, afin, disait-il, de la délivrer de ses ennemis frappés d'anathèmes, et de la rendre à ses légitimes citoyens; la ville fut brûlée en effet. « Comme c'était pendant une automne fort sè» che, dit Lebrasseur, la flamme, portée par » un vent furieux, vola par toute la ville, et » mit tout en feu. » La ville fut consumée; mais le château, quoique vivement attaqué, résista. Henri fut obligé de s'éloigner sans avoir pu s'en rendre maître. Plus tard il obtint, par traité, ce qu'il désirait en commençant cette guerre.

Cependant il restait un fils de l'ancien duc de Normandie, et neveu de Henri : quelques seigneurs normands, parmi lesquels figurait Amauri, se liguèrent pour le remettre en pos-

session des biens de son père; ce projet fut découvert par le roi d'Angleterre, et Amauri perdit son comté; mais il lui fut bientôt rendu par un traité définitif entre le roi d'Angleterre, le comte et l'évêque d'Évreux.

Amauri de Montfort mourut en 1137; son fils aîné Amauri II, et après lui, le cadet, Simon de Montfort, lui succédèrent; et leur postérité posséda le comté d'Évreux jusqu'en l'an 1200.

En cette année, ce comté fut cédé au roi de France, Philippe-Auguste, si l'on peut appeler cession l'acte qui le transmit dans les mains du roi.

La Normandie était depuis long-temps, comme grand fief, dans la maison régnante d'Angleterre. Pendant la captivité, en Allemagne, de Richard-Cœur-de-Lion, son frère Jean, surnommé *Sans-Terre,* songea à mettre sur sa tête la couronne de Richard; Philippe-Auguste lui promit de l'aider dans ce projet, à condition qu'Évreux et Verneuil seraient réunis à la couronne de France; Jean y consentit; et Philippe-Auguste, quoiqu'il eût promis à Richard, sur les saints évangiles, de ne rien entreprendre contre lui durant son absence,

entra en armes dans la Normandie, en février 1194, s'empara d'un grand nombre de villes, particulièrement de la ville d'Évreux; quelques mois après il fit avec *Jean* dit *Sans-Terre*, frère du roi d'Angleterre, un traité par lequel celui-ci céda au roi de France, une grande partie de la Normandie, et notamment la ville d'Évreux.

Cependant, Richard dit Cœur-de-Lion sortit des fers de l'empereur. *Prenez garde à vous,* écrivait Philippe à Jean-Sans-Terre, *prenez garde à vous, le diable est déchaîné!* [1]

Alors, malgré le traité, la guerre recommença. Philippe, au mois de mai de la même année 1194, assiégeait Verneuil au Perche, lorsqu'on vint lui annoncer le sort de la Normandie et d'Évreux. Il avait laissé la possession de cette ville à Jean-Sans-Terre, et ne s'était réservé que le château où il avait mis garnison. Jean, sans doute pour se ménager un raccommodement avec Richard, en 1203, invita à un grand festin un bon nombre de Français, et les douze chevaliers

[1] Philippe avait essayé de traiter avec l'empereur, pour avoir Richard en sa puissance. Guill. Neubrig, l. 4, ch. 32.

chargés de la garde du château. Il les réunit dans une seule maison. Pendant le repas, à un signal convenu, des Anglais, cachés dans des lieux secrets, en sortent brusquement, et, tous armés, fondent sur les convives et les égorgent à table. Un écrivain du temps évalue à trois cents le nombre des Français assassinés; leurs têtes furent coupées et attachées sanglantes encore à des poteaux placés autour de la ville.

A cette nouvelle, Philippe entre en fureur, quitte le siége de Verneuil en Perche, et marche sur Évreux; à son approche, les Anglais fuient. Ce roi de France a besoin de satisfaire sa colère sur quelque objet. Il tombe sur la ville d'Évreux, la détruit de fond en comble par l'incendie et les démolitions. Il n'épargne pas même les églises, dont il enlève les reliques; suivant Roger de Hoveden, il fit massacrer les habitans de tout sexe et de tout âge [1].

Les hostilités continuèrent quelque temps avec des succès variés; enfin, en 1199, Phi-

[1] *Rigord. de gestis Philippi regis. Guillelmus Armoricus*, etc. *Philippides*, lib. IV. *Recueil des Historiens de France*, t. XVII, pages 39, 40, 50, 52, 71, 74, 168, 169, 569.

lippe, outré de la résistance et de quelques échecs éprouvés, entre une seconde fois en Normandie, et vient de nouveau brûler Évreux, comme si cette malheureuse ville était destinée à l'assouvissement de sa fureur. Enfin, l'an 1200, le successeur de Richard mort en 1199, et le roi Philippe-Auguste, se virent entre Vernon et Andely, et firent un traité, par lequel le comté d'Évreux fut cédé au roi de France. Simon mourut quelque temps après sans enfans, et fut le dernier comte d'Évreux de la maison de Montfort; le comté fit dès lors partie du domaine de la couronne de France.

3°. *période*. Le comté d'Évreux resta quelque temps dans les mains des rois de France; mais Philippe-le-Bel le donna, en 1285, à Louis de France, son frère; ce Louis de France est la tige de la branche royale d'Évreux. La Normandie entière était alors réunie à la couronne de France.

Sous ce comte, la ville d'Évreux fut le théâtre de troubles différens de ceux dont nous avons parlé jusqu'ici. « Louis était à peine apanagé » de cette principauté, dit Vely [1] d'après

[1] *Histoire de France*, in-12, tome VIII, p. 88.

» l'histoire du comté d'Évreux[1], qu'il s'éleva » dans sa capitale un grand différent entre » l'évêque et les moines de Saint-Taurin. Ceux- » ci menaient une vie très-déréglée : Geoffroi » de Bar, c'était le nom du prélat, entreprit » de les réformer; mais il y trouva tant d'obs- » tacles, qu'il mourut[2] sans avoir pu exécuter » un si pieux dessein. On le déposa pour une » nuit, suivant la coutume, dans l'église du » monastère où il avait voulu rétablir l'ordre : » c'était le livrer à toute la fureur de ses en- » nemis. Cette troupe forcenée, ravie de le te- » nir en sa puissance, ouvre la bière où il était » enfermé, en arrache le cadavre avec violence, » le dépouille de ses linceuls, et, ce qui donne » une étrange idée des mœurs des religieux de » ce temps-là, le fouette cruellement, pour le » punir du soin qu'il avait pris de les remettre » en règle. Le secret, apparemment, fut mal » gardé; bientôt toute la ville fut instruite de » cet horrible attentat : les moines furent con- » damnés à une amende de quarante sols, qu'ils » paient tous les ans le jour de l'anniversaire

[1] *Histoire de France*, pag. 208.

[2] Le 18 avril 1299.

» du pontife : châtiment bien doux pour une » action si barbare. » Ceci se rapporte à l'an 1299. Quelques années plus tard, en 1316, le comté d'Évreux fut, en faveur de Louis, érigé par Philippe-le-Long en pairie perpétuelle, avec le même rang et les mêmes prérogatives que les pairies anciennes.

Le neuvième comte d'Évreux est Philippe-le-Bon, qui fut roi de Navarre, par son mariage avec Jeanne de France[1]. En 1343, tous ses biens furent transmis à son fils, Charles-le-Mauvais, qui les garda jusqu'en 1386, époque de sa mort.

On sait que ce comte fut l'un des fléaux de la France sous les règnes déplorables de la première branche des Valois. Les Anglais, repoussés du trône par Philippe, qui fut la tige de cette maison, conservaient toujours le désir et l'espoir de venger leur injure; les nombreuses possessions qu'ils avaient en France les rendaient tout-puissans; Charles-le-Mauvais réunit plus d'une fois ses armes à celles de l'Angleterre. Ce prince était marié à Jeanne de France,

[1] C'est à cette reine qu'on doit le château *dit* de Navarre, à un quart de lieue de la ville. *Voyez* ci-dessous.

fille du roi Jean-le-Bon; il demanda pour elle le comté d'Angoulême, sur lequel il avait des droits à réclamer. Le connétable de France l'obtint; et Charles le fit assassiner: tel fut son début. Il parvint à éluder le châtiment qu'il méritait, en se réfugiant hors du royaume. Le roi fit saisir toutes ses terres en Normandie; mais Charles, avant son départ, avait eu soin de fortifier ses places et d'y laisser de bonnes garnisons: les officiers du roi se présentèrent; les gouverneurs répondirent qu'ils ne les livreraient qu'au roi de Navarre, leur seigneur.

Pendant ce temps, le roi de Navarre débarquait à Cherbourg avec des troupes. Le roi de France fut intimidé, et il signa un traité tout à l'avantage de ce Charles-le-Mauvais, qui alors se rendit à Paris, supplia, pour la forme, le roi de vouloir lui pardonner « et le tenir en sa » grâce, et promit qu'il lui serait bon et loyal, » si comme fils doit être à père, et vassal à » son seigneur ». Le roi répondit qu'il pardon nait de bon cœur.

Cependant les hostilités recommençaient avec l'Angleterre et prenaient une physionomie plus alarmante que jamais; l'Artois et la Picardie étaient envahis d'un côté par Édouard, pen-

dant que de l'autre le prince de Galles désolait la Gascogne. Dans ces circonstances, le roi de Navarre entraînait le dauphin, qui fut depuis Charles V, dans un complot dont l'issue devait être d'enfermer le roi dans quelque forteresse[1], *et illec le faire mourir*. Le dauphin reconnut à temps la perfidie de Charles; il avoua tout. Le roi de Navarre et plusieurs de ses officiers furent arrêtés à Rouen au milieu d'un festin, les officiers mis à mort, et le prince lui-même conduit au Louvre; d'autres disent au Château-Gaillard, près d'Andely, et de là au Châtelet. Si l'on en croit le Continuateur de Nangis, ce prince, durant tout le temps de sa captivité, essuya les plus durs traitemens; on envoyait vers lui, dit-il, de temps en temps, des hommes qui se présentaient comme pour lui trancher la tête, et à l'instant il en survenait d'autres, qui suspendaient l'exécution. Charles fut, ajoute-t-il, chargé de chaînes tant que dura sa prison.

Quoi qu'il en soit de ce récit, qui n'est appuyé par le témoignage d'aucun autre écrivain,

[1] *Procès manuscrits du roi de Navarre.* Interrogatoire de Friquet.

les actes de rigueur de la cour de France furent le signal du soulèvement d'une portion de la Normandie. Ce fut en vain qu'on tenta de saisir les terres du prince : les places et les châteaux fortifiés résistèrent à tous les efforts. Enfin, l'Angleterre unit ses armes aux armes des Normands ; le frère du roi de Navarre et quelques autres seigneurs nommèrent le monarque anglais roi de France, et lui firent hommage des terres qu'ils y possèdent. De là les guerres qui signalèrent le règne fatal du roi Jean.

Profitant des troubles qui agitèrent Paris pendant la prison de Jean et la régence de son fils, les partisans du roi de Navarre parvinrent à l'enlever du château d'Aleux-en-Pailleul[1], où il avait été renfermé. Sa fureur, augmentée encore par la rigueur avec laquelle on venait de le traiter, le conduisit à Paris ; il y fut reçu avec pompe, harangua le peuple dans un discours où l'on crut reconnaître l'expression de ses prétentions à la couronne ; il fit délivrer tous les prisonniers : « Larrons, meurtriers,

[1] Sur les frontières de la Picardie et du Cambresis. *Voyez* Secousse, *Mémoires pour servir à l'histoire du roi de Navarre*.

» voleurs de grands chemins, faux monnayeurs, » faussaires, coupables de viol, ravisseurs de » femmes, perturbateurs du repos public, as- » sassins, sorciers, sorcières, empoisonneurs », tout reçut la liberté.

Plus tard, les Parisiens mécontens, à la tête desquels se trouvait le fameux Marcel, prevôt des marchands, le nomment capitaine-général de l'État; plus tard, enfin, on conçut le projet de le faire couronner roi de France; mais la mort de Marcel mit fin à ce complot.

L'histoire de France est, pendant près de quarante ans, remplie par les menées de ce prince. A peine était-il soumis qu'il reparaissait en armes; à peine échappait-il au châtiment d'un crime, qu'il courait à un crime nouveau : jamais on ne montra plus d'activité pour le mal; jamais une vie ne fut plus agitée que la sienne. En 1363, il arma ses vassaux de Normandie contre le roi, et manifesta ses prétentions à la couronne de France; les troupes royales, de leur côté, marchaient sur la Normandie, où plusieurs places furent emportées; il fit la paix alors, mais pour la rompre bientôt après.

Charles v avait succédé à son père; Charles-

le-Mauvais trama une conspiration contre la vie du nouveau roi ; le procès qu'on instruisit contient le détail circonstancié d'une longue série d'entreprises criminelles. On entra en Normandie avec des forces ; quelques villes se rendirent ; un grand nombre furent emportées d'assaut. Le roi de Navarre passa alors en Angleterre, livra Cherbourg aux Anglais ; et, après avoir envoyé un émissaire chargé d'empoisonner le roi et tous les princes, il mourut en 1386 d'une mort cruelle et terrible, à peine âgé de cinquante-six ans[1].

Le genre de mort de Charles-le-Mauvais fut extraordinaire ; l'acte qui le suivit ne le fut pas moins : on instruisit contre ce prince mort un procès criminel, et il fut tenu un lit de justice à ce sujet, sans doute dans le but de confisquer les terres qu'il possédait en Normandie[2]. « Le

[1] Presque tous les historiens français racontent qu'il s'était fait envelopper dans des draps trempés dans de l'esprit de vin, soit pour ranimer sa chaleur, affaiblie par les débauches, soit pour guérir une lèpre ; le feu prit aux draps tandis qu'on les cousait et il fut brûlé vif. Il faut dire cependant que, dans une lettre que l'évêque de Dax, son principal ministre, écrivit à la reine Blanche, sœur de ce prince et veuve de Philippe de Valois, il n'est nullement question de cette circonstance.

[2] Villaret, *Hist. générale de France*, in-12, t. II, p. 414.

» premier huissier, assisté de deux conseillers » et du lieutenant du prevôt de Paris, appela » le roi de Navarre à la porte de la chambre » du parlement, à la table de marbre, au per- » ron et à la grande porte du palais. » Personne ne s'étant présenté, le procureur du roi demanda défaut contre le roi de Navarre, s'il était vivant, et, s'il était mort, *comparuit*. L'avocat du roi parla ensuite; il cita l'exemple de Lucifer et des mauvais anges ses complices, précipités du ciel; il rappela le premier homme chassé du paradis terrestre pour désobéissance et félonie; il allégua les lois féodales qui adjugent au seigneur le fief du vassal rebelle; il soutint que le crime de lèse-majesté devait être poursuivi même après la mort du coupable, et conclut à la confiscation, les crimes étant notoires; « et ainsi en usa Dieu contre Adam, qu'il » mit hors du paradis pour son défaut notoire » sans autre réquisition. » Toutefois les poursuites ne furent pas continuées; et elles étaient inutiles, car le roi avait en son pouvoir les possessions du roi de Navarre; mais on acquérait par là un commencement de titre : c'en était assez pour intimider les fils du prince et

les amener à se contenter d'un équivalent en échange des domaines qu'ils perdaient.

Le comté d'Évreux fut, en 1426, donné par Charles VII à Jean Stuart, seigneur d'Aubigny, connétable; mais la ville était au pouvoir des Anglais; car cette place partagea les malheurs qui désolèrent la France entière. En septembre 1441, un parti de Français vint l'assiéger; Évreux se rendit sans beaucoup de résistance. Le *Journal de Paris*, sous le règne de Charles VI et Charles VII, dit que, d'un côté et de l'autre, il n'y eut que cinq hommes tués.

Le procès fait aux mânes de Charles-le-Mauvais eut son effet; et, par traité du 9 juin 1404, son fils Charles II renonça généralement, en faveur du roi de France, à tous les droits sur les comtés de Champagne, de Brie et d'Évreux, en échange d'autres terres.

C'est vers ce temps, qu'à Paris les clercs de la Basoche jouaient une espèce de drame appelé *Moralité;* mais Paris n'était pas seul le théâtre de ces jeux publics. Il était peu de villes qui n'eussent des établissemens à peu près semblables; Évreux avait ses *Cornards,* qui remplacèrent les *coqueluchiers*. Leur chef, appelé l'*abbé des Cornards*, était élu tous les ans

le jour de saint Barnabé; il portait la crosse et la mitre. « Le but de cette institution, dit Villaret[1], était le même que celui des Enfans-» Sans-Souci. Toutes les scènes ridicules qui » se passaient dans la ville fournissaient le su-» jet de leurs plaisanteries. Il est inutile de dire » qu'ils abusèrent presque toujours de cette li-» berté, qu'on fut souvent obligé de restrein-» dre et de supprimer enfin totalement. »

Évreux fut, par sa position, l'une des villes les plus exposées aux ravages des guerres entre l'Angleterre et la France : c'est le malheur des villes frontières.

En 1461, Louis XI monta sur le trône de France ; en 1464, il fit élire archevêque d'Évreux ce fameux *Balue*, qui successivement aumônier du roi, intendant des finances, évêque d'Évreux, d'Angers, cardinal, porta, selon les circonstances, ou la lance ou la crosse, et fut enfin précipité des grandeurs du monde dans le plus piteux état : c'était le plus vil intrigant de son temps.

Louis XI, que l'histoire doit flétrir du nom détesté de tyran, fit cependant du bien à Évreux ;

[1] Villaret, *Histoire de France*, in-12, tome XII, page 385.

cette ville fut l'une des premières du royaume où il établit un maire, six échevins, et un procureur choisi par les bourgeois et parmi leurs pairs, pour connaître de tous les différens qui concernaient les intérêts de la ville; mais il faut dire aussi que cette création était une suite de la politique suivie constamment par Louis XI, afin de diminuer l'influence des grands et ne pas donner à cet acte plus d'éloges qu'il ne mérite.

Sous François Ier., la ville d'Évreux fut gratifiée d'une institution différente. « C'est ici » l'époque de l'inquisition établie, pour toute la » Normandie dans le couvent des Frères-Prê» cheurs d'Évreux, par le pape, et confirmée » par le roi François Ier., contre les nouveaux » hérétiques de France. On voit encore dans ce » lieu (disait en 1722 Le Brasseur[1]) les prisons » de l'inquisition et le sceau dont se servaient » les inquisiteurs pour sceller leurs décrets. » C'est un morceau de cuivre ovale, avec une » poignée, sur lequel sont gravées les images de » saint Dominique et de saint Pierre, martyrs. » On sait que loin de faire des conversions, l'in-

[1] *Histoire du comté d'Évreux*, page 316.

quisition ne fit qu'aigrir les esprits, et qu'elle fut universellement rejetée de toutes les provinces de France.

Henri II établit à Évreux un siége présidial prononçant en dernier ressort, toutes les fois que l'objet en litige ne s'élevait pas à une valeur de plus de 210 livres en principal ; un des premiers jugemens de ce tribunal condamna un prêtre religieux augustin, accusé d'hérésie, à être brûlé vif, son corps consumé dans le feu, et ses cendres jetées au vent. Ce jugement souleva les esprits : un grand nombre de luthériens s'assemblèrent dans le cimetière d'une petite chapelle, là, brisèrent l'image de la Vierge placée sur la grande porte de cette chapelle, et souillèrent la croix du cimetière. On doit penser que l'exaspération était grande, puisque les juges intimidés n'osèrent sévir contre les révoltés.

Charles IX donna à son frère, le duc d'Alençon, en 1569, le comté d'Évreux, qu'en sa faveur il érigea en duché-pairie.

On touchait au moment où la ligue allait éclater contre Henri IV : l'évêque d'Évreux fut l'un des premiers à se déclarer et à entraîner la ville dans son parti ; les habitans s'arment, s'empa-

rent des châteaux et des villages voisins; mais bientôt ils sont forcés eux-mêmes de capituler devant le maréchal de Biron : ce mouvement précéda la bataille d'Ivry, donnée en 1590.

Quelque temps après, Évreux eut pour évêque ce fameux Du Perron, l'un des hommes les plus savans de son temps. Sous un de ses successeurs, en 1615, eut lieu une procession dont l'historien d'Évreux se plaît à rapporter les moindres détails [1]. « Le printemps fut si sec, » dit-il, qu'on était menacé de manquer de » tout. Ce pasteur, touché de la désolation de » son peuple, eut recours à l'intercession des » saints martyrs Mauxe et Venerand, tant de » fois invoqués avec fruit par ses prédéces- » seurs. Il ordonna pour cet effet une proces- » sion générale, où l'on porterait les chefs de » ces saints martyrs. Le prieur d'Aquigny et » les curés des paroisses voisines partirent le » vendredi 26 juin, de grand matin, à la lueur » des flambeaux et des torches, et portèrent les » saintes reliques jusqu'à la porte du faubourg » Saint-Léger, où elles furent posées sur un » autel préparé à ce dessein. L'évêque, assisté

[1] *Histoire du comté d'Évreux*, page 376.

» de son clergé et de tous les habitans d'Évreux,
» les reçut avec dévotion. Grand nombre d'é-
» coliers, vêtus d'aubes blanches, tenaient un
» cierge allumé; et, conduits par leurs régens,
» ils chantaient les psaumes de la pénitence. Les
» gardes et jurés de tous les métiers y assistè-
» rent aussi, portant des torches ardentes; en-
» suite marchaient les frères de charité, les ca-
» pucins, les cordeliers, les jacobins et les
» bénédictins, portant les reliques de saint
» Taurin et de saint Landulphe; tout le clergé
» séculier de la ville, avec les huit curés; les
» chapelains et chanoines portant la châsse,
» qu'on appelle vulgairement des Maries; les
» chefs de saint Mathieu et de saint Swithin.
» L'évêque tenait le dernier rang, accompagné
» de ses archidiacres et doyens ruraux. Le pré-
» sidial marchait ensuite à la tête du peuple,
» suivi des maire et échevins de la ville. Cette
» procession entra par la porte peinte, et alla
» jusqu'au faubourg Saint-Gilles, d'où elle re-
» vint, pardevant le couvent des Cordeliers,
» en l'église cathédrale, où l'évêque célébra la
» messe pontificalement; et, la prédication qui
» fut faite ensuite étant finie, on rapporta, dans
» le même ordre, les reliques des saints mar-

» tyrs au même endroit où on les avait prises.
» A peine furent-elles posées au lieu préparé,
» qu'il tomba une pluie abondante, qui chan-
» gea la face de la terre. Ce qui prouva que
» Dieu agréait *la sainte violence* que ce peuple
» lui faisait. »

Vers 1640, pendant la minorité de Louis XIV, on fut obligé de porter la réforme dans le monastère de Saint-Taurin, livré à toute espèce de désordres. Les moines de ce couvent n'en avaient alors que le nom : ils ne connaissaient plus aucun devoir monastique; ils vivaient séparément, recevaient chez eux qui il leur plaisait; la société, le jeu et la table partageaient leur temps. L'office divin devenait à peu près nul; ils ne pouvaient souffrir aucun chef, et s'étaient habitués à se regarder comme leurs maîtres absolus. L'abbé Noël du Perron entreprit d'introduire la réforme dans ce couvent; c'était une tâche difficile; « il avait à faire à de
» vieux moines, dit l'historien d'Évreux, qui,
» entêtés de leur mauvaise routine, étaient in-
» capables de changer et très-portés à s'oppo-
» ser à une réforme qui les privait de toutes
» leurs commodités, et qui les mettait dans une
» gêne continuelle. » Cependant le pieux abbé

fit tant qu'il parvint, à force de soins, au but qu'il se proposait. La réforme eut lieu en 1642.

Ce même abbé fut, en 1646, nommé à l'évêché d'Évreux. A peine était-il en fonctions, que la fronde prit naissance, et que sa ville épiscopale, dévouée au duc de Longueville, fut assiégée par les troupes royales. La guerre civile cessa par l'emprisonnement des chefs de la fronde; et tout rentra dans l'ordre accoutumé.

Depuis la mort du duc d'Alençon, en 1583, le duché d'Évreux avait été uni à la couronne; il en fut, en 1642, séparé par Louis XIII, qui le donna en échange de Sedan et de quelques autres lieux, au duc de Bouillon, fameux dans l'histoire sous le titre de vicomte de Turenne.

Dès lors l'importance des grands était considérablement diminuée en France; et l'histoire de leurs souverainetés se confond dans l'histoire de la France entière; Évreux se distingua seulement des autres villes par un grand nombre de faits merveilleux, ou même de miracles arrivés dans ses murs.

A la fin du XVIIe. siècle, eurent lieu dans cette ville deux guérisons extraordinaires par l'intercession de saint *Taurin,* toutes deux certifiées par des procès-verbaux conservés avant

la révolution dans le monastère de Saint-Taurin. L'historien d'Évreux rapporte ces deux miracles comme témoin oculaire, et il ajoute naïvement : « On voit par ces deux monumens
» que le bras de Dieu n'est point raccourci ; et,
» si les miracles ne sont pas aujourd'hui si fré-
» quens qu'ils l'étaient dans les premiers temps
» de l'église, ce n'est ni un effet de l'impuis-
» sance de Dieu, ni une marque du changement
» de sa conduite : c'est uniquement la faute des
» fidèles, qui se sont rendus indignes de ses
» grâces [1]. »

Quelques années plus tard, les grâces du Ciel éclatèrent encore en faveur d'une religieuse professe de Saint-Sauveur, guérie miraculeusement d'une maladie désespérée ; nous pourrions encore citer les nombreux certificats attestant le fait ; mais cela nous mènerait trop loin : car des événemens semblables étaient autrefois, à ce qu'il paraît, très-communs à Évreux.

DESCRIPTION.

Autrefois la ville d'Évreux était peu étendue, mais elle était fortifiée par un donjon so-

[1] Page 410.

lide contigu à sa muraille, à l'endroit où fut plus tard l'Hôtel-de-Ville. Les accroissemens les plus considérables datent des premières années du xv[e]. siècle ; c'est alors que furent bâties les Halles au lieu où anciennement le bailli d'Évreux rendait la justice, près de la porte de Neubourg.

Avant la révolution, la ville d'Évreux avait une cathédrale, huit paroisses, trois couvens d'hommes, un de jacobins, un de cordeliers, un de capucins, qui habitaient une maison et un jardin superbes ; un couvent d'ursulines, où étaient élevées presque toutes les demoiselles de la ville, et deux abbayes fameuses de l'ordre de Saint-Benoît[1] : l'une de moines de la congrégation de Saint-Maur, dont l'église était bâtie sur le tombeau de saint Taurin ; l'autre de filles, dont l'église était dédiée à la Sainte-Trinité.

La cathédrale était dédiée à la Vierge longtemps avant l'arrivée des Normands. « C'est » une église construite avec beaucoup d'art et

[1] Le *Dictionnaire géographique des Gaules et de la France* compte à Évreux neuf paroisses et douze maisons religieuses ; sans doute il comprend dans ces douze maisons, des établissemens de bienfaisance, tels que hospices, etc.



Lawton del. *Couché fils dir.* *J. Adam sculp.*

CATHÉDRALE D'ÉVREUX.



» de solidité, et qu'on peut mettre au rang des » plus belles églises de France; elle a seize pi- » liers de chaque côté, qui séparent la nef et » le chœur d'avec les chapelles et les bas côtés. » Elle est faite en forme de croix, dans le mi- » lieu de laquelle, c'est-à-dire entre le chœur, » la nef et les bras de la croisée, s'élève une » espèce de dôme octogone, qu'on nomme lan- » terne parce qu'il en a la forme, bâti de bonnes » pierres de taille et soutenu par quatre piliers; » ouvrage construit aux frais de Louis XI, par » l'entremise et par les soins du fameux cardi- » nal Balue, lorsqu'il était évêque d'Évreux. » Au-dessus de cette lanterne, est un clocher » fort haut, d'un ouvrage délié et en même » temps solide, couvert de plomb, tout percé » à jour, et terminé en forme de pyramide.... » Le portail, surtout du côté gauche, est une » pièce qui mérite qu'on l'estime [1]. »

Trente-un chanoines composaient le chapitre, parmi lesquels huit de l'ancienne formation, qui prenaient le titre de *barons*, à cause de la baronnie d'Angerville, dont ils étaient seigneurs.

[1] *Histoire du comté d'Évreux*, page 7.

Il y avait aussi dans la ville un collége, gouverné par un principal qui, à cette fonction, réunissait celle de chanoine du chapitre; il y avait cinq classes fondées pour autant de professeurs, qui devaient enseigner les belles-lettres jusqu'à la philosophie exclusivement. Ils étaient tous ecclésiastiques séculiers, choisis par le principal, qui devait lui-même être élu par l'évêque, le chapitre et la ville.

L'évêché d'Évreux, suffragant de l'archevêché de Rouen, s'étendait de la Seine à l'Aure, du nord au sud; et de l'ouest à l'est, de la rivière de Rille aux confins des territoires de Pacy et d'Ivry.

Le revenu de cet évêché provenait des baronnies de Condé, d'Iliers, des Beaux, de Bréteil et de Broville, qui toutes avaient hautes justices. « Les vassaux étaient reconnus par » une petite crosse brodée sur leurs manches, » et étaient exempts par toute la France, et » particulièrement dans Évreux, de péage et » autres droits dus à l'exécuteur des sentences » criminelles, aux jours de foire et de marché[1]. »

Quant à l'administration seigneuriale, le

[1] *Histoire du comté d'Évreux*, page 11.

comté d'Évreux, qui du temps des anciens comtes de la maison de Normandie et de Montfort, ne comprenait guère que la ville et quelques villages environnans, s'était beaucoup agrandi dans les derniers temps, et renfermait, avant la révolution, plusieurs villes et des forêts considérables : telles étaient Beaumont-le-Roger, Conches, Breteuil, Nonancour, qui formaient en partie le diocèse d'Évreux.

Évreux avait un bailliage et un présidial ; le bailliage était très-ancien. On voit figurer, dans l'histoire, les baillis d'Évreux dès la première moitié du XIIIe. siècle; la juridiction de ce bailliage s'étendait beaucoup au-delà des limites du diocèse; il allait jusqu'aux portes de Caen, et prenait la moitié de Lisieux; mais cette juridiction, du côté de l'est, avait pour bornes les vicomtés de Pacy, Ezy et Nonancour. Le présidial était beaucoup moins ancien ; sa juridiction avait la même étendue que celle du bailliage; il se composait de deux présidens et de plusieurs conseillers, qui servaient également au présidial et au bailliage : circonstance toujours funeste à la justice; car c'étaient les mêmes hommes, ou du moins le même corps,

qui jugeaient par appel des sentences qu'il avait lui-même rendues en premier ressort.

Du reste, il y avait à Évreux un Corps-de-Ville composé d'un maire et de quatre échevins qui furent tantôt à la nomination des rois, tantôt à celle des bourgeois.

§. III.

EVREUX PENDANT ET DEPUIS LA RÉVOLUTION.

Évreux est l'une des villes sur lesquelles la révolution a laissé de douloureux et d'utiles souvenirs.

En 1788, le bailliage de cette ville envoya, comme les autres bailliages de France, son député aux États-Généraux; son choix tomba sur un avocat d'Évreux, connu par ses talens et plus encore par ses mœurs sévères et son caractère indépendant. Buzot fut chargé de représenter à Versailles la ville d'Évreux; il s'y montra patriote ardent et zélé défenseur des droits de ses concitoyens. A son retour dans sa ville natale, ses concitoyens reconnaissans lui décernèrent la place de président du tribunal criminel d'Évreux; car, dans la nouvelle organisation de la France, Évreux était devenu le

chef-lieu d'un département et avait remplacé son bailliage et son présidial par des tribunaux civils et criminels.

Évreux, comme toutes les villes de France, se montrait favorable aux réformes, reconnues dès long-temps nécessaires; et l'assemblée nationale, en les opérant, ne fit que sanctionner la volonté générale. Plus tard, et lorsque les choses commencèrent à prendre une tournure alarmante, cette ville se montra opposée à toute espèce d'excès.

Le même Buzot devint, une seconde fois, le mandataire chargé de représenter Évreux à la Convention rassemblée pour prononcer sur le sort de Louis XVI, détrôné depuis le 10 août; là, ses principes, qu'on peut regarder comme ceux de son département, à cette époque, le lièrent d'amitié avec le ministre Roland, et avec ces hommes qu'on a désignés tantôt sous le nom de *Brissotins*, de *Girondins*, de *Rolandistes* ou de *Fédéralistes*, et qui formaient réellement le noyau des patriotes modérés.

Quand le parti de la Montagne, soutenu et dominé par la commune de Paris, qui recevait les inspirations du dehors; triompha au 31 mai,

Buzot fut proscrit, avec plusieurs autres, et plus tard mis hors la loi. Ces proscrits se réfugièrent dans les départemens de l'Eure et du Calvados, à Caen et à Évreux, où ils espéraient encore de réunir autour d'eux une majorité des Français, et d'établir un gouvernement capable d'anéantir le détestable régime de la terreur.

Le 4 juin 1793, le conseil-général du département, instruit des événemens du 31 mai, réunit autour de lui deux membres de chaque administration de district, « pour se concerter, » dans une assemblée générale, sur les moyens » de sauver la patrie » ; ce sont les termes de l'arrêté qui fut pris le 6 juin, à cette occasion [1].

Dans cette assemblée, arrivèrent des députés de la commune de Caen; ils dirent qu'ils avaient été témoins des événemens du 31 mai; ils en firent le tableau le plus alarmant; ajoutèrent que le peuple de Paris était disposé à seconder les républicains de tous les départemens pour venger l'outrage fait à la Convention et lui rendre la liberté; ils pressèrent tous les patriotes de se lever; ils les assurèrent que le département du Calvados tout entier allait voler

[1] Voyez les *Mémoires de Buzot*, pages 251 et suiv.

au secours de la Convention et la tirer de sa captivité.

Ces discours furent couverts d'applaudissemens par un peuple immense qui remplissait le lieu des séances. Tout le monde jura spontanément de maintenir la liberté et de défendre la Convention, dominée par la commune de Paris.

Ensuite arrivèrent à Évreux, Buzot, Salles, Bergoing, députés fugitifs, qui, par leurs discours, achevèrent de soulever le peuple; ils représentaient que la république était perdue, si l'on n'arrêtait au plus vite le coup fatal qu'on voulait lui porter.

« Le 14 juin, le département appela toutes les
» autorités constituées d'Évreux, les corps ju-
» diciaires, le conseil-général de la commune
» en entier, et une députation de la société po-
» pulaire : la séance fut employée à recevoir le
» vœu des nouveaux membres de l'assemblée.
» Un membre du tribunal criminel prononça
» l'adhésion, au nom de ses collègues à qui les
» applaudissemens du peuple ne permirent pas
» d'émettre eux-mêmes leur opinion. Le pré-
» sident du tribunal civil, au nom de son corps,
» se rendit au vœu de l'assemblée et des assis-

» tans. Plusieurs administrateurs, absens le 6 » juin, demandèrent acte de leur adhésion aux » précédens arrêtés. L'opinion déjà manifestée » du peuple, qui remplissait la salle, détermina » celle des députés de la société populaire[1]. »

Le même jour, les sections d'Évreux furent réunies; des députés de l'assemblée du département se rendirent à celle des sections; ils haranguèrent le peuple et lui présentèrent l'arrêté du 6 juin, pour y donner son adhésion. Comme les esprits étaient déjà prévenus, l'adhésion fut donnée par acclamation; huit citoyens furent nommés pour porter le vœu des sections au département; ils y remplacèrent ceux de la société populaire, qui se retirèrent. La séance fut terminée par la prestation du serment de maintenir la république et de défendre la convention opprimée.

Sur ces entrefaites, et le 21 juin, des troupes cantonnées à Évreux reçurent ordre de partir pour Versailles. Dans ce moment, des bruits répandus dans la ville faisaient craindre une

[1] *Voyez* Mémoires de Buzot : *Précis des événemens qui ont eu lieu à Évreux et dans le département de l'Eure, après les journées des* 31 *mai*, 1 *et* 2 *juin* 1793, page 235.

invasion; on engagea les chefs à différer leur départ; le peuple se porta en masse au-devant des troupes et suspendit leur marche.

Cependant la Convention, instruite de ce qui se passait, avait décrété la translation des administrations à Bernay, et se disposait à déployer toute sa sévérité contre la ville d'Évreux; mais, d'un autre côté, quelques sections de Paris avaient envoyé des députés aux sections d'Évreux pour fraterniser et les encourager dans leurs dispositions.

Enfin, dans les derniers jours de juin et au commencement de juillet, des corps armés du Calvados et de l'Ile-et-Vilaine, arrivèrent à Évreux, ayant à leur tête des administrateurs de ces départemens; on annonçait encore l'arrivée prochaine des forces du Finistère, de la Mayenne, du Morbihan, et enfin de tous les départemens confédérés.

Puissaye, général de brigade à l'armée de Cherbourg, qui aurait dû être suspect aux députés insurgés, arriva à Évreux le 10 ou le 11 juillet, et, dès le lendemain, donna ordre aux troupes réunies dans cette ville de partir pour Pacy, ainsi qu'à une grande partie de la garde nationale, sous prétexte d'aller de là fraterni-

ser avec l'armée parisienne, qu'on disait être à Vernon. Mais, dès que le canon tiré à Brécourt eut désabusé les bourgeois sur le but de leur expédition, ils abandonnèrent les rangs et se replièrent sur Évreux : alors Puissaye fit battre la générale à Évreux, et ordonna aux troupes du Calvados et de la Bretagne de se rendre à Caen, où il amusa aussi les membres du département de l'Eure.

Alors la ville d'Évreux, livrée à elle-même et connaissant les dispositions de la Convention, envoya aussitôt une députation au-devant des commissaires envoyés par cette assemblée. Ensuite, les sections se réunirent et dressèrent un acte par lequel elles déclaraient formellement rapporter toutes les délibérations relatives aux affaires du département de l'Eure, et rétracter toutes les adhésions données aux différens arrêtés de ce corps administratif : c'était le 15 juillet.

Le lendemain, les représentans du peuple arrivèrent à Évreux avec l'armée parisienne. Chacun leur montra les dispositions les plus amicales : des fêtes fraternelles furent célébrées ; un arbre de la liberté fut planté ; un pavillon tricolore ombragea la principale tour

de la cathédrale; et les airs retentirent des cris de *vive la convention! vive l'armée parisienne!*

Dès lors, Évreux fut assez tranquille, comparativement aux autres villes de France; il s'y manifesta, à la vérité, de temps en temps quelques oppositions aux divers gouvernemens qui se succédèrent à cette époque. L'autorité fut quelquefois obligée de sévir contre quelques habitans de cette ville; mais ces mouvemens ne furent que passagers et n'entraînèrent aucun résultat fâcheux : ainsi l'on peut dire qu'ici se termine l'histoire civile d'Évreux.

Évreux est aujourd'hui une ville considérable, chef-lieu du département de l'Eure, le siége d'un évêché, d'une cour d'assises, et d'un tribunal de première instance relevant de la cour royale de Rouen. Parmi ses édifices, on distingue surtout la cathédrale, dont nous avons déjà parlé [1], l'évêché et l'hôtel de la préfecture. Évreux se glorifie de belles promenades. Sa population est de 9,728 habitans.

[1] *Voyez* la gravure.

ENVIRONS D'ÉVREUX.

On trouve dans les environs d'Évreux plusieurs lieux remarquables : tels sont le château de Navarre et le vieil Évreux.

Le *château de Navarre* fut bâti, en 1532, à un quart de lieue d'Évreux, par Jeanne de France, reine de Navarre et femme de Philippe, comte d'Évreux : de là elle fit construire un canal qui passa par le milieu de la ville, et sur lequel elle se rendait en bateau jusque dans sa maison d'Évreux.

Cet ancien château ne subsiste plus ; celui qu'on voit aujourd'hui à cent pas environ du premier, est dû aux ducs de Bouillon, qui en jetèrent les fondemens en 1686, sur les dessins de Jules-Hardouin Mansard. Voici la description qu'en donne l'abbé Expilly[1] : « Ce » magnifique édifice consiste en un grand corps » de bâtiment carré, dont les quatre faces sont

[1] *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, article *Évreux*.

» de même symétrie. Il est environné d'un » talus en forme de terrasse, élevé de huit ou » dix pieds au-dessus du niveau de l'Esplanade, » qui est entre un canal d'eau vive qui envi- » ronne le château. On aborde à ce bâtiment » par les quatre faces, et on y monte par de » grands et larges perrons. De quelque côté » qu'on y arrive, on trouve d'abord un grand » vestibule soutenu par quatre colonnes.

» On entre par ces vestibules dans un grand » salon de figure ronde, qui occupe une bonne » partie du plan intérieur de tout le bâtiment: » il est pavé de marbre, de même que les ves- » tibules.

» A la naissance de la voûte, ce salon est en- » richi d'un entablement très-délicatement tra- » vaillé, qui règne au pourtour, et qui porte » des trophées d'armes en relief, rehaussés » des écussons de la maison de Bouillon... Les » vitrages des vestibules éclairent ce salon; et, » outre cela, il reçoit le jour par les grandes » fenêtres qui sont dans la calotte du dôme qui » le couvre, et qui est très-élevé.

» Des vestibules, on entre aussi de plain- » pied dans les principaux appartemens, au- » dessus desquels sont d'autres appartemens,

» également de maître. Outre cela, il y a quan-
» tité d'autres appartemens, au pourtour du
» dôme, qui servent de logement aux offi-
» ciers du château. »

Le château de Navarre existe encore.

Le *Vieil-Évreux*, dont nous avons déjà parlé, est un très-petit village situé à une lieue environ à l'E. d'Évreux.

L'origine du Vieil-Évreux remonte sans doute très-loin; mais on ne peut assigner d'une manière positive l'époque de son origine. Il est à présumer cependant que déjà, du temps des Romains, il existait dans ce lieu, non une ville, mais quelque forteresse ou une construction quelconque, puisqu'on y a trouvé un assez grand nombre de médailles romaines, d'or, d'argent et de bronze; puisque d'ailleurs on retrouve les restes d'un aquéduc romain construit partie en pierre de taille, qui commençait au Vieil-Évreux et se prolongeait jusqu'à Damville, situé à trois lieues de là.

Plus tard, il y eut dans cet endroit, et sans doute sur les ruines du monument romain, si l'on en croit une ancienne chronique de Normandie, un château qui paraîtrait avoir été

bâti par Richard, comte d'Évreux et fils de Robert. Sans doute, dans les guerres qui suivirent cette époque, ce château fut détruit.

TROISIÈME PARTIE.

Route de Paris à Rouen.

LIVRE PREMIER.

DE PARIS A SAINT-DENIS.

CHAPITRE PREMIER.

ÉTAT PHYSIQUE.

Le territoire que comprend ce premier livre s'étend depuis les limites septentrionales de Paris jusqu'à Saint-Denis : il forme la majeure partie de la plaine à laquelle cette petite ville donne son nom. Ses bornes sont, du côté de l'ouest, la Seine, et, du côté opposé, une ligne qui, laissant en dehors la Villette, passe par Aubervilliers, et vient aboutir à la partie orientale de la ville. La butte de Montmartre est comprise dans cette portion du sol, puisque la barrière la plus septentrionale de

Paris est placée sur le revers méridional et à peu près au pied de la butte: le terrain n'offre plus, après Montmartre, aucune autre inégalité sensible.

Montmartre est, comme on sait, un des points les plus curieux des environs de Paris sous le rapport de la géologie : il en a été suffisamment parlé en traitant du sol même sur lequel a été assise la capitale de la France [1].

La plaine de Saint-Denis peut être considérée comme la partie la plus basse d'une autre plaine plus étendue, dont les limites peuvent être fixées ainsi qu'il suit, en décrivant un cercle : *Sannois, Frépillon*, à l'ouest; *Mafliers*, au nord; *Louvres*, à l'est, et *Paris*, au sud. Plusieurs collines gypseuses s'y trouvent renfermées, mais elles ne font qu'interrompre le niveau de la plaine, qu'on retrouve presque toujours le même entre les divers intervalles qui le coupent. Cette plaine se forme d'un terrain d'eau douce quelquefois d'une épaisseur considérable. Les collines gypseuses qui percent en certains endroits, ainsi que nous venons de le dire, n'en dépendent nullement, en

[1] Voyez *Histoire de Paris*, tome 1er.

sorte que c'est improprement qu'on appelle *vallées* quelques portions de sol qu'elles limitent.

Le niveau de ce terrain d'eau douce est en général assez élevé : il faut toujours monter pour y arriver, qu'on parte soit des rives de la Seine, soit de celles de la Marne ou de l'Oise ; ce niveau est presque toujours le même que celui des dernières couches du calcaire grossier.

Dans plusieurs parties où le terrain d'eau douce a beaucoup d'épaisseur, il paraît qu'il recouvre immédiatement le calcaire marin qui borde la plaine de tous côtés, excepté au sud, où elle est limitée par le calcaire siliceux. Le calcaire marin alors n'a que peu de profondeur. Au surplus, la rive droite de la Seine, de Saint-Ouen à Saint-Denis, présente une coupure qui permet de voir les différens lits dont se compose la plaine. En l'observant au moulin de la Briffe, on reconnaît la succession suivante dans les couches principales : d'abord, vingt à vingt-quatre lits de marne *argileuse, calcaire, sableuse* et *gypseuse;* puis, au-dessous de ces marnes, des lits alternatifs de *calcaire d'eau douce compacte*, et de *marnes blanches friables*, où l'on a retrouvé des os fossiles qui

semblent appartenir au *palootherium minus*[1].

Le sol de la plaine de Saint-Denis est fertile et ordinairement ensemencé de grains. On y récolte aussi des légumes qui servent à l'approvisionnement des marchés de la capitale ; il change en quelque sorte de nature au-delà de Saint-Denis ; et les produits en sont beaucoup plus variés.

Outre la route qui établit la communication par terre entre Paris et Saint-Denis, la plaine en présente encore une seconde d'une grande importance commerciale : le canal dit *de Saint-Denis* réunit la Seine au *canal de l'Ourcq*. Le canal de Saint-Denis est ouvert dans le fleuve, un peu au-dessous du hameau de la Briche, et se termine à quelque distance du bassin de la Villette. Sa largeur est de 20 mètres entre les berges, sa pente de 27, et sa longueur d'environ 6000. Le développement de la Seine, entre le point d'ouverture du canal et le centre de Paris, présente, à ce qu'on croit, une étendue cinq fois plus considérable. Il y a de chaque côté du canal un chemin de hallage planté d'ar-

[1] Cuvier et Brongniard, *Essai de géographie minéralogique des environs de Paris*. — *Journal de Physique*, tome LXVI, page 309.

bres. En 1814, ses eaux servirent à inonder la plaine; en 1815, la chaussée occidentale fut fortifiée et armée de fortes batteries. Ces préparatifs, destinés à couvrir Paris de ce côté, ne purent, comme on sait, préserver cette cité des deux invasions étrangères qu'elle subit à cette époque.

CHAPITRE II.

LA CHAPELLE SAINT-DENIS, MONTMARTRE, SAINT-OUEN, AUBERVILLIERS, ILE SAINT-DENIS.

§. I.

LA CHAPELLE SAINT-DENIS.

Ce village, contigu à l'enceinte de Paris, est situé sur la route qui mène à Saint-Denis.

Une chapelle ou un hospice fut très-anciennement l'origine de ce village; on la nomma d'abord la *Chapelle Sainte-Geneviève*, parce que la sainte, dit-on, s'y arrêtait avec les jeunes filles de sa compagnie, la nuit du samedi au dimanche, en allant à Saint-Denis célébrer les vigiles au tombeau des saints martyrs.

Le village qui se forma dans ce lieu appartint d'abord à l'abbaye de Saint-Denis : un abbé de ce monastère, nommé Odon, en 1229, donna ou vendit une charte de franchise aux habitans. Vers cette époque, la chapelle de ce village fut érigée en cure, sous le nom de *Chapelle Sainte-*

Geneviève, nom qu'elle perdit dans la suite pour prendre celui de la *Chapelle Saint-Denis.*

En 1358, le roi de Navarre, avec ses gens et les Anglais, sortis de Paris pour se répandre dans la campagne, brûla, entre autres églises, celle de la Chapelle, et le grenier du Lendit.

Le 3 octobre, le parti des Armagnacs pilla ce village et ceux des environs. « Ils furent, » dit l'auteur du *Journal de Paris* sous Charles VI, à Pantin, à Saint-Ouen, à la Chapelle Saint-Denis, à Montmartre, à Clignancourt..., et firent tant de maux, comme eussent fait Sarrasins; car ils pendaient les gens » les uns par les pouces, les autres par les » pieds; ils tuaient et rançonnaient les autres, » efforçaient femmes, et boutaient feu [1]. »

Le 8 juillet 1418, les mêmes troupes, revenant de Meaux, ravagèrent le même canton; ils mirent le feu à la Villette, à la Chapelle et ailleurs, et brûlèrent les granges pleines de blé nouveau [2].

Pendant ces règnes de malheurs et de cri-

[1] *Journal de Paris,* sous Charles VI, pages 4 et 5.
[2] *Idem,* page 43.

mes, mille scènes pareilles désolèrent la Chapelle : le parti des Armagnacs, celui des Bourguignons, et des brigands étrangers à tous les partis, ravagèrent pendant près de trente ans les environs de Paris.

La Chapelle, au XVIe. siècle, souffrit beaucoup des guerres de religion.

Dans ce village, en 1427, arriva et fut logée une compagnie des Bohémiens ou Égyptiens [1], qu'on ne voulut pas laisser entrer à Paris. Ils venaient, disaient-ils, de la Basse-Égypte, leur pays natal; ils racontaient qu'ils avaient été autrefois Sarrasins et Idolâtres, et qu'ils faisaient profession de la religion chrétienne, que les chrétiens, leurs voisins et leurs vainqueurs, leur avaient fait adopter par force; qu'ayant ensuite abandonné le christianisme, ils furent forcés par les princes chrétiens de fuir leur pays avec leurs enfans; que le pape les confessa, et leur ordonna, pour expier leur apostasie, de courir le monde pendant sept ans de suite, sans coucher dans des lits, et que c'est à cause de cette pénitence qu'ils se nom-

[1] Espèce de vagabonds étrangers, connus dans toute l'Europe sous des noms différens : il s'en trouvait encore en France, sous Louis XIV.

maient *pénanciers* ou *pénitenciers*. Ils racontaient encore plusieurs autres choses aussi incroyables.

Ils avaient un roi et une reine, mais qui étaient morts en chemin. Leurs officiers prenaient les titres de *ducs* et de *comtes*, et allaient à cheval, tandis que le peuple allait à pied. Ils avaient le visage basané, les cheveux tout frisés, les oreilles percées, avec un ou deux anneaux à chacune. Les femmes étaient encore plus hideuses que leurs maris ; cependant, elles attiraient de Paris et des lieux voisins, un grand concours de curieux qui venaient à la Chapelle pour montrer leurs mains et se faire donner la bonne fortune. Elles contaient aux maris les infidélités des femmes, et aux femmes les fredaines des maris, de cette manière : *Ta femme, ta femme, ta femme t'a fait coux ;* et à la femme, *ton mari t'a fait coulpe.* On murmura, on les accusa de couper les bourses des curieux, ou bien, par art magique, d'enlever l'argent qu'elles contenaient, et d'y mettre le diable en la place. L'évêque de Paris alla les voir avec un prédicateur nommé le *petit Jacobin.* Ce moine leur fit un beau sermon ; et l'évêque les excommunia. Étant ainsi

sermonés et excommuniés, ces Bohémiens décampèrent de la Chapelle et allèrent à Pontoise [1].

Deux cents ans plus tard, le village de la Chapelle acquit un autre genre de célébrité : cinq ou six prêtres, admirateurs particuliers de saint Jérôme, venaient dans l'église de ce village célébrer, deux fois l'an, l'office en l'honneur de ce saint. Leur zèle pour le culte qu'ils lui rendaient alla même « jusqu'à obtenir, dit » l'abbé Lebeuf, un os de son corps, que l'ab» besse du Pré-lez-Douai, ordre de Cîteaux, fit » tirer de la table d'autel du chœur de cette » abbaye. » L'archevêque de Paris leur permit, en 1657, d'exposer cette relique dans l'église de la chapelle Saint-Denis, en accordant quarante jours d'indulgences à ceux qui la vénéreraient pour la première fois; l'exposition attirait un concours considérable de dévots au village de la Chapelle; mais le pélerinage tomba peu à peu en oubli; et, vers le milieu du dernier siècle, on ne savait plus ce qu'étaient devenues les reliques.

[1] *Journal de Paris*, sous Charles VI et Charles VII, page 111.

Le village de la Chapelle Saint-Denis a donné naissance à l'un des plus aimables poètes de France, fils naturel du maître des comptes *François Luillier*, et connu sous le nom de *Chapelle*, emprunté de celui du village où il reçut le jour. Épicurien par goût, il aimait la joie, le vin, et surtout sa liberté, et refusa toujours de sacrifier ses goûts même aux plus grands avantages. Son voyage, écrit avec Bachaumont, peint son caractère et la tournure de son esprit. On raconte que le grand Condé, l'ayant invité à souper, lui reprochait un jour d'avoir mieux aimé s'amuser à boire avec des amis que se rendre à son invitation. Chapelle lui répondit : « En vérité, monseigneur, c'é» taient de bonnes gens et bien aisés à vivre, » que ceux qui m'ont donné à souper ! »

Le village de la Chapelle, en grande partie composé d'auberges, appartient à l'arrondissement et au canton de Saint-Denis. Sa population est de 1,400 habitans.

§. II.

MONTMARTRE.

Montmartre est un village situé sur une montagne très-élevée au nord et à très-peu de distance des murs de Paris.

Dans l'*Histoire de Paris*, j'ai parlé de Montmartre, de ses antiquités, des fouilles qui y furent faites, etc. J'y renvoie les lecteurs [1].

L'église de Montmartre avait le titre de paroisse; un *Vautier-Payen* et sa femme *Hodienne* en firent la cession au prieuré de Saint-Martin-des-Champs.

Ce Vautier, possesseur de la paroisse de Montmartre, était laïc : de pareils exemples sont si fréquens à cette époque, qu'il est inutile de le faire remarquer. D'autres laïcs donnèrent aussi au même couvent une petite église, située sur la pente de la montagne, dans laquelle était établi un pélerinage très-productif : elle portait le titre de chapelle du *Saint-Martyre*, parce qu'on pensait qu'en ce lieu saint Denis avait été martyrisé.

[1] Voyez *Histoire de Paris*, tome 1er.

« On ignore, dit l'abbé Lebeuf[1], s'il y eut » un monastère ou prieuré de moines de Saint-» Martin érigé à Montmartre, aussitôt après la » donation rapportée. » Mais il est certain que, dès 1133, les moines cédèrent leur église et la chapelle du Saint-Martyre au roi Louis-le-Gros et à son fils, pour qu'ils y établissent une communauté de religieuses.

Des bénédictines furent établies à Montmartre, la même année, par Louis-le-Gros et la reine Adélaïde, sa femme. Elles eurent l'église paroissiale.

La reine Adélaïde, fondatrice, après avoir vu mourir le roi, son époux, et *Mathieu de Montmorency*, connétable de France, qu'elle avait épousé en secondes noces, se retira, en 1153, dans cette abbaye, y finit ses jours dans la retraite, et fut un exemple de piété monastique. Ses religieuses surent profiter des vertus de cette illustre dévote; et la réputation de leur régularité se répandit jusqu'à la cour d'Angleterre. *Mathilde*, première femme du roi *Étienne* et fille d'*Eustache* III, comte de Boulogne, leur donna, en considération de leur sainteté, le

[1] *Histoire du diocèse de Paris*, tome III, page 101.

droit de prendre tous les ans, à Boulogne, la quantité de cinq mille harengs.

Le temps ralentit bientôt cette première ferveur; ces pieuses célibataires se lassèrent d'immoler la nature à des devoirs sacrés. Cette mère nature, appelée dans les cloîtres *le démon de la chair*, reprit enfin ses droits; et les religieuses de Montmartre cessèrent de mériter les cinq mille harengs de Boulogne.

En secouant le joug d'une règle trop austère, les religieuses de Montmartre ne surent point se faire une nouvelle règle que la raison pût avouer; elles ne firent qu'un pas de la première infraction à l'excès du désordre, que les circonstances semblaient encore favoriser.

On essaya d'opposer une digue à leur débordement. Vers l'an 1500, *Jean Simon*, pour lors évêque de Paris, conçut le dessein d'établir la réforme dans ce monastère. Son successeur, *Étienne Porcher*, tâcha de l'exécuter. En 1503, il mit, dans l'abbaye de Montmartre, des religieuses de l'ordre de Fontevrault, tirées des prieurés de la Magdeleine-les-Orléans et de Fontaines, dans le diocèse de Senlis, afin de faire germer, parmi ces galantes récluses, les fruits de la bonne discipline; mais ou le mal

était sans remède, ou le remède était insuffisant, ou bien les circonstances le rendirent tel.

Pendant les guerres de la Ligue, Montmartre éprouva les ravages ordinaires aux lieux voisins des villes assiégées : la plupart des religieuses de l'abbaye se réfugièrent dans Paris, pour éviter les galanteries des guerriers de ce temps, qui avaient un goût particulier pour les *gentilles nonnains;* mais elles tombèrent d'un écueil dans un autre. « Le changement de » lieu leur fit changer de vie, dit Sauval, et » à l'abbesse toute la première, aussi-bien » qu'aux chapelains. » Les religieuses qui avaient resté à Montmartre étaient, dit-on, les plus jeunes ; les officiers de l'armée de Henri IV s'occupaient à en faire la conquête, en attendant qu'ils fissent celle de la ville de Paris.

Parmi ces vierges consacrées au Seigneur, se trouvait *Marie de Beauvilliers,* à peine âgée de dix-sept ans, et dont la figure était aussi belle que son âge. Henri IV la vit, et ils s'aimèrent. Ce prince n'aimait pas à languir, et il ne languit pas.

Princes et rois vont fort vite en amour.

Cette jeune religieuse sentit alors que dans le monde il y avait quelque chose de plus agréable que dans la retraite. Lorsque son illustre amant fut obligé de quitter Montmartre, ne pouvant se résoudre à se séparer de lui, elle consentit à le suivre à Senlis. Elle fut magnifiquement reçue dans cette ville; mais elle y éprouva combien sont fragiles les joies de ce monde. Marie de Beauvilliers avait cédé facilement : elle fut oubliée de même. Henri IV vit *Gabrielle d'Estrées;* et la coquetterie de cette belle eut plus de pouvoir sur son cœur que les charmes de la tendre et naïve religieuse [1].

Après quelques mois de séjour à Senlis, persuadée de l'inconstance du roi, elle prit la courageuse résolution de se retirer à Montmartre.

Malgré cette disgrâce, Henri IV conserva toujours pour elle de la considération. Sept à huit ans après, l'abbesse de Montmartre étant morte, le roi nomma, en 1598, à cette abbaye, Marie de Beauvilliers. Ainsi, elle ne fut point abbesse de Montmartre dans le temps qu'elle était maî-

[1] Marie de Beauvilliers et Gabrielle d'Estrées étaient cousines germaines, étant filles des deux sœurs Françoise et Marie Babou.

tresse de Henri IV, comme le disent presque tous les historiens.

Cependant les religieuses de Montmartre, dont le monastère était depuis long-temps (comme on s'exprimait alors) *un lieu de plaisir,* en proie aux amours des militaires, autorisées peut-être par l'exemple de Marie de Beauvilliers, ne conservèrent plus aucune décence; leurs débordemens se manifestèrent avec tant de scandale, que l'on nommait communément l'abbaye *le magasin des p.... de l'armée.*

Devenue abbesse de Montmartre, Marie de Beauvilliers, que la dignité, l'âge, et peut-être les remords avaient rendue plus sage, fut frappée des désordres honteux qui régnaient dans le couvent, et s'efforça d'y rétablir la règle. Après bien du temps et des peines, elle parvint à réformer une maison où l'indocilité, l'impudence et le libertinage avaient depuis long-temps pris la place des tranquilles vertus de la vie religieuse.

Ce ne fut qu'au bout de dix ans que cette abbesse put se flatter de quelques succès dans sa louable entreprise; elle employa d'abord inutilement les voies de la douceur, ensuite elle essaya l'amour de la domination, et associa les

religieuses à la dignité abbatiale, en obtenant de Henri IV, qu'après sa mort, ou par sa démission volontaire, l'abbesse serait élue de trois ans en trois ans par les religieuses; mais, voyant le peu d'effet de ce moyen, elle l'abandonna, en s'associant des coadjutrices. Les religieuses en devinrent plus furieuses contre elle. Ces esprits indomptables, supportant avec peine l'assujétissement de la nouvelle réforme, se portèrent aux extrémités les plus violentes, et allèrent jusqu'à employer le poison pour se défaire de cette réformatrice. Des antidotes pris à propos sauvèrent la vie de cette abbesse, mais ne la garantirent pas d'une grande difficulté de parler et de respirer, qui la tourmenta jusqu'à la mort, ainsi que des persécutions de la plupart des religieuses.

Sauval, qui connaissait parfaitement cette abbesse, rapporte qu'elle-même lui disait qu'au moment où elle fut pourvue de cette abbaye, « le jardin était en friche, les murs par terre, » le réfectoire converti en bûcher, le cloître, » le dortoir et le chœur en promenade; à l'é» gard des religieuses, que peu chantaient l'of» fice; les moins déréglées travaillaient pour » vivre, et mouraient presque de faim; les

» jeunes faisaient les coquettes; les vieilles al-
» laient garder les vaches, et servaient de con-
» fidentes aux jeunes. »

Marie de Beauvilliers contribua beaucoup aux réparations du monastère; elle fit transporter dans le chœur le tombeau de la fondatrice, et le fit placer devant le maître-autel. *Renée de Lorraine*, qui lui succéda dans la dignité d'abbesse, fit renouveler ce tombeau; et on y grava, par son ordre, l'inscription et l'épitaphe que voici :

Ici est le tombeau de très-illustre et très-pieuse princesse madame Alix de Savoie, reine de France, femme du roi Louis VI du nom, surnommé le Gros, mère du roi Louis VII, dit le Jeune, et fille à Humbert II, comte de Savoie, et de Gisle de Bourgogne, sœur du pape Caliste II.

Cy gist *Madame Alix*, qui de France fut Reine,
Femme du Roi Louis sixième, dit le Gros.
Son ame vit au ciel; et son corps en repos
Attend dans ce tombeau la gloire souveraine.
Sa beauté, ses vertus, la rendirent aimable
Au Prince son époux, comme à tous ses sujets;
Mais Montmartre fut l'un de ses plus doux objets,
Pour y vivre et trouver une mort délectable.
Un exemple si grand, ô passant! te convie
D'imiter le mépris qu'elle fit des grandeurs;
Comme elle, sèvre-toi des plaisirs de la vie,
Si tu veux des élus posséder les splendeurs.

Comme le monastère était placé tout-à-fait au sommet de la montagne, le froid y était très-vif; et l'on voit que du temps de saint Louis les abbesses recevaient, par une indulgence particulière, de quoi avoir des bottes fourrées[1]. Dans la suite, on devait payer à chacune, à la Toussaint, la somme de trois sous pour s'en pourvoir. Ce grand froid fut cause qu'en 1681 la communauté quitta le haut de la montagne, et vint s'établir dans la petite chapelle ou prieuré du Saint-Martyr, bâti à mi-côte.

Ce prieuré n'avait encore que le titre de chapelle en 1181; en cette année, il y fut établi un chapelain, et, en 1305, un second, sous le patronage de l'abbesse de Montmartre, seigneur et propriétaire du lieu; il y avait encore, en 1440, un chapelain en exercice dans la chapelle du Saint-Martyr.

C'est dans cette même chapelle qu'en 1534, Ignace de Loyola, et neuf de ses compagnons, firent leurs premiers vœux; mais les guerres de la Ligue avaient tellement dégradé son bâtiment, que, vers l'an 1600, on fut obligé de le

[1] Voyez *Gallia Christiana*, tome VII, col. 615.

faire rétablir en entier. « En 1598, dit l'abbé » Lebeuf, l'autel était démoli, les murailles en- » tr'ouvertes, la voûte et la couverture tom- » bées; le dedans, dont la longueur n'était que » de neuf toises, comblé de démolitions. Mais » l'abbesse Marie de Beauvilliers, aidée des » charités de différentes personnes, travailla » promptement au rétablissement de ce saint » lieu, et même à en agrandir le vaisseau[1]. »

Ces réparations occasionnèrent, en 1611, une découverte qui réveilla le zèle du peuple. Les maçons, continuant les nouveaux fondemens, percèrent une voûte sous laquelle ils trouvèrent un escalier qui conduisait dans une cave souterraine où était figurée une espèce d'autel; le peuple s'imagina que c'était le lieu où saint Denis se cachait pour dire la messe. Ce bruit, quoique dépourvu de tout fondement, ranima l'ancienne dévotion pour saint Denis, et mit si bien en réputation la chapelle des Martyrs, que la reine Marie de Médicis et d'autres personnes de la cour y vinrent en foule et eurent un grand nombre d'imitateurs : ce concours procura beaucoup d'argent : car il est

[1] *Histoire du diocèse de Paris*, tome III, page 114.

peu de pélerinages sans argent. De ces sommes considérables, l'abbesse fit non-seulement réparer et agrandir la chapelle des Martyrs, mais aussi étendre considérablement l'enceinte de son propre couvent, de manière à renfermer la nouvelle église, qui fut, en 1622, érigée en prieuré régulier.

Il y eut donc deux communautés à Montmartre, l'une d'hommes, l'autre de femmes, et toutes deux dans la même enceinte, ce qui forma dans la suite des difficultés, en sorte que Louis XIV fit bâtir dans le bas des logemens suffisans pour y loger toutes les religieuses : elles y furent transférées en 1681. Dès-lors il n'y eut plus de prieuré; et l'église de l'ancien couvent de filles devint celle de la paroisse du village.

Sauval dit que les pauvres maris qui sont *les martyrs* de la méchanceté de leurs femmes sont dans l'usage d'aller faire une neuvaine à la chapelle de Montmartre. Les femmes avaient aussi dans l'église de l'abbaye un saint qu'elles invoquaient dans la même occasion : il était appelé *saint Raboni,* parce qu'il avait, disait le peuple, la vertu miraculeuse de *rabonnir* les maris. Voici sur quoi cette superstition était

fondée : sainte Anastasie, ayant épousé un méchant homme, raconta à saint Crysogone, en qui elle mettait toute sa confiance, les tourmens qu'elle endurait, et l'invita à prier Dieu pour elle ; le saint homme pria ; et le mari mourut. On pense que saint Crysogone est le même que *saint Raboni ;* c'est du moins l'opinion de La Monnoye, qui dit dans le second volume de son *Ménagiana :* « Une femme entreprit de » faire une neuvaine à *saint Raboni,* pour de- » mander la conversion de son mari. Quatre » jours après, le mari étant mort, elle s'écria : » *Que la bonté du saint est grande, puisqu'il* » *donne plus qu'on ne lui demande !* »

La position de Montmartre est devenue un point important toutes les fois qu'on a voulu attaquer ou défendre Paris ; nous avons vu tour à tour les Normands, Othon II, les Anglais, les Armagnacs, l'armée de Henri IV, camper sur cette montagne et désoler le village. Au 10 août 1792, l'assemblée nationale, qui avait décrété la formation d'un camp de 20,000 hommes autour de la capitale pour la contenir dans l'ordre, autorisa les canonniers de Paris à établir des esplanades d'artillerie sur les hauteurs de Montmartre : alors de grands travaux

furent entrepris dans le village; mais le camp fut dissous quelque temps après.

En 1814, quand il fut à peu près certain que Paris allait être attaqué par les armées étrangères, Napoléon crut la défense de Paris possible, et pensa à fortifier les hauteurs qui dominent la ville au nord, à l'ouest et à l'est. On y travaillait avec activité, lorsqu'au mois de mars, l'armée française, se repliant devant l'ennemi, vint se camper sur les hauteurs qu'occupait déjà l'armée d'observation; la position de Montmartre fut la dernière attaquée; et, pendant qu'on se battait avec acharnement au nord et à l'est, à Pantin et à Romainville, Joseph Bonaparte était tranquille à Montmartre avec son état-major; c'est là qu'il s'écria, lorsqu'on lui fit connaître toute l'étendue des forces ennemies: « Puisqu'il en est ainsi, il ne reste » plus qu'à parlementer. » Mais les guerriers qui l'entouraient rendirent du courage à cette ame abattue; et le combat continua.

Cependant l'ennemi, qui venait de recevoir du renfort, se présente au bas de la montagne, y établit des batteries sous le feu des Français, et bientôt fait pleuvoir lui-même une grêle de boulets, de bombes et d'obus, qui firent per-

dre à Joseph tout espoir de résistance. Il partit, laissant seulement quatre cents dragons chargés de défendre le poste qu'il abandonnait. « Vingt mille hommes de l'armée de Silésie, » infanterie et cavalerie, s'avancèrent alors fièrement contre cette poignée de Français; et » cette poignée de Français, qu'animaient également et l'amour de la patrie et celui de la » gloire, bien loin de chercher à fuir, s'obstinaient à vouloir défendre le poste confié à » leur courage. Fermes auprès de leurs pièces, » et forts seulement de leur valeur, ils chargèrent l'ennemi avec leur impétuosité accoutumée; et, chose inconcevable....., ils eurent » la gloire de repousser plusieurs fois cette » masse effrayante d'assaillans.... Cependant, » à chaque seconde, les rangs de ces nouveaux » Spartiates s'éclaircissaient, et bientôt, comme » ceux des Thermopyles, ils allaient tous périr, » victimes de leur généreux dévoûment, quand » le colonel qui les commandait, s'apercevant » qu'ils allaient être tournés par la plaine de » Neuilly, fit sonner la retraite, et laissa l'ennemi stupéfait d'une audace qui, durant » cette journée mémorable, s'était montrée la

» même dans tous les rangs de l'armée fran-
» çaise[1]. »

Dès ce moment les Russes furent maîtres de Montmartre, où ils trouvèrent un grand nombre de caissons et vingt-neuf pièces de canon qu'ils venaient de tourner contre Paris, lorsqu'ils apprirent la capitulation signée à Belleville par le duc de Raguse, d'après les ordres de Joseph Bonaparte. Paris fut donc soumis, et l'ordre rétabli ; car il faut rendre cette justice aux Russes, qu'ils ne commirent pas le quart des excès qu'on put, l'année suivante, reprocher aux Anglais.

Lors de la seconde invasion, on redoubla d'ardeur pour la défense de la capitale : on eut le temps d'achever les fortifications établies sur les hauteurs. Aucun moyen ne fut négligé pour les rendre parfaites ; mais une trahison qui facilita aux étrangers le passage de la Seine au lieu du Pec, rendit tous les travaux inutiles ; et une seconde capitulation leur livra sans résistance Paris et Montmartre.

En 1816, la chambre des députés proposa d'élever un monument expiatoire à Louis XVI :

[1] *Dictionnaire topographique, militaire, etc.*

un membre demanda alors qu'on choisît à cet effet le sommet de la montagne de Montmartre, où l'on éléverait une colonne haute de 300 pieds. Un écrivain a dit à ce sujet : « On re-
» prochait à Napoléon de s'être juché trop haut
» sur la colonne de la grande armée, qui n'a
» que 135 pieds d'élévation; qu'aurait-on dit
» en voyant Louis XVI, le plus modeste des
» princes, placé sur le sommet de Mont-
» martre, au faîte d'une colonne de 300
» pieds ? »

Aujourd'hui, Montmartre est surtout fameux par ses guinguettes, ses carrières de plâtre et ses moulins à vent; là, chaque moulin est un cabaret où les habitans et même beaucoup de Parisiens se rassemblent le dimanche; on peut y jouir d'une multitude de vues charmantes, ce qui ne contribue pas peu à y attirer les chalans. Les habitans de Paris aiment surtout à monter au sommet de la montagne pour y admirer tout à leur aise l'étendue de leur immense ville. Sauval rapporte que Henri IV, étant un jour allé sur Montmartre, et voulant jouir de cette vue d'une manière plus piquante, se baissa et regarda Paris entre ses jambes. Tout en contemplant cette bonne ville, il s'écria :

Que je vois de nids de c....! Un bouffon nommé Gallet se mit dans la même posture et cria : *Sire, je vois le Louvre*. Cette saillie fit beaucoup rire le roi.

Presqu'à la cime de Montmartre, est un obélisque qui fût élevé en 1736 : il sert de but à la ligne de mire de l'Observatoire.

On ne peut parler de Montmartre sans rappeler un établissement digne de la reconnaissance des amis de l'humanité : c'est l'*Asile de la Providence*, espèce d'hospice où sont entretenus, en partie aux frais du propriétaire de l'établissement et des membres de l'association de la Providence, cinquante à soixante vieillards des deux sexes, et des jeunes orphelins ; il faut aussi parler du *cimetière de Montmartre*.

Ce cimetière, placé entre Paris et Montmartre, est le plus ancien de tous ceux des environs de Paris ; son premier nom fut *Champ du repos*, dénomination philosophique et simple en même temps, qui porte avec elle quelque chose de consolant, sans réveiller les sombres idées qu'entraîne trop souvent la pensée de la mort. Elle n'est plus en usage, cette dénomination, parce que les consolations douces n'inspirent point cette terreur, dont certains

hommes croient avoir besoin pour assurer leur domination.

Ce cimetière, formé sur des carrières à plâtre, se compose d'une vallée profonde, entourée et terminée par trois collines. Sur la colline à droite est le tombeau de Legouvé. Sur la face principale on lit :

Vous que j'ai tant aimés, vous me devez des pleurs;
Sur ma tombe, en offrande, apportez vos douleurs.

Sur la façade qui regarde Paris :

Quelquefois mes amis s'entretiendront de moi:
Je reste dans leurs cœurs, je vivrai dans leurs larmes;
Ce tableau de la mort adoucit les alarmes;
Et l'espoir des regrets, que tout mortel attend,
Est un dernier bonheur, à son dernier instant.

Les Souvenirs, par LEGOUVÉ.

Dans le vallon, à l'ombre d'un peuplier et d'un cyprès, s'élève, dans une modeste enceinte, une tombe d'une extrême simplicité; et l'inscription qu'on y lit achève ce tableau, qu'on croirait dessiné par la nature.

CI GIT
Jean-François SAINT-LAMBERT, né en l'an 1716
le 16 décembre,
De l'ancienne académie française;

militaire distingué,
poète et peintre de la nature;
grand et sublime comme elle;
philosophe moraliste,
il nous conduisit au bonheur
par la vertu.
Homme de bien, sans vanité
comme sans envie,
Il aima, il fut aimé.
Le monde et ses amis le perdirent
le 9 février 1803.
Celle qui fut cinquante ans son amie [1]
a fait mettre cette pierre
sur son tombeau.

CLIGNANCOURT.

Dans les environs de Montmartre, et sur le côté de la montagne qui fait face à Saint-Denis, est le hameau de Clignancourt, composé presque entièrement de maisons de campagne.

Ce hameau ne remonte guère qu'au XIIIe. siècle; du moins la première mention de Clignancourt est de cette époque.

Clignancourt fut souvent pillé et ravagé, dans le moyen âge, pendant les guerres civiles qui

[1] Madame la comtesse d'Houdetot. *Voyez* ci-après article *Eaubonne*.

désolèrent le pays. On lit dans la Chronique scandaleuse de Louis XI, à l'an 1475 : « Le lundi » 9 septembre, les Bretons et les Bourguignons » furent es terrouers de Clignancourt, Mont- » martre, la Courtille et autres vignobles, » prendre et vendanger toute la vendange qui » y était, jaçait ce qu'elle n'était point mûre. »

Même désastre en 1815; les Anglais étaient campés à Montmartre et dans les environs. « Le » mois de septembre arrivé, ils s'empressèrent » d'imiter les Bretons et les Bourguignons de » 1475. Ils se jetèrent avec avidité dans les vi- » gnes de Montmartre, Clignancourt et autres » lieux. Ce fruit, nouveau pour ces hommes » d'outre-mer, était, à leur goût, si attrayant » qu'ils le dévoraient avant même qu'il fût » mûr [1]. »

§. III.

SAINT-OUEN.

Le village de Saint-Ouen est situé sur la rive droite de la Seine, à une lieue et demie au N. de Paris, et à trois quarts de lieue au S.-O. de Saint-Denis.

[1] *Dictionnaire topographique et militaire des environs de Paris*, article *Clignancourt*.

En parlant de Clichy [1], nous avons dit que ce lieu était anciennement une terre royale très-étendue, qui comprenait plusieurs manoirs, dont un situé entre Clichy et Saint-Denis. C'est là que mourut, en 683, *Odoenus* ou saint Ouen, évêque de Rouen.

Charles-Martel ayant fait présent de Clichy à l'abbaye de Saint-Denis, les religieux donnèrent le nom du saint aux restes du manoir seigneurial où il était mort. Au IXe. siècle, ce lieu est nommé dans les chartes chapelle de Saint-Ouen. Vers l'an 1300, Charles de Valois, frère de Philippe-le-Bel, acheta à Saint-Ouen une maison, dans laquelle mourut sa femme Catherine de Courtenay, héritière de l'empire de Constantinople. Philippe de Valois, fils de Charles, en hérita, et monta sur le trône. La maison de Saint-Ouen passa à son fils le roi Jean, qui l'embellit, et lui donna le nom de la *Noble Maison.*

C'est là que le roi Jean institua, en 1351, l'ordre des chevaliers de l'Étoile, qui, à cause du lieu de l'institution, furent appelés quelquefois *les chevaliers de la Noble Maison.*

[1] Même tome, pages 117 et suiv.

Ces chevaliers étaient au nombre de cinq cents, et devaient tous se rendre à la *Noble maison le jour de la Notre-Dame de la mi-août*, à l'heure de prime, et y demeurer tout le jour, et le lendemain jusqu'après vêpres. Il y avait une salle, large de dix toises, longue de vingt, flanquée aux quatre coins d'une tour ronde, avec une cheminée à tuyau rond à l'antique. Chaque chevalier avait ses armes dans cette salle; si quelqu'un méritait d'être dégradé, on renversait seulement l'écusson sens-dessus-dessous.

Dans la noble maison, il y avait une table appelée la *table d'honneur*, autour de laquelle se plaçaient, comme présidens de l'assemblée des chevaliers, trois princes, trois baronnets et trois bacheliers, qui tous devaient s'être distingués à la guerre.

L'insigne de cet ordre consistait dans une bague que portaient ces chevaliers. Autour de l'anneau étaient gravés leurs noms et surnoms; à l'intérieur se voyait un cercle d'émail, au milieu duquel était une étoile, et dans cette étoile un cercle d'azur, où se trouvait enchâssé un soleil d'or. Ils portaient aussi de semblables marques sur leurs cottes d'armes.

Les chevaliers portaient encore une étoile d'argent à leur chaperon ou à leur manteau, avec cette inscription : *Monstrant regibus astra viam :* les astres guident les rois. L'assemblée se tenait dans l'église de Notre-Dame-des-Vertus, alors appelée *Église de la Noble Maison*.

Un chevalier d'un autre ordre ne pouvait entrer dans celui-ci sans renoncer au sien ; et il fallait que le chevalier de l'Étoile eût une permission expresse du roi pour s'engager dans un ordre étranger. Lorsqu'un chevalier mourait, on envoyait les marques de l'ordre à Notre-Dame-des-Vertus ; et on lui faisait un service solennel.

La Noble Maison fut donnée par Louis XI, en 1482, aux moines de l'abbaye de Saint-Denis, *afin qu'ils priassent Dieu pour la conservation de sa personne*. On voit que les moines acquéraient les plus belles propriétés à très-bon marché.

Dans le XVIIIe. siècle, il ne restait plus à Saint-Ouen aucun vestige de toutes les maisons royales et seigneuriales qui lui avaient autrefois donné de l'importance ; mais on y remarquait plusieurs maisons particulières dignes de fixer l'attention : on distinguait surtout

celle qui avait appartenu au prince de Rohan, et que posséda plus tard le fameux ministre Necker; et celle du duc de Nivernois, de loyale et courtoise mémoire. Le prince *Henri*, frère du roi de Prusse, voyageant sous le nom du comte d'*Oels*, et ayant visité à Saint-Ouen M. le comte de *Nivernois*, fut interrogé sur ce qu'il pensait des jardins de ce délicieux séjour; *je n'y ai point fait attention*, répondit-il; *je n'y ai vu que M. le duc de Nivernois.*

On remarquait encore le château seigneurial, bâti en 1660 par Lepautre pour M. de la Seiglière de Boisfranc, acquéreur de la seigneurie de Saint-Ouen : c'est dans ce château que ce chancelier de *Monsieur*, frère de Louis XIV, donnait ces fêtes brillantes dont les contemporains nous ont laissé de pompeuses descriptions. Cette terre passa, après la mort du chancelier, à son gendre, le duc de Gesvre, dont voici une lettre qui peint au naturel, sous plus d'un rapport, les ducs de cette époque. « Monsieur, me trouvant obligé » de randre unne bonne party de largan que » mais enfant ont pris de peuis qu'il sont an » campane monsieur cela moblige a vous su- » plier tres humblemant monsicur de me faire

» la grasse de commander monsieur quant il » vous plera que lon me pay la capitenery de » Mousaux monsieur vous asseurant que vous » mobligeres fort sansiblement monsieur com- » me ausy de me croire avec toute sorte de » respec etc. »

En 1745, le duc de Gesvre vendit la terre de Saint-Ouen à Mme. de Pompadour, qui y fit de grandes dépenses, soit pour embellir le château, soit pour en agrandir les jardins.

Saint-Ouen était aussi renommé pour les reliques que renfermait son église. « Le péle- » rinage à cette église, dit l'abbé Lebeuf [1], » est fort fréquenté contre le mal de surdité. » On y conserve un doigt du saint évêque » (saint Ouen), qui est enchâssé, et on le fait » passer proche les oreilles des personnes sour- » des, dont un grand nombre de pélerins se » sont bien trouvés. »

Les événemens politiques de 1814 ont donné de la célébrité à ce village. C'est dans le château de Saint-Ouen que s'arrêta Louis XVIII, le 2 mai 1814, lors de sa rentrée en France, et

[1] *Histoire du diocèse de Paris*, tome III, page 296. Il guérissait les sourds à cause du rapport du nom *Odoenus, Ouen*, avec les mots *audire, ouïr*.

que les sénateurs lui présentèrent la constitution, où se lisait : « Louis-Stanislas-Xavier » sera proclamé *roi des Français*, etc. » Il répondit par une déclaration portant : « Louis » par la grâce de Dieu, *roi de France et de Na-* » *varre*, etc. » La charte constitutionnelle fut publiée le 4 juin suivant, et datée de la dix-neuvième année du règne de Louis XVIII.

Le château de Saint-Ouen fut mis en vente en 1816, et démoli bientôt après.

Depuis, ce château a été rebâti avec une magnificence tout-à-fait royale. Le 2 mai 1823, il s'y donna une fête brillante, dont les préparatifs étaient connus de tout Paris avant qu'on sût qui l'avait ordonnée, et qui devait en faire les honneurs [1]. Dans les journaux, ce n'était que contradictions et variations : selon les uns, la fête était offerte par la ville de Paris ; selon d'autres, elle était ordonnée par un pouvoir placé dans une plus haute sphère. Le *Journal des Débats* leva le voile qui couvrait ce mystère : il admira d'abord le choix et l'heureux accord des parties qui composaient la fête [2], et l'accueil plein de charmes de la per-

[1] *Drapeau Blanc* du 5 mai 1823.

[2] *Journal des Débats* du 4 mai 1823.

sonne qui en faisait les honneurs. Madame la comtesse de Du Cayla avait dit : *Saint-Ouen, le 2 mai, appartient à toute la France; et, ce jour-là, je n'en suis pas le propriétaire; je n'en suis que le concierge.*

Ce qu'on remarqua dans cette fête fut le zèle qu'on mit à s'y rendre; « mais ce qui est » presque inouï, dans une immense réunion, » c'est l'exactitude à l'heure donnée. On était » invité pour midi : à midi et demi tout le » monde était rendu; pas même les toilettes » n'avaient pu retarder un empressement si » général. »

Les convives sont avertis qu'on a servi le déjeuner : quatre cents personnes se rendent sous une tente magnifiquement décorée. « Un » déjeuner splendide, malgré toutes les ri- » gueurs du vendredi scrupuleusement obser- » vées, s'y trouve servi comme par enchante- » ment. » L'historien de la fête conduit ensuite les convives aux promenades et à la salle de spectacle, remarquable par de riches et d'élégantes décorations, où sont représentées des pièces de circonstance, et où se trouvent réunis les premiers artistes de Paris, et surtout les plus distingués de la chambre du roi.

Louis XVIII. Ensuite eut lieu l'inauguration du portrait du roi, par Gérard : ce qui inspira les vers suivans, adressés au peintre par M. Désaugiers :

Du Roi qui sut *aimer, boire et combattre*,
Ton art divin, aux Français réjouis,
A rappelé les traits épanouis....
C'était au peintre d'Henri quatre
A nous offrir l'image de Louis.

Enfin au sortir de la salle du spectacle, on passa sous une troisième tente, où étaient servis des glaces et des rafraîchissemens de toute espèce. Dans la traversée, on aperçut tous les musiciens placés sur le toit du pavillon, à l'italienne, et l'on fut réjoui par un superbe soleil « qui dorait leurs instrumens, dont les accens » descendaient dans le parc, et en remplissaient » toute l'étendue » : ce qui, selon l'historien, fit dire à *une dame aimable* que le roi avait été célébré jusque sur les toits.

Outre le château, on remarque à Saint-Ouen plusieurs belles maisons de campagne, notamment celle où M. Ternaux passe une partie de l'année, occupé, non de fêtes brillantes et stériles, mais de travaux qui ouvrent à sa patrie de nouvelles sources d'industrie et de prospé-

rité ; occupé de vivifier le commerce et les arts, pour se rendre digne de la reconnaissance de ses contemporains et de la postérité.

La maison de M. Ternaux est celle que fit bâtir le prince de Rohan, et qui devint la propriété du ministre Necker.

§. IV.

AUBERVILLIERS OU NOTRE-DAME-DES-VERTUS.

Ce village est situé dans la plaine de Saint-Denis, à une lieue et demie au nord de Paris.

Il est parlé pour la première fois d'Aubervilliers dans un acte de 1060 : il y est nommé *Alberti-Villare*, parce que cette terre était, au XIe. siècle, possédée par un nommé Albert ou Aubert. En 1242, ce lieu ne présentait qu'une simple chapelle sous l'invocation de saint Christophe. Environ cent ans après, cette chapelle devint fameuse par les miracles qu'y opéra, dit-on, une image de la Vierge. Le roi Philippe de Valois, en ayant entendu parler, y vint en pélerinage avec la reine son épouse. Il y fit beaucoup de présens ; la cour imita l'exemple de ses maîtres; et le peuple de Paris suivit celui de la cour. Tout le

monde alla visiter la vierge qu'on nomma d'abord *Notre-Dame-des-Miracles*, et enfin *Notre-Dame-des-Vertus*.

Aubervilliers fut érigé en paroisse vers l'an 1300. Plusieurs fois, dans la suite, ce village eut à souffrir de la guerre : on voit, en 1371, les habitans représenter à Charles V que leur pays a été brûlé et pour ainsi dire détruit. Ce prince les exempta du *droit de prise*[1], moyennant soixante-dix charretées de paille par an.

Plus tard les Armagnacs y commirent de nouveaux ravages, en sorte qu'en 1470 le nombre des feux ne s'élevait qu'à cinquante ; l'église était même à peu près ruinée. Il s'agissait de trouver un moyen qui produisît les fonds nécessaires à son rétablissement : en conséquence on obtint du pape un bref, qui *donne et remet à tous ceux qui visiteront et aumôneront de leurs biens l'église paroissiale d'Aubervilliers* de grandes indulgences. Un tel avantage y attira une foule de pélerins, dont le nombre croissait en raison des prodiges qu'opérait l'image miraculeuse de la Sainte-Vierge.

[1] J'ai parlé plusieurs fois dans l'*Histoire de Paris*, de ce *Droit de prise*, vrai brigandage.

Le pélerinage le plus remarquable fut celui de 1529 : toutes les paroisses de Paris s'assemblèrent dans la cathédrale, et, pour arrêter les progrès des nouveaux hérétiques, allèrent en procession à Notre-Dame-des-Vertus, avec un si grand nombre de flambeaux que les habitans de Montlhéry crurent que le feu était à la capitale [1].

Pendant qu'Henri IV tenait Paris assiégé, il séjourna quelque temps à Aubervilliers : c'est dans ce village qu'il manda Philippe Hurault de Chiverny, chancelier de Henri III, et qu'en présence des princes et des premiers officiers de l'armée il lui remit les sceaux de France, en lui disant : « Voilà, M. le chance-
» lier, deux pistolets, desquels je désire que
» vous me serviez, lesquels je sais que vous
» pourrez fort bien manier. Vous m'avez, avec
» eux, bien fait du mal plusieurs fois; mais je
» vous le pardonne, car c'était par le com-
» mandement et pour le service du feu roi mon
» frère. Servez-moi de même, et je vous ai-
» merai autant et mieux que lui, et croirai
» votre conseil; car il s'est trouvé mal de n'a-

[1] Dubreuil, *Antiquités de Paris*, édition de 1639, p. 948.

» voir pas voulu le suivre....» Alors le sieur de Chiverny baisa les mains du roi, qui continua de cette manière : « Aimez-moi, je vous prie, » comme je vous aime, et croyez que je veux » que nous vivions comme si vous étiez mon » père et mon tuteur. » Puis s'adressant aux princes qui étaient présens : « Messieurs, ces » deux pistolets que j'ai baillés à M. le chance- » lier ne font pas tant de bruit que ceux de » quoi nous tirons tous les jours, mais ils » frappent bien plus fort et de plus loin ; et » je le sais par expérience, par les coups que » j'ai reçus. »

Il y eut dans les premiers temps plusieurs seigneurs d'Aubervilliers ; au XVIe. siècle, cette terre passa dans la famille Montholon, qui la conserva jusqu'au XVIIIe.

En 1429, Aubervilliers a été, selon le journal de Charles VI et de Charles VII [1], le théâtre d'un événement remarquable : une femme accoucha dans ce village d'un enfant double, c'est-à-dire, « qui avait deux têtes, quatre » bras, deux cols, quatre jambes et quatre » pieds, et n'avait qu'un ventre et un nom-

[1] 6 juin 1429.

» bril : c'étaient deux filles. Elles furent bapti-» sées dans la paroisse de Saint-Christophe · » l'une fut nommée Agnès, l'autre Jeanne. » Leur père s'appelait Jean Discret. Elles » vécurent une heure après le baptême ; » l'une mourut un quart-d'heure avant l'au-» tre. Il sortit de Paris plus de dix mille » personnes pour les aller voir. Le gref-» fier du parlement en fit mention dans ses » registres, et assure qu'elles vécurent un » jour. La chronique manuscrite du règne de » Charles VI marque trois jours. L'auteur du » Journal de Charles VII dit qu'il avait vu et » tenu cet enfant double [1]. »

En 1815, Aubervilliers, pris et repris plusieurs fois, devint le théâtre de diverses actions de courage de la part des gardes nationaux de Paris, qui ne craignirent pas d'aller attaquer les Prussiens jusque dans le centre du village. Les différens combats qui y furent livrés, et surtout le séjour des Prussiens et des Anglais, le ruinèrent totalement. On se rappelle encore qu'il fut donné dans le jardin Ruggiéri et sur le théâtre de M. Comte une

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, t. III, p. 287.

fête et une représentation extraordinaire, dont le produit fut consacré à secourir la misère des habitans d'Aubervilliers. D'autres temps, d'autres mœurs : une madone répara les désastres causés par les Armagnacs ; des fêtes bien mondaines firent oublier les ravages de nos bons alliés.

§. V.

ILE SAINT-DENIS.

On donna ce nom à une île de la Seine, longue d'environ une lieue, et où se voit à son extrémité orientale un petit village, en face même de la ville de Saint-Denis.

Le plus ancien titre qui fasse mention de cette île est de 998; il paraît que l'île était alors nommée l'île de Chasteler ou de Chasteliers [1]. Un nommé *Hugues Basseth*, qui y possédait une forteresse, l'ayant donnée à son épouse, celle-ci la porta en mariage à Burchard-le-Barbu. Comme tous les seigneurs de cette époque s'appauvrissaient mutuellement par leurs brigandages, et envahissaient le bien

[1] *Voyez* Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome III, page 289 et suiv.

d'autrui partout où il s'en trouvait, il arriva que ce Burchard-le-Barbu entreprit de piller les biens de l'abbaye de Saint-Denis ; et, pour y parvenir, il s'empara de la forteresse existante, et en fit construire une autre dans le voisinage de cette abbaye, et dans l'île de Saint-Denis [1], d'où il faisait des incursions sur les terres des moines, qu'il pillait et dévastait sans obstacles.

Les moines portèrent leurs plaintes au dévot roi *Robert;* ce roi fit abattre la forteresse. Mais *Burchard-le-Barbu* n'en fut que plus acharné contre les moines : il se vengea d'eux sans aucun ménagement. Pour apaiser ce redoutable seigneur, et pour sauver les moines de Saint-Denis de son terrible voisinage, le roi Robert lui donna, en 998, un lieu appelé *Montmorenci,* sous la condition que ni lui ni ses descendans ne reconstruiraient plus la forteresse de l'île Saint-Denis. C'est à cette époque que sa famille prit le nom de *Montmorenci,* qu'elle a conservé depuis.

Les promesses de Burchard ne furent point

[1] Ces forteresses, ordinairement construites en bois, étaient nommées *receptacula* en latin, et *recets* en français.

respectées par ses héritiers, qui pillèrent encore l'abbaye de Saint-Denis [1].

On trouve dans l'histoire de la maison de Montmorenci, un acte de l'an 1119, par lequel *Mathieu de Montmorenci*, connétable de France, promet au roi Philippe-Auguste, qu'il ne fera construire aucune forteresse dans l'île Saint-Denis; et il consent, en cas d'infraction au traité, que le roi la détruise, et qu'il ravage tout le village.

Charles v fit, dans la suite, l'acquisition de cette île, et, en 1373, la donna en toute propriété avec d'autres terres, à l'abbaye de Saint-Denis.

Le territoire de cette île était de la paroisse de Saint-Marcel-les-Saint-Denis; mais, afin d'éviter aux habitans l'incommodité de passer l'eau pour aller à la messe, on y fonda d'abord une succursale, et, en 1668, une cure.

La situation du village offre de tous côtés des points de vue charmans; il y existait autrefois plusieurs maisons de campagne, parmi lesquelles on remarquait celle de M. Larcher; quelques-unes existent encore.

[1] Voyez *l'Histoire de Paris*, 2e édition, tome II, pages 133 et 134.

Cette île est fréquentée dans l'été par la belle société. De bons restaurans et les promenades sur l'eau y provoquent de nombreuses parties de plaisir.

La population de ce village, qui était en 1709 de 125 feux, n'est plus aujourd'hui que de 230 habitans.



CHAPITRE III.

SAINT-DENIS.

La ville et l'abbaye de Saint-Denis sont également célèbres ; nous devons parler avec quelques détails de l'une et de l'autre.

§. Ier.

ORIGINE ET ACCROISSEMENS DE LA VILLE DE SAINT-DENIS, JUSQU'A LA FONDATION DE L'ABBAYE.

Le lieu occupé aujourd'hui par la ville de Saint-Denis le fut anciennement, à ce que portent des légendes fort suspectes d'erreurs, par un village nommé *Catolacum,* situé sur l'ancienne route de Paris à Pontoise. A droite de cette route était un champ dans lequel on inhuma les martyrs Denis, Rustique et Éleuthère; c'est là que fut depuis construite la basilique autour de laquelle se forma la ville.

Nous avons cherché à déterminer dans notre

Histoire de Paris [1], l'époque où saint Denis vint prêcher la religion chrétienne dans la Gaule : cette époque est très-incertaine; où les preuves manquent, l'historien est forcé de laisser régner l'incertitude.

Ce fut, dit-on, sur la butte Montmartre que saint Denis fut décapité; Hilduin, abbé de Saint-Denis, au IXe. siècle, composa une légende de ce saint, qu'il emprunta des légendes de plusieurs autres; il raconte ainsi son martyre miraculeux : quoique décapité, le saint se leva sur ses pieds, prit dans ses mains sa tête, qu'on avait abattue, chemina de cette manière l'espace d'une lieue, tandis que des anges chantaient autour de lui *Gloria tibi, Domine*, et que d'autres répondaient trois fois *Alleluia;* enfin il arriva en cette posture à l'endroit où est aujourd'hui son église.

Une dame gauloise, convertie par les prédications de saint Denis, possédait un champ dans ces cantons; elle reçut la tête dans son sein; et, touchée de compassion, à la vue des cadavres de Denis, de Rustique et d'Éleuthère, elle invita les gardiens de ce dépôt à un repas;

[1] Tome I, de la page 197 à la page 206.

et, pendant qu'elle les enivrait, elle ordonna à ses domestiques d'enlever les trois corps, et de les porter dans son champ. « Après avoir » reçu les précieux corps, dit un historien de » l'abbaye de Saint-Denis [1], et les ayant dé- » vêtus de leur sacrée tunique, cilice, chaus- » ses, et autres habits et vestemens, leur » donna sépulture. » Bientôt elle leur éleva un tombeau, que les nouveaux chrétiens entourèrent d'une chapelle qu'on nomma *chapelle des Martyrs.*

Une femme célèbre disait à propos de ce voyageur sans tête : *Cela n'est pas surprenant : il n'y a que le premier pas qui coûte.* Toutes les fables burlesques ou ridicules, même indécentes, qui remplissent l'histoire des saints, ont pris naissance de l'oisiveté des cloîtres. L'abbé Hilduin, qui le premier appliqua cette fable à saint Denis, dit que ce saint était le même que saint Denis l'aréopagite, évêque d'Athènes.

Plusieurs chroniqueurs attribuent à sainte Geneviève l'honneur d'avoir élevé la première

[1] Doublet, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis en France*, page 95.

chapelle de Saint-Denis. Là, plusieurs miracles s'opérèrent en faveur de la jeune fille, pendant ses fréquens pélerinages ; elle-même y fit plusieurs miracles « guérissant les démoniaques, » chassant les malins esprits par le seul signe » de la croix ; et même, par plusieurs fois, le » diable ayant éteint le cierge qu'elle tenait » alumé en ceste chapelle, sans être approché » d'aucune lumière, il était à l'instant ralumé » par l'ange : mais bien davantage : ce même » cierge, quoy qu'alumé, ne se consommait » point et a esté gardé, par le moyen duquel » depuis plusieurs personnes fébricitantes ont » esté guarries [1]. »

Cette chapelle fut remplacée par une magnifique église bâtie à quelque distance, fondée ou seulement enrichie au VII[e]. siècle par le roi Dagobert.

Le concours des chrétiens qui venaient par dévotion visiter les tombeaux des saints martyrs avait insensiblement formé un village autour de la chapelle. L'église et le monastère attirèrent de plus en plus et des pélerins et des

[1] Doublet, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis en France*, page 158.

habitans, en sorte que, du temps de l'abbé Suger, on disait déjà la *ville de Saint-Denis*.

La première clôture de cette ville est due à Charles-le-Chauve : c'est lui, du moins, qui la fit commencer en 869 ; elle comprenait outre le monastère un terrain assez étendu. Les habitans qui voulaient se mettre en sûreté se retiraient à l'abri de ces fortifications, qu'ils nommaient *le château* : cette enceinte devint peuplée en peu de temps et se remplit d'églises et de chapelles dont nous parlerons plus tard ; mais les paroisses de Saint-Martin, de Saint-Marcel et de Sainte-Croix se trouvèrent en dehors.

« Ce qu'il y a de certain, dit l'abbé Lebeuf[1], » c'est que..... l'église de Saint-Martin de l'Estrée et celle de Saint-Marcel furent les premières églises paroissiales du lieu. Le peuple » s'était bâti des maisons primitivement sur le » bord du grand chemin où étaient ces églises. » La basilique du sépulcre des saints était à » l'écart et dans un lieu solitaire, où l'on n'érigea des titres de paroisses que fort tard et » seulement depuis la clôture commencée à » l'occasion des guerres des Normands. »

Passons à l'histoire de l'abbaye.

[1] *Histoire du diocèse de Paris*, tome III, page 175.

§. II.

HISTOIRE DE L'ABBAYE DE SAINT-DENIS.

Première période. Le VIIe. siècle est fertile en fondations religieuses ; les crimes les plus atroces ont souillé cette époque ; et il n'y avait pas un criminel qui ne se crût obligé à quelque fondation religieuse pour désarmer la colère céleste ; ainsi, des crimes commis ont donné naissance à la plupart des couvens, des églises ou des chapelles dont la France était autrefois hérissée ; les prêtres, parties intéressées, fortifiaient ces idées absurdes, et accaparaient ainsi dans leurs paisibles retraites des biens immenses dont, trop souvent, se trouvaient dépouillés de malheureux enfans, victimes de la crédulité de leurs pères. De là ces richesses scandaleuses entassées dans les cloîtres, avec une telle rapidité, que, plusieurs fois dépouillés par les rois, les moines n'avaient besoin que de quelques années pour reparaître aussi riches et aussi puissans que jamais.

L'origine des monastères est presque aussi

ancienne que le christianisme; les premiers moines furent des laïcs qui se retiraient dans la solitude pour vaquer uniquement à la prière, au jeûne et aux autres exercices de dévotion ; ils méditaient l'écriture sainte et travaillaient de leurs mains ; le nombre des cénobites se multiplia bientôt d'une manière considérable, surtout en Orient et dans l'Égypte ; il était alors très-facile de former des monastères : il ne fallait que du bois et des roseaux pour construire des cellules dans des lieux inhabités et au milieu des forêts ; on ne demandait ni rentes, ni dotations. Les moines alors n'étaient à charge à personne : ils se rendaient au contraire utiles au public par leurs aumônes ; ils vivaient de la sueur de leurs fronts.

Il en fut autrement à Saint-Denis : l'Abbaye, dès sa fondation, fut une des plus riches et des plus célèbres de France.

Nous avons vu Dagobert élever une église à saint Denis : voici comment certaines chroniques en racontent la fondation.

Dagobert, fils de Clotaire II, fatigué sans doute des contraintes que lui faisait éprouver son gouverneur, résolut de s'en venger : en l'absence de son père, il s'arma d'un couteau,

saisit son maître par la barbe, la lui coupa et avec elle un morceau du menton : chose infamante dans ce temps-là ; puis, aidé de ses gens, il l'accabla de coups de bâton. Craignant ensuite le châtiment de cette violence, il évita l'arrivée de son père ; et, se souvenant qu'un jour, poursuivant un cerf à la chasse, l'animal aux abois s'était sauvé dans la chapelle des saints martyrs, que ses chiens malgré tous leurs efforts n'avaient pu dépasser le seuil de la porte, bien que cette porte fût entièrement ouverte, il se réfugia aussi dans la chapelle des martyrs où il passa la nuit ; le roi envoya plusieurs fois des gens pour le prendre, mais ils furent toujours arrêtés par une main invisible. Le saint fit plusieurs autres miracles en faveur de cet enfant rebelle. « Pendant les allées et » venues des gens du roi, dit un ancien au» teur [1], le prince Dagobert s'endormit, auquel » saint Denis s'apparut en vision, lui promet» tant de le garantir contre la fureur de son » père, et l'asseurant même qu'il lui succéderait » au royaume pourvu qu'il lui fît bâtir un

[1] Des Rues, *Les antiquitez, fondations et singularitez des plus célèbres villes*, etc. pages 84 et 85.

» mausole et un temple. » Doublet fait apparaître les trois saints à Dagobert, « ayant la » face luisante comme le soleil, » et il rapporte le discours qu'ils lui tinrent. En reconnaissance de cette protection céleste, Dagobert ordonna la construction d'une nouvelle église, qu'il fit décorer magnifiquement. « Or ceste » église, quoique moins grande qu'elle est de » présent, estait si enrichie d'or et de pierres » précieuses que c'estait une chose admirable; » et, à l'endroit où devaient reposer les sacrez » corps des bienheureux martyrs, le tout fut » couvert d'argent, tant par le dedans que » dessus la couverture de l'église [1]. »

On a même dit que le prince y avait fait porter des dépouilles enlevées à d'autres églises; Felibien [2] réfute cette opinion; mais il est du moins obligé de convenir que, selon toute probabilité, il en coûta à Saint-Hilaire de Poitiers deux portes de bronze d'une grande richesse. « Quoi qu'il en soit, ajoute-t-il, on voit du » moins que les écrivains des derniers siècles

[1] Doublet, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, tome 1, page 164.

[2] *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis en France*, pages 10 et 21.

» conviennent avec les plus anciens, que Da-
» gobert n'épargna rien de tout ce qu'il crut
» pouvoir contribuer à l'ornement de l'église
» de Saint-Denis. »

La dédicace de cette église fut toute particulière : nous en rapportons les circonstances, parce qu'elles peuvent donner la clef des nombreux miracles dont nous parlent les légendaires, et montrer quelle était, dans ces temps d'ignorance, la crédulité des uns, et le charlatanisme des autres.

Le jour de la consécration était arrêté ; tous les préparatifs étaient faits pour le 24 février 636 ; un grand concours de peuple s'était rendu la veille pour assister à la cérémonie, et se disposait à passer la nuit dans l'église ; mais on eut soin de l'en chasser ; et il ne resta dans un coin qu'un pauvre lépreux inaperçu.

Pendant la nuit il vit tout-à-coup une grande lumière, qui entrait par une des fenêtres et remplissait toute l'église de « clarté et splen-
» deur ; et ensuite de ceste lumière notre sau-
» veur et rédempteur Jésus-Christ, revêtu
» d'habits sacerdotaux et pontificaux, accom-
» pagné des grands apostres sainct Pierre et
» sainct Paul, aussi du glorieux apostre des

» Gaules, sainct Denys, et de ses compagnons,
» sainct Rustic et sainct Éleuthère, lesquels lui
» ministroient, et pareillement d'une troupe
» de saincts et sainctes et d'anges; lequel con-
» sacra ceste saincte église de sa divine main,
» et dédia de sa sacrée bouche; fit les cérémo-
» nies accoutumées, chemina processionnelle-
» ment tout à l'entour suivi des apostres et
» saincts, arrosa le pavé d'eau bénite, imprima
» avec de l'huile céleste, es parois et murailles,
» les marques et caractères de consécration et
» dédicasse [1]. »

Pendant la procession, Jésus-Christ découvrit le lépreux et lui commanda de rapporter fidèlement « et faire entendre au roi Dagobert,
» aux prélats et grands seigneurs assemblez
» près de lui ce qu'il avait veu, et qu'il n'estait
» plus besoin de dédier et consacrer icelle
» église. »

Le lépreux objecta sa maladie contagieuse et sa pauvreté, disant qu'il ne pourrait jamais avoir accès auprès d'un aussi grand roi que Dagobert; mais Jésus-Christ ne se déconcerta pas, et, « prenant ce pauvre infecté par le haut

[1] Doublet, pages 165 et 166.

» de la teste, lui ôta toute ceste peau couverte » de lèpre, et la jeta contre la paroy où elle » demeura miraculeusement attachée, repré- » sentant le visage et face d'où elle était sortie, » le malade demeurant sain et net, et sa chair » aussi belle et plus que celle d'un jeune jou- » venceau. » Ce miracle achevé, Jésus-Christ et sa suite s'en retournèrent comme ils étaient venus. Le bénédictin Doublet, s'appuyant sur des légendes, raconte le tout de bonne foi.

L'ex-lépreux eut, en effet, accès auprès de Dagobert, qui quitta son palais de Clichy, et courut en hâte à Saint-Denis ; il put se convaincre par lui-même de la vérité du fait. Les corps des martyrs furent alors transférés de l'ancienne chapelle dans la nouvelle église.

Le prince établit ensuite des religieux dans le monastère, qu'il dota richement, et auquel il conféra des priviléges et immunités très-étendus ; il disait quelquefois qu'il donnerait tant de biens à l'abbaye de Saint-Denis, que, quelque chose qui lui arrivât, il lui en resterait toujours assez : l'abbaye naissante fut en effet une des plus riches du royaume.

En l'an 633, il donne à ce monastère le château

de Saint-Denis, mais cette charte est fausse. Celle où en 635 il donne des biens aux pauvres matriculaires de cette abbaye n'a point le même vice : elle sert à établir que les abbayes avaient, comme les églises cathédrales, des pauvres matriculaires qu'elles nourrissaient et logeaient. Il existe une vingtaine de chartes où Dagobert donne des biens considérables à cette abbaye; mais, comme il est dit dans l'*Histoire de Paris*, sur vingt chartes attribuées à ce roi en faveur de l'abbaye de Saint-Denis, il en est seize qui sont reconnues complètement fausses, deux paraissent douteuses, deux autres ont été jugées exemptes de faussetés [1].

Parmi les priviléges accordés à l'église, on doit remarquer celui qui portait qu'en considération de sa divine consécration, eu égard aussi à la délivrance visible du roi, elle ne dépendrait d'aucune puissance ni juridiction ecclésiastique autre que celle du pape; que les prélats, les princes, les seigneurs et le peuple français lui rendraient les mêmes honneurs qui étaient rendus par les Italiens à l'église de

[1] *Histoire de Paris*, tome 1, 2e édition, page 207.

Saint-Pierre et de Saint-Paul à Rome; qu'elle jouirait en France de la même autorité, des mêmes immunités, prééminences et prérogatives dont jouissait Saint-Paul à Rome.

Un autre privilége portait que tout criminel, même de lèse-majesté, qui se retirerait dans la juridiction de l'église de Saint-Denis, ne pourrait plus être inquiété, parce que, dit la charte : « Si le Dieu tout-puissant, par l'intercession de saint Denis et de ses compagnons, » a protégé dans ce lieu sacré une brute, un » cerf, il est bien plus convenable que des » hommes coupables de crimes quelconques » soient protégés par la même main. »

Ce roi donna de plus à l'abbaye de Saint-Denis cent vaches par an pour la nourriture des moines, et huit mille livres de plomb, aussi par an, pour l'entretien de la couverture de l'église.

Dagobert mourut en l'an 638; son corps fut porté dans l'église qu'il avait élevée à Saint-Denis; on imita cet exemple pour plusieurs de ses successeurs; et cette église devint le tombeau privilégié des rois. Les successeurs de Dagobert voulurent encore lui ressembler par un autre point : presque tous contribuèrent à

enrichir l'abbaye qui devait recevoir leurs cendres.

Les annalistes de Saint-Denis font connaître la succession des abbés qui ont gouverné le monastère; un très-petit nombre mérite une mention; mais il y a une remarque générale à faire avec l'abbé Lebeuf, c'est que presque toutes les anciennes abbayes de moines, du diocèse de Paris, ont eu quelques saints pour premier abbé, « et que celle de Saint-Denis, » qui les a surpassés en célébrité, dès son ori- » gine, n'a pas eu le même avantage, et ne » peut produire aucun abbé qui s'y soit sanc- » tifié et qui ait mérité d'être canonisé par l'é- » glise de Paris [1]. »

Charles Martel fut enterré en grande pompe à Saint-Denis; mais Charles Martel avait dépouillé le clergé pour s'attacher les gens de guerre; les moines résolurent de faire intervenir le ciel en leur faveur; un saint Euchère, évêque d'Orléans, eut, en conséquence, une révélation qui lui montrait l'âme de Martel condamnée à la damnation éternelle. Le roi Pepin, instruit du fait, chargea le saint évêque

[1] *Histoire du diocèse de Paris*, tome III, page 188.

et l'abbé Fulrad, de visiter le tombeau de son père. Ceux-ci « trouvèrent seulement un ser-» pent horrible et hideux dans le cercueil; et » le sépulcre tant noir qu'il semblait que le » feu y eût passé, tesmoignage de l'ire de » Dieu contre ce prince, qui avait molesté les » prélats, et iceux envoyé en exil, et parti-» culièrement ce saint évesque [1]. » C'était un avis aux princes.

Aussi Pepin suivit-il une autre marche que son fils : craignant sans doute que le ciel se déclarât aussi contre lui, il pensa à le désarmer, en faisant servir à ses projets d'élévation Fulrad, abbé de Saint-Denis, qu'il envoya vers le pape Zacharie [2], et en consacrant des sommes considérables à l'agrandissement de l'église de Saint-Denis; le ciel favorisa son usurpation.

Pepin est le premier roi qui ait reçu de la main du clergé la couronne royale.

Quoiqu'en 752 ce prince eût déjà été proclamé roi à Soissons, par les Francs, et dûment sacré par Boniface, évêque de Mayence,

[1] Doublet, page 179.

[2] Félibien, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis* page 43.

il se fit une seconde fois sacrer, en 754, dans l'église de Saint-Denis, par le pape Étienne II, qui vint exprès en France pour cette cérémonie. Ce pape profita de l'occasion et sacra ses deux fils, Charles et Carloman, releva le nouveau roi et tous les Francs, du serment de fidélité qu'ils avaient prêté au roi Childeric; puis il lança d'avance une sentence d'excommunication, contre ceux qui, à l'avenir, entreprendraient d'élever sur le trône une autre famille. Ainsi cette excommunication atteignait les chefs de la troisième race des rois Francs. Le pape était disposé à tout accorder à Pepin, parce qu'il avait besoin de lui pour repousser les troupes du roi des Lombards.

Sous le règne de ce prince, l'édifice élevé par Dagobert fut détruit et remplacé par un nouveau plus spacieux, qu'on n'acheva que sous Charlemagne; la dédicace en fut faite en février 775, en présence du monarque qui voulut entourer cette cérémonie de toute la solennité possible.

Dès lors les abbés et religieux de Saint-Denis commencèrent à jouer un rôle dans les affaires politiques de France; et, sans parler de quelques-uns employés dans des négocia-

tions comme conseillers des rois, nous devons citer Turpin, chancelier de Charlemagne, l'un de ses confidens les plus intimes; et l'abbé Hilduin, employé comme ambassadeur, par Louis-le-Débonnaire [1].

Il paraît que l'abbaye de Saint-Denis fut l'une des premières où se fit sentir la nécessité d'introduire la réforme. Au commencement du IX[e]. siècle, la ferveur des moines était bien refroidie. « Le relâchement y devenait plus » grand de jour en jour, dit Félibien; on n'y » reconnaissait plus ni régularité, ni disci- » pline; la plupart des religieux (si toutefois » on doit les appeler ainsi) avaient quitté l'ha- » bit monastique, et s'étaient transformés en » chanoines, pour vivre avec plus de licence [2].»

[1] L'abbé Hilduin conspira contre cet empereur, qui l'avait comblé de bienfaits. C'est encore cet abbé qui substitua au saint Denis, honoré dans l'église de son abbaye, un saint du même nom, Denis l'aréopagite, premier évêque d'Athènes. Il composa même, d'après plusieurs légendes mensongères, la fable où l'on dit que saint Denis, après avoir été décapité, se releva, prit sa tête entre ses mains et la porta jusqu'au lieu de son tombeau; et il imagina de donner à saint Denis deux compagnons Eleuthère et Rustique. Cette époque était l'âge d'or des monastères, le temps des impostures et des fraudes pieuses.

[2] *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Denis*, page 68; *voyez* aussi la page 70.

Le mal était si grand, qu'on fut obligé, en 815 ou 816, d'envoyer dans un petit monastère dépendant de Saint-Denis, ceux de la communauté qui étaient encore revêtus de l'habit religieux, et qui gardaient, quoiqu'imparfaitement, les lois de leur profession; quelques années plus tard, c'est-à-dire en 832, l'abbé Hilduin exécuta la réforme tentée avant lui; il y avait alors à Saint-Denis 150 moines.

Bientôt après cette réforme, le monastère fut mis en commande par Charles-le-Chauve; et, comme l'abbaye avait de grandes richesses, la dignité abbatiale fut très-recherchée. Le premier abbé commenditaire fut Louis, proche parent du roi. On vit plus tard dans la même charge le roi Eudes et le prince Robert, comte de Paris, qui fut plus tard roi de France. Hugues-le-Grand, Hugues Capet, son fils, furent aussi abbés de Saint-Denis, quoique laïques, ce qui, assure le bénédictin Doublet, « est un » abus intolérable et plein de damnation. » Remarquons que l'abbaye fut dans le même temps exposée à un fléau plus grand : les Normands s'en emparèrent et la mirent au pillage.

Parvenu au trône, Hugues Capet rendit

aux religieux la faculté qu'ils avaient perdue depuis Charles-le-Chauve, de choisir leur abbé. « Aussi, ajoute le bon Doublet, Char- » les-le-Chauve a esté chastié de la main toute- » puissante de Dieu, et son royaume osté » pour avoir introduit les commandes; et le » roi Huë Capet, bien qu'usurpateur de la » royauté, beni du même dieu pour avoir » rendu la liberté et l'élection à l'église [1]. » Le moine Doublet parlait ainsi sous le règne de Louis XIII.

Parmi ces abbés il faut citer Adam, qui plaida contre Louis-le-Gros, pour le maintien des biens, immunités et priviléges du monastère, et contraignit, à main armée, plusieurs seigneurs du pays chartrain à cesser leurs violences envers les sujets de l'abbaye. Cet abbé a des titres à la reconnaissance publique : c'est lui qui abolit les servitudes personnelles et corporelles des sujets de l'abbaye. Il eut pour successeur le fameux Suger.

Suger était déjà en crédit avant son élection; son premier acte fut d'émanciper les habitans de Saint-Denis; cet affranchissement eut lieu

[1] Tome I, page 218.

sous Louis-le-Gros ; Suger fut très-utile au roi, dans ses guerres avec les Anglais et l'empereur d'Allemagne ; il marcha constamment à la tête de ses vassaux. Louis reconnut d'aussi grands services en comblant l'abbaye de biens ; il déposa dans l'église la couronne de son père, qu'il retenait injustement, dit Suger, parce que de tout temps, les moines de Saint-Denis eurent droit sur les couronnes des rois, après leur mort. Il confirma aussi au monastère la haute, moyenne et basse justice, et lui fit plusieurs autres dons de grand prix.

On croit que ce fut sous le règne de Louis-le-Gros, que, pour la première fois, l'oriflamme, petit drapeau ou gonfanon, dont se servaient les abbés dans leurs guerres privées, parut dans les armées royales. Les rois furent persuadés que ce drapeau était miraculeux et garantissait la victoire. Il remplaça la chape de saint Martin, que nos rois, auparavant, pour le même objet, faisaient porter dans leurs armées [1]. Au bout d'une lance recouverte de lames de cuivre doré, était un petit drapeau rouge découpé en trois pointes, qui se termi-

[1] *Voyez* Glossaire de Ducange, au mot *Auriflamma*.

naient en houpes de soie verte; ce drapeau était *un peu plus grand qu'une guimpe*, comme le dit un écrivain du XII°. siècle, Guillaume Guiart : voici la description qu'il en donne.

Oriflamme est une bannière.
Aucun poi plus forte que guimple,
De cendal roujoyant et simple,
Sans pourtraiture d'autre affaire.

Suger fut digne d'éloges. Régent du royaume, il justifia le choix du prince : il avait les qualités d'un grand ministre. Il réforma son monastère et donna le premier l'exemple de la réforme. A la vérité, il ne pensa pas comme saint Bernard, dont les déclamations détruisirent ses sages projets. Il ne fut pas saint comme lui; mais il fut prudent, raisonnable, modéré, et aurait pu, par sa sage politique, soulager les Français, si ce saint Bernard, qui avait toutes les vertus contraires, n'en eût causé le malheur par ses sermons et ses fausses prophéties. « Saint Bernard, a dit l'abbé Rainald, avait l'air et l'autorité d'un homme inspiré; Suger, les sentimens et la conduite d'un homme de bon sens. Un sage n'a jamais raison auprès de la multitude, contre un

» enthousiaste. Les déclamations de l'un l'em-
» portèrent sur les vues de l'autre, et le zèle
» triompha de la politique. »

On peut juger de la richesse de l'abbaye à cette époque par ce qu'on lit dans Suger [1].

A Saint-Denis, l'abbé accrut de quatre-vingts le nombre des maisons situées autour de l'abbaye, racheta tous les droits de différens seigneurs, sur cette ville et sur la châtellenie du Tremblay, où il fit construire une forteresse.

Il acheta une maison à Paris. Il fit restituer à l'abbaye le beau prieuré d'Argenteuil.

Il s'assura du revenu du comté du Vexin, appartenant au monastère, et tenu de lui, par Louis-le-Gros. Il augmenta considérablement celui de la châtellenie de Cormeilles en Parisis, ainsi que des villages d'Ony, de Centnois (Sanois), Franconville, Montigny et Louveciennes; des châtellenies de Trappes et de Tergy, tant en argent qu'en vin, grain, dîme. Il donna la seigneurie de Vernouillet à l'infirmerie, pour faire soigner les religieux malades.

Il fit bâtir le village de Vaucresson, l'église

[1] *De rebus in administratione suâ gestis.*

et la maison seigneuriale, dont l'emplacement n'était jusque-là qu'un désert et un repaire de voleurs.

Il dégagea de nombreuses redevances les villages du Mesnil-Saint-Denis, de Dampierre et autres villages dans la vallée du château de Chevreuse.

Il fit élever des bâtimens, fit faire des augmentations et améliorations aux seigneuries et prevôtés de Guyllelnal, Monarville, Thoury, Rouvray, Vilaines, Feins, Vendrouillers, Poionville et autres, situés dans la Haute-Beauce.

Il affecta à la chaussure des religieux le revenu de la seigneurie de Beaulne en Gatinois, qui embrasse quatre lieues d'étendue, après l'avoir déchargée de nombreuses redevances et y avoir ajouté plusieurs pièces de terre et de vignes.

Il déchargea de la dîme le village de Barville, où il fit construire une maison seigneuriale.

Joignez à cela que Suger fit bâtir plusieurs prieurés, où il établit des religieux de Saint-Denis.

Quant à l'église, Suger la fit de nouveau

démolir, du moins en grande partie, et en fit reconstruire une plus majestueuse[1]; le portail et les deux tours qu'on voit aujourd'hui, datent de cette époque; il fit d'abord abattre une espèce de porche en saillie, d'un style lourd, placé au-devant du grand portail, et que Charlemagne, par respect pour la mémoire de son père, avait fait élever pour sa sépulture[2].

Suger voulut que l'intérieur de l'église répondît à l'extérieur : il fit d'abord construire un riche tombeau, où furent déposés les corps des martyrs saint Denis, Rustique et Eleuthère, conservés jusque-là dans l'ancien caveau où Dagobert les avait fait placer.

On lui doit les portes de fonte, travaillées au

[1] *Voyez* la gravure.

[2] Gilbert, *Nouvelle description historique de l'église de Saint-Denys*.

Suger fit replacer ce tombeau où il l'avait trouvé; car, en 1812, en fouillant pour faire le massif d'un nouveau perron au-dehors du portail, à un peu plus de trois pieds en avant de la principale porte d'entrée, on trouva le cercueil que les savants ont cru être celui de Pepin. (*Voyez* dans les *Mémoires de l'Institut*, classe des Inscriptions et Belles-Lettres, un Mémoire de M. Brial, et le rapport sur les travaux de cette classe, juillet 1812.)



Civeton del. *Couché fils dir* *Millet sculp*

ABBAYE DE SAINT DENIS.

ciseau, dorées d'or moulu, et sur lesquelles était représentée l'histoire de la passion, de la résurrection et de l'ascension de Jésus-Christ; un christ d'or massif, du poids de quatre-vingts marcs, attaché à une croix richement émaillée, et ayant à ses pieds les quatre évangélistes, ouvrages des plus habiles orfèvres de l'époque; des tables d'or, dont le travail égalait la richesse : ces tables étaient ornées de toutes sortes de pierres précieuses, de rubis, de saphirs, d'émeraudes, de topases.

L'église de Saint-Denis lui devait une table de vermeil, un lutrin garni d'ivoire, où était sculptée une partie de l'histoire ancienne, avec un aigle d'un travail admirable, doré d'or moulu; des vitres peintes à grands frais; sept chandeliers richement émaillés; un grand calice d'or, du poids de cent quarante onces, orné d'hyacinthes et d'émeraudes, un vase précieux, d'une seule émeraude, fait en forme de gondole acheté soixante marcs d'argent, somme considérable à cette époque; enfin tant d'autres objets rares et curieux, dont il serait trop long de faire ici l'énumération.

Le vase d'émeraude avait été engagé par Louis-le-Gros; ce monarque ne pouvant le

racheter, l'abbé de Saint-Denis obtint l'autorisation de le faire; ceci peut donner une idée de la puissance relative du trône et du clergé, car, où sont les richesses, là est ordinairement la puissance.

2°. *Période.* L'abbaye de Saint-Denis était parvenue au plus haut degré de splendeur qu'elle pouvait atteindre; son opulence ne s'accrut guère et resta stationnaire. Mais elle conserva l'influence qu'elle s'était acquise; plusieurs abbés jouèrent un rôle important dans l'État, bien que la célébrité d'aucun n'ait égalé celle de Suger.

Peu de temps après la mort de Suger, Philippe II donna à l'abbaye de Saint-Denis tous ses bijoux et toutes ses pierreries qui, selon Guillaume de Nangis, valaient au moins 12,000 livres, sous la condition de fonder vingt religieux qui devaient prier Dieu à perpétuité, pour le repos de son âme.

Vers la même époque, furent aussi donnés à l'église de Saint-Denis trois des corps des onze mille vierges martyrisées à Cologne. Le Bréviaire les nomme *Panafreda*, *Secunda* et *Simabaria;* ce don est de 1167. On sait que ces onze mille vierges n'étaient qu'une seule vierge.

Du temps de saint Louis, Saint-Denis eut pour abbé Mathieu de Vendôme, auquel le prince laissa, pendant son second voyage d'outre-mer, les rênes de l'État, comme Louis-le-Jeune les avait autrefois confiées à Suger.

Mathieu de Vendôme eut aussi de commun avec Suger, d'enrichir considérablement son abbaye. « Ce dévotieux et pieux abbé, dit le » moine Doublet, fit faire le grand chef de » Saint-Denis beaucoup plus riche que n'avait » fait l'abbé Suger avec la mitre et les deux » pendans, le tout d'or massif (excepté le vi- » sage et le col qui sont creux) et enrichi par- » tout de saphirs très-exquis et autres pierres » précieuses, et aussi de belles et grosses » perles orientales; ensemble trois anges d'ar- » gent doré, chacun de la hauteur de plus » d'un pied, qui portaient ce sacré chef.

» Il amplifia et augmenta grandement l'ab- » baye de Saint-Denis, tant en bâtimens qu'en » domaines : ce qui est la cause pourquoi on » célèbre tous les ans, en l'église, un anniver- » saire pour le repos de son âme. »

C'est cet abbé Mathieu de Vendôme, qui, lors des funérailles de saint Louis, en présence de son successeur au trône, repoussa l'arche-

vêque de Sens et l'évêque de Paris, venus pour assister à cette cérémonie funèbre, et leur ferma brusquement la porte de son église. Ces abbés se croyaient des potentats, et méprisaient les évêques. Ils étaient fort orgueilleux : on sait que l'abbé Suger lui-même, pendant long-temps, ne marchait jamais qu'à la tête de six cents chevaux, et que ce sont les remontrances de saint Bernard qui le décidèrent à renoncer à ce faste peu convenable à un religieux.

Voici ce que l'abbé Velly rapporte sur la conduite brutale de Mathieu de Vendôme, à l'égard des deux prélats que cet abbé ne voulait pas admettre dans son église, avec leurs vêtemens pontificaux.

« Il fallut, dit-il, que les deux prélats allas- » sent quitter les marques de leur dignité au- » delà des limites de la seigneurie de l'ambi- » tieux solitaire. Jusqu'à ce que cela fût exé- » cuté, le roi et tous les barons de France » attendirent patiemment à la porte, qu'on » pouvait, dit un judicieux écrivain, qu'on » devait peut-être même enfoncer [1]. » Selon le

[1] *Histoire de France*, in-12, tome VI, page 276.

père Daniel, encore plus ami des moines que des rois, « ce sont là des choses qui se souf-» frent en de certaines conjonctures, et dont » on est surpris en d'autres temps. » Mais qu'eût dit l'impérieux abbé, s'il eût vu le convoi tout entier revenir sur ses pas, et son abbaye déshéritée du privilége productif de recevoir le cadavre des rois? La faiblesse des uns fait toute la force des autres; résister-leur, ils ne sont rien. On put le voir à la mort de Philippe III : le cœur du roi fut donné aux frères Prêcheurs de Paris, et ses entrailles enterrées à l'abbaye de La Noë, en Normandie. Les moines de Saint-Denis, qui n'eurent que les os du prince, portèrent plainte en Sorbonne, usèrent de toute leur influence, et les docteurs de tout leur savoir, pour faire rétracter les dons faits aux frères et à l'abbaye. Après une délibération très-sérieuse, les docteurs décidèrent gravement que le roi n'avait pu donner, ni les Bénédictins céder, ni les frères Prêcheurs retenir le cœur du feu roi, sans une dispense expresse du pape. Philippe IV fut ferme et les religieux de Saint-Denis étonnés.

L'abbé Eudes Clément avait commencé, en 1231, à reconstruire l'église de Saint-

Denis [1]; Mathieu de Vendôme fit continuer et achever, en 1281, cette construction. Alors le monastère renfermait deux cents religieux.

En 1411, on n'en comptait plus que soixante-dix, mais cinquante-deux étaient placés dans les prieurés et prevôtés dépendant du monastère, et dix dans le collége de Saint-Denis à Paris.

Depuis cette époque, l'abbaye eut plusieurs abbés recommandables par leur opulence et leur pouvoir; quelques-uns occupèrent des emplois éminens auprès des rois de France, surtout depuis que cette abbaye fut retombée en commende sous François Ier. Alors les maisons de Bourbon et de Guise donnèrent plusieurs abbés au monastère; Louis, cardinal de Bourbon, le premier des abbés commendataires de l'abbaye de Saint-Denis et d'un grand nombre d'autres, entra en exercice en 1529,

[1] Il lui fallut, pour entreprendre cette construction, le consentement du roi saint Louis, de la reine Blanche sa mère et d'autres prud'hommes; il n'osait pas faire abattre la vieille église qui, suivant la tradition, avait été consacrée par Jésus-Christ en personne (*Annales de saint Louis*, par *Guillaume de Nangis.*)

et fut, en 1552, lieutenant-général des armées de Henri II.

L'abbé et les religieux de Saint-Denis travaillèrent à ramener Henri IV aux pratiques de la religion catholique.

Les premiers moines de Saint-Denis furent des Bénédictins, et suivirent la règle de saint Benoît; mais, dans la suite, corrompus par l'opulence, ils adoptèrent des principes, une façon de vivre et un costume différents de ceux de leur première institution. Ils eurent des priviléges et des prérogatives étrangers aux autres couvens du même ordre; en sorte qu'on put les regarder presque comme les chefs d'une nouvelle institution, qui avait des prieurés dispersés dans plusieurs provinces, et même dans plusieurs royaumes de la chrétienté; aussi donna-t-on quelquefois à ces moines le nom de *Dionisiani* au lieu de celui de *Benedictini.* On sait d'ailleurs qu'ils ne reconnaissaient de supérieur que le pape, dont ils dépendaient immédiatement.

Ce monastère jouissait de la prérogative d'être dépositaire de la couronne, du sceptre, de la main de justice, des vêtemens et des ornemens royaux qui avaient servi aux sacres et

aux couronnemens. Ces vêtemens et ornemens étaient portés à Reims, par l'abbé et les religieux de Saint-Denis, qui se les appropriaient après la cérémonie; les dépouilles et les insignes des rois, des reines et des enfans de France, leur appartenaient aussi.

Voici à cette occasion une anecdote qui mérite de trouver place ici : « Au service funè-
» bre de la dauphine, en allant à l'offrande,
» je portais le cierge, *nota benè* avec des piè-
» ces d'or, à l'Évêque qui chantait la grand-
» messe et qui était assis dans une chaise à bras
» auprès de l'autel; ce prélat voulut le donner
» à ceux qui l'assistaient, et qui étaient des
» prêtres de la chapelle du roi; mais les moi-
» nes de Saint-Denis accoururent à bride abat-
» tue, prétendant que le cierge avec les pièces
» d'or leur revenaient de droit. Ils se jetèrent
» sur l'évêque dont le fauteuil commença à
» chanceler, et lui firent tomber la mitre de
» la tête. Si j'étais restée encore un mo-
» ment, l'évêque, avec tous les moines, se-
» rait tombé sur moi; aussi je descendis à
» la hâte les quatre marches de l'autel, car
» j'étais encore leste; et je contemplai cette
» bataille, qui me parut si comique, que je ne

» pus m'empêcher de rire : tout le monde en » fit autant [1]. »

L'abbaye jouissait de beaucoup de droits, productifs seulement, tels que droits de traverse par terre et par eau; droits sur le sel; droits du botage ou péage, forage, rouage; droits sur les foires de Saint-Denis, de Saint-Mathias, du Lendit, etc, etc.; de même, les pêcheurs qui prenaient quelques gros poissons dans la Seine, devaient, sous peine d'une amende considérable, le présenter à l'abbé de Saint-Denis.

Tout abbé, à son avénement, pouvait donner une lettre de maîtrise à chaque corps de métier, qui payait, tous les ans, le droit de cens; ce qui ne laissait pas d'être considérable. Mais les plus grandes richesses de l'abbaye consistaient dans les biens-fonds qu'elle possédait, et dans les droits seigneuriaux qu'elle exerçait sur d'autres.

L'abbaye avait droit de justice spirituelle et temporelle; les appels des décisions en ma-

[1] *Mémoires sur la cour de Louis XIV et de la Régence*, extraits de la Correspondance allemande de madame Élisabeth-Charlotte, duchesse d'Orléans, mère du régent, édit. de 1823, in-8°, pages 164 et 165.

tière spirituelle allaient directement à Rome; et une chose à remarquer pour le temporel, c'est que l'official de Saint-Denis connaissait du crime de lèse-majesté dans certains cas [1].

Là se termine l'époque de la magnificence de Saint-Denis; car bientôt cette abbaye, fière de son indépendance ecclésiastique, allait recevoir la réforme de Saint-Maur, et rentrer dans la classe commune; bientôt cette abbaye si fière de ses richesses allait voir sa mense abbatiale unie à la maison des dames de Saint-Cyr. En 1692, cette mense valait 100,000 livres de rente. L'archevêque de Paris rentra dans sa juridiction, sur le territoire de Saint-Denis, par un traité qu'il fit avec les religieux, auxquels il laissa celle de l'enceinte de leur monastère. La seigneurie ou justice resta pareillement à l'abbaye; et les appels vinrent rarement au Parlement.

L'abbaye fut supprimée en 1792, comme tous les couvens de France.

[1] *Voyez* un *Arrêt du Parlement de Paris*, du 11 mars 1339.

On a souvent fait des descriptions de l'église de Saint-Denis, de ses tombeaux et de ses richesses ; notre intention n'est pas de copier ici tout ce qu'on en a dit ; mais, comme de grands changemens se sont opérés dans cette église, nous devons du moins dire quel était son état avant la suppression du monastère.

L'église de Saint-Denis, bâtie à plusieurs reprises, offre dans l'irrégularité de ses parties, les différens goûts qui ont régné dans les différens siècles [1]; cependant l'ensemble de ce vaste monument est d'un très-beau gothique. Sa façade offre un reste de l'ancien bâtiment élevé sous Charlemagne. L'église fut rebâtie en 1231 par les bienfaits de la reine Blanche et de saint Louis. Le chœur et le chevet furent achevés en 1281 sous Philippe-le-Hardi.

Les trois portes toutes couvertes de bas-reliefs en bronze, autrefois doré en or moulu, et les figures grotesques qui les environnent, méritent l'attention des curieux.

Le grand buffet d'orgue porte sur une arcade de plus de 40 pieds de haut et de toute la largeur de la nef. C'est un ouvrage moderne dont Duval a été l'architecte.

[1] *Voyez* la gravure.

Les grilles de fer qui sont au côté du chœur méritent d'être remarquées par la beauté du travail ; elles sont dues au frère Denis, ainsi que celles qu'on voit au-devant du chœur, dont la porte avait pour amortissement une croix d'or garnie de pierreries qu'on disait avoir été faite par saint Éloy.

Nous ne parlerons point de tous les tombeaux qu'on voyait dans le chœur : ce détail serait trop long et n'intéresserait ni l'artiste ni le philosophe ; les titres de prince et de roi ne sont plus rien aux yeux de la postérité ; c'est la mémoire de l'homme vertueux, bienfaisant, du grand homme, qui inspire, après plusieurs siècles, le respect et l'admiration. On passe avec indifférence devant la poussière de vingt rois qui n'ont eu que le mérite d'être rois, pour se prosterner devant les tombeaux des Turenne, des Montesquieu, des Franklin. La magnificence des mausolées n'en impose pas ; on s'y arrête, mais ce n'est point le prince, c'est l'artiste qu'on admire.

Dans le sanctuaire, au côté droit du maître-autel, était le tombeau du fondateur de l'abbaye ; les bas-reliefs qui ornent ce tombeau et qui ont été conservés par le zèle de M. Alexan-

dre Lenoir sont curieux pour l'extravagance du sujet, tiré d'une vision qu'eut un nommé Jean, ermite, habitant une petite île sur les côtes de Sicile. Cet ermite Jean raconta sa vision à un certain Ansoald qui, par hasard, passait dans ce canton; celui-ci, à son retour en France, la raconta à tout le monde. L'ermite Jean avait vu sur la mer l'âme du roi Dagobert tourmentée et déchirée à coups de verges, par des diables de figures affreuses, qui l'entraînaient dans l'antre de Vulcain, *Vulcania loca*. Dagobert allait être dévoré par les flammes; mais heureusement il s'avisa d'implorer le secours de quelques saints qui, tout de suite, descendirent du ciel parmi des flots de lumière, et annoncèrent aux diables qu'ils étaient ceux que Dagobert avait invoqués. Les diables se rendirent à ces raisons; et Dagobert fut enlevé dans les airs par ses célestes défenseurs. Voilà à peu près ce que raconte le moine Aimoin [1], qui à l'extravagance de ce récit joint le mélange du sacré au profane. De cette aventure du roi Dagobert il induit qu'il faut bien se garder, sous quelque prétexte que ce soit, d'ôter dans les églises les ornemens des saints:

[1] Dans le dernier livre de son *Histoire de France*, ch. 35.

conclusion monacale qui semble rappeler l'enlèvement par Clovis II des lames d'argent du chevet de Saint-Denis pour être distribuées aux pauvres. Les moines de Saint-Denis dirent tout haut, dans le temps, que Clovis II était un débauché, un ivrogne, un brutal; quelque temps après, ce roi les dédommagea amplement; et les moines assurèrent que Clovis était un grand roi, sage, vaillant, équitable, plein de religion et très-agréable à Dieu.

Le tombeau de Dagobert représentait d'abord la figure du roi couchée; d'un côté était debout celle de Nantilde, sa femme, de l'autre celle de Clovis II, leur fils; au-dessus on lisait cette épitaphe assez récente:

Ci-gît Dagobert premier fondateur de céans, roi en l'an 632 *jusqu'à* 645.

Le premier bas-relief au-dessus de la figure représentait ce que les diables firent souffrir à l'âme du roi lorsqu'elle allait dans un bateau en l'autre monde, avec cette légende: « Saint-» Denis révèle à Jehan, anachoreste, que l'âme » de Dagobert est ainsi tourmentée.»

Le second bas-relief représentait toujours

Dagobert dans sa nacelle, entouré de diables qui faisaient mille singeries et qui se précipitaient dans l'eau en voyant deux anges, dont l'un tient une croix, l'autre un bénitier, et deux saints évêques crossés, mitrés, qui le tirent de la nacelle. Les attitudes grotesques, les figures de ces diables, rendaient fort ridicules ces dévotes scènes. Un des diables, pour mieux séduire le bon roi, paraît la tête et les épaules affublées d'un capuchon de moine.

Dans le troisième bas-relief, Dagobert est élevé au ciel par deux évêques qui le supportent dans un linceul, tandis que les anges tiennent des chandeliers et des encensoirs. Au-dessus on lit : « L'âme de Dagobert est délivrée par les » mérites de saint Denis, saint Martin et saint » Maurice. »

Ce tombeau paraît être du XIII[e]. siècle, temps où l'église fut reconstruite; mais les inscriptions qui n'étaient que peintes, paraissaient par la forme des caractères appartenir au seizième.

Dans la première chapelle, à gauche du chevet de l'église, était le superbe mausolée du vicomte de Turenne. On voyait ce héros expirant dans les bras de l'immortalité qui le cou-

ronnait de lauriers, et désignait l'empire sur lequel il remporta tant de glorieux avantages : ce groupe avait été exécuté par Tuby. Au-devant était un bas-relief de bronze représentant la dernière action de Turenne pendant la campagne de 1671, où, avec cinq mille hommes, il battit en différentes occasions plus de soixante mille ennemis ; à la journée de Turkeim, il extermina une grande partie de cette armée et contraignit l'autre à repasser le Rhin.

Deux figures de femmes étaient aux deux côtés du tombeau ; elles représentaient l'une *la Sagesse*, qui semblait étonnée du coup fatal qui enleva ce grand homme à la France, l'autre *la Valeur*, qui paraissait dans la consternation. Cette belle composition appartient au génie de Le Brun ; les figures sont de Marsy.

Ce mausolée était sans épitaphe, quoiqu'une table de marbre noir fût destinée à la recevoir.

Au côté droit du chœur on voyait le tombeau de Bertrand Duguesclin, le plus brave guerrier et le meilleur capitaine de son temps ; les peuples qui conservaient pour sa mémoire la plus grande vénération l'appelèrent long-temps après sa mort *le bon connétable*. L'archevêque

d'Auxerre prononça son oraison funèbre dans l'église de l'abbaye : c'est le premier exemple d'oraison funèbre prononcée dans une église.

Dans la même chapelle était aussi la figure de Louis de Sancerre, guerrier qui se distingua sous le règne de Charles v.

A côté était le tombeau d'Arnaud-Guillem de Barbazan, qui servit la France avec distinction ; Charles vii lui permit de porter dans son écusson les armes de France sans aucune brisure, et lui donna, dans des lettres-patentes, le titre de *restaurateur du royaume et de la couronne de France*. Son tombeau était entièrement en bronze; on lisait sur un cuivre adossé au mur l'inscription suivante :

En ce lieu gist souz cette lame
Fue noble homme à qui Dieu pardoint l'ame,
Arnaud Guillem, seigneur de Barbazan.
Qui conseiller et premier chambellan
Fût du roi Charles, septième de ce nom,
Et en armes, chevalier de renom,
Sans reproche, et qui aima droiture
Tout son vivant; par quoi sa sépulture
Lui a été permise d'être ici,
Priez à Dieu qu'il lui fasse merci. *Amen.*

Dans la sacristie, la mort et les miracles de

saint Louis étaient peints sur les vitres; une de ces peintures représentait le bon roi à genoux, les épaules nues, se faisant fouetter par deux moines.

Le trésor de l'église de Saint-Denis était aussi un objet qui attirait un grand concours de curieux; un religieux complaisant expliquait au public toutes les pièces contenues dans cinq armoires. Nous ne citerons que les plus considérables.

Dans la première armoire, parmi plusieurs autres reliques où l'esprit de dévotion n'avait point nui à la richesse et au luxe, on remarquait deux images de vermeil, dont l'une représentait la sainte Vierge tenant en sa main droite une fleur de lis d'or, sur laquelle on lisait ces mots écrits en lettres d'or : *Des cheveux de Notre-Dame*. En plusieurs autres endroits du royaume, on conservait aussi des cheveux de la sainte Vierge, notamment à l'abbaye de Chelles. Il a fallu sans doute que les apôtres eussent coupé les cheveux de sainte Marie avant son assomption dans le ciel.

Une image de la Vierge, tenant un reliquaire rempli de langes de l'Enfant-Jésus. Cette image

avait été donnée par l'abbé de Mouceau, dont on y voyait les armes.

Dans la seconde armoire, était un buste de vermeil renfermant *le chef de saint Hilaire*, évêque de Poitiers, père et docteur de l'église. Sa mitre était toute couverte de perles et de pierreries, de même que l'orfroi qui était autour du cou de la figure. On y remarquait encore une superbe agate sur laquelle était représenté l'empereur Auguste. La figure d'un empereur païen paraît un ornement bien profane, bien déplacé, sur la tête d'un si grand saint que l'était saint Hilaire;

Une croix d'or, enrichie de pierreries, contenant une *verge de fer* du gril sur lequel saint Laurent fut brûlé. L'on croyait que c'était un présent de Charles-le-Chauve;

Une image d'argent, qui représentait saint Léger, évêque d'Autun, tenant *un des yeux* qu'Ébroïn, maire du palais, lui avait fait arracher;

Un reliquaire contenant des *os du prophète Isaïe*.

Dans la troisième armoire étaient plusieurs reliques de saint Denis et de saint Louis; un reliquaire de vermeil représentant une main

et dans lequel était *un petit ossement de saint Denis,* que saint Louis portait dans ses voyages;

Une tasse de bois de Tamaris, dont on dit que saint Louis se servait pour se préserver du mal de rate; l'épée que le même saint portait dans son voyage de la Terre-Sainte;

Une couronne d'or, enrichie de pierreries, parmi lesquelles était un rubis : dans ce rubis était enchâssée *une épine de la couronne de Jésus-Christ;*

Un calice et des burettes de cristal, qu'on disait avoir servi à saint Denis.

La quatrième armoire renfermait, entre autres objets curieux,

L'oratoire de Charlemagne, reliquaire magnifique par l'or, les perles et les pierreries dont il était orné. Sur le haut était la représentation d'une princesse, que quelques antiquaires prennent pour Cléopâtre, et d'autres pour Julie, fille de l'empereur Titus;

Un vase d'agate orientale, le plus beau et le plus rare dans ce genre. Les figures hiéroglyphiques qu'on y voyait étaient parfaites et d'un travail très-précieux. Jean Tristan, sieur de Saint-Amand, croit que ce vase fut fait par ordre de Ptolomée Philadelphe, roi d'Égypte, et

qu'il représentait une fête célébrée en l'honneur de Bacchus : voilà bien des objets profanes confondus avec tant d'objets sacrés du christianisme ;

Une Cléopâtre païenne de très-mauvais exemple, et les anciennes bacchanales, fêtes qui n'étaient rien moins qu'édifiantes ;

La tête d'un enfant, faite d'une agate orientale ;

Un César-Auguste en agate.

Dans la cinquième, on remarquait une châsse couverte de lames d'argent et ornée de pierreries, dans laquelle était le *corps de saint Denis,* que le pape Innocent III avait donné aux religieux du monastère, qui, en 1215, se trouvèrent au troisième concile de Latran.

Dans une sixième armoire, on conservait le manteau royal qui avait servi au sacre de Louis XVI.

Dans cette salle, on trouvait plusieurs autres objets curieux, comme le portrait de la pucelle d'Orléans, son épée; ceux de plusieurs guerriers de son temps; la chaise de bronze doré de Dagobert. C'était, dit-on, dans cette espèce de trône que les rois de la première race recevaient les hommages des grands seigneurs de France.

Joignons une courte notice sur les hommes remarquables qu'a produits l'abbaye.

BIOGRAPHIE DES HOMMES CÉLÈBRES.

Il ne doit être question ici que des hommes connus qui ont appartenu au monastère de Saint-Denis, et dont il n'a pu être question dans les pages précédentes ; on conçoit aussi que nous ne devons pas nous arrêter au grand nombre d'abbés commendataires que la faveur royale mit à la tête de l'abbaye, et qui lui furent souvent tout-à-fait étrangers.

Parmi les écrivains qui ont vécu dans cette maison, les suivans sont les plus remarquables :

L'auteur des *Gestes du roi Dagobert :* son livre, composé au IXe. siècle, est imprimé dans Duchesne ;

Les écrivains des miracles de saint Denis, imprimés dans dom Mabillon ; l'abbé Hilduin, auteur d'un livre connu sous le titre d'*Aréopagitiques;* l'abbé Suger, auteur d'une *Description de l'église de Saint-Denis et des biens de l'abbaye,* ainsi que de l'histoire de deux rois, Louis VI et Louis VII, etc.; Odon de Deuil, qui écrivit une *Histoire de la croisade*

entreprise sous Louis VII, dont il avait fait partie; Rigord, qui donna la *Vie de Philippe-Auguste*, doivent avoir leurs noms cités ici.

Guillaume de Nangis fut religieux de Saint-Denis; on a de lui une *Chronique* écrite clairement et d'un assez bon latin, qui finit en 1301; on la trouve dans le sixième volume de Duchesne; elle a eu deux continuateurs, qui l'ont poussée jusqu'en 1368. Guillaume écrivit une autre *Chronique* et les *Annales de saint Louis* et de son fils *Philippe-le-Hardi.*

Les abbés Gilles de Pontoise, Gui de Châtres, Philippe de Villette, écrivirent aussi des ouvrages à peu près inconnus de nos jours; l'anonyme auteur de la *Vie de Charles* VI, traduite du latin en français par Le Laboureur, était aussi moine de Saint-Denis; son ouvrage est très-remarquable par ses détails curieux et son impartialité. Jean Chartier continua les *Chroniques de France* sous Charles VII, Jean de Villiers, Jean Olivier, Crépin de Brichanteau, composèrent aussi des livres; Jean Doc, grand-prieur de l'abbaye, puis évêque de Laon, fit un ouvrage sur la génération de Jésus-Christ.

Henri Godefroi, Godefroi de Billy, Jacques-le-Bossu, écrivirent aussi; Jacques Doublet fit

en 1625, imprimer une histoire de son abbaye où l'on trouve parmi des fables sans nombre, une grande érudition et des pièces curieuses.

§. III.

HISTOIRE DE LA VILLE DE SAINT-DENIS.

Nous avons vu une première clôture s'élever autour de l'abbaye de Saint-Denis, et les paysans des environs venir se mettre à l'abri sous ses remparts, pour se soustraire à la fureur des Normands. Cette enceinte renferma bientôt un grand nombre de maisons, d'églises ou de chapelles ; et il se forma peu à peu une ville que l'abbaye dominait.

Les nombreux priviléges accordés par les rois francs à cette ville, ou à ce bourg, comme on voudra le qualifier, y attirèrent une grande population. Ce résultat fut dû aussi en grande partie à la puissance, aux richesses de l'abbaye et à ses reliques autrefois très-vénérées.

Au IXe. siècle, depuis que l'abbé Fulrad y avait bâti un palais pour Charlemagne, les empereurs et les rois de France venaient souvent y résider ; Charles-le-Chauve y assista

plusieurs fois à des cérémonies d'église. « On » lit du roi Robert qu'il y tenait chœur en » chape de soie, avec son sceptre, le jour de » saint Hippolyte [1]. » Mais, craignant d'être à charge aux Religieux en tenant sa cour à Saint-Denis, il n'y vint plus ; et le palais royal, devenant par là inutile, fut, par son petit-fils, Philippe Ier., donné à l'abbaye.

A cette époque les faubourgs de Saint-Denis, c'est-à-dire, la partie extérieure aux remparts, étaient plus considérables que la ville elle-même.

Les faubourgs du côté de l'ouest s'étendaient jusqu'au bord de la Seine, et au château connu aujourd'hui sous le nom de *La Briche;* vers l'est, ils s'avançaient aussi un peu au-delà de la porte Saint-Remi actuelle ; vers le sud ils s'étendaient dans la plaine entre la ville et Aubervilliers. Sous Philippe-le-Bel, la ville de Saint-Denis fut beaucoup agrandie du côté de Paris.

Il paraît même qu'on jugea du temps de Charles v que la ville de Saint-Denis avait une trop grande étendue, pour être gardée facilement et qu'elle fut alors rapetissée : ce qui doit

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome III, p. 197.

s'entendre de l'étendue qu'elle avait alors du côté de l'église de Saint-Remi [1].

En 1358, sous le règne de Jean II, le roi de Navarre, Charles-le-Mauvais, soulevé contre l'autorité du régent, depuis Charles V, était devenu très-suspect. Il sortit de Paris avec les troupes navarraises et anglaises de sa suite, et se retira à Saint-Denis. Cette circonstance troubla la tranquillité de la ville qui, dès qu'il s'en éloigna, fut livrée au pillage par ses troupes. Deux ans plus tard ce même roi de Navarre se rendit à Saint-Denis auprès du roi Jean; le roi de France le reçut dans l'église au pied de l'autel, et là, le Navarrais jura sur la croix serment de fidélité.

Sous Charles VI, ceux du parti d'Orléans, après avoir, sans effort, soumis tous les environs de Paris, se présentèrent devant Saint-Denis; là ils éprouvèrent quelque résistance; et le commandant de la ville fit avec eux une capitulation honorable. Bientôt la fortune abandonna le duc d'Orléans, et il se vit forcé de lever le blocus de la capitale; mais les siens,

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, tome III, p. 241.

sachant que la reine avait mis en dépôt dans l'abbaye de Saint-Denis une partie de ses trésors, voulurent les enlever avant de s'éloigner, et forcèrent les religieux à leur livrer ce dépôt ; les moines avaient si bien caché leurs propres trésors que les Orléanais ne purent jamais les découvrir, quelques recherches qu'ils fissent.

Plus tard la ville tomba au pouvoir des Anglais comme une grande partie du royaume; mais, lorsque les succès de Charles VII l'eurent amené aux portes de la capitale, il tourna plusieurs fois ses regards sur Saint-Denis, et l'on vit cette ville, en 1430, changer trois ou quatre fois de maîtres en moins d'un mois ; les prises et reprises qui ont le plus marqué dans l'histoire de cette époque, sont de 1435.

Dans la nuit qui précéda le 1er. mai de cette année, le parti des Armagnacs s'empara de la ville et nuisit beaucoup aux approvisionnemens de Paris. Les hommes de ce parti venaient jusqu'aux portes de la capitale, et, soit en allant soit en venant, pillaient tout et tuaient tous les Parisiens qu'ils rencontraient, coupaient les blés, forçaient les femmes.

Vers la fin du mois d'août suivant, des An-

glais vinrent assiéger Saint-Denis; et, pour s'abriter, enlevèrent des villages de Saint-Ouen, d'Aubervilliers, de la Chapelle, etc. tout ce qu'ils y trouvèrent. Il n'y demeura, dit l'auteur du *Journal de Paris*, ni portes ni fenêtres, ni treillis de fer. Ils coupaient les vignes et emportaient tous les légumes. Les Armagnacs se défendaient, faisaient des sorties avec du canon ; mais, le 24 septembre, pressés vivement, ils demandèrent à capituler. Pendant la capitulation, ils apprirent que ceux de leur parti s'étaient emparés de Meulan : ce qui rendit la négociation plus difficile; il fut convenu qu'en sortant de Saint-Denis, ils enléveraient de cette ville tout ce qu'ils pourraient emporter. Ils partirent le 4 octobre.

En avril 1436, les gouverneurs anglais envoyèrent de Paris à Saint-Denis et dans les villages voisins sept à huit cents hommes ; ceux-ci arrivés à Saint-Denis, se rendirent dans l'abbaye, pillèrent les reliques pour avoir l'or et l'argent des reliquaires. « Un grand Ribauld, dit » l'auteur cité, regardait un prêtre qui disait » la messe; et, trouvant la messe trop longue, » il sauta sur le célébrant, pris le calice et les

» corporaux et s'enfuit; d'autres prirent les » nappes des autels. »

Quelques jours après, le seigneur de l'île Adam sortit de Pontoise avec sa troupe, tomba sur ces Anglais, les poursuivit jusqu'aux portes de Paris, et en tua un grand nombre. Deux cents d'entr'eux poursuivis se réfugièrent à Saint-Denis, dans une tour nommée *la Tour du Velin*. Cette tour, le 13 avril 1436, fut prise d'assaut; et tous les Anglais qui s'y trouvaient furent mis à mort.

Charles VII, touché des malheurs qui avaient accablé Saint-Denis, accorda de si grands priviléges à ceux qui voudraient s'y retirer, qu'en peu de temps on vit disparaître toutes les traces des guerres.

En 1561, les calvinistes s'emparèrent de Saint-Denis, et s'établirent dans l'abbaye, où ils demeurèrent quelque temps; en 1567, ils s'en rendirent maîtres de nouveau et y commirent toute espèce de dégâts. Paris était alors cerné de toutes parts; et, sous les murs même de la ville, se livra la bataille fameuse de Saint-Denis, où le connétable de Montmorency finit sa longue carrière, et où les deux partis firent des pertes considérables sans résultat.

Les calvinistes, retranchés à Saint-Denis, y conservaient toujours une attitude offensive; mais, voyant que l'armée catholique s'accroissait de jour en jour, et craignant de se trouver enveloppés, ils quittèrent cette position cinq jours après la bataille.

La ville de Saint-Denis fut, en 1590, rendue à Henri IV; le chevalier d'Aumale la reprit, mais elle rentra bientôt après sous l'obéissance du roi. Pendant la famine de Paris, les ligueurs, pour nourrir les habitans, tirèrent plusieurs pièces du trésor de l'abbaye de Saint-Denis, dont un crucifix d'or, pesant dix-neuf marcs quatre onces cinq gros, et une couronne d'or pesant dix marcs dix onces, qui furent portés à la Monnaie.

C'est à Saint-Denis que Henri IV fit, le dimanche 25 juillet 1593, abjuration du protestantisme.

Au temps de la fronde, Saint-Denis fut encore le théâtre d'événemens fâcheux : cette ville fut assiégée par le prince de Condé, et obligée de capituler; mais le prince ne put la conserver long-temps; car, bientôt après, le roi, ayant expulsé pour la seconde fois Mazarin, rentra sans obstacle dans sa capitale.

Alors, la ville de Saint-Denis avait bien perdu de son ancienne étendue. « De tout ce » qu'elle avait de son antiquité vers la rivière » de Seine, Sainct-Ladre et les fauxbourgs de » ce costé-là : en après du costé de la porte » Sainct-Remy jusques au pont de l'infirmerie » avec le faubourg, puis en embas tout ce » qui estait à la grande maison de Seine, en- » core de l'autre part ce qui s'estendait vers » le village d'Haulbervilliers, et finalement » vers Paris, le faubourg de Sainct-Quentin, » avec le bourg de Sainct-Marcel; de tout cela » il n'est demeuré n'y resté aucune marque » n'y vestige qui s'en puisse recognoistre [1]. »

Cette ville avait cependant encore assez d'importance.

C'était le siége d'un bailliage qui ressortait nuement au Parlement de Paris.

Il existait à Saint-Denis, indépendamment de l'abbaye, un chapitre sous le titre de Saint-Paul, sept paroisses, un couvent de récolets et plusieurs autres communautés religieuses, telles que les Carmélites, les Annonciades, les Ursulines, les filles de sainte Marie, dite de la Visitation et de l'Hôtel-Dieu.

[1] Doublet, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, p. 420.

La collégiale de Saint-Paul n'est connue d'une manière certaine que depuis le temps du roi Robert. Ce roi, en sortant de l'église de l'abbaye, venait continuer ses prières dans celle de Saint-Paul ; là, il fut témoin de la manière dont on y officiait; et il en fut si content qu'il détacha plusieurs biens du fisc pour en enrichir la mense de Saint-Paul; Suger lui fit aussi beaucoup de bien, parce qu'il pensait que saint Paul était celui qui avait obtenu de Dieu que saint Denis fût envoyé dans les Gaules [1]. Suger appelle les ecclésiastiques attachés à cette église tantôt du nom de clercs, tantôt de celui de chanoines.

Le nombre des chanoines était constamment de dix-huit; en 1698, ce nombre fut réduit à douze; mais comme l'église, qui avait beaucoup souffert dans les guerres civiles, menaçait ruine, le chapitre obtint sa réunion au prieuré de Saint-Denis de l'Estrée et sa translation dans cette église; sa requête fut admise en 1726. Deux ans après fut démolie l'ancienne église de Saint-Paul.

L'église de Saint-Marcel était originairement

[1] Acte de donation de l'église de St.-Jean aux ecclésiastiques de St.-Paul.

la paroisse d'un territoire qui n'avait aucun rapport avec l'abbaye; les évêques de Paris possédaient, au VIIe. siècle, la terre de Saint-Marcel, mais vers la fin du XIe. siècle, elle appartenait à un seigneur laïque, de Montmorency, qui disposait de l'église; en 1110, l'un de ces seigneurs renonça, en faveur de l'évêque de Paris, à ses droits usurpés sur cette église.

Les bestiaux de l'abbaye allaient souvent paître sur les terres de Saint-Marcel, terres qui étaient voisines de celles des moines, ce qui occasionnait des démêlés fréquens. Les Religieux finirent par acquérir la terre de Saint-Marcel, au moyen d'un échange fait avec les seigneurs de Montmorency : dès-lors, il fut réglé que les habitans de cette paroisse seraient tenus de donner à chaque nouvel abbé, un cheval harnaché [1].

A la fin du XVIIIe. siècle, l'église de Saint-Marcel passait pour la plus belle de toutes les églises paroissiales renfermées dans l'enceinte de la ville. On y conservait originairement le corps de saint Betz; mais la châsse qui renfer-

[1] Félibien, *Histoire de Saint-Denis*, à l'an 1399, p. 316.

mait les ossemens du saint fut échangée contre un demi-vertèbre du dos de saint Marcel [1], que possédait le chapitre de Saint-Paul.

Autour de l'abbaye et dans l'étendue de la première clôture, s'éleva d'abord l'église de Saint-Pierre, à peu de distance d'une tour de l'église abbatiale. A cette paroisse furent, dans le XVIIIe. siècle, réunies deux autres du titre de la Madeleine et de Saint-Jacques de Vauboulon, et celle-ci à celle de Saint-Martin de l'Estrée.

Les autres paroisses étaient celles de Saint-Michel du Charnier et de Saint-Remi. Il y avait encore d'autres églises qui, plus anciennement, étaient paroissiales, mais qui furent réunies à d'autres paroisses; telles que Saint-Jean le Rond, Sainte-Geneviève, Saint-Michel du Gré, Saint-Barthélemi : la moitié au moins de la surface de la ville de Saint-Denis avait été occupée par des églises.

Quant aux couvens de cette ville, dont nous avons fait connaître les titres, il en est un, celui des carmélites, où madame Louise de France, fille de Louis XV, vint chercher une

[1] Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris,* tome III, p. 220.

retraite et fuir les grandeurs et les vices de la cour.

§. IV.

HISTOIRE DE SAINT-DENIS

DEPUIS LA RÉVOLUTION JUSQU'A NOS JOURS.

A mesure que nous approchons de l'époque actuelle, l'histoire particulière des lieux devient en général stérile; le silence de l'histoire sur les villes est la preuve la plus certaine du bonheur de leurs habitans. Cette absence d'événemens mémorables caractérise l'histoire de Saint-Denis comme l'histoire de toutes les autres villes de France.

En 1792, l'abbaye de Saint-Denis fut supprimée avec toutes les autres abbayes de France; tous ses couvens disparurent.

Cependant la ville de Saint-Denis renfermait des monumens des arts que les curieux venaient visiter encore; mais ces monumens, pour la plupart, élevés par le mensonge et la vanité sur la poussière des rois, blessèrent, à la fin de 1793, les yeux des maîtres de la France; et la destruction des tombeaux de Saint-Denis fut décrétée. N'exagérons rien cependant; le vandalisme fut moins grand qu'on

a généralement voulu le faire croire, car, sur la réclamation de quelques personnes éclairées il fut nommé par la Convention, une *commission des monumens*, chargée de conserver ceux qui leur paraîtraient dignes de cette faveur.

Le 12 octobre 1793, les ouvriers se mirent à l'ouvrage; et, curieux de voir les restes d'un grand homme, ils coururent au tombeau de Turenne. Le corps du maréchal fut trouvé dans un état de conservation tel qu'il n'était point déformé et que les traits de son visage n'étaient nullement altérés [1]. Plus tard le Directoire fit transporter le tombeau de Turenne au Musée des monumens français; Bonaparte, pendant la fête du 1er. vendémiaire an IX, fit, avec une grande solennité, transférer ce tombeau dans l'église des Invalides.

On ouvrit ensuite le caveau des Bourbons; et le premier tombeau ouvert fut celui de Henri IV. « Le corps s'est trouvé dans une » telle conservation que les traits de ce prince » n'étaient point altérés. » Plusieurs militaires

[1] *Voyez* le procès-verbal des exhumations faites à Saint-Denis.

étaient présens à l'exhumation du corps de ce roi; un soldat se précipita sur le cadavre du vainqueur de la Ligue, coupa, avec son sabre, une mèche de sa barbe, et s'écria : *et moi aussi je suis soldat français; désormais je n'aurai pas d'autre moustache;* puis, la portant au-dessus de sa bouche : *je suis sûr maintenant de vaincre les ennemis de la France; je cours à la victoire;* et il se retira.

On ouvrit ensuite le caveau de François Ier. : il contenait plusieurs autres corps. Tous étaient en pourriture : il s'en exhalait une odeur insupportable. Cela doit-il être attribué au genre de mort du roi chevalier? La même chose eut lieu à l'ouverture du cercueil de Louis XV [1].

Il serait trop long d'entrer dans le détail de tant d'exhumations de rois entassés dans les caveaux de Saint Denis; il suffit de savoir que

[1] *Voyez* les notes du *Printemps d'un proscrit*, par M. Michaud. On y lit que le corps de Louis XV, retiré du cercueil, ne conservait plus aucune forme. Le procès-verbal donné par M. Lenoir, administrateur de St.-Denis, porte le contraire; on sait les précautions observées lors de la translation du corps à Saint-Denis, et lors de l'ouverture du cercueil.

tous les corps de ces rois furent ensuite, par ordre de la Convention, déposés dans une fosse commune, où l'herbe des champs remplaça les pompeux mausolées et les inscriptions fastueuses qui avaient chargé leurs tombes.

On a beaucoup parlé, beaucoup écrit sur la violation des tombeaux de Saint-Denis; je n'excuserai pas cet acte de barbarie; sans doute, les morts doivent reposer en paix, mais la mort nivelle tous les êtres aux yeux du philosophe et du vrai chrétien : la cendre du pâtre n'est point différente de celle des rois. Les vices, les vertus, le luxe, la pompe, ce qu'on nomme les *grandeurs*, la misère du pauvre, s'engloutissent et se confondent dans le tombeau. Ces considérations doivent contribuer à calmer la douleur amèrement exprimée par plusieurs écrivains : douleur légitime, mais qui, sans doute, eût été moins éclatante, si les cadavres exhumés eussent appartenu à des familles moins puissantes.

En 1794, il fut question de détruire de fond en comble l'église de Saint-Denis; mais on se contenta d'enlever sa couverture en plomb, pour en faire *des balles destinées aux*

ennemis de la république. En 1796, on la couvrit à moitié en tuile; les travaux furent suspendus au 18 fructidor an v (1797); et la démolition fut mise en question une seconde fois; mais, conservé encore, cet édifice fut, en 1799, dépouillé de ses vitraux.

Les habitans de Saint-Denis, le 21 mai 1795, furent témoins de ces scènes tumultueuses, si fréquentes pendant la révolution, de ces révoltes toujours ordonnées, payées par les ennemis du-dehors, et exécutées par leurs agens dans l'intérieur. Cette révolte commença par des femmes qui se répandirent en invectives contre le gouvernement, et attroupèrent le peuple; mais cent cinquante hommes armés, après avoir éprouvé quelque résistance, parvinrent à rétablir l'ordre.

Sous le consulat, on pensa à rétablir l'église de Saint-Denis; et Bonaparte, devenu empereur des Français, fit accélérer les travaux commencés. Le 20 février 1806, Napoléon rendit le décret suivant : « L'église de Saint-
» Denis est consacrée à la sépulture des empe-
» reurs. Un chapitre, composé de dix chanoi-
» nes, est chargé de desservir cette église.
» Ces chanoines sont choisis parmi les évêques

» âgés de plus de 60 ans, et qui se trouvent
» hors d'état d'acquitter l'exercice des fonc-
» tions épiscopales. Ils jouissent dans cette re-
» traite des honneurs, prérogatives et traite-
» ment attachés à l'épiscopat. Le grand-aumô-
» nier de S. M. est chef de ce chapitre. »
Le même décret portait encore que quatre chapelles seraient érigées dans l'église, trois sur l'emplacement des tombeaux des rois des trois races, et la quatrième dans l'emplacement destiné à la sépulture des empereurs; des tables de marbre, dans les chapelles des trois races, devaient contenir les noms des rois dont les mausolées avaient existé dans l'église de Saint-Denis.

Ce ne fut pas le seul bien dont Saint-Denis fut redevable à Napoléon; sous son règne, la ville reçut plusieurs établissemens, parmi lesquels on doit mettre en première ligne, la *Maison royale de Saint-Denis*, l'une des quatre succursales de celle d'Écouen. (Voyez *Écouen.*)

Aujourd'hui, deux choses méritent de fixer l'attention à Saint-Denis; la cathédrale, an-

cienne église de l'abbaye, et *l'Institution royale*, des filles de Français, décorés de la Légion-d'Honneur, établie dans l'ancien couvent des moines.

Nous n'entrerons pas ici dans tous les détails d'une description de cette église fameuse; plusieurs auteurs y ont consacré beaucoup plus de pages que nous ne pouvions en donner. Nous nous bornerons à décrire ce que, depuis des réparations récentes, cet édifice offre de plus remarquable [1].

Le premier monument qu'on voit aujourd'hui, en entrant dans cette église, sous les quatre piliers qui soutiennent le grand clocher, est le tombeau de Dagobert, dont nous avons déjà parlé. Ce monument, déposé long-temps dans le jardin du Musée des Petits-Augustins, a été restauré avec soin.

Vis-à-vis ce monument, et sous la tour à droite en entrant, se trouve le tombeau de la reine Nantilde, qui faisait autrefois la seconde face de celui de Dagobert. Au lieu de bas-re-

[1] Voyez surtout *Nouvelle description historique de l'église de Saint-Denis*, par M. Gilbert.

liefs, ce tombeau est orné de losanges et de fleurs de lis, sculptures du XVIe. siècle.

Du même côté, dans la dernière chapelle latérale, avant d'arriver à la croisée, on trouve le mausolée de François Ier., en marbre blanc; seize colonnes cannelées, d'ordre ionique, soutiennent une voûte ornée de sculptures, sous laquelle sont couchées les figures nues de François Ier. et de la reine Claude, sa femme. Au-dessus, on voit cinq figures de marbre à genoux, chacune sur un prie-Dieu. Ce sont celles du roi, de la reine, de deux princes et d'une princesse, leurs enfans. On croit que ce superbe tombeau est l'ouvrage du Primatice, d'autres disent de Nicolo. Les faces sont ornées de bas-reliefs, dont les deux principaux représentent, l'un, la célèbre bataille de Marignan, l'autre, celle de Cerisolles.

En face de la chapelle où se trouve le mausolée de François Ier., on voit le tombeau de Louis XII et celui de Henri II, dit *des Valois*.

Le soubassement du tombeau de Louis XII, élevé sur deux marches, ainsi que les figures qui l'accompagnent, est orné de bas-reliefs. Aux quatre angles sont assises quatre figures de femmes plus grandes que nature, et malheu-

reusement mutilées pendant les ravages des guerres civiles : elles représentent *la Prudence, la Justice, la Tempérance* et *la Force*. La figure du roi et celle de son épouse, Anne de Bretagne, sont couchées nues et presque décharnées. Les douze apôtres, en moyenne proportion, entourent ce tombeau ; son entablement porte un socle, au-dessus duquel on a placé le roi et la reine à genoux. La plus grande partie de ce bel ouvrage est attribuée à Paul Ponce. On pense que l'autre fut travaillée à Tours, par un sculpteur nommé Juste. Ce monument est un des premiers qui aient paru en France, dans le goût antique.

Le tombeau des Valois, construit d'un beau marbre blanc, est orné de douze colonnes composites, élevées sur un soubassement en forme de piédestal. Quatre figures de bronze, plus grandes que nature, sont placées aux angles de ce tombeau, et représentent les quatre vertus cardinales. Au milieu, sont couchées les figures nues et mortes du roi Henri II et de la reine Catherine de Médicis. Au-dessus de l'entablement, ces mêmes figures sont en bronze, représentées vivantes et à genoux sur un prie-Dieu. On ignore quel est le

sculpteur de ce superbe monument; mais on retrouve dans les statues des vertus cardinales, la manière du célèbre Germain Pilon.

Nous ne dirons rien ici de l'église souterraine de Saint-Denis et des tombeaux qu'elle renferme : ils n'offrent que peu de choses remarquables sous le rapport des arts [1].

D'autres objets méritent davantage l'attention de l'artiste : je veux dire les *tableaux* et les *statues* qu'on voit dans cette église; car, la peinture et l'architecture se sont récemment partagé l'honneur d'orner la cathédrale de Saint-Denis.

Dans la sacristie on voit les tableaux suivans :

1°. La prédication de saint Denis, par M. Monsiau;

2°. Dagobert ordonnant la construction de l'église de Saint-Denis, par M. Ménageot;

3°. L'institution de l'église de Saint-Denis, comme sépulture des rois, par M. Garnier;

4°. La dédicace de l'église de Saint-Denis, en présence de l'empereur Charles-Quint, par M. Meynier;

[1] *Voyez* au reste un petit ouvrage intitulé *les Tombeaux de Saint-Denis.*

5°. Saint Louis faisant placer dans le chœur de l'église de Saint-Denis, les cénotaphes qu'il avait fait ériger aux rois ses prédécesseurs, par M. Landon;

6°. Saint Louis recevant l'oriflamme à Saint-Denis, avant son départ pour la Terre-Sainte, par M. le Barbier aîné;

7°. Philippe III portant sur ses épaules les dépouilles mortelles de saint Louis, son père, par M. Guérin;

8°. Charles-Quint venant visiter l'église de Saint-Denis, où il est reçu par François Ier., accompagné de ses deux fils et des seigneurs de sa cour, par M. Gros;

9°. Le couronnement de Marie de Médicis, à Saint-Denis, par M. Monsiau;

10°. Louis XVIII ordonnant la continuation des travaux de l'église de Saint-Denis, dont l'architecte lui présente le plan, par M. Menjaud;

« Les statues nouvelles dont on a décoré » cet édifice, dit un écrivain, sont placées » dans les entre-colonnemens, autour du ca- » veau des Bourbons. Elles faisaient auparavant partie de la décoration intérieure de la » chapelle sépulcrale, bâtie sur les dessins de

» M. Legrand, pour la sépulture des empe-
» reurs de la dynastie de Napoléon. Elles n'ont
» été placées dans le caveau des Bourbons,
» que depuis 1814. Elles sont au nombre de
» six, et disposées de la manière suivante : »

1°. Charlemagne, exécuté en marbre, par M. Gros;

2°. Louis-le-Débonnaire, par M. Bridau;

3°. Charles II, dit le Chauve, par M. Faucon;

4°. Louis II, dit le Bègue, par M. Deseine;

5°. Charles III, dit le Gros, par M. Gaule;

6°. Louis IV, dit d'Outremer, par M. Dumont.

Louis XVIII, en juillet 1814, modifia les statuts de la maison d'éducation d'Écouen, réunit cette maison à celle de Saint-Denis, et ordonna que cette institution, à l'instar de l'ancienne maison de Saint-Cyr, serait desservie par la congrégation religieuse, connue sous le nom de *Congrégation de la mère de Dieu.*

En 1816, une nouvelle ordonnance détermina plus particulièrement l'organisation de la maison de Saint-Denis; et une autre donna à cette maison le premier rang parmi les trois maisons restantes; celles des Loges et de Paris devinrent alors succursales.

D'après cette nouvelle organisation, le nombre des jeunes filles admises dans la maison royale de Saint-Denis ne peut dépasser quatre cents. Toutes doivent être reçues sans rétribution; les filles, sœurs, nièces et cousines des membres de la Légion-d'Honneur, ont également droit à l'admission; elles doivent être âgées de six à douze ans, au moment de leur entrée, avoir eu la petite vérole ou avoir été vaccinées; elles en sortent à dix-huit ans.

Dans cet établissement, elles apprennent la lecture, l'écriture, le calcul, la grammaire, l'histoire, la géographie, le dessin, la musique, la danse et la botanique usuelle; elles font elles-mêmes leurs robes et le linge de la maison.

L'établissement est gouverné en chef par une surintendante, qui a sous elle sept dames dignitaires, dix dames de première classe, trente dames de deuxième classe, et vingt novices, pour partager avec elles les soins de l'administration.

La maison royale de Saint-Denis occupe les bâtimens de l'ancienne abbaye.

Les habitans de Saint-Denis ont très-bien compris qu'un couvent, une cathédrale, et

même une *maison royale*, ne font pas la prospérité d'un pays : ils l'ont cherchée dans l'industrie, sa véritable source. Aujourd'hui Saint-Denis possède plusieurs fabriques, qui rivalisent avec les plus renommées de France ; on y voit surtout un grand nombre de lavoirs de laines.

Saint-Denis est le chef-lieu d'un des arrondissemens ruraux du département de la Seine ; cet arrondissement se compose de trente-six communes ou mairies réparties en quatre cantons ou justices de paix.

Les quatre cantons de cet arrondissement sont :

Saint-Denis qui a	11 communes et	12,425 habitans.
Pantin	12	11,755
Nanterre	7	9,220
Neuilly	6	13,465
Total. . .	36 communes.	46,865 habitans.

Foire du Lendit (*Nundinæ indicti*[1]). Le roi Dagobert établit, en 629, une foire sur le chemin de Paris à Saint-Denis, en faveur de l'abbaye de ce nom qu'il venait de fonder, et

[1] Voyez *Glossaire* de Ducange, au mot *indictum*.

lui accorda de grands priviléges. Le diplôme de cette fondation fut confirmé par plusieurs rois de France.

Elle se tenait d'abord dans les environs du boulevard Saint-Denis, puis elle fut transférée, on ne sait à quelle époque, dans la plaine de ce nom, où elle s'est long-temps maintenue. Le clergé de Paris y apportait des reliques; l'évêque y donnait des bénédictions. L'abbé de Saint-Denis prétendit à l'honneur et au profit de cette cérémonie : de grands et longs débats s'élevèrent entre l'abbé et le prélat.

Une pièce de vers de la fin du XIII[e]. siècle fait connaître toutes les marchandises apportées au Lendit, et toutes les villes qui fréquentaient cette foire. « La plus roial foire du monde. » Le détail en est infini :

Premier est Paris amentue [1]
Qui est du monde la meillour
Si, li doit on porter hounour;
Tous biens en viennent, dras et vins;
Après parlerai de Provins
Vous sçavez bien comment qu'il siet
Que c'est l'une des dix-sept :
Après, Rouen en Normandie;

[1] Mentionnée.

Or oez [1] que je vous en die;
En mon dit vous amenteuvrai [2]
Gant et Ypre et puis Douay,
Et Maalines et Broiselles [3]
Je les dois bien nommer con celles
Qui les plus belles sont à voir;
Ce vous fais-je bien assavoir:
Cambrai cité et Moncornet,
Maubeuges; et Ânes y met,
Nogeut-le-Retro et Dinen
Manneval, Torot et Caën,
Louviers et Breteul et Vernon,
Chartres, Biauvais, cité de nom,
Evreus et Amiens noble halle
Et Troie et Sens et Aubemalle [4]
Endeli, Doullens, Saint-Lubin
Selon con dit en Constantin;
Et Montreul de dessus la mer,
Et Saint-Cointin et Saint-Omer
Abbevilles et Tenremonde,
Chaalons où moult de peuple abonde
Bons marcheans et pleins d'engien [5]
Di estre après et puis Engien,
Louvain, Popelines [6] Trouvai
Valencienne et puis Tournai,
Torigni et puis Darnestal
Et après Trouvai Boneval,

[1] Écoutez.
[2] Rappellerai.
[3] Bruxelles.
[4] Aumalle.
[5] Industrie.
[6] Poperingues.

Nogent-le-Roi et Chastiaudun,
Maufumier [1] mettrai en quemun [2]
Aubenton y doit estre bel
Et le temple de Mont-Doublel,
Corbie, Courterai et Erre [3]
Baieus, Chambel; m'i faut atraire [4]
Hal et Grantmont tret [5] en Brebant,
Coutras, et gent plein de brans [6]
Vilavort ne veut pas lessier;
Pavilli, ne Moutier-Villier,
Monsiaus y mettrai et Blangé,
Lille en Flandres, Cressi et Hui
Et Arras cité, et Vervin
Portant en Sares le couvin
Estampes mettrai en commun
Et le chastiau de Melleun,
Saint-Denis où je fui tout aise,
Nommerai et après Pontaise [7],
Gamaches, Bailleul et en Sine.
Por ce que je ne mes-esens [8],
N'oubli pas Miaux ni Laigny,
Ni Chastiau-Landon quant y fuy
Au Lendit; merci Jesus-Christ
Je les mis tous en mon escrit.

[1] Inconnu.
[2] En commun.
[3] Aire.
[4] Ajouter.
[5] Droit.
[6] Sabres, épées.
[7] Pontoise.
[8] N'oublie rien.

Les abbés de Saint-Denis, ayant fait l'acquisition de la terre de Saint-Marcel, d'un seigneur de Montmorency, la foire se trouva en grande partie sur leurs terres alors ; ils commencèrent à s'attribuer la police du Lendit ; le prevôt Portier et ses officiers armés veillaient à ce que tout se passât dans l'ordre ; de son côté, le roi entretenait aussi des gens armés.

Bientôt les religieux contestèrent aux évêques le droit de faire la bénédiction du Lendit, l'affaire fut portée au parlement, et longuement débattue ; les religieux produisirent des mémoires, où ils prouvaient surtout que les rois français descendaient des Troyens : circonstance très-intéressante dans leur cause ; le Parlement ordonna sagement que ni les uns ni les autres n'iraient au Lendit ; mais, comme il n'est pas facile d'accorder des moines et des évêques, les disputes recommencèrent. « Il » est même certain, dit l'abbé Lebeuf, par » des procédures de 1446, que l'évêque alla » une fois jusqu'aux portes du château de » Saint-Denis, pour entrer dedans, parce que » les marchands s'y étaient retirés, et y faire » la cérémonie de la bénédiction, prétendant » pouvoir se transporter en tous lieux, où la

» foire serait transférée ; mais, la porte lui » ayant été fermée, il fut obligé de se borner, » pour sa bénédiction, à la partie des mar- » chands qui étaient à Saint-Marcel, sur son » territoire [1]. »

Une autre fois, l'évêque envoya un chanoine faire cette bénédiction; les moines prétendirent que sa bénédiction ne valait rien, parce qu'il était simple prêtre. On voit cependant, en 1482, l'évêque de Paris faire encore la bénédiction du Lendit.

Dès le XIII[e]. siècle, le recteur de l'université de Paris avait le droit de se transporter tous les ans, le premier jour de la foire, au Lendit, pour y choisir le parchemin nécessaire à l'Université : c'était alors la seule matière sur laquelle on était en usage d'écrire. Bientôt tous les écoliers voulurent accompagner le recteur; le voyage se fit dès-lors avec toute la pompe possible : les régens et les écoliers se réunissaient à cheval sur la place de Sainte-Geneviève, et de là se dirigeaient en ordre vers la foire. Cette fête se

[1] *Histoire du Lendit*, dans l'*Histoire du diocèse de Paris*, tome III, pag. 267.

terminait rarement sans effusion de sang; les soins et la vigilance des maîtres ne pouvaient empêcher que, pendant ou après le dîner, les écoliers n'en vinssent souvent aux mains : ce qui portait presque toujours le désordre dans le lieu de la foire. Ces réunions avaient encore un autre inconvénient : elles se faisaient au fort de l'été; la chaleur et la fatigue rendaient les écoliers malades; les excès de la table y contribuaient encore; d'un autre côté, des vagabonds, des filous, des femmes perdues, se joignaient au cortége des étudians, et augmentaient encore la confusion et le désordre.

On voulut réprimer un abus si criant; et, en 1550, il fut arrêté que les écoliers n'assisteraient plus au Lendit, que par députation de douze, pour chacun des quatre colléges ou nations, comme on disait alors, y compris les régens; mais alors aussi, les écoliers non admis quittaient leurs habits universitaires; et, vêtus en manteaux courts, en chapeaux de couleur, chausses chiquetées, épées et dagues, ils allaient attaquer les écoliers plus favorisés : ce qui occasiona même des meurtres.

Il n'est pas étonnant que les écoliers tinssent tant à la promenade du Lendit : on allait jus-

qu'à Saint-Denis, dit l'abbé Lebeuf [1], « où les » écoliers étaient attirés par les reliques qu'on » leur faisait voir; et les maîtres, par un ra- » fraîchissement que les religieux leur don- » naient, » mais, en 1521, le recteur ayant exposé aux moines « le sujet de sa venue, les » maîtres qui l'accompagnaient, trouvèrent » fort étrange que, contre la coutume, on » n'eût point montré les reliques et présenté » le vin. »

Enfin, en 1556, la foire fut transférée pour toujours dans la ville même de Saint-Denis; et là se terminèrent les désordres. La foire du Lendit existe encore à Saint-Denis.

[1] *Histoire du diocèse de Paris*, tome III, page 271.

FIN DU SECOND VOLUME.

TABLE

DES CHAPITRES ET PARAGRAPHES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

SUITE DU LIVRE III.

SECONDE PARTIE.

ROUTE DE PARIS A ÉVREUX.

LIVRE PREMIER.

DE PARIS A SAINT-GERMAIN.

LIVRE DEUXIÈME.

DE SAINT-GERMAIN A POISSY.

LIVRE TROISIÈME.

DE POISSY A ÉVREUX.

TROISIÈME PARTIE.

ROUTE DE PARIS A ROUEN.

LIVRE PREMIER.

DE PARIS A SAINT-DENIS.

FIN DE LA TABLE.

